



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
Département d'Architecture

Mémoire de Master 2 en Architecture.

Thème de l'atelier : Architecture urbaine.

Thème générale : Alger métropole

Thème de recherche : « La centralité urbaine à travers le tourisme culturel »

Cas d'étude : Quartier El-Hamma, Alger.

P.F.E : Aménagement de front de mer du quartier El Hamma.

Projet : Opéra house.

Présenté par :

BENDACHA, Hadil, M181832057741.

MEKCHOUCHI, Fella, M181832057673.

Groupe : 01.

Encadré(e)(s) par

Dr. AHMED CHAOUCH, Nabil.

Dr. BELMEZITI, Ali.

Membres du jury :

Mr. TABTI, Mohamed.

Mr. AMEUR, Mohamed.

Année universitaire : 2022/2023

Remerciement

Grace à la volonté d'Allah le tout puissant et bienveillant que ce travail s'est accompli.

Si ce travail a pu voir le jour, c'est grâce à l'appui et au soutien de nombreuses personnes que je tiens à remercier :

Tout d'abord, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à notre cher encadreur : Monsieur **AHMED CHAOUCH Nabil** et Monsieur **BELMEZITI Ali** pour la qualité de leur encadrement, leur orientation, leur conseil, leur soutien moral et intellectuel qu'ils nous ont apporté, et pour leur patience et leur disponibilité durant notre préparation de ce mémoire.

Nous tenons également à remercier les membres du jury qui nous ont honorés par leur présence, aussi pour l'intérêt qu'ils ont porté et le temps consacré à l'évaluation de notre travail, en espérant nous saurons tirer profit de leurs remarques et leurs conseils.

Nous remercions aussi tous nos amis et les membres de notre département, qui ont rendu ces années de cursus très agréables par leur amitié, leur soutien moral et leur encouragement.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Un Grand Merci à vous tous.

Dédicace

Tout d'abord, je tiens à remercier « ALLAH » le tout puissant de m'avoir

Donné la foi, le courage et la patience pour continuer mon parcours.

Je dédie ce modeste travail

A l'homme de ma vie, mon exemple éternel, mon soutien moral et
Source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me
Voir réussir que dieu lui procure bonne santé et longue vie ; **MON**

PERE que j'aime.

A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon
Cœur, ma vie et mon bonheur ; qui a œuvré pour ma réussite, par son
Amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux
Conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie ;

MAMAN que j'adore

A mes frères **Haithem, Ilyes** et ma seule sœur **Assil**. Merci pour
votre soutien moral et votre présence pour moi je vous adore.

A **mon binôme** ; et mon bras droit, qui était avec moi pendant ce voyage de cinq ans.

Et à toute la famille de **Bendacha** et **Zahali** ; que dieu t'accorde plein de
réussite et succès.

A mes chères **ami(e)s** qui m'ont aidé de près et de loin et m'ont
soutenus depuis toujours.

Mes dédicaces s'adressent également avec une profonde gratitude à
tous **mes professeurs** durant mon cursus.

Bendacha Hadil

Dédicace

Tout d'abord, je tiens à remercier « ALLAH » le tout puissant de m'avoir

Donné la foi, le courage et la patience pour continuer mon parcours.

Je dédie ce modeste travail

A l'homme de ma vie, mon exemple éternel, mon soutien moral et
Source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me
Voir réussir que dieu lui procure bonne santé et longue vie ; **MON**

PERE que j'aime.

A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon
Cœur, ma vie et mon bonheur ; qui a œuvré pour ma réussite, par son
Amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux
Conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie ;

MAMAN que j'adore

A mes frères **Khaled et Walid**. Merci pour
votre soutien moral et votre présence pour moi je vous adore.

A **mon binôme** ; et mon bras droit, qui était avec moi pendant ce voyage de cinq ans.

Et à toute la famille de **Mekchouchi et Sahnoune** ; que dieu t'accorde plein de
réussite et succès.

A mes chères **ami(e)s** qui m'ont aidé de près et de loin et m'ont
soutenus depuis toujours.

Mes dédicaces s'adressent également avec une profonde gratitude à
tous **mes professeurs** durant mon cursus.

Mekchouchi Fella

Préambule

(Cette section est rédigée par l'équipe pédagogique)

L'objectif de ce préambule est triple : **1.** introduire le thème de l'atelier (architecture urbaine), **2.** Introduire le thème général (Alger métropole) développé dans l'atelier cette année (2020-2021), et **3.** Expliquer brièvement notre démarche scientifique et académique, mais aussi le fonctionnement de notre l'atelier.

Le CANEVAS de la mise en conformité de la formation master "architecture" en vigueur divise l'enseignement de l'atelier de projet pour le Master 2 en quatre thématiques d'atelier : **1)** Habitat, **2)** Architecture urbaine, **3)** Architecture, environnement et technologies et **4)** Patrimoine bâti architectural et urbain. La thématique "architecture urbaine" est vue dans ce document comme un point de jonction entre l'architecture et l'urbanisme. Cette thématique vise, selon le CANEVAS "... s'initier à la composition urbaine, aux figures urbaines, à la morphologie, aux espaces publics et aux paysages urbains nécessitent des savoirs profonds (sociaux, économiques et environnementaux) et des capacités artistiques ou créatives adéquates." (CANEVAS Master Architecture, 2018-2019, p68). Plus concrètement, trois objectifs sont fixés dans le document : i) sensibiliser à la complexité de l'urbain, ii) initialiser à la conception des espaces publics et iii) initier aux champs connexes à l'architecture.

Au-delà de cette vision académique et règlementaire, **l'architecture urbaine** a fait couler beaucoup d'encre quant à sa définition, à son objectif, à son apparition et son champ et échelle d'application.

I. Pas de consensus sur sa définition :

En parcourant la bibliographie scientifique, le constat est évident ; la définition du terme "architecture urbaine" ne fait pas consensus entre les architectes et les urbanistes, chercheurs ou professionnels. En effet, entre une vision restrictive comme témoin la définition de Pierre Lefevre dans son livre "ressources de l'architecture pour une ville durable", où il restreint l'architecture urbaine à la seule conception des espaces urbains "...le terme architecture urbaine englobe la conception ou l'aménagement de l'espace public environnant" (LEFEVRE, 2012, p8). Jean Philippe Antoni défend dans son livre "lexique de la ville" de la vision distinctive, il évoque une architecture spécifique pour le bâtiment et une architecture spécifique à la ville "... la ville dispose intrinsèquement d'une architecture qui lui est propre. Cette architecture urbaine, qui se mesure à plus grande échelle et qui se reconnaît autant par le tracé des rues que par l'alignement des façades ou le mobilier urbain..." (ANTONI, 2009, p14). Jean-depaule Castex, quant à lui, voit dans l'architecture urbaine une alternative de l'architecture traditionnelle (au sens habituel) "...notre désir d'une architecture différente, urbaine. ...l'objet architectural compte moins pour lui-même, d'un point de vue esthétique que pour sa capacité à définir les espaces, pour les distinctions qu'il opère, les pratiques qu'il accueille, voire parfois qu'il suscite. Affirmer que l'architecture doit

être urbaine ce n'est pas reproduire le décor de la ville ancienne, mais tenter de définir des relations spatiales compatibles avec les pratiques urbaines que nous connaissons." (CASTEX, 1991, p192). On peut continuer à lister les définitions et les points de vue, mais il est clair que l'architecture urbaine ne fait l'unanimité, quant à sa définition.

II. Aperçu historique :

Pour Cristiana Mazzoni (2014) indique que l'apparition de l'architecture urbaine est due en premier lieu à un ensemble d'architectes italiens des années 1960 (Aldo Rossi, Giorgio Grassi, Guido Canella,...). Il explique que par volonté de prouver la "scientificité" et la "rationalité" du projet afin de montrer la pertinence de la recherche architecturale comme recherche scientifique, le contexte urbain et métropolitain est appelé pour renforcer cette volonté. En parallèle de ce mouvement, ces mêmes architectes-chercheurs sont engagés dans un mouvement de réforme de l'enseignement de la discipline en s'ouvrant sur les approches des urbanistes français et allemands, un glissement d'échelle de l'architecture vers la ville. L'idée de "définir un sous-champ disciplinaire à partir d'un travail dialectique sur les mots de l'architecture dans leur articulation à la dimension urbaine" (MAZZONI, 2014, p37). Il s'agit de **l'architecture urbaine**.

III. Qu'entendons-nous par "Architecture urbaine"?

Dans le cadre de cet atelier, nous entendons par "architecture urbaine", une architecture dont le projet architectural n'est conçu qu'après un long processus d'étude et d'analyse impliquant ainsi, toutes les échelles nécessaires permettant la justification de tous les aspects du projet architectural (fonctionnels, formels, stylistes, programmatifs, structurels et même symboliques).

Les échelles sont diverses autant que nécessaire à l'appréhension du phénomène urbain, objet de l'étude. Elles peuvent commencer par l'échelle de la parcelle et en arrivant à l'échelle régionale, voire du territoire national. Ce qui compte, pour nous, c'est la vision globale et complète du phénomène urbain.

Au final, nous supportons l'idée de Prost Robert (2014), qui voit dans **l'architecture urbaine** la fin de l'autonomie entre la ville et l'architecture. Il explique que chacun d'entre eux joue son rôle traditionnel, mais tous les deux gardent un lien dynamique et complexe "D'une part, l'architecture nourrit la ville, et d'autre part, elle s'enrichit par sa prise en compte"(PROST, 2014, p24).

IV. Les trois composantes de notre réflexion : thème général, cas d'étude et thème de recherche :

La ville d'Alger est considérée comme une métropole si on se base sur la définition réglementaire "Une agglomération urbaine dont la population totalise au moins trois-cents milles (300 000) habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales" (JO, 2001, p16). Néanmoins, le constat qui fait l'unanimité des acteurs de la ville (professionnels, académique ou encore politiciens) dont la ville d'Alger ne remplit pas convenablement les fonctions attendues par une métropole.

En tant enseignant-chercheur, architectes et urbanistes, nous partageons ce constat. En effet, la ville d'Alger, vu : son histoire, son statut (capitale d'un vaste territoire), sa situation (littoral)... doit être exemplaire sur le plan urbain et urbanistique, économique et environnemental, politique et social. Or, sur le plan urbain et urbanistique, le constat est décevant : structure urbaine hétérogène, déconnexion entre les différentes entités urbaines, littoral mal intégré dans la ville, maque de logements et d'équipements, transports en commun insuffisants et mal organisés.... Et la liste des problèmes urbains et urbanistiques est longue.

Nous avons proposé "Alger métropole" comme **thème général** de notre atelier de cette année (2020-2021) afin de tenter à apporter des réponses quant aux problèmes relevés plus haut. Notre objectif est que la ville d'Alger réussisse sa métropolisation et récupère, ainsi, son rayonnement local, régional, national et international.

A noter que ce thème général inclus, aussi la ville nouvelle de Sidi-Abdellah, considérée alors comme l'aire métropolitaine¹ de la métropole d'Alger.

Notre hypothèse afin d'approcher ce thème (Alger métropole) est au moins une partie des constats et des problématiques relevées à l'échelle de la métropole peuvent être résolues à l'échelle des quartiers, mais aussi à l'échelle du site d'intervention (échelle du projet architectural). Autrement dit, la réussite de la métropolisation de la ville d'Alger passe par l'intervention à l'échelle des quartiers en respectant les spécificités (historique, naturelle, sociale, urbaine, urbanistique, règlementaire...) de chaque quartier. Les quartiers² d'Alger métropole sont multiples : El-Hamma, El Mohamadia, Bordj El-kifen, Haydra.... Ces quartiers sont considérés comme des **cas d'étude**.

Enfin, chacun de ces cas d'étude (quartiers) appelle un ou plusieurs **thèmes de recherche**. Un thème de recherche se définit en se basant sur des constats dégagés à l'issue de la phase d'analyse urbaine du quartier.

V. Notre démarche :

Il est évident que la vérification de notre hypothèse passe forcément par la sous discipline "Architecture urbaine" qui, comme nous l'avons expliqué plus haut, garantit un dialogue entre la ville (et par extension la métropole) et l'architecture.

A cet effet, notre démarche est fondée sur un ensemble de principes, énumérés ci d'après

- Un lien étroit entre les trois composantes : thème général, thème de recherche et cas d'étude. Cela signifié que chacune de ces composantes est au service des autres. Le thème de recherche est lié à la fois avec le thème général et avec le cas d'étude.
- Un emboitement entre les différentes échelles : au moins trois échelles sont appelées : l'échelle métropolitaine, l'échelle du quartier et l'échelle architecturale.

¹ Aire métropolitaine : "Le territoire qu'il faut prendre en considération afin de maîtriser et organiser le développement d'une métropole" (JO, 2001, p16)

² Parfois, les quartiers portent le nom des communes auxquels se situent.

- Une étude, sous forme de lecture ou analyse urbaine est effectuée sur chacune de ces échelles permettant, ainsi la définition de l'échelle suivante.

- Une approche flexible : notre approche s'adapte à la spécificité de chaque situation (selon le thème de recherche et le cas d'étude). Nous faisons appel à certains éléments des différentes approches d'analyse (typo-morphologique; séquentielle, statistiques...) quand c'est nécessaire.

Il est nécessaire de préciser que la réponse à la problématique posée plus haut prend essentiellement deux formes : 1) le plan d'aménagement et 2) le projet architectural.

VI. Organisation et déroulement de l'atelier :

La quasi-totalité des projets sont développés en binôme. Chacun de ces binômes a choisi un "quartier d'intervention" dans la métropole d'Alger. A noter que certains binômes ont le même quartier d'intervention, mais la lecture, l'analyse et plan d'aménagement sont propres à chaque binôme.

Concrètement, chaque binôme a effectué une **lecture urbaine** à l'échelle de la métropole d'Alger. Alors que certains d'entre eux ont effectué une analyse sur l'aire métropolitaine d'Alger en incluant la ville nouvelle de Sidi-Abdellah. Cette lecture urbaine a permis de dégager des pistes pour la **délimitation du quartier**, mais aussi de faire certains **constats** permettant ensuite l'intervention urbaine sur le quartier. Ensuite, chacun des binômes a effectué une **analyse urbaine** qui a permis de faire des **constats**, un **schéma de principe et d'action**. Cette analyse urbaine a permis de dégager plusieurs thèmes de recherche en lien avec le quartier d'intervention, où le binôme a choisi un de ces thèmes de recherche à développer à travers une problématique spécifique. La réponse à cette dernière est double : 1. A travers la proposition d'un **plan d'aménagement**, mais aussi 2. A travers la conception d'un **projet architectural**. A noter que par souci de temps (mais aussi parfois de l'étendue du quartier) certains binômes ont proposé un plan d'aménagement sur seulement une partie de leur quartier d'intervention.

Références bibliographies :

- LEFÈVRE, Pierre, 2012. *Ressources de l'architecture pour la ville durable*. Rennes : APOGEE. ISBN 978-2-84398-404-4.

- ANTONI, Jean-Philippe, 2009. *Lexique de la ville*. Paris : Ellipses Marketing. ISBN 978-2-7298-5132-3.

- CANEVAS, 2018. Harmonisation de l'offre de la formation Master. Domaine : architecture, urbanisme et métiers de la ville. Filière : architecture. Spécialité : architecture. Etablissement : Institut d'Architecture et d'Urbanisme, Blida 1 Intitulé du master : Architecture; Année universitaire : 2018-2019.

- CASTEX, Jean, DEPAULE, Jean-Charles et PANERAI, Philippe, 1991. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Paris : Dunod. ISBN 978-2-04-012066-5.

- MAZZONI, Cristiana, 2014. *L'architecture urbaine, cinquante ans après*. Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine [En ligne], consulté le 18 avril 2020. URL <http://journals.openedition.org/crau/374> ; DOI : 10.4000/crau.374

- PROST Robert, 2014. *Pratiques de projets en architecture*. Infolio. Collection Archigraphy Poche. ISBN 978-2-88474-723-3.

- JO, 2001. *La loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à relative à l'aménagement et au développement durable du territoire*. Chapitre 1, article 3, p16. Journal officiel de la république Algérienne n° 77 du 15 décembre 2001

Résumé

La Seconde Guerre mondiale a produit une série de nouveaux phénomènes dans le domaine de l'urbanisation, il a conduit à l'émergence d'une nouvelle entité urbaine connue sous le nom de « Métropole », qui a été appelé un ensemble de villes avec des caractéristiques de métropolisation. Ce terme a envahi différentes parties du monde et a affecté toutes les villes des pays, de sorte que la ville d'Alger n'a pas été également extradé de cette tendance mondiale, mais a montré une grande volonté de poursuivre la métropolisation. Ce travail concerne principalement la ville d'Alger, qui est une porte d'entrée internationale vers l'Algérie à travers sa situation stratégique et sa longue histoire, mais elle est largement absente de la carte des villes métropolitaines. C'est pourquoi nous nous demandons pourquoi il est absent et trouver un moyen d'en faire une capitale métropolitaine.

Dans l'ère actuelle, les villes métropolitaines rivalisent pour attirer divers investisseurs et touristes afin d'atteindre le sommet. Cela passe par le renforcement de leurs zones culturelles et touristiques. Récemment, les sites et les équipements culturels ont montré une grande participation touristique, avec l'émergence d'un nouveau type de tourisme connu sous le nom de tourisme culturel, qui a prospéré en particulier sur les zones côtières. Dans ce contexte, ce travail de deuxième rang porte sur l'importance du tourisme culturel et son impact sur le développement des métropoles en général, et son rôle pour aider la ville d'Alger à atteindre la carte des pays métropolitains.

Mots-clés : Alger, Métropole, Métropolisation, Urbanisation, Tourisme culturel, Zones côtières.

Abstract

The Second World War produced a series of new phenomena in the field of urbanization, It led to the emergence of a new entity known as Metropolis, which was called a group of cities with metropolization features. This term has invaded different parts of the world and has affected all the cities of countries so that the city of Algiers has not also been extradited from this global trend, but has shown great willingness to pursue urbanization. This work is mainly about the city of Algiers, which is an international gateway to Algeria through its strategic location and its long history, but it is largely absent from the map of metropolitan cities. This is why we wonder why it is absent and find a way to make it a metropolitan capital.

In the present era, metropolitan cities compete to attract various investors and tourists, in order to reach the top, by strengthening their cultural and tourism fields. Cultural sites have recently been populated by a large turnout of tourists, with the emergence of a new type of tourism known as cultural tourism, which has flourished significantly especially on coastal areas. In this context, this work is again concerned with highlighting the importance of cultural tourism, its impact on the development of the towns in general and its role in helping the city of Algiers to reach the map of the metropolitan countries.

Keywords : Algiers, Metropolis, Métropolization, Urbanization, Cultural Tourism, Coastal Areas.

ملخص

خلف التحضر الجامح الذي عرف بعد الحرب العالمية الثانية مجموعة من الظواهر الجديدة في مجال العمران والتعمير، فقد ادى الى ظهور كيان جديد، عرف بالمتروبول، والذي أطلق على مجموعة من المدن التي تحمل مميزات متروبوليزية، وقد غزى هذا المصطلح مختلف ارجاء العالم وأثر على جميع مدن البلدان، بحيث لم تسلم مدينة الجزائر ايضا من هذا الاتجاه العالمي، بل اظهرت استعداد كبير للسعي نحو التحضر. يدور هذا العمل بشكل اساسي حول مدينة الجزائر التي تشكل بوابة دولية للجزائر، من خلال موقعها الاستراتيجي وتاريخها العريق، لكنها تغيب بشكل كبير عن خريطة المدن المتروبولية وهذا ما يدعنا نتساءل عن اسباب غيابها والبحث عن طريقة لجعلها عاصمة متروبولية.

في عصرنا الحالي تتنافس المدن المتروبولية على جذب مختلف المستثمرين والسياح، من اجل الوصول الى القمة، وذلك من خلال تعزيز مجالاتها الثقافية والسياحية. فقد اظهرت في الآونة الاخيرة المواقع الثقافية اقبالا كبيرا من السياح، بحيث ظهر نوع جديد للسياحة عرف بالسياحة الثقافية، والذي ازدهر بشكل كبير خاصة على المناطق الساحلية. وفي هذا السياق يهتم هذا العمل بمرتبة ثانية بإبراز اهمية السياحة الثقافية، وتأثيرها على تطوير المدن المتروبولية بشكل عام، ودورها في مساعدة مدينة الجزائر على الوصول الى خريطة الدول المتروبولية.

الكلمات المفتاحية: الجزائر العاصمة، المتروبول، المتروبوليزية، التحضر، السياحة الثقافية، المناطق الساحلية.

Table des matières :

PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE I : CHAPITRE INTRODUCTIF

I. Problématique générale	1
I.2. Contexte	1
I.2. La problématique générale	3
II. Problématique spécifique	3
II.1. Cas d'étude	3
II.2. Thème de recherche	4
II.3. La problématique spécifique	4
III. Hypothèses et objectifs	5
IV. Démarche méthodologique	5
V. Structure du mémoire	6

CHAPITRE II : ETAT DE L'ART

Introduction au chapitre	9
---------------------------------------	----------

SECTION A : THEME GENERALE « ALGER METROPOLE »

I. Métropole et métropolisation	9
I.1. Définition de la métropole	9
I.2. Définition du métropolisation	10
I.3. Les ressources du métropolisation (les fonctions métropolitaines)	11
I.3.1. Conception – recherche	11
I.3.2. Prestations intellectuelles	11
I.3.3. Commerce inter-entreprises	12
I.3.4. Gestion	12
I.3.5. Culture – loisirs	12
I.4. Les échelles de métropole	12

I.4.1. Des métropoles internationales ou mondiales	12
I.4.2. Des métropoles de rang national	13
I.4.3. Des métropoles de rang régionale (métropole d'équilibre)	13
I.5. Les caractéristiques d'une métropole	13
II. Alger métropole	14
II.1. La métropolisation en Algérie	14
II.2. Alger métropole à travers les instruments d'aménagement et d'urbanisme	15
II.2.1. Période 1962 – 1990 : Un urbanisme de transition	16
II.2.2. Période 1990-à ce jour : : Un urbanisme de concertation incarné par une volonté de construire une aire métropolitaine	16
II.2.2.1. Le schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine d'Alger (SDAAM)	16
II.2.2.2. Le Programme D'aménagement Côtier de la région métropolitaine d'Alger (PACMA)	17
II.2.2.3. Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU).....	17
II.2.2.4. Le Grand Projet Urbain (le GPU)	18
II.3. Les enjeux du développement d'Alger métropole	19
II.4. Etat des lieux d'Alger métropole	20
II.4.1. Population	20
II.4.2. Infrastructure	21
II.4.2.1. Transport	21
II.4.2.2. Culture	21
II.4.2.3. Tourisme	21
II.4.2.4. Education	21
II.4.2.5. Industrie	22
II.4.3. Equipement	22

SECTION B : THEME DE RECHERCHE « LA CENTRALITE URBAINE A

TRAVERS LE TOURISME CULTUREL » 24

I. Centre et centralité urbaine 24

I.1. Le centre

I.1.1. La définition de centre	24
I.1.2. Le centre comme concept multidisciplinaire	24
I.1.3. Le passage du centre à la centralité	26
I.2. La centralité urbaine	27
I.2.1. La définition de la centralité	27
I.2.2. La théorie des lieux centraux (Le modèle Christaller)	27
I.2.3. Relation : Centralité / Polarité / Attractivité	28
I.2.4. Schémas spatiaux de développement des centres urbains	29
I.2.4.1. Développement Progressif continu	29
I.2.4.2. Développement Par satellisation	29
I.2.4.3. Développement Mixte	29
I.2.4.4. Autres types de développement	30
I.3. Les types de centralité	31
II. Le tourisme culturel	32
II.1. Le tourisme	32
II.1.1. Définition de tourisme	32
II.1.2. Le rôle de tourisme	33
II.1.3. Les formes de tourisme	34
II.1.4. Les différents types de tourisme	35
II.1.4.1. Le tourisme d'affaire	35
II.1.4.2. Le tourisme balnéaire	35
II.1.4.3. Le tourisme de santé	35
II.1.4.4. Le tourisme du nature	36
II.1.4.5. Le tourisme sportif	36
II.1.4.6. Le tourisme culturel	36
II.1.5. Les infrastructures et les équipements touristiques	37
II.2. La culture	38
II.2.1. Définition de la culture	38
II.2.1.1. La culture individuelle	38

II.2.1.2. La culture collective	39
II.2.2. Les activités culturelles	39
II.2.3. Définition d'équipement culturel	40
II.2.4. L'équipement culturel et leur rôle sur la ville	40
II.2.5. Les quatre pôles de système culturel	41
II.2.6. Classification des équipements culturels	41
II.2.7. Les types des équipements culturels	42
II.3. Le tourisme culturel	45
II.3.1. Définition de tourisme culturel	45
II.3.2. Les acteurs de tourisme culturel (Les touristes culturels)	45
II.3.3. Culture et tourisme : Un lien qui se renforce	46
II.3.4. Le tourisme culturel et leur avantage	47
II.3.5. Les différents types de tourisme culturel	48
II.3.5.1. Le tourisme patrimonial	48
II.3.5.2. Le tourisme dans les villes culturelles	48
II.3.5.3. Le tourisme ethnique et tradition	48
II.3.5.4. Le tourisme religieux	48
II.3.5.5. Les festivals touristiques culturelles	48
<u>SECTION C : ANALYSE DES EXEMPLES</u>	49
I. Exemple 1 « La Métropole De Marseille »	49
I.1. Situation de la métropole Marseille	49
I.2. Les potentiels de la métropole Marseille	49
I.3. La problématique	49
I.4. Les objectifs	49
I.5. Le programme	50
II. Exemple 2 « La Métropole de Valence »	53
II.1. Situation de la métropole de Valence	53
II.2. La problématique	53
II.3. Les objectifs	53

II.4. Le programme	53
Conclusion du chapitre	56

PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE III : CAS D'ETUDE

Introduction au chapitre	58
---------------------------------------	-----------

SECTION A : PARTIE ANALYTIQUE 58

I. Lecture urbaine de la métropole d'Alger 58

I.1. Présentation de la métropole d'Alger	58
---	----

I.2. Situation et délimitation de la métropole d'Alger	58
--	----

I.3. Accessibilité de la métropole d'Alger	59
--	----

I.4. Les éléments naturels de la métropole d'Alger	61
--	----

I.5. Développement historique de la métropole d'Alger	62
---	----

II. Analyse urbaine du quartier El Hamma 67

II.1. Présentation du quartier El Hamma	67
---	----

II.2. Situation du quartier El Hamma	68
--	----

II.3. Délimitation administrative et physique du quartier El Hamma	68
--	----

II.4. Accessibilité du quartier El Hamma	70
--	----

II.5. Caractéristique physique du quartier El Hamma	71
---	----

II.5.1. Topographie et sismicité du quartier	71
--	----

II.5.2. Température et pluviométrie	72
---	----

II.6. Développement historique du quartier El Hamma	73
---	----

III. Analyse typologique du quartier El Hamma 77

III.1. Étude de système viaire	77
--------------------------------------	----

III.2. Etude de système parcellaire	82
---	----

III.3. Etude de l'ilots	83
-------------------------------	----

III.4. Etude de bâti	86
----------------------------	----

III.5. Les places et les nœuds	92
--------------------------------------	----

III.6. Les points de repères	94
------------------------------------	----

<u>SECTION B : PARTIE CONCEPTUELLE (INTERVENTION)</u>	97
I. Intervention urbaine	97
I.1. La stratégie d'intervention	97
I.2. Potentialités et carences du quartier El Hamma	99
I.3. Schéma de principe	100
I.4. Schéma d'action	101
I.5. Plan d'aménagement	104
II. Conception architecturale	111
II.1. Analyse de l'aire d'intervention	111
II.2. Choix du projet : Justification du choix	114
II.3. Analyse thématique	115
II.3.1. Exemple 01 : L'Opéra de Sydney	115
II.3.2. Exemple 02 : Harbin opéra house	127
II.4. Programme du projet	134
II.5. Conception du projet	137
II.5.1. L'idée du projet	137
II.5.2. Genèse du projet	138
II.5.3. Conception et composition du plan de masse	139
II.5.4. Description de distribution intérieur	140
II.5.5. Conception des façades	141
II.5.6. Système constrictif	142
Conclusion du chapitre	143
CONCLUSION GENERALE	145
BIBLIOGRAPHIE	147
LISTE DES ILLUSTRATIONS	150
LISTE DES TABLEAUX	155
LISTE DES ABRIVIATION	155
ANNEXE	156

C **h**apitre I :

CHAPITRE INTRODUCTIF

I. Problématique générale :

I.1. Contexte :

D'après ANTOINE BAILLY et JEAN-MARIE HURIOT « *De nos jours, la moitié de la population mondiale et plus des trois quarts de celle des pays industrialisés vit dans les villes. Des très grandes villes ont pris une importance déterminante dans cette évolution*³ ».

La révolution industrielle marque un tournant décisif dans le développement urbain de la ville, conduisant à son effondrement et à son explosion, provoquant la croissance rapide et non régulée de cette dernière, qui a laissé plusieurs problèmes dans le statut de la ville. Ce phénomène a abouti à l'émergence de nouvelles terminologies des villes, un savoir : la métropole, mégapole, mégapole. Les villes ont subi des changements socio-économiques, imposés par l'urbanisation et la croissance urbaine, principalement résultant du développement scientifique et technologique dans divers domaines ainsi que la révolution scientifique caractérisée par l'émergence du béton armé et d'autres efforts scientifiques tels que les méthodes de construction modernes, cela a conduit à la polarisation de nombreux habitants sans planification ni organisation, qui a provoqué un degré croissant de congestion et l'incapacité de la ville à absorber sa population. Cela a abouti à l'émergence de la métropole afin de résoudre les problèmes de la ville, qui est considérée comme une réponse aux besoins pressants de la ville et imposée par les conditions d'urbanisation rapide.

Afin de clarifier le sens et le concept de la métropole, les économistes CLAUDE LACOUR et SYLVETTE PUISSANT l'ont défini comme suit : « *la métropole est une grande ville, caractérisée par la densité et la diversité de sa population et de ses activités économiques. Offrant des infrastructures et des services collectifs suffisamment développés ; des services aux entreprises, en choix, qualité, diversité et compétence ; une main d'œuvre disponible en quantité et qualité, constituant un marché assez vaste ; l'accès à l'information ; ville ayant une autonomie réelle par rapport à d'autres grandes villes dans ses activités économiques*⁴ ». On dit « métropole » quand il a une concentration des éléments suivants : la concentration de la population qui a une forte densité de population et une masse démographique importante, la concentration de pouvoirs qui est divisée en deux parties : Le premier est la concentration du pouvoir politique dans le sens d'accueillir sur son territoire de nombreuses institutions politiques telles que les ambassades, les ministères, les organisations internationales et le second est la concentration du pouvoir économique, qui contient de nombreuses institutions économiques telles que la bourse ou les principaux bureaux des banques ou des grandes entreprises. Une concentration d'activités et de services avec divers équipements culturels, touristiques et de santé tels que les musées hospitaliers et les hôtels et des réseaux de communication et d'information. Ce sont les trois éléments urbains qui définissent la métropole.

Dans ce contexte, la prolifération des grandes métropoles a conduit à l'apparition d'un nouveau terme connu sous le nom de métropolisation, que les économistes CLAUDE LACOUR et SYLVETTE PUISSANT ont défini comme suit : « *Le métropolisation est un*

3. ANTOINE, Bailly, JEAN, Marie Huriot. 1999. « *Villes et croissance : modèles, perspectives* ».

4. CLAUDE, Lacour, SYLVETTE, Puissant. 1999. « *La métropolisation, croissance, diversité, fractures, collection villes* ».

processus de développement d'une aire urbanisée. Sur le plan économique, c'est internalisation qui est essentielle. Sur le plan spatial, c'est la réorganisation des centres et des autres espaces avec une forte ségrégation qui attire l'attention. Enfin, c'est l'émergence de nouveau réseau et de nouveaux flux externes et internes⁵ ». Ce terme est apparu au début des années 1990 et continue d'être appliquée au début des années 2000, et il est considérée comme la "traduction urbaine de la mondialisation" (Lacour, Puissant), car il reflète l'adaptation des grandes villes aux besoins de l'économie mondialisée. Par conséquent, les métropoles ont bénéficié de la réduction de l'industrialisation et du développement concomitant des services, mais aussi de l'intensification des flux et de l'interconnexion des économies et des sociétés dans le monde entier.

Pour obtenir des métropoles qui répondent à tous les besoins fondamentaux et aux diverses fonctions, elles doivent contenir les deux éléments : le contexte de mondialisation et le processus de métropolisation, selon Pierre Olivier, la métropole est un lieu de croissance économique rapide et pour améliorer sa performance, cette situation nécessite un changement du statut, c'est-à-dire un changement des structures urbaines (infrastructures, services commerciaux, etc.) afin de rendre les métropoles attrayantes pour les grands investissements et d'élargir leur portée urbaine et économique.

Aujourd'hui, le phénomène de métropolisation a balayé le monde et a constitué un véritable débat depuis les années 90 avec un large éventail de métropoles a émergé et plus tournées les unes vers les autres que vers le reste du monde : ce sont des îlots qui forment un réseau appelé le "archipel métropolitain mondial ou (AMM)" qui est inventé par **OLIVIER DOLLFUS**⁶ en 1996 pour désigner le réseau reliant les métropoles, les villes mondiales et les mégapoles à l'échelle mondiale. Les métropoles les plus riches sont plutôt situées dans l'hémisphère Nord, en particulier dans les pays industrialisés d'Europe occidentale, L'Amérique du Nord et le Japon, c'est-à-dire dans les villes qui sont considérées comme des lieux centraux de l'économie mondiale, par exemple, en Amérique du Nord, l'espace était réglementé par un archipel métropolitain urbain de 20 mégapoles, dont 4 métropoles (World Cities) qui sont (New York, Los Angeles, Chicago et Washington), aussi en Janvier 2015, la carte de la France a été renouvelée pour inclure 10 nouvelles métropoles : Rennes, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Brest, Lille, Rouen, Grenoble, Strasbourg et Montpellier.

Pour conclure, la différence entre la métropole et le métropolisation peut être expliquée dans la phrase suivante : "La métropole traduit le phénomène de métropolisation" c-à-d la métropole est façonnée par la réunion du centre-ville et les rassemblements qui l'entourent. En d'autres termes, il se compose de la concentration de la population dans le territoire, le pouvoir de direction, et l'expansion de la zone d'influence de la ville en redistribuant la population et les activités dans la périphérie. Par conséquent, le métropolisation se traduit par un phénomène d'étalement urbain qui attire tous les types de flux (humains, financiers, de marchandises, etc.) est où la traduction urbaine de la mondialisation et du métropolisation constitue un ensemble de dynamiques qui génèrent une croissance dans les plus grandes villes dans la logique des échanges et de l'ouverture au monde et aux régions éloignées.

5. Idem 2.

6. DOLLFUS, Olivier. 1994. « Chapitre I. L'espace Monde, un espace géographique ». Paris, Economica (Programme ReLIRE), - « Géo-Poche ». P. 15-34.

I. La problématique générale :

D'après MANUEL CASTELLS « *Les villes, les grandes agglomérations, les métropoles jouent un rôle de plus en plus important dans la dynamique des systèmes territoriaux aux échelles nationales et internationales*⁷ »

La métropole (ville-mère) est une grande ville, caractérisée par la densité et la diversité de sa population et de ses activités économiques. Offrant des infrastructures et des services collectifs suffisamment développés ; des services aux entreprises, en choix, qualité, diversité et compétence ; une main d'œuvre disponible en quantité et qualité, constituant un marché assez vaste ; l'accès à l'information ; ville ayant une autonomie réelle par rapport à d'autres grande ville dans ses activités économiques.⁸

Alger possède toutes les caractéristiques nécessaires pour être une métropole mondiale, Les nombreux atouts du site, dont sa topographie extraordinaire, la proximité de la mer, l'abondance de vestiges et de monuments historiques, les jardins publics centraux, l'attrait de la Casbah, etc. C'est un port méditerranéen important et le principal port du pays, et il a la particularité de contenir l'un des répertoires architecturaux les plus étendus et les plus diversifiés au monde. La ville entière offre une vibrante mosaïque de styles. Autant d'avantages qui, une fois mises en valeur, donneront un surcroît de beauté et d'attrait à cette ville. Il existe de nombreux avantages qui, lorsqu'ils sont pris en considération, rehausseront la beauté et l'attrait de cette ville. Cependant, le fait que cette ville ne figure pas sur la liste des villes les plus compétitives et créatrices de richesses au monde montre qu'elle a encore un long chemin à parcourir avant d'être prête à jouer le rôle de métropole internationale.

Elle ne dispose pas encore de véritables fonctions (activités, services) de commandement de niveau international ou même continental. Elle n'est pas encore une place financière active sur le plan international et très peu de manifestations scientifiques, culturelles ou sportives s'y déroulent. Son cadre urbain et son environnement fortement dégradés et mal urbanisée, le faible niveau en termes de qualité des services offerts (restaurants, hôtels, autres infrastructures d'accueil et les télécommunications, etc.), et une circulation automobile paralysante, la rendent peu attrayante et incapable d'exercer un rayonnement international.⁹

À cet effet, notre recherche se développe autour de la question principale suivante :

Par quelles actions urbanistique et architecturale, peut-on participer à la métropolisation et au rayonnement international de la ville d'Alger ?

II. Problématique spécifique :

II.1. Cas d'étude :

EL HAMMA est un quartier qui s'inscrit dans La dynamique de renouvellement urbain de la ville d'Alger. De point de vue de sa situation Stratégique, de son caractère de grande centralité, ce quartier s'apprête à assumer son nouveau rôle de quartier d'affaire de la capitale tout en éliminant le cadre bâti vétuste, et son ancien caractère industriel. Situé au nord-est de la baie au niveau de la commune de Belouizdad avec une surface de 256ha, le site délimité

7. MANUEL, Castells. 196. « *The information age: Economy, Society and culture* ».

8. DELAUGERRE JB_Thèse de doctorat SES_Archives ouvertes UniGe.pdf

9. AGGOINE, Karim. 2010. « *Contribution à l'analyse du rôle de la métropolisation dans la compétitive des territoires* ». p 133.

par deux axes territoriaux structurants, s'est développé selon une ligne directrice longent la baie, tout en gardant la structure initiale des parcelles agricoles, différentes infrastructures ont influencé la zone ; l'arsenal et le jardin d'essai qui constituent une barrière de croissance et avant le champ de manœuvre

L'extension de la ville d'Alger est orientée où le Hamma se localise ; cette entité urbaine présente plusieurs potentialités. Notre choix s'est porté donc sur cette zone pour :

- Sa situation parfaite dans le champ visuel des grands sites qui ont rehaussé l'image de la capitale (mémorial, jardin d'essai, complexe Riad el Feth, parc de la victoire)
- Sa bonne accessibilité (autoroute, pénétrante des Annassers, métro, et téléphérique.)
- Une situation centrale dans la baie de la ville.
- La récupération de friches industrielles.
- La vétusté du cadre du bâti et sa grande valeur

II.2. Thème de recherche :

D'une part, la ville d'aujourd'hui a vécu, ces derniers temps, l'apparition de nouveaux espaces centraux. Ils sont parfois désignés par le terme de « centralités ». Cette appellation se justifie par le fait que ces nouveaux espaces ne présentent que certains attributs de centralité mais sont dépourvus des caractéristiques urbaines et urbanistiques qui spécifiaient les espaces centraux traditionnels.

D'autre part, dans les années derniers, le phénomène du tourisme culturel a émergé et a reçu un taux élevé de touristes, Il est maintenant considéré comme un type de tourisme qui vise à explorer le patrimoine archéologique et les zones culturelles de la région, En effet, le tourisme et la culture constituent deux composants qui sont liées l'une à l'autre et sont des éléments essentiels parce qu'ils jouent un rôle important dans la stimulation de l'économie des pays et la démonstration de leur attrait, tout ça montre que le tourisme culturel est un des éléments du développement des villes et du renforcement de leur identité.

A la fin, et à travers ce qui se passe sur les phénomènes de la centralité urbaine et le tourisme culturel, on est arrivé au thème de recherche suivant : La centralité urbaine à travers le tourisme culturel.

II.3. La problématique spécifique :

Quartier EL HAMMA a été défini par le GPU¹⁰ (Grand Projet Urbain) comme la 2ème centralité d'Alger après le noyau historique « la casbah », en raison de ses avantages dans divers aspects, en particulier l'aspect culturel. Cela est dû à l'existence de nombreux équipements culturels, tels que la bibliothèque nationale et le musée des beaux-arts, en plus de contenir un port maritime qui lui donne au quartier une force économique. Dans ce sens, quartier El Hamma peut être considéré comme une centralité de la ville d'Alger avec l'existence d'un axe touristique qui apparaît au monument du Martyr et se termine dans le quartier d'El Hamma au port maritime.

10. URBANIS, *Alger, capitale du 21^{ème} siècle. Le Grand Projet Urbain*, ANEP, Alger.

Tout cela fait que El Hamma peut devenir une centralité caractérisée par un tourisme culturel, d'où la question suivante :

Comment peut-on créer à El Hamma une centralité urbaine spécifique au tourisme culturel et qui peut participer à la métropolisation d'Alger et son rayonnement international ?

III. Hypothèses et objectifs :

Afin de répondre à la problématique soulevée auparavant, et aux questions posées, nous avons pu avancer les hypothèses suivantes :

- ✓ Le renforcement de la centralité de quartier EL HAMMA à travers un projet urbain qui vise la création de liens forts entre les différentes entités d'El Hamma
- ✓ La création d'un ensemble d'équipement spécifique au tourisme culturel pour assurer la conversion de la vocation et la valorisation du quartier.
- ✓ L'impulsion d'un projet culturel au rayonnement international avec des espaces créateurs de richesse culturelle pour le quartier d'El Hamma et la métropole d'Alger.

Les objectifs ciblés dans notre recherche se résument comme suit :

D'une manière générale : Produire des connaissances sur les thématiques de notre recherche "Alger métropole", les centralités urbaines à travers le tourisme culturel en s'accentuant sur le cas de quartier EL HAMMA, leurs facteurs d'émergences et le contexte de leur apparition, la durabilité, la restructuration urbaine. Pour permettre notamment de :

- Renforcer la relation ville/ mer
- Assurer l'équilibre entre la fronde de mer et quartier EL HAMMA
- Monter l'apport du projet urbain dans la production urbaine et le développement de la ville.

D'une manière spécifique : Notre travail vise à proposer un projet urbain qui s'insère dans la recherche de nouvelles formes et de nouvelles pratiques urbaines, répondant aux principes du développement durable, par la proposition d'un schéma de structure et d'aménagement urbain en continuité avec la structure urbaine existante afin de retisser les liens entre les différentes parties de tissu existant , en intégrant les actions et les démarches de la durabilité pour assurer une meilleure qualité de vie.

IV. Démarche méthodologique :

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de l'obtention d'un master 2 en architecture (Institut d'architecture et d'urbanisme de Blida). Le plan général de l'étude a été conçu conformément à l'option « Architecture urbaine »

Afin de répondre à la problématique et aux questions soulevées, de confirmer ou d'infirmer les hypothèses prédéfinies, et concrétiser ainsi nos objectifs de travail, nous avons opté pour la méthodologie suivante qui regroupe deux phases :

- Partie théorique : Elle vise à opérer une recherche dans le corpus théorique sur les « Métropole et Métropolisation », « Centres et Centralités Urbaines », et « Tourisme et le tourisme culturel », leurs définitions, leurs caractéristiques ainsi que les relations qui

existent entre eux. En fin de cette partie, la recherche va s'appuyer sur une analyse d'exemples.

- Partie pratique Sur une échelle macro : application de la recherche théorique sur la ville d'Alger, par un essai de lecture de la structure urbaine en se basant sur le processus chronologique de son développement ainsi sur la politique urbaine élaborée dans le sens de sa métropolisation, et sa mise en tourisme. Puis tenter d'identifier les différentes centralités urbaines de la ville.

- Sur une échelle micro : application de la recherche théorique sur le cas d'étude « quartier EL HAMMA », et tenter de démontrer si cette polarité remplit le rôle d'une centralité par rapport au statut métropolitain d'Alger, en faisant un constat et proposant d'éventuelles recommandations. Cette partie du travail a été soutenue par une sortie d'investigations sur le terrain.

V. Structure du mémoire :

Pour avoir une démarche claire et bien structurée, nous l'avons partagé le mémoire en trois chapitres principaux :

- **Le premier chapitre (chapitre introductif) :** qui porte sur une assise théorique, considérée comme un chapitre introductif au thème, à la problématique et à la démarche méthodologique.

- **Dans le second chapitre (état de l'art) :** aussi un chapitre théorique, pour faire une recherche bibliographique sur des travaux qui traitent notre thématique, et analyser des exemples, on traite principalement les liens entre la centralité urbaine et le tourisme culturel. A cet effet on a insisté au départ sur la définition et les notions théoriques de métropole et métropolisation, centre et centralité, le tourisme et la culture.

- **Dans le troisième chapitre (cas d'étude) :** c'est un chapitre pratique, on applique la démarche typo morphologique sur la ville d'Alger et plus spécifiquement El HAMMA, se base sur deux parties :

- Une partie analytique : dédiée à l'analyse territoriale et urbaine du cas d'étude.

- Une partie conceptuelle : qui consiste à élaborer :

Une Proposition de « schéma de structure » contenant les principales intentions d'aménagement.

Un plan d'aménagement qui concrétise toutes les intentions d'aménagement par le biais d'une composition urbaine qui peut comprendre tout le programme de notre projet.

Une simulation de projet urbain (composition urbaine, plan d'aménagement, le projet architectural avec un plan de masse bien défini, les différents plans architecturaux, façades, coupes, vues en 3D ...).

On termine le mémoire par une conclusion générale.

Structure de mémoire

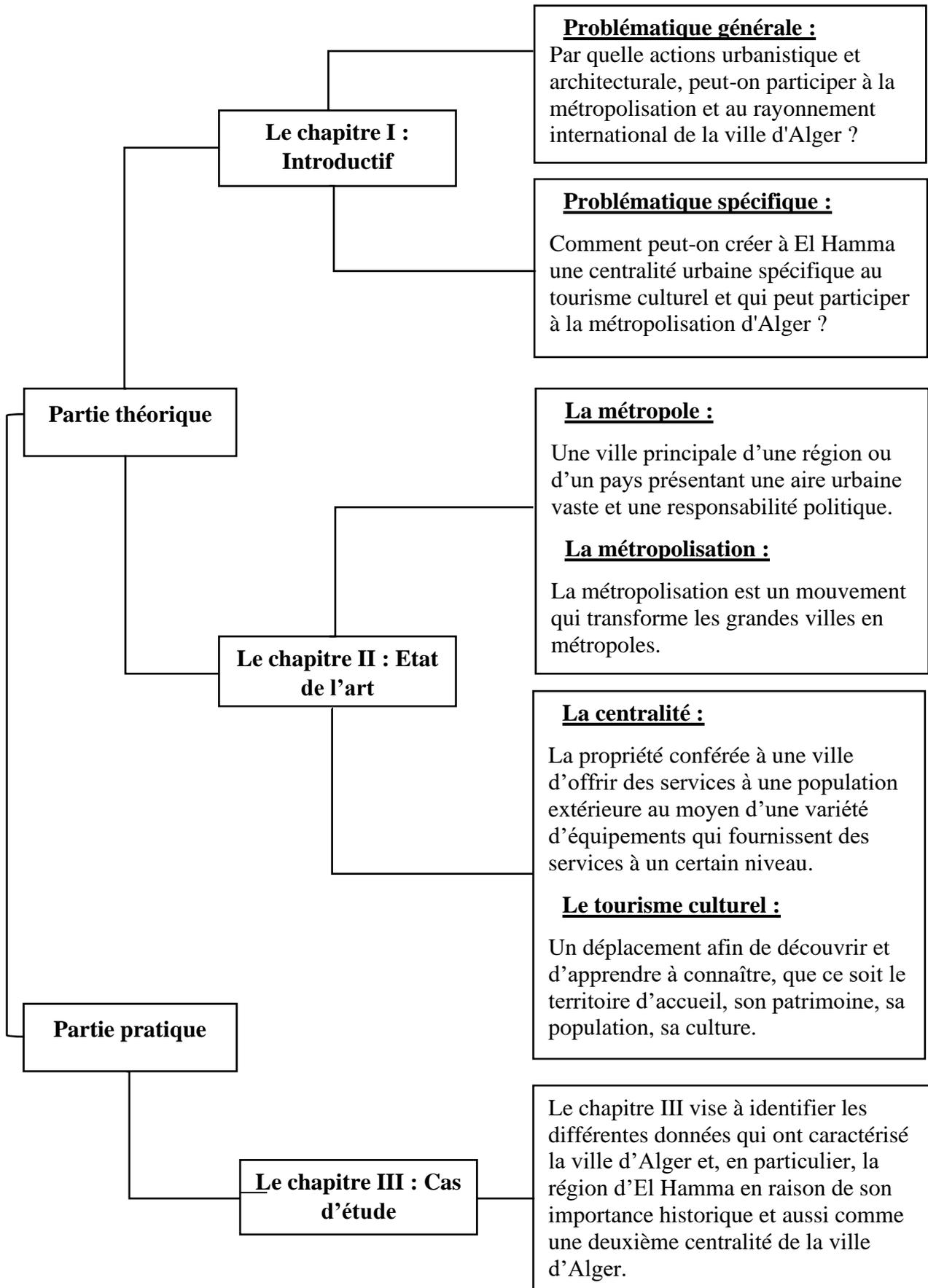


Figure 01 : Schéma expliquant le cheminement méthodologique.

Source : Auteurs

Chapitre II :

ETAT DE L'ART

INTRODUCTION DU CHAPITRE :

Le terme "Métropolisation" et les changements sociaux, économiques et urbains qui ont suivi sont devenus un phénomène qui a balayé le monde entier, de nombreuses villes ont émergé sous la concurrence pour la domination de l'espace mondial et la ville d'Alger n'échappe pas à ce phénomène en raison de ses grandes capacités et possibilités de s'inscrire sur la scène internationale, compte tenu de sa longue histoire et de sa diversité culturelle. L'Algérie possède de nombreuses zones touristiques et culturelles qui peuvent être exploitées dans le développement de l'économie et l'assurance d'Alger comme une métropole internationale, prendre en compte le tourisme et la culture comme l'un des concepts sur lesquels la métropole est basée, et qui crée une économie locale totalement contrôlée par les touristes et qui peuvent dominer divers autres secteurs. De ce fait nous pouvons dire que « Alger métropole » est le titre qui représente notre thématique générale, et « La centralité à travers le tourisme culturel » sera le titre de notre thématique de recherche.

La métropole, la centralité, la culture et le tourisme sont les concepts sur lesquels notre recherche scientifique est basée et que nous aborderons dans le deuxième chapitre de cette étude, qui sera à travers une étude théorique et des concepts communs divisés en trois parties. La première et la deuxième partie visent à définir et à clarifier les concepts de base sur lesquels repose la recherche afin de mieux comprendre le thème et la troisième partie est une analyse de certains projets et exemples qui ont une relation avec les bases et les concepts de la recherche et qui traitent la même problématique de recherche.

Section A : Thème générale « Alger métropole »

I. Métropole et métropolisation

I.1. Définition de la métropole :

Le terme de métropole vient du bas latin « Metropolis », qui lui-même vient du grec (mêtêr : mère et polis : ville), c'est-à-dire la ville mère (**Ferrier 2001**)¹¹. Et c'est ce que **P.H. DERYCKE** a expliqué dans sa définition : l'origine du terme métropole permet une distinction entre certaines des caractéristiques générales de cette ville, où il évoque les concepts d'organisation, de règle et de contrôle et occupe un rôle de direction, comme une mère au sein d'un territoire qui l'entoure¹².

Avec le début du phénomène de métropole, de nombreuses définitions et concepts différents ont émergé par les scientifiques et afin de mieux clarifier leur concept, nous commençons par la définition la plus simple de **G BELORGEY** « Grande ville de province ou grand complexe urbain dont le gouvernement favorise le développement économique et culturel¹³ ».

11. FERRIER, J-P. 2001. « Pour une théorie de la métropolisation ». Cahier de la métropolisation n1. p.44-51.

12. DERYCKE, P-H. 1999. « Comprendre le dynamique métropolitain ». In : Lacour C. Puissant S. p.1-19.

13. BELORGEY, Gérard. 1967. « Le gouvernement et l'administration de la France ». p 344.

Parmi les définitions données à la métropole est un pôle qui comprend la concentration des hommes, le pouvoir et les activités qui exercent une influence sur le territoire, ainsi comme le propose **JEAN-CLAUDE BURY**, « *La métropole est une étape de la croissance urbaine. Elle concentre populations et emplois, rassemble des activités diversifiées et des fonctions tertiaires supérieures et fonctionne en réseau avec les autres grandes villes*¹⁴ » et le même point de vue a été partagé avec **JEAN RENARD**, « *la métropole est marquée par l'association de trois éléments : le poids démographique évalué à 500 000 habitants, des activités économiques et culturelles nombreuses et diversifiées ainsi qu'un rayonnement global sur un territoire étendu*¹⁵ ».

Ce point de vue, se retrouve également dans les propos de **GABRIEL WACKERMAN**, lorsqu'il souligne que « *la vraie métropole est un pôle urbain majeur doté de la totalité ou de la quasi-totalité des fonctions urbaines au niveau qualitatif le plus élevé, constituant un espace décisionnel et de commandement déterminant dans un réseau de villes à vocation internationale. Elle concentre les activités de commandement dans les domaines les plus divers, participe à la maîtrise de l'espace mondial et appuie son rayonnement sur un territoire continu relativement vaste, pouvant aller de 25 000 à 50 000 Km² environ en Europe jusqu'à plus de 200 000 Km² aux USA*¹⁶ ».

Pour conclure, à travers les différentes définitions liées à la métropole, trois dimensions de base peuvent être trouvées pour définir une métropole :

- ✚ Une ville principale d'une région ou d'un pays présentant une aire urbaine vaste et une responsabilité politique.
- ✚ Une ville ayant un impact économique et culturel international prépondérantes sur les territoires qu'elles dominent et où elles exercent une forte influence.
- ✚ Une ville avec un grand poids démographique, c'est-à-dire sa population est d'au moins 200 000 habitants.

I.2. Définition du métropolisation :

La métropolisation est un concept formulé par l'extension du terme "Métropole", connu comme "la traduction urbaine de la globalisation". C'est un ensemble de processus dynamiques qui transforment les grandes villes en métropoles. Elle touche tous les pays aujourd'hui, même si elle se manifeste sous différentes formes en raison des caractéristiques économiques, sociales, culturelles et politiques de chacun, et c'est ce que **JEAN-CLAUDE BURY** a dit, « *La métropolisation est un mouvement qui transforme les grandes villes en métropoles. Elle est la résultante de la globalisation de l'économie, des transformations dans les manières de produire et d'échanger, de l'internationalisation des firmes*¹⁷ ».

La métropolisation peut être définie aussi comme un processus de polarisation de l'organisation des territoires par les villes et a un rôle à jouer pour relier la métropole à des villes de rang inférieur mais aussi à des villes de rang égal ou supérieur.

14. BURY, J-C. 2003. « *Métropoles et structuration des territoires* ». Paris : Conseil Economique et Social. DATAR : p 262.

15. RENARD, Jean. 28 Février 2008. « Nantes à la croisée des chemins ».

16. WACKERMAN, G .2000. « *Très grandes villes et métropolisation* ». Paris, Ellipses.

17. Idem 14.

Par conséquent, la métropolisation ne peut pas être résumée uniquement comme un phénomène de croissance urbaine, mais est un processus qui entre dans le fonctionnement quotidien de ces villes et englobe toutes sortes de fonctions économiques et culturelles qui génèrent de nouveaux types de formes urbaines qui permettent à la métropole d'exercer son pouvoir de domination et de commandement sur le territoire qu'elle couvre, ce concept est lié à la définition de **FRANÇOIS ASCHER**, « *la métropolisation est un processus qui fait rentrer dans l'aire de fonctionnement quotidien de ces agglomérations, des villes et des villages de plus en plus éloignés et qui engendre des morphologies urbaines de types nouveaux*¹⁸ ».

Selon les termes de **JACQUES BONNET**, « *La métropolisation est la concentration des pouvoirs dans les métropoles, mais c'est également un processus dynamique qui vise à intégrer par le renforcement des réseaux et grâce à la maîtrise des pouvoirs décisionnels, économiques, relationnels et culturels*¹⁹ ». Dans sa définition de la métropolisation, **JACQUES BONNET** souligne que c'est un processus qui affecte la ville dans ses formes par l'élargissement de son cercle et le développement de ses diverses fonctions économiques, sociales et culturelles où la métropolisation se reflète économiquement, par la concentration des activités et des emplois dans les grandes villes par le développement des flux entre le centre que constitue la métropole et sa périphérie, et par la dynamique de l'étalement urbain, "dans un double mouvement de concentration urbaine et de dilatation périurbaine".

A la fin, on peut dire que la métropolisation peut être mesurée par de nombreux critères qui se réfèrent aux diverses emplois et activités qui caractérisent la ville et qui peuvent être utilisés pour créer une hiérarchie des métropoles où les fonctions métropolitaines ont été le moteur de la métropolisation des villes.

I.3. Les ressources du métropolisation les fonctions métropolitaines :

Le développement de l'emploi aujourd'hui va de pair avec la vaste réorganisation des espaces urbains et des suburbains. Par conséquent, l'Institut national de statistique et des études économiques (INSEE) a mené un nouveau réseau d'analyse des emplois par fonctions principales appelé « Cadres des fonctions métropolitaines » (CFM), couvrant les secteurs d'activité. Le nouveau système d'analyse des emplois permet d'identifier 15 grandes fonctions sur la base de regroupements de professions et de catégories professionnelles. Parmi ces fonctions, cinq sont particulièrement présentes dans les métropoles et grandes agglomérations, et sont donc définies alors le champ des cadres des fonctions métropolitaines.

I.3.1. Conception - recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation, exemples de métiers : chercheurs de la recherche publique, ingénieurs développement en informatique.

I.3.2. Prestations intellectuelles : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ; exemples de métiers : avocats, architectes, chefs de projets informatiques.

18. FRANÇOIS, Ascher, Cité par LEROY, S. (2000). *Sémantiques du métropolisation*. 1998. L'Espace Géographique n°1 : 78-86.

19. RENARD, J. 2000. « *Nantes, métropole inachevée ?* ». L'Information Géographique 2 : 117-133.

I.3.3. Commerce inter-entreprises : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ; exemples de métiers : cadres ou ingénieurs commerciaux.

I.3.4. Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ; exemples de métiers : cadres des banques, de la finance.

I.3.5. Culture - loisirs : professions de la culture et des loisirs ; exemples de métiers : professeurs d'art hors scolaire, journalistes, artistes, bibliothécaires.

Le concept de cadre des fonctions métropolitaines (CFM) est un nouveau concept qui remplace le concept des emplois métropolitains supérieurs (EMS). Il n'est pas possible d'établir un lien direct entre eux, car les emplois métropolitains supérieurs (EMS) sont définis le plus souvent par un croisement de l'activité avec la profession, alors que le cadre des fonctions métropolitaines (CFM) sont définis uniquement à partir de la profession, c'est-à-dire les CFM vont retenir tous les chefs d'entreprises et cadres des métiers de la gestion, sans référence à un secteur particulier.

D'autre part, selon VANIER MARTIN, « *les espaces les plus urbanisés et les grandes métropoles sont en train de se rendre compte de la valeur qu'on pour elles les espaces périurbains et les espaces ruraux qui sont dans leur hinterland et qui entrent dans leur aire d'influence*²⁰ ». Pour MARTIN, le terme « Fonction métropolitain » ne se limite pas au concept de métropoles régionales ; il s'étend plus largement aux espaces périurbains et aux espaces ruraux qui offrent un potentiel pour l'agriculture, les installations et les capacités de production, sans oublier que les zones périurbaines sont devenues une ressource pour les métropoles à travers le développement et le redéploiement des activités. Les entreprises étant souvent situées dans les grandes villes, donc l'analyse doit nécessairement se faire sur un périmètre qui intègre ces dimensions, montrant ainsi la métropole apparaît comme le niveau pertinent composé d'un pôle urbain et des communes (unités rurales ou périurbaines), ce qui fait donc, la dynamique des espaces métropolitaines n'est pas seulement un concentration des fonctions métropolitaines, mais aussi un groupe de territoires environnants autour de la métropole qui ne forment pas la ville et qui lui fournissent une gamme d'activités.

I.4. Les échelles de métropole :

D'après CLAUDE LACOUR et SYLVETTE PUISSANT²¹, La métropole renvoie à l'idée d'une ville au cœur d'un territoire qu'elle forme et contrôle, où il peut être considéré qu'il n'y a pas une seule métropole, mais il montre plusieurs niveaux de prévalence de la dynamique métropolitaine qui font apparaître les métropoles à différentes échelles. Ainsi on recense :

I.4.1. Des métropoles internationales : Certaines métropoles ont une influence mondiale et qui apparaissent comme des « métropoles-capitales ». Ces villes se situent dans les trois pôles majeurs de la mondialisation (Amérique du Nord, Europe occidentale et Asie orientale), leur influence est également liée aux autorités (économiques, politiques et culturelles) qu'ils concentrent plus que leur poids démographique. Ces métropoles mondiales sont « liées à l'internationalisation économique et marquée par la globalisation ».

20. STEPHANE, Cordobés, Lajarge, Romain, VANIER, Martin. 2010. *Pour des périurbains assumés*. p 21-32.

21. CLAUDE, SYLVETTE. 1999. « *La métropolisation, croissance, diversité, fractures, collection villes* ».



Figure 02 : Métropole internationale New York.

Source : <https://www.new-york-city.fr>



Figure 03 : Métropole nationale, Montréal.

Source : <https://fr.wikipedia.org/>

I.4.2. Des métropoles de rang national : Certaines métropoles ont une influence plus limitée, caractérisé par une forte présence d'au moins une fonction métropolitaine, ce sont les capitales politiques de leur pays qui leur permet de contrôler le territoire national, malgré leur influence et leur poids démographique leur rayonnement s'étend rarement au-delà des frontières de leur État (dont la métropole joue un petit rôle au-delà de leurs frontières nationales).

I.4.3. Des métropoles de rang régional (métropole d'équilibre) : Les plus petites métropoles, et est un lieu où se ressemblant des services essentiels pour les habitants de la région. De plus petite taille, leurs équipements métropolitains sont à l'échelle d'une région ou d'une province et elle constitue également le pôle principal de croissance et de formation de la région et constitue une vitrine pour la région depuis l'étranger, tant au niveau national qu'international.



Figure 04 : Métropole régionale, Toulouse.

Source : <https://www.ladepeche.fr/>

I.5. Les caractéristiques d'une métropole :

En général, le caractère de la métropole n'est pas lié à sa taille, mais à sa compatibilité avec les caractéristiques qui définissent le concept de « la métropole ». Comme l'indiquait **HUGO BEVORT**²², directeur des stratégies territoriales du CGET (Commissariat général à l'Egalité des territoires), les métropoles ont un ensemble de caractéristiques communes qu'elles combinent malgré le niveau auquel elles appartiennent. Donc les caractéristiques suivantes ont été identifiées :

Sur le plan économique, la métropole dispose d'une gamme de fonctions industriels et de services pour la population régionale : Les métropoles exercent des fonctions tertiaires supérieures (activités commerciales, services privés et publics), en plus ayant des fonctions de commandement dans les domaines économique et financier, et sa capacité à créer de nouveaux emplois par la diversification des activités économiques, il bénéficie également de l'existence de divers services et institutions économiques. La distinction de ces métropoles est qu'elles se développent rapidement et significativement dans le domaine de l'économie, en particulier dans l'industrie et les services qui augmentent en nombre variables, la diversité des activités commerciales.

Sur le plan culturel, la ville peut être considérée comme une métropole si elle concentre des activités culturelles telles que : les musées, l'opéra, le théâtre, la bibliothèque... et des activités de qualifications : universités, grandes écoles et centres de recherche avec de nombreux sites du patrimoine mondial et cela est dû à leur histoire ancienne, ainsi que la présence des équipements sportives importantes, capacité et expérience historique pour accueillir des événements sportifs internationaux.

Pour le côté touristique, la métropole est le centre de nombreuses responsabilités religieuses et touristiques ainsi que la disponibilité de nombreuses attractions touristiques tels que : les parcs et monuments historiques, ainsi que l'équipement nécessaire pour les touristes tels que les hôtels, les restaurants, les transports, etc.

Sur le plan social, la métropole est concentrant une population relativement importante, et elle a la capacité de satisfaire les besoins fondamentaux d'une population croissante et de créer diverses activités qui les servent, ainsi que d'être en mesure de fournir un cadre de vie acceptable pour la majorité des segments de la société en contenant divers équipements, moyens de subsistance et confort.

Du côté politique, la métropole a la capacité de participer et d'influencer les événements internationaux et les affaires mondiales actuelles et représentant un lien avec l'échelon le plus élevé (nationale et internationale).

II. Alger métropole :

II.1. La métropolisation en Algérie :

Depuis son indépendance, l'Algérie a essayé de bâtir un système politique, économique et social qui a dominé à l'époque, nombre de pays du tiers-monde. En tant que centre d'intérêt de l'autorité centrale et de la capitale nationale, la capitale Alger aspire maintenant à devenir une métropole internationale, comme d'autres métropoles méditerranéennes, où elle a enregistré un important mouvement d'urbanisation qui est passé d'une ville à prédominance rurale à un ville à prédominance urbaine en un demi-siècle ou aujourd'hui, plus de 60% des Algériens vivre dans les villes, mais malgré tout, ils n'ont pas réussi à devenir une métropole internationale. Cela les a amenés à essayer de renforcer les activités et les installations du plus haut rang dans leur aires métropolitaines afin de développer la zone "Alger métropole" : l'objectif principal de la réforme territoriale : « *La réforme territoriale et institutionnelle du*

Gouvernorat Grand Alger élargit l'aire métropolitaine de la capitale, rénove et renforce les organes et les structures des entités administratives et techniques²³ », et avoir un fort "projet fédérateur" qui leur donne une identité et leur permet de s'affirmer en tant qu'acteurs.



Figure 05 : La métropole d'Alger.

Source : <https://www.routard.com/forums/t/5->

Selon MARCUSE et VAN KEMPEN, « *la qualification d'une ville à un rang international dépend du niveau de son insertion dans la mondialisation dont le critère déterminant ici est l'économie²⁴ »*. Dans ces dernières années la ville d'Alger a entraîné le lancement de plusieurs grands projets urbains. Une série de nouvelles études ont été préparées pour le développement et l'urbanisme afin d'améliorer la qualité de vie dans la capitale Alger, en particulier dans les villes côtières et frontalières, et de construire de véritables pôles économiques pour améliorer la compétitivité de la métropole dans le réseau mondial.

II.2. Alger métropole à travers les instruments d'aménagement et d'urbanisme :

Avec la croissance accélérée de la capitale, la planification urbaine apparaît comme une préoccupation essentielle des autorités. Ceci a vu, juste après l'indépendance la mise en place d'une structure chargée de gérer le développement de la capitale. En effet, plusieurs instruments et outils ont été réalisés quant à l'aménagement et le développement de la capitale dans le but d'en faire une vitrine et une locomotive de l'économie nationale en affirmant son identité de métropole internationale. Avec le développement de la capitale de la Grande Algérie, des grandes aspirations ont émergé pour cette dernière par les autorités : « *La capitale devra reconsidérer totalement son espace actuel pour l'adapter esthétiquement et fonctionnellement aux obligations qu'elle doit assumer. Capitale politique, nationale et internationale, Alger doit être également une grande place du commerce internationale, un grand centre de représentativité et de promotion de toute l'économie nationale²⁵ »*.

La ville d'Alger a toujours été rythmée par une succession de plans d'aménagement sans réponses claires au processus de métropolisation. En matière d'instruments, deux périodes ont marqué l'agglomération : la première de 1962 à 1990 intervient dans le contexte

23. CHERIF, Rahmani. 1998. « *Gouvernorat du Grand Alger* ». p.6.

24. PETER, Marcuse, RONALD, Van Kempen. 2000. « *Globalizing cities : A New Spatial Order ?* ».

25. Dossier du Ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire. « *Demain l'Algérie* ». 1995. p 294.

d'une économie dite planifiée, et la seconde de 1990 à ce jour s'inscrit dans le cadre d'une économie de marché ou en transition.

II.2.1. Période 1962 – 1990 : Un urbanisme de transition :

- 1962 -1968 : Le plan d'urbanisme des anciens organismes coloniaux - la (CADAT) et l'ex Agence de plan.
- 1968 – 1975 : Le plan d'urbanisme du (C.O.M.E.D.O.R).
- Les schémas de structures : deux visions opposées : Le schéma de structures élaboré par l'ECOTEC et Le schéma de structures proposé par l'architecte OSCAR NIEMEYER.
- 1975-1986 : Le Plan d'Orientation Générale (POG).

1986 – 1990 : Le plan d'urbanisme directeur (PUD).

II.2.2. Période 1990-à ce jour : Un urbanisme de concertation incarné par une volonté de construire une aire métropolitaine :

- 1997-2000 : Le Grand Projet Urbain (G.P.U) : un document « d'avant-garde ».
- 2001-2004 : Le Programme D'aménagement Côtier de la région métropolitaine d'Alger (PACMA).
- 2008 : Le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Algéroise (SDAAM).
- 2016 : Le nouveau Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme P.D.A.U d'Alger : Un instrument passéiste et inadapté.

Une plus grande attention est accordée à la deuxième période, qui a des instruments qui ont la possibilité de construire une future aire métropolitaine. Dont ces principaux sont :

II.2.2.1. Le schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine d'Alger (SDAAM)²⁶ : Le Schémas D'aménagement des Aires Métropolitaines pour le Développement de la Région de la Capitale d'Alger (SDAAM) à l'horizon 2030 porte sur les wilayas d'Alger, Boumerdès, Blida et Tipasa, dans le but d'améliorer la structure de la métropole Alger pour remplacer dans la concurrence internationale, en améliorant les conditions dans lesquelles les grands projets de développement devraient permettre de mieux répondre aux défis du développement durable. Ses objectifs sont :

- a) Objectifs généraux : Selon les missions établies par la loi pour Le Schémas D'aménagement des Aires Métropolitaines, Le SDAAM à Alger aura à : La en œuvre du système SNAT, du SRAT North Centre et des plans directeurs pour les infrastructures de base et les services communautaires d'intérêt national dans les espaces métropolitaines, ainsi que la mise en œuvre du cadre réglementaire et législatif général ou spécifique pour les différentes composantes du territoire métropolitaine avec le développement du cadre PDAU pour les communes qui composent le territoire métropolitain.

26. Ministère de l'Aménagement et du Tourisme. « *Schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine* ».

- b) **Objectifs spécifiques** : Le Schémas D'aménagement des Aires Métropolitaines détermine : La délimitation des zones agricoles, forestières et pastorales steppiques ainsi que les zones à protéger et les aires de loisirs, de plus, la localisation des grandes infrastructures de transport et des grands équipements structurants, ainsi que la localisation des extensions urbaines, des activités industrielles et touristiques. Le SDAAM travaille aussi à promouvoir l'environnement et à protéger le patrimoine naturel, culturel, historique et archéologique

II.2.2.2. Le Programme D'aménagement Côtier de la région métropolitaine d'Alger (PACMA)²⁷ : Le littoral algérien fait l'objet d'une politique d'aménagement en cours de réalisation. Des nombreuses études ont été conduites, notamment le Plan d'Aménagement côtier de la métropole d'Alger (PACMA) dans la période 2001-2004, qui ont permis de déterminer les enjeux et de définir la politique de protection et de mise en valeur de cet espace particulièrement sensible.

Le PACMA de la zone côtière algéroise s'est fixé comme objectif principal de lancer un processus de développement durable pour la région, dont les principaux objectifs sont :

Le principal objectif du programme de projets PAC est l'établissement de la coopération et la mise en œuvre de projets axés sur le développement durable des zones côtières et marines choisis en proposant une démarche de développement de la zone côtière en harmonie avec la capacité réceptrice de l'environnement. En plus d'améliorer le développement social pour le bien-être de la population, et sur le plan économique, il développe davantage les activités économiques dans l'utilisation rationnelle, et protège et assure l'utilisation rationnelle et durable des ressources côtières tout en empêchant les opérations ayant des effets négatifs sur l'environnement.

II.2.2.3. Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU)²⁸ : Le PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) de la capitale, à l'horizon 2030 a été présenté le 11 mai 2016. Le PDAU se veut un instrument légal et obligatoire de planification spatiale et de gestion urbaine, y compris la capitale, qui est le point de toutes les attentions des pouvoirs publics qui ambitionnent d'en faire une « éco-métropole », sous l'impulsion de ce nouveau PDAU qui fournit le projet de développement actuel du projet en cours de l'Aménagement de la baie d'Alger, qui prévoit une promenade longue de plus de 50 km créant un espace public face à la mer, sur toute la longueur de la baie.

Les objectifs de ce plan visent à faire d'Alger²⁹ :

- Une capitale internationale, c'est-à-dire un carrefour du territoire national vers le monde ;
- Une région urbaine, à savoir le pivot d'un développement équilibré et solidaire de ses territoires ;

27. REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. « *Programme d'Aménagement Côtier (PAC) "Zone côtière algéroise"* ».

28. BACHAR, Keira. 11 Mars 2016. « *Le nouveau PDAU d'Alger approuvé* ». Publié sur RURAL-M Etudes sur la ville – Réalités Urbaines en Algérie et au Maghreb. Lien : <https://ruralm.hypotheses.org/972>.

29. URBANIS, *Alger, capitale du 21^{ème} siècle. Le Grand Projet Urbain*, ANEP, Alger.

- Un « pôle d'excellence », en l'occurrence un moteur et une vitrine du développement tertiaire de l'Algérie ;
- Une « ville à part entière », un territoire qui maîtrise son étalement urbain et organise son extension ;
- Une « ville durable », un exemple en matière de préservation de la nature et de protection contre les risques naturels et technologiques.
- Coordination d'une équipe multidisciplinaire pour travailler sur cette nouvelle unité intercommunale à Alger (qui étudie 57 communes dans l'État), qui comprend une vision stratégique et plusieurs projets structurels

II.2.2.4. Le Grand Projet Urbain (le GPU)³⁰ : Les services du gouvernorat sont chargés d'élaborer un document d'aménagement et de développement pour la capitale qui répond à la volonté d'harmoniser les grandes fonctions que doit assurer la métropole d'Alger afin d'atteindre le rang de véritable capitale méditerranéenne, où le GPU est défini comme : Un système d'administration et de gestion d'un territoire visant à renforcer les fonctions métropolitaines au cours des décennies précédentes et offre un projet qui échappe aux principales tendances de la processus du métropolisation par la réhabilitation et la concentration de développement sur la bande côtière autour de six pôles prioritaires³¹ :

- Pole 1 : Quartier de la Marine - La Casbah, le tissu colonial du centre (quartiers rue Didouche et rue Ben Mhidi) et le port : Le caractère dominant sera « Une centralité commerciale et urbaine », avec la construction d'une relation entre la ville et la mer a travers le développement et la division en trois parties : Port des activité économique, port de plaisance et la gare maritime.
- Pole 2 : Quartier du Place de 1^{er} Mai et quartier d'El Aniser : Le caractère de « la centralité d'affaires » sera privilégié à travers la construction des équipements supérieurs, des banques et des services.
- Pole 3 : Le Caroubier, El Harrach et Pins maritime : L'objectif sera de combiner la fonction universitaire existante et le caractère de détente (complexe sportif, espaces récréatifs et hôtels).
- Pole 4 : Lido, La Verte Rive et Borj El Kiffan : L'axe de développement sera résolument fondé sur le tourisme et la détente.
- Pole 5 : Le front de mer ouest – Cap Caxin : Correspond à la bande littorale ouest de la baie d'Alger composée de quatre communes (Bab El Oued, Bologhine, Rais Hammidou et Hammamet), il s'agira de renforcer la vocation touristique naturelle de ce pôle.
- Pole 6 : La bonde littorale d'El Djamila – Zeralda à l'ouest : La vocation touristique naturelle sera complétée par un développement de la fonction « centre d'affaire national et international ».

30. Rapport de la Banque Mondiale. Juin 2009. « La mobilité urbaine dans l'agglomération d'Alger : évolutions et perspectives ». Alger. P 40.

31. <https://books.openedition.org/puf/r/262>.

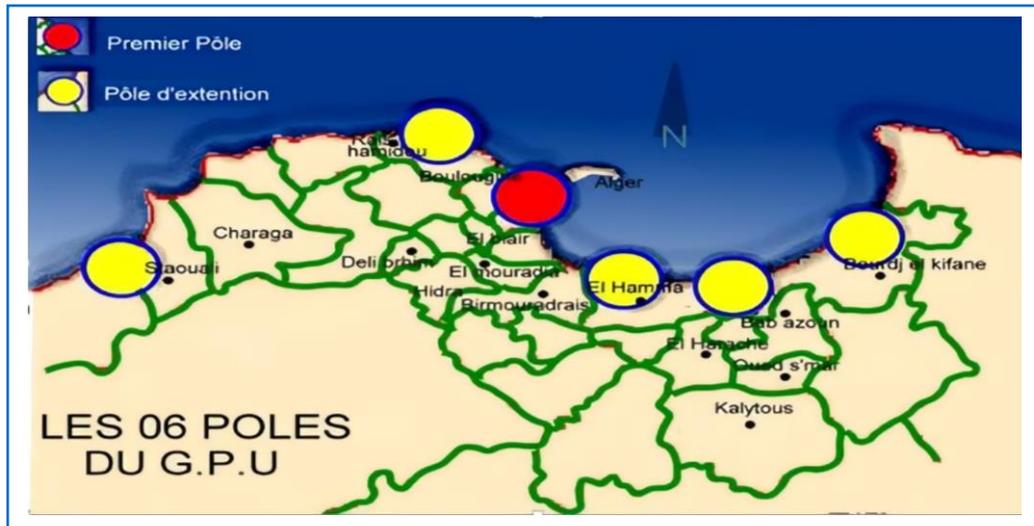


Figure 06 : Les pôles du GPU.

Source : Actes du colloque international, Alger métropole : région, ville, quartier, / EPAU, 2000

II.3. Les enjeux du développement d'Alger métropole :

Depuis les années soixante-dix, de nombreuses tentatives faites à travers une stratégie d'ensemble et des instruments d'aménagement spécifique pour mettre en œuvre des politiques visant à développer la capitale d'Alger et à le gérer pour devenir une locomotive de l'économie nationale grâce à sa création en tant que métropole internationale. Plusieurs de ces tentatives ont échoué, en raison de certains des principaux facteurs qui ont retardé le développement de la capitale d'Alger. Dont les principaux sont :

Sur le plan social, la ville d'Alger a été confrontée au problème de la croissance démographique, qui affecte la capacité des installations et des services à répondre aux besoins fondamentaux de la population, ainsi que l'émergence et l'aggravation de la crise du logement due au phénomène généralisé de la migration rurale.

Sur le plan urbain, l'existence d'activités nocives et polluantes incompatibles avec l'environnement urbain et l'insuffisance des instruments d'aménagement et d'urbanisme ont contribué à la dynamique des villes au retard de développement et de perturbation du métropolisation d'Alger, en plus, des mauvaises infrastructures d'accueil (hôtels, salles de congrès modernes...) en raison du faible impact financier et des fonctions stratégiques, ainsi que d'une mauvaise qualité des services. Le problème de la détérioration des conditions de transport et de l'environnement et les problèmes dans divers systèmes (assainissement et A.E.P) a été un facteur important dans les enjeux rencontrés par Alger, ainsi que l'urbanisation rapide et non réglementée résultant de l'expansion au détriment des espaces verts et agricoles et la prévalence du phénomène de construction individuelle anarchique et conventionnelle.

Sur le plan culturel, le principal problème de la ville d'Alger était que les citoyens ne reconnaissaient pas les expressions artistiques et culturelles dans la culture officielle, car ces lieux n'attiraient pas beaucoup de gens. Ce manque de reconnaissance et de marginalisation des arts culturels comme le théâtre, le cinéma et l'opéra se reflète dans la participation des individus et des groupes sociaux à la créativité, à la présentation et

à la distribution de leurs propres expressions culturelles. En plus la pénurie importante d'équipements culturels ayant un impact international et un grand nombre d'entre eux en mauvais état et l'existence de quartiers anciens contenant des monuments patrimoniaux en cas de dégradation.

Sur le plan touristique, le manque d'intérêt de l'État pour l'aspect touristique et l'absence d'une politique promotionnelle permettant de définir son patrimoine touristique à l'étranger constituent un obstacle majeur au développement du tourisme de la ville d'Alger, ainsi que le manque de développement des infrastructures, tant en termes de transport terrestre, aérien, que dans le domaine des communications et de l'information, qui sont la clé de la facilité et du confort des touristes. De plus, l'indisponibilité de services de haute qualité qui accompagnent l'activité touristique comme les hôtels et restaurants, et le déficit de capacité d'accueil des hôtels existants et non-conformité aux normes internationales ont marginalisé Alger en tant que métropole touristique mondiale.

Sur le plan économique, la chute récente des prix du pétrole, qui est le grand financier de l'économie algérienne, a entraîné le déficit économique de la ville, ainsi que l'absence d'une stratégie claire pour les entreprises qui génèrent de la croissance et créent de la valeur ajoutée à l'économie, et la centralisation des investissements dans le secteur de la production industrielle et marginalisation d'autres secteurs tels que la culture et le tourisme. De plus, l'augmentation de l'endettement extérieur due à la dépendance vis-à-vis des pays étrangers.

II.4. Etat des lieux d'Alger métropole :

II.4.1. Population : Depuis l'indépendance, Alger a connu une augmentation significative de la population connue sous le nom d'explosion démographique. Sa population au cours des dernières années, après le recensement général de la population et l'habitat, a atteint environ 7 796 923 habitants, et la croissance moyenne annuelle a également atteint 1,6%, classant ainsi la capitale d'Alger comme la ville la plus peuplée du Maghreb. La principale cause de cette explosion a été le début d'un exode massif des zones rurales vers les zones urbaines, en raison de l'abondance des besoins de la population³².

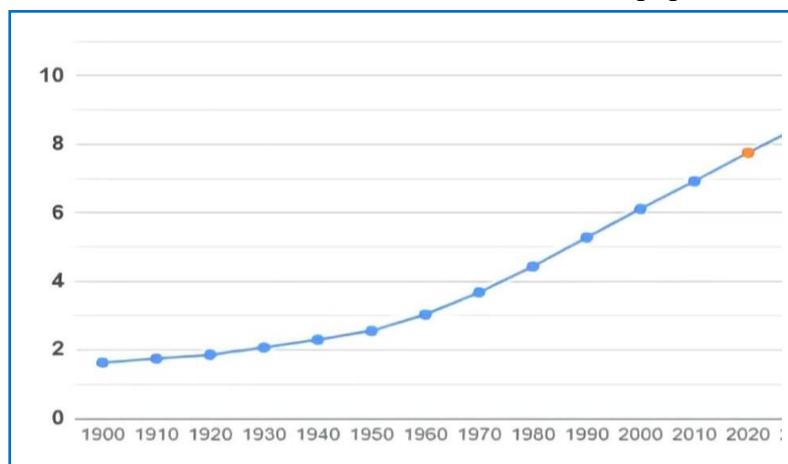


Figure 07 : Courbe de la démographie de la ville d'Alger.

Source : <https://mail.google.com/mail/>

32. https://openjicareport.jica.go.jp/pdf/11842036_02.pdf.

II.4.2. Infrastructure :

II.4.2.1. Le transport : Le transport étant considéré comme un élément important dans l'organisation et le développement d'Alger métropole, divers outils de planification urbaine ont cherché à améliorer la qualité de ce dernier en concevant des moyens de transport différents et variés à l'image d'Alger métropole. Dont les principaux sont :

- Le transport routier : La ville dispose de 100 lignes de bus avec 37 stations.
Le tramway : avec 38 stations.
- La ligne de métro : avec deux lignes : la ligne 1 qui comporte 10 stations sur une longueur de 9,5 km et l'extension de la ligne 1 qui compte 4 stations.
- La ligne de téléphérique : avec une longueur de 6Km avec 14 stations.
- Le chemin de fer : La ville d'Alger compte aujourd'hui un réseau de plus de 4400 Km de chemins de fer.
- Transport aérien : Contenant un aéroport.
- Transport maritime : Contenant un port.

II.4.2.2. La culture : La culture algérienne est marquée par sa diversité, sa richesse, grâce à notamment à sa longue histoire et aux différentes civilisations qu'elle a traversées. Afin de préserver cette culture, les outils de planification urbaine ont permis de gérer la réalisation d'infrastructures culturelles par la mise en place de divers projets à vocation culturel :

- Les musées : avec la réalisation de 11 musées consacrés à une grande variété de thèmes.
- La bibliothèque : qui est considérée comme banque centrale pour l'information nationale et un organisme culturel qui assure la collecte du patrimoine.
- Les théâtres : la ville d'Alger contient 9 théâtres.
- Les cinémas : Alger dispose d'un nombre conséquent de salles de cinéma, ou elle contient 17 salles.
- Les centres culturels : avec 34 centres proposent une variété d'événements culturels avec des éléments constitutifs du patrimoine nationale.

II.4.2.3. Le tourisme : Le patrimoine architectural et culturel riche et diversifié de la ville d'Alger est une force essentielle pour promouvoir l'aspect touristique. À cette fin, Alger s'est efforcée de développer son potentiel touristique en fournissant des installations nécessaires pour répondre aux besoins des touristes, où la capitale possède : 650 Agences de voyage, 200 Restaurants, 182 Hôtels, un centre de thalassothérapie et des espaces verts (les jardins et les parcs urbains).

II.4.2.4. Education : Afin de transformer la ville d'Alger en métropole mondiale, les outils de planification urbaine ont lancé de nombreux projets impliquant divers secteurs économiques, sociaux et politiques, ainsi que le secteur de l'éducation à travers la construction et la fourniture de nombreux établissements d'enseignement. Où la ville d'Alger compte actuellement : 960 écoles primaires, 322 collèges, 135 lycées, 5 universités, 17 écoles supérieures et 4 écoles préparatoires.

II.4.2.3.5. L'industrie : Alger est le centre industriel le plus attractif au niveau national et a également été considéré comme une zone de concentration de divers secteurs industriels, où il a enregistré des taux élevés en termes d'activités industrielles, elle concentre : 102 entreprises publiques, 37 119 entreprises privées, 04 zones industrielles étalées sur 1 478 ha, 14 zones d'activité étalées sur 1 667 ha et 99 222 emplois industriels.

II.4.3. Equipement : L'une des priorités du plan de développement stratégique d'Alger est de stimuler et de consolider le processus de métropolisation d'Alger en vue de la positionner dans l'un des réseaux de l'économie mondiale, celui de la région méditerranéenne. Dans le sillage de ce processus, divers lignes directrices et objectifs des différents instruments et outils ont programmé plusieurs projets de régénération urbaine et de réalisation d'équipements emblématiques dans divers secteurs (culturel, social, économique) qui catalysent les changements nécessaires pour rénover les localités afin de s'adapter aux nouveaux besoins de développement métropolitain selon différentes temporalités : *« La diffusion d'une nouvelle approche de l'espace public et la structuration de la maille urbaine, grâce à la concrétisation d'une série de projets emblématiques, de réhabilitation et de régénération urbaine, vont affirmer Alger [...] comme capitale agglomérative, à la pointe du développement du pays, projetant simultanément vers l'extérieur l'image d'une ville, d'une région et d'un pays ouvert au monde ³³»*. Aujourd'hui, la capitale possède un grand nombre de ces équipements, dont les principaux sont :

		
<p>Figure 08 : La bibliothèque nationale Source : https://radioalgerie.dz</p>	<p>Figure 09 : L'opéra d'Alger Source : https://operaalger.com.dz/galerie/</p>	
		<p>Figure 12 : Mémorial du Martyr Source : https://fr.wikipedia.org</p>
<p>Figure 10 : Stade Nelson Mandela Source : https://www.dzfoot.com/</p>	<p>Figure 11 : La grande mosquée Source : https://cnicdz.com/epic</p>	

33. DUAC (DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION – ALGER), « Révision du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme : PDAU d'Alger – Rapport d'orientation 2030 », Alger, Parque Expo, 2011.



Figure 13 : Aéroport Houari Boumediene
Source : <https://www.visa-algerie.com/>



Figure 14 : Ministère de finance
Source : <https://www.algerie-eco.com/>

Il existe aussi de nombreux projets en cours de réalisation dans les différents secteurs, qui ont été lancés par les autorités et qui seront mis en œuvre dans les années prochain en vue de développer la ville d'Alger et de confirmer son identité métropolitaine. Parmi eux :

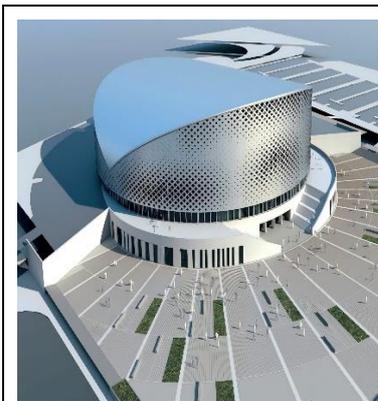


Figure 15 : La Grande Salle de spectacle de Ouled Fayet
Source : <https://www.m-culture.gov.dz/>



Figure 16 : Le Grand Musée d'Afrique
Source : <https://www.aps.dz/culture/>



Figure 17 : L'Institut Régional de Formation Musicale (IRFM)
Source : <https://www.m-culture.gov.dz/>



Figure 18 : La Bibliothèque Arabo Sud-Américaine
Source : <https://www.m-culture.gov.dz/index.php/fr>



Figure 19 : L'Institut Supérieur des Métiers des Arts, du Spectacle et de l'audio-visuel (ISMAS)
Source : <https://www.m-culture.gov.dz/index.php/fr/>

Section B : Thème de recherche « La centralité urbaine à travers le tourisme culturel »

Introduction à la partie :

I. Centre et centralité urbaine

I.1. Le centre :

I.1.1. La définition de centre :

La notion de la centralité est liée au centre, et afin de mieux comprendre le sens de la centralité, il est nécessaire de clarifier et de développer un concept du centre.

La notion de centre est géométrique et recouvre dans sa définition une volonté se structurer et d'organiser l'espace. Le **LAROUSSE ENCYCLOPEDIQUE** définit le centre comme : « *Le lieu d'un organe vers lequel convergent ou duquel émanent les dispositions structurales ou fonctionnelles qui confèrent à cet organe son unité et qui conditionnent ses relations avec l'ensemble de l'organisme*³⁴ », donc le centre est le milieu d'un espace donné, le point où convergent des actions diverses et où se produit un grand mouvement.

Selon **HURIOT** et **PERREUR** « *Le centre un lieu de rassemblement et de concentration, un lieu où ce qui se passe est important, un lieu d'action et d'interaction maximum*³⁵ », d'après cette définition, le centre des villes est un espace fortement marqué dans l'esprit du citoyen puisqu'il est, dans la plupart des cas, à l'origine du développement urbain. Il est le repère spatial sans lequel l'homme des villes ne pourrait s'organiser socialement, même si la vie sociale peut se concentrer autour d'autres lieux urbains.

Selon **ZUCHELLI ALBERTO**, Le centre est une zone centrale distincte avec diverses activités sociales et économiques et des échanges. C'est un aussi lieu de concentration de la population, de la richesse, de l'information, de l'innovation, des moyens de travail et des autorités décisionnelles. Il est l'espace déterminant dans l'organisation urbaine, doté d'une attractivité qui participe à l'animation de plusieurs parties de la ville, et qui assure un développement urbain, et le définit comme suit : « *Le centre est un regroupement d'équipements de nature diverse et d'un nombre variable organisé et intégré dans un réseau d'infrastructure. Il assure des prestations de services d'un certain niveau, il favorise les échanges et des diffusions des informations, il participe à la distribution, consommation de certains biens pour une population donnée distribuée dans une aire urbaine déterminée et délimitée*³⁶ ».

I.1.2. Le centre comme concept multidisciplinaire :

D'une manière générale, quand le terme centre est mentionné, il est généralement référé au centre-ville et est l'échelle la plus couramment utilisée, mais il existe beaucoup d'interprétations et de définitions de ce terme selon les différentes disciplines dans lesquelles l'homme travaille.

34. Le LAROUSSE Encyclopédique. Lien : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/centre/14139>.

35. HURIOT, Jean-Marie. PERREUR, Jacky. 1994. « *Centre et périphérie fondements et critères* ». 47 p.

36. ZUCHELLI Alberto. 1983. « *Introduction à l'urbanisme opérationnel* », Volume 1, 428p, O.P.U., Alger.

Pour **ALDO ROSSI** décrit le contenu fonctionnel du centre comme suit : « *chaque ville possède un centre plus ou moins complexe, présentant des caractéristiques diverses, et que ce centre joue un rôle particulier dans la vie urbaine, une partie des activités tertiaires y est concentrée, une plus importante se fixe le long des axes extérieurs de communication et une autre partie à l'intérieur de grands complexes résidentiels*³⁷ ».

Le centre pour les architectes urbanistes est un espace structuré, où il y a une organisation entre ses différentes parties, d'où "La notion de structure urbaine", qui se caractérise par le type d'urbanisation et le modèle de développement, par architecture et par ses réseaux de voirie diverses (rues, routes, ligne électriques et téléphoniques, chemin de fer, métro... etc.). Selon **KEVIN LYNCH**, « *Les nœuds sont des points, les lieux stratégiques d'une ville, pénétrables par un observateur, et point focaux intense vers et à partir desquels il voyage. Cela peut être essentiellement des points de jonction, endroits où on change de système de transport, croisements ou points de convergence de endroits où on change de système de transport, croisements ou points de convergence de voie [...] Certains nœuds de concentration sont le foyer et le résumé d'un quartier, sur lequel rayonne leur influence, et où ils se dressent comme un symbole : on peut les appeler centres*³⁸ ».

Pour l'économie urbaine, le centre est défini comme un lieu dans la ville où il y a les plus grands secteurs économiques (le commerce, l'industrie, les administrations et les activités tertiaires tels que le transport), qui attirent des flux physiques en raison des différentes économies d'agglomération et les mesures associées à la concentration des activités. Le Centre est également un objectif spécifique de la théorie économique par l'intensification des relations, la proximité des agents économiques, la concurrence sur le terrain et la spécificité des emplois qui y sont exercés : commerces, services fournis aux individus, services commerciaux (bureaux, institutions financières), et services publics centraux et locaux.

La géographie urbaine est principalement concernée par la fonction et la densité du centre, qui est déterminée par sa capacité à attirer des fonctions importantes, comme **J.S BORDREUIL** considérait le centre une simple concentration des fonctions mais avant tout un lieu unique dans le sens le plus large du concept. Selon **J. BEAUJEU GARNIER**, « *Le centre et la partie fondamentale pour l'organisation urbaine, celle qui assure la vie et l'activité. C'est le siège du pouvoir organisateur public et privé, spontané ou réglementé qui assure le développement urbain*³⁹ ».

Pour les sociologues, le centre est l'endroit de concentration de nombreux éléments de la structure sociale en même temps et au même lieu, et il est considéré comme l'endroit le plus peuplé où toutes les classes sociales sont situées. C'est le lieu d'échange, de communication, d'identification, de conflit de classe et de soutien à la mémoire collective dans le renversement de sa périphérie. **MANUEL CASTELLS** affirme que : « *En matière de sociologie urbaine, le terme de centre urbain désigne à la fois un lieu géographique et un contenu social, en fait, on peut les distinguer aisément, mais la confusion ne fait que devenir connotation, c'est à dire que même s'il y a disjonction théorique on suppose que dans la*

37. ALDO, Rossi. « *L'architecture de la ville* ».

38. KEVIN, Lynch. 1985. « *L'image de la cité* ». p.55.

39. J. BEAUJEU, Garnier. 2003. « *Dictionnaire simplifier de la géographie* ». Pascal Saffache. p.73.

pratique le contenu social ainsi défini sera localisé en un ou plusieurs sites, ce qui équivaut à une fixation du contenu social de la centralité urbaine considérée en elle-même hors de tout rapport avec l'ensemble de la structure⁴⁰ ».

I.1.3. Le passage du centre à la centralité :

« Dans la ville classique d'avant la révolution industrielle, la centralité s'exerçait par le centre⁴¹ », C'est ce que JEAN LABASSE considérait comme leur point de vue, que ces deux derniers étaient liés et difficiles à distinguer entre eux. Cependant, après la révolution industrielle et avec l'avènement des villes modernes, les deux entités spatiales et fonctionnelles se sont tournées vers la séparation : « La centralité dans les villes modernes a cessé de s'identifier au centre. Si la distinction pourtant nécessaire et évidente entre centralité et centre est si difficilement opérée, c'est tout d'abord que la valeur du centre de constamment confondue avec sa fonctionnalité⁴² », En d'autres termes, la centralité des villes a cessé de rejoindre le centre et donc il est devenu inutile de confondre ces deux termes.

De nombreuses opinions divergent sur le débat du centre et de la centralité, et de nombreux sujets ont été discutés de ce phénomène. Parmi eux, **Mr. BOUDRA**, qui a parlé dans sa thèse de magistère sur la comparaison entre le centre et la centralité comme suite : *« Retenons d'abord, que vouloir donner un sens à la centralité cela revient à dire que la centralité n'est pas aussi facilement identifiable que le centre. On perçoit et on nomme un centre, par contre on évalue et on mesure la centralité⁴³ ».* En d'autres termes, la centralité sera le fait qu'il est central, et peut être défini comme la qualité du centre et elle désigne les attributs du centre, c'est-à-dire son contenu, par contre au centre, qui est le lieu où l'espace qui contient le centre, et donc il est défini comme un contenant.

D'après **AHACEN LAKHEL**, *« La centralité ne se résume plus au centre-ville traditionnel. Ils admettent également que la centralité n'est plus unique et unifiante, mais qu'elle est plutôt une réalité plurielle et multiforme⁴⁴ ».* Lorsque l'on parle de centre il est généralement fait référence au centre-ville, c'est l'échelle la plus utilisée. **ALHACENE LAKEHEL** estime que la centralité ne se limite plus au centre-ville, qui a un pouvoir attrayant de richesse et de vitalité, mais une nouvelle centralité émergente issue de l'expansion des villes et de la nécessité de donner aux habitants ex-centré les avantages qui sont généralement réservés au centre-ville, et qui sont associés à la consommation (zones d'activité en périphérie) et au loisirs (parcs d'attraction, méga complexes). Véritable manifestation d'un droit implicite à la centralité, ces nouveaux noyaux urbains sont appelés à acquérir le « Statut » de centralité pour les besoins d'un intérêt général métropolitain.

Pour finir, les débats plus récents autour de la centralité se demandent si la coïncidence de centre (comme position) et de la centralité (comme fonction), ne correspond pas en fait à une

40. CASTELS, Emanuel. « *La question urbaine* ». p.280.

41. JEAN, Labasse. 1957. « *L'organisation de l'espace* ». p.232-235.

42. SAIDI, T. 2009. « *Centralité et symbolique dans les quartiers informels : Cas de Constantine, Batna et Guelma* ». Département d'architecture, Université de Batna. P 57.

43. MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME MAGISTERE EN URBANISME. Option : ville et projet urbain, Présenté par : Mr. BOUDRA Messaoud, Thème : RENOUVELLEMENT DU CENTRE ORIGINEL DE LA VILLE DE PAR LA DEMARCHE DU PROJET URBAIN, p 47.

44. LA FABRICATION PLURIELLE DE CENTRALITES DAND LA PERIPHERIE DE COSTANTINE : Le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, Ahcéne LAKEHAL, le : 23 mai 2013.

réalité historiquement datée ; en d'autres termes, sous l'effet de la mondialisation, du changement d'échelle des métropoles et de la rapidité des échanges et des flux, on peut aujourd'hui dissocier centre et centralité⁴⁵.

I.2. La centralité urbaine :

I.2.1. La définition de la centralité :

La centralité a un large éventail de significations, plus que le sens littéral et simple du centre se référant à l'emplacement géométrique central d'un lieu dans un espace particulier, et avec la multiplicité des significations de centralité, on a commencé par le point de vue de **J. P. LEVY**, « *La centralité est devenue une notion dormante. Il est vrai que la notion de centralité, abstraite dans son essence, à un pouvoir mobilisateur moins que les quartiers anciens dont l'aménagement est devenu un des objectifs contemporains majeurs*⁴⁶ ».

La centralité fut proposée par **WALTER CHRISTALLER**⁴⁷ en 1933 : dans le cadre de son étude des lieux centraux, définit la centralité comme : la propriété conférée à une ville d'offrir des services à une population extérieure au moyen d'une variété d'équipements économiques, administratives et sociales qui fournissent des services à un certain niveau, favorisent l'échange et la diffusion de l'information et y remplissent toutes les fonctions centrales, c'est ce que **MANUEL CASTELLS** a expliqué dans sa définition : « *La centralité est la combinaison à un moment donné d'activités économiques, de fonction politiques et administratives, de pratique sociale, de représentations collectives qui concourent au contrôle et la régulation de l'ensemble de la structure de la ville pour aboutir aux noyaux urbains de l'agglomération*⁴⁸ ».

I.2.2. La théorie des lieux centraux (Le modèle Christaller) :

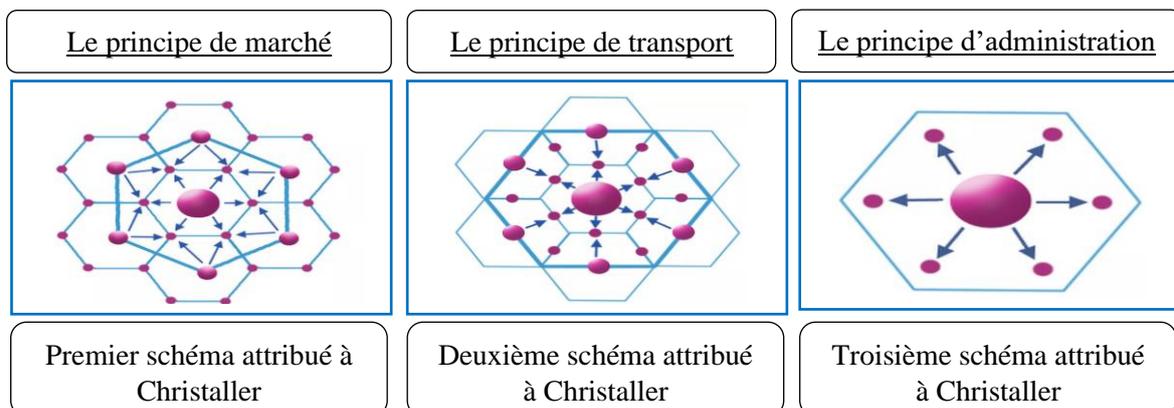


Figure 20 : Les trois principes des lieux centraux.

Source : <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Modele-christallerien.html>

L'idée de centralité est apparue en 1933 par Walter Christaller, qui l'a développé à travers la théorie des lieux centralisés (Le modèle Christaller), où ce dernier était la première tentative d'explication systématique de l'organisation spatiale d'un système de villes à partir

45. LACOUR, Claude, GASCHET, Frédéric. 2002. « *Métropolisation, centre et centralité* ». p.49-72.

46. JEAN, Paul Levy. 1987. « *Centres villes en mutation* ». p 423-424.

47. <http://geoconfluences.en.s-lyon.fr/glossaire/centralite>.

48. MANUEL, CASTELLS. 1972 « *La question urbaine* ». Maspéro, Paris.

de trois principes : « principe de marché », « principe de transit », et « principe d'administration ». Où **PAUL CLAVAL** l'a défini comme suit « *La théorie des lieux centraux permet de comprendre la ville comme un marché desservant toute alentour et les réseaux de ville comme des systèmes de communication hiérarchisés. Les progrès récents des communications à distance bouleversent la structure traditionnelle des réseaux urbains et expliquent le mouvement contemporain de métropolisation*⁴⁹ ».

Le modèle de Christaller est une théorie spatiale s'inscrit dans la théorie des lieux centraux (Central Places Theory) et cherchant à démontrer qu'il existe une relation entre la localisation des villes et leur position dans la hiérarchie et tente également de rendre compte de l'espacement et des inégalités de la taille des villes (leur organisation spatiale et hiérarchique) par leurs fonctions économiques (commerce et services), donc le principe de cette théorie détermine une hiérarchie s'établit entre les centres : les plus importants recouvrent l'influence des centres moins puissants, selon leurs tailles, leurs localisations et fonctions.

Où ce modèle permet à⁵⁰ :

- Ce modèle simplifie l'espace géographique en un espace "homogène", c'est-à-dire un espace qui se déplace de la même manière et à la même vitesse dans toutes les directions et dans lequel les mêmes formes géométriques régulières sont dérivées les unes des autres.
- Ce modèle fonctionne sans tenir compte des comportements culturels et psychologiques de la population. Les producteurs et les consommateurs font des choix rationnels et se déplacent de la façon la plus économique.
- Ce modèle permet de conclure que les villes dans lesquelles vivent ces populations s'organisent spatialement en réseaux hiérarchiques qui fonctionnent selon trois principes souvent appelés logiques.

I.2.3. Relation : Centralité / Polarité / Attractivité :

La théorie des lieux centraux de **W. CHRISTALLER**⁵¹ a généré des modélisations de la centralité à travers des outils dédiés à la compréhension de la réalité optimale des lieux centraux ou de l'attractivité génèrent par ceux-ci leur permettant de polariser des territoires. Plus l'attractivité exercée est forte, plus le lieu serait détenteur de centralité, ainsi, la densité et la diversité fonctionnelle d'une métropole lui garantissent une centralité plus élevée qu'une ville plus petite donc la centralité serait avant tout affaire de polarisation.

D'après **DR Q. HADJI**, « *La centralité est la capacité d'un lieu à polariser l'espace situé dans sa zone d'influence, c'est-à-dire à exercer un pouvoir attracteur sur les populations et les activités. Centralité et polarité sont donc indissociables. Toutefois, un centre urbain se distingue d'un pôle en cela qu'il dispose d'une plurifonctionnalité, et que son pouvoir attracteur (attractivité) ne se limite pas à une seule dimension*⁵² ». **DR Q. HADJI** croit également dans sa thèse de doctorat que la centralité, l'attractivité et la polarité sont

49. PAUL, Claval. Décembre 2000. « *Cahier de Géographie du Québec* ». Volume 44, n 123. p.285 – 301.

50. <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Modele-christallerien.html>.

51. CHRISTALLER, Walter « *Central places in Southern Germany* ». (Edition originale en Allemand 1933). 1966. p 230.

52. Le Processus Evolutif de Ville Algériennes : Un Phénomène de Nature Typologique, Thèse de Doctorat en science, Dr. Q. HADJI, EPAU, p 170.

interconnectées et indivisibles, où la centralité qualifie la capacité d'action d'un élément central (le centre urbain, la métropole) sur sa périphérie en termes de desserte, de services, d'attractivité, et d'une manière générale de polarisation et son statut varie selon les groupes sociaux existants (commerçants, fonctionnaires, adolescents, etc.) qui sont liés à des polarisations différentes qui sont cumulativement non transparentes.

Enfin, le concept de la centralité et sa relation avec la polarité et l'attractivité peuvent être définis par les points suivants :

- La centralité qualifie l'action d'un élément central sur sa périphérie.
- La centralisation dépend de la force d'attraction ou de la propagation de cet élément qui dépend à la fois de l'efficacité et de l'accessibilité du pôle central.
- Cet élément peut être un centre urbain, ou un équipement métró polarisant plus spécialisé (centre commercial, culturel).

I.2.4. Schémas spatiaux de développement des centres urbains :

Caractérisé par neuf différents développements du centre, dont les principaux sont :

I.2.4.1. Développement Progressif continu : Ce type de développement consiste en la prolongation du noyau initial, avec un agglutinement systématique de nouvelles unités. Le site est occupé par étapes sans laisser de place jusqu'à ce qu'il absorbe les espaces fonctionnels en dehors de la ville.

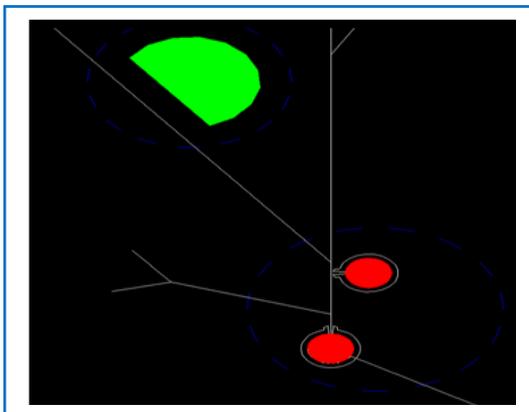


Figure 21 : Développement par satellisation.

Source : Louni & Benakouche, *Centralité urbain, U. Tizi Ouzou (2014)*.

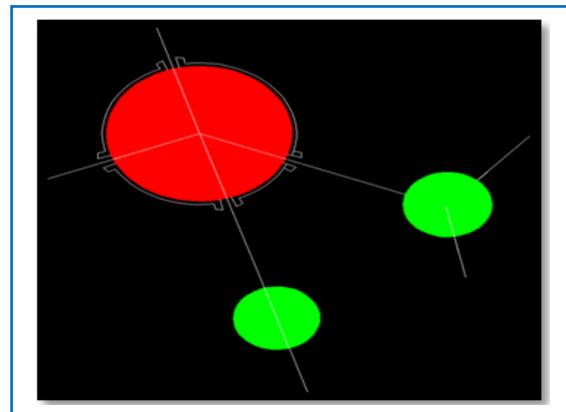


Figure 22 : Développement progressif continu.

Source : Louni & Benakouche, *Centralité urbain, U. Tizi Ouzou (2014)*.

I.2.4.2. Développement Par satellisation : Dans ce cas, ce type de développement se rapporte à la création d'un ou plusieurs composants isolés par des espaces intermédiaires et extérieurs dans le noyau initial plus tard le processus d'urbanisation rassemblera tout au fil du temps.

I.2.4.3. Développement Mixte : Ce type de développement utilise les deux types de développements précédemment, qui sont : le développement progressif continue et le développement par satellisation.

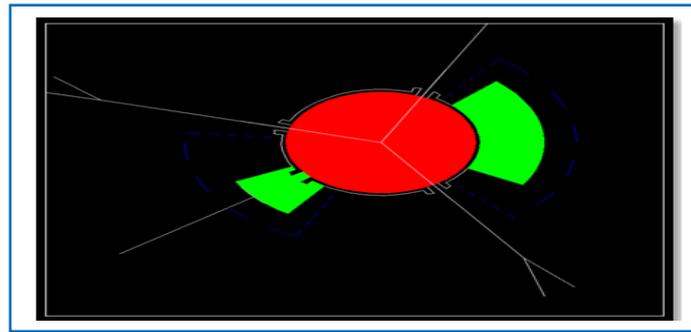
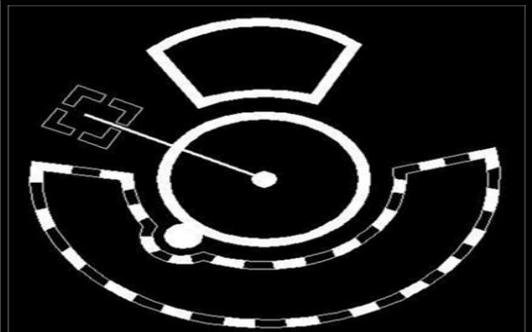
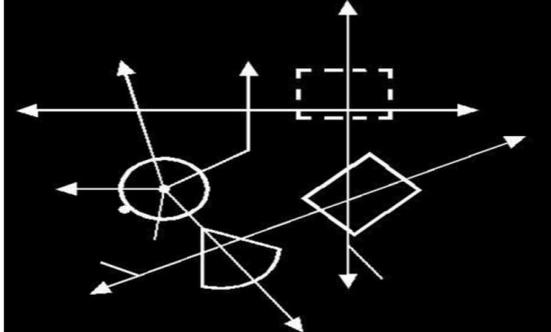


Figure 23 : Développement Mixte.

Source : Louni & Benakouche, *Centralité urbain, U. Tizi Ouzou* (2014).

I.2.4.4. Autres types de développement :

Développement linéaire	Développement concentrique
<p>Figure 24 : Développement linéaire Source : Louni & Benakouche, <i>Centralité urbain, U. Tizi Ouzou</i> (2014).</p>	<p>Figure 25 : Développement concentrique Source : Louni & Benakouche, <i>Centralité urbain, U. Tizi Ouzou</i> (2014).</p>
<p>- Dans ce cas, la centralité planifiée s'applique sur des territoires de grande échelle que sont les réseaux de circulation naturelles et paysagère comme les fleuves et les canaux, ou sur des infrastructures comme les voies routières et ferroviaires. (Cas d'Alger).</p>	<p>- Ce type de développement dépend du pôle urbain central : radial, annulaire, mixte. Les emplacements appropriés menant à ce type sont les plaines, les cuvettes et les plateaux.</p>
Développement en étoile	Développement par déboulement
<p>Figure 26 : Développement en étoile Source : Louni & Benakouche, <i>Centralité urbain, U. Tizi Ouzou</i> (2014).</p>	<p>Figure 27 : Développement par déboulement Source : Louni & Benakouche, <i>Centralité urbain, U. Tizi Ouzou</i> (2014).</p>

<p>- Le développement en étoile concerne les cités situées sur des carrefours routiers radiant ou sur des sites de convergence en relief tourmenté (cas d'Amman et Rio De Janeiro).</p>	<p>- Le nouveau tissu dans ce cas entoure le noyau historique et parfois le centre est asphyxié (cas de la casbah d'Alger) ou grignoter par la nouvelle ville (cas d'Alexandrie). Cette extension est due pour des raisons relatives au site, et aux fonctions respectives entre la cité et la nouvelle ville.</p>
<p>Développement compact autour de la cité</p>	<p>Développement par éclatement</p>
	
<p>Figure 28 : Développement compact Source : Louni & Benakouche, <i>Centralité urbain, U. Tizi Ouzou (2014)</i>.</p>	<p>Figure 29 : Développement par éclatement Source : Louni & Benakouche, <i>Centralité urbain, U. Tizi Ouzou (2014)</i>.</p>
<p>- Dans ce cas, ce développement est façonné par manque de potentiel d'extension de la cité traditionnelle ou par une décision délibérée (cas de Fès), ce qui représente une tentative de créer une nouvelle composante de l'agglomération plus ou moins attenante au noyau historique. La principale préoccupation est souvent la relation entre les deux agglomérations.</p>	<p>- Ce développement est façonné par l'importante fragmentation du site du relief, et du tracé du maillage des voies de communication éloignées de la cité traditionnelle, et il démarre le long de la voie de circulation et à partir du noyau (par satellisation). Le développement des agglomérations désarticulées autour d'un noyau isolé, est l'une des conséquences de ce développement, en ayant comme problème majeur : la liaison entre les agglomérations.</p>

I.2.5. Les types de centralité :

Les lieux centraux se différencient d'une ville à une autre, donc selon **Q. HADJI**⁵³, il existe différents types de centralités, on cite les suivants :

Le centre-ville est le quartier le plus central d'une ville. Il est également appelé hypercentre dans le cas des grandes agglomérations, car il assure une diversité et une densité des fonctions urbaines, ces fonctions sont spatialement regroupées et entretiennent entre elles des relations de forte proximité.

La centralité touristique, les lieux touristiques peuvent être conçues comme étant des lieux centraux, développant une « centralité touristique » par la présence

de touristes issus des métropoles lointaines. En effet, un lieu touristique est considéré comme étant central dans la mesure où il est habité par des touristes, et par là même, concentre des populations venant non seulement d'une aire complémentaire d'échelle régionale, mais l'ensemble des lieux géographiques. Cette « centralité touristique » est ainsi dépendante de la présence temporaire de touristes.

La centralité culturelle est définie comme une zone qui se concentre sur diverses installations et équipements culturels telles que le musée, le théâtre et l'opéra, fréquentés par les résidents de la région, ainsi que les résidents des municipalités voisines qui ne possèdent pas d'équipements culturels, formant un complexe connu sous le nom de pôle culturel, ces derniers gagnent en force économique dans la ville et contribuent à la rénovation des villes métropolitaines.

La centralité commerciale, les centres commerciaux ont généralement été construits autour d'une activité hautement spécialisée, mais leurs activités ont évolué en raison de la demande croissante des clients pour la diversité des produits. La solution est devenue de créer de grands complexes dans lesquels toutes sortes de magasins peuvent être construits en plus de contenir les services et les équipements publics. Ils sont devenus le flux économique le plus important de consommation et d'expansion des services.

La centralité économique est la combinaison à un moment donné d'activités économiques qui concourent au contrôle et à la régulation de l'ensemble de la structure de la ville, et se mesure volontiers à la localisation des sièges décisionnels des entreprises, qui obéit souvent à un schéma de concentration autour d'un foyer principal.

II. LE TOURISME CULTUREL

II.1. LE TOURISME

II.1.1. Définition de tourisme :

L'origine du mot « Tourisme » remonte à la version anglaise d'un vocable français, qui signifie « The tour », et a été utilisé pour la première fois en 1841 pour désigner la personne qui a fait le grand tour, et ce terme faisait alors référence au voyage sur le continent, c'est à ce moment-là que le tourisme naît.

Le tourisme a connu de nombreuses définitions relatives et variables au fil du temps et de l'histoire, il est donc difficile de les définir précisément, car une variété de définitions ont émergé pour le terme tourisme, on a commencé par la définition scientifique de **KRAPF** et **HUNZIKER**, « *Le tourisme est un ensemble de relations et de faits constitués par le déplacement et le séjour de personnes hors de leurs lieux de résidence habituelle*⁵⁴ », selon **KRAPF** et **HUNZIKER**, le tourisme est un groupe d'activités de personnes qui se déplacent à un endroit en dehors de leur lieu habituel de résidence pour une période temporaire et fixe.

Cette définition est également illustrée par l'Organisation mondiale du tourisme, qui considère le tourisme comme un phénomène social, culturel et économique fondé sur le déplacement de personnes de leur environnement habituel vers des pays et d'autres endroits

54. HUNZIKER, Krapf. 1942. « *Le plan de l'enseignement général du tourisme* ».

à des fins d'affaires et à des fins personnelles ou professionnelles, « *Le tourisme est un l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leurs environnement habituel, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs*⁵⁵ ».

Le tourisme en général est un : « *l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence principale, il implique au moins un découché*⁵⁶ », donc est une valeur de mobilité : des personnes, des devises et des modes de consommation et un phénomène migratoire particulier, par ses motivations, sa distribution et sa périodicité.

II.1.2. Le rôle de tourisme :

L'importance du secteur du tourisme est devenue évidente ces derniers temps, dont la plupart des pays du monde se sont efforcés, et continuent de le faire, pour développer ce secteur et pour réaliser ce qu'on appelle la véritable industrie du tourisme, en raison de son rôle clair et important dans les divers secteurs culturels, économiques et sociaux du pays. Où ses principaux rôles sont :

Dans le domaine économique, le tourisme est un moteur important de la croissance et du développement des entreprises, et une activité économique majeure qui stimule l'économie à tous les niveaux, qui contribue à créer des emplois, qui fournit des devises et qui joue un rôle important dans la distribution de la richesse et la promotion des produits locaux. Par le développement des zones touristiques, le tourisme conduit au développement de nouvelles zones urbaines moins susceptibles de se développer, réalisant ainsi un certain équilibre régional, et il soutient également les infrastructures et améliorant son niveau, notamment dans les domaines des transports, les systèmes d'abris, d'eau, d'assainissement et d'électricité.

Dans le domaine social, l'un des apports importants du tourisme dans le secteur social est qu'il est une forme de loisirs pour les gens qui le pratiquent, considérant non seulement les nécessités économiques du tourisme, mais aussi aux moyens de développement personnel et collectif par la fournissant des installations touristiques qui servent les besoins de délasserment, de découverte et de rencontre des touristes nationaux et internationaux et promouvoir le bien-être physique, psychique, social et culturel. . . être sans oublier la qualité de la gamme de produits et services.

Dans le domaine politique, le tourisme favorise par le biais de l'expérience de prise de conscience internationale, et permet aux pays de connaître aux étrangers et leur donne une importance au niveau internationale et contribue au développement du mouvement d'affaires interne entre les pays.

Dans le domaine culturel, le tourisme dans le secteur culturel contribue à la préservation du patrimoine culturel, historique et artistique du pays hôte, matériel et.

55. LOZATO, Jean Pierre, CIOTART Leroux Erick. 2012. « *Management du tourisme* ». 3^{ème} édition, Editions Pearson, France. P.06.

56. <https://wikimemoires.net/2012/03/tourisme-et-genese-du-secteur-touristique/#:~:text=Le%20tourisme%20est%20donc%20l,ext%C3%A9rieur%20de%20la%20r%C3%A9sidence%20principale.>

immatériel, en finançant la protection et la réhabilitation de ce patrimoine et en contribuant au transfert des touristes vers certains concepts culturels, les compétences locales, la langue et les arts et d'autres endroits qu'ils pourraient visiter à l'avenir. En effet, le tourisme dans le secteur culturel assure un équilibre entre la protection du patrimoine et son utilisation comme source de revenus.

II.1.3. Les formes de tourisme :

Le tourisme comprend les activités des visiteurs qui font un voyage vers une destination majeure en dehors de leur environnement habituel, indépendamment de la raison principale, que ce soit dans les affaires, divertissement ou toute autre raison personnelle que de travailler avec une entité résidant dans le lieu visité. Donc, selon l'Organisation mondiale de tourisme (OMT), il existe trois formes de base de tourisme selon l'origine et la destination des visiteurs⁵⁷ :

Le tourisme interne, peut être défini comme le tourisme par les habitants d'un pays à l'intérieur de ce pays, représentant les diverses activités exercées par les visiteurs résidant sur le territoire économique du pays de référence (Le pays de référence s'entend du pays pour lequel la mesure est faite).

Le tourisme récepteur représente les activités d'un visiteur non résident à l'intérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre d'un voyage de tourisme récepteur.

Le tourisme émetteur comprend les activités d'un visiteur résident à l'extérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre d'un voyage de tourisme, soit émetteur, soit interne.

Les trois principales formes de tourisme peuvent être combinés et détruits de différentes façons pour créer des formes supplémentaires de tourisme, ce qui donne les catégories suivantes :

Le tourisme intérieur, qui regroupe le tourisme interne et le tourisme récepteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents et non-résidents à l'intérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre de voyages de tourisme interne ou international.

Le tourisme national, qui regroupe le tourisme interne et le tourisme émetteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents à l'intérieur et en dehors du pays de référence, accomplies dans le cadre de voyages de tourisme soit interne, soit émetteur.

Le tourisme international, qui regroupe le tourisme récepteur et le tourisme émetteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents en dehors du pays de référence, accomplies dans le cadre de voyages de tourisme soit interne, soit émetteur, et les activités des visiteurs non-résidents à l'intérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre de voyages de tourisme récepteur.

57. [https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme#:~:text=Formes%20de%20tourisme%20%3A%20II%20existe,national%20et%20le%20tourisme%](https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme#:~:text=Formes%20de%20tourisme%20%3A%20II%20existe,national%20et%20le%20tourisme%20)

II.1.4. Les différents types de tourisme :

Le tourisme est l'un des secteurs économiques les plus importants dans l'économie mondiale en raison de nombreuses activités qu'il recueille, comme dans tous les secteurs, sa professionnalisation et sa spécialisation ont généré de nouveaux types de tourisme à travers l'histoire, classé par type de voyage, le but du voyage, l'activité à effectuer et les raisons, l'entreprise, ainsi qu'un nombre infini de caractéristiques qui motivent les voyages d'un endroit ou d'un autre. Le tourisme est classé en plusieurs types, parmi les plus importants⁵⁸ :

II.1.4.1. Le tourisme d'affaire : Ce type de tourisme est ce que les gens font pour des raisons commerciales. En d'autres termes, cela signifie le voyage sur lequel ils voyagent afin de mener des affaires dans les lieux stratégiques pour l'entreprise qu'ils représentent ou le profil qu'ils pratiquent. Les objectifs du tourisme sont de conclure des accords d'affaires entre entreprises ou individus, sont très demandés par les gestionnaires, les entrepreneurs, les professionnels et les commerçants, et sont très appréciés dans les lieux urbains et les grandes capitales.



Figure 30 : Le tourisme d'affaire.

Source : <https://www.atout-france.fr>



Figure 31 : Le tourisme balnéaire.

Source : <https://tourismetvoyages.dz/>

II.1.4.2. Le tourisme balnéaire : est la première forme de tourisme à émerger et est maintenant considéré comme la forme la plus répandue dans le monde, principalement associée aux stations balnéaires. La côte, la plage, la mer et le soleil sont des attractions indéniables pour les touristes, donc ce type est basé sur les loisirs sur la mer et la piscine ainsi que des activités de natation, bronzage et promenades maritime le long de la côte. Le tourisme côtier joue un rôle essentiel dans le développement économique des pays des deux rives du bassin méditerranéen, de sorte que le climat doux, les plages de sable et la beauté du paysage côtier soutiennent cette activité.

II.1.4.3. Le tourisme de santé : Il s'agit d'un type de tourisme très moderne, qui connaît un succès croissant. Dans le passé, le tourisme de santé était principalement destiné aux voyageurs plus âgés, mais ces dernières années les voyageurs de tous âges ont utilisé ce type de tourisme, où ils peuvent trouver des traitements esthétiques à travers les spas et les thermes. Ce type de tourisme nécessite des personnes qui n'ont pas de système de sécurité sociale dans leur pays ou qui ont besoin de soins médicaux et qui ne peuvent pas se le permettre dans leur pays, donc il se compose de touristes visitant des pays dotés de systèmes de santé universels ou moins chers, dont le but est de demander des soins et une intervention par des systèmes de santé étrangers.

58. <https://www.amenitiz.com/fr/blog/11-differents-types-de-tourisme-qui-existent/>.



Figure 32 : Le tourisme de santé.

Source : <https://aujourdhuilentreprise.dz/>

Figure 33 : Le tourisme du nature.

Source : <https://www.caenlamer-tourisme.fr/>

II.1.4.4. Le tourisme du nature : il s'agit certainement d'un des plus prisés par les voyageurs, puisqu'il permet de découvrir des lieux calmes, loin des grandes villes, et peut être divisé en trois catégories : avec le tourisme à la campagne (tourisme vert), le tourisme à la mer ou à la plage (tourisme bleu) et le tourisme à la montagne (tourisme blanc). Le tourisme à la mer est plutôt connu pour être un tourisme de détente, puisque les touristes souhaitent surtout se relaxer sur la plage et parfaire leur bronzage et le tourisme à la montagne ou le tourisme à la campagne sont considérés comme plus actifs, puisqu'ils impliquent souvent des balades à pied ou des randonnées.

II.1.4.5. Le tourisme sportif : est un concept qui est apparu à la fin du XXe siècle et qui a évolué très rapidement. Lorsque l'on parle de tourisme sportif, il est destiné aux touristes où les voyageurs sont principalement intéressés par les activités sportives, si oui ou non le sport est la motivation principale de sorte que les événements sportifs de toutes tailles attirent les touristes comme participants ou spectateurs et choisissent leur hébergement en conséquence. Les grands événements sportifs comme les Jeux olympiques et la Coupe du monde peuvent servir de catalyseur au développement du tourisme, s'ils sont bien gérés en termes de marques de destination, de développement des infrastructures et d'autres avantages économiques et sociaux.



Figure 34 : Le tourisme sportif.

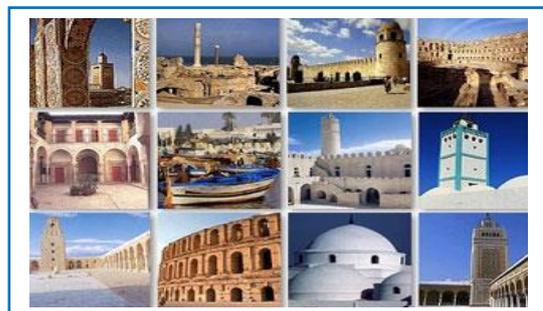
Source : <https://www.outdoors.ma/>

Figure 35 : Le tourisme culturel.

Source : <https://www.webmanagercenter.com>

II.1.4.6. Le tourisme culturel : désigne une forme de tourisme, dont l'objectif est de faire découvrir le patrimoine culturel et le mode de vie d'une région ainsi que de ses habitants, ce type de tourisme englobe la visite de sites naturels, le tourisme architectural, mais aussi le tourisme religieux, les déplacements effectués pour assister à des festivals

et autres manifestations culturelles, le tourisme gastronomique, la visite de musées, de monuments, de galeries d'art. Le tourisme culturel considère comme un phénomène social et économique de fond dans le monde contemporain, qui représenterait de 8 à 20% des parts du marché touristique.

II.1.5. Les infrastructures et les équipements touristiques :

Le tourisme est devenu une industrie florissante dans le monde entier. Chaque année, plus d'un milliard de personnes quittent leur lieu habituel pour aller dans des endroits très attrayants ou pour leurs vacances, profiter ou faire d'autres activités récréatives, Afin d'offrir un confort aux touristes, la ville a fourni une gamme d'infrastructures touristiques, qu'il se compose d'une gamme d'installations et d'institutions qui forment la base matérielle organisationnelle pour le développement du tourisme et le service des visiteurs étrangers et comprend diverses installations à des fins commerciales, loisirs, hébergements, culturelles et autres. Cette infrastructure permet l'exploitation commerciale des destinations touristiques naturelles ou créées, par conséquent, l'existence d'une infrastructure touristique plus grande et meilleure améliore l'offre touristique et augmente l'attractivité de la région.

Donc, cette infrastructure génère les avantages suivants : une consommation accrue, attirant plus de personnes, implique qu'il faut produire plus de biens et de services que dans une économie fermée, en cela, à mesure que la demande, le produit intérieur brut augmente. En ce sens, l'impact sur les revenus sera plus important au niveau local, et ce que signifie également qu'un plus grand nombre de travailleurs, sont nécessaires pour répondre à la demande, en d'autres termes, il améliore le niveau d'emploi et contribue aussi aux exportations, ce qui contribue à améliorer la balance commerciale⁵⁹.

L'infrastructure permet au tourisme de se développer, de sorte qu'il doit fournir une gamme d'installations dans divers domaines avec un plan stratégique et une bonne gestion afin que chaque destination touristique puisse maintenir l'infrastructure efficacement, de sorte que le touriste se sent satisfait et confortable, parmi ces infrastructures :

- ✚ **Hébergement touristique** : tels que : les hôtels, les villages de vacances, les chambres d'hôtes et les campings.
- ✚ **Espace de détente et de plaisance** : tels que : les ports de plaisances, les installations culturelles (les musée, les théâtres, l'opéra...), les installations littorales (les centres nautiques, le delphinarium, l'aquarium public et l'aqua-parc) et les monuments de patrimoines existants.
- ✚ **Les espaces de consommation** : comme : les restaurants, les fast-foods, les cafétérias et les établissements de restauration rapide.
- ✚ **Les aménagements urbains touristiques** : comme : les promenades, les placettes, les esplanades, les parcs urbains et les jardins.
- ✚ **Les établissements de commerces** : tel que : les magasins, les bazardes, les centres commerciaux et les boutiques.
- ✚ **Autres services** : les établissements des informations touristiques, location d'équipements et de véhicules, services bancaires.

59. <https://economy-pedia.com/11039349-touristic-infrastructure>.

II.2. LA CULTURE

II.2.1. Définition de la culture :

L'origine de la culture est le mot latin « Cultura », qui est apparu dans la langue française à la fin du XIII^e siècle et a été désigné à cette époque soit une pièce de terre cultivée, soit un culte religieux. Au fil du temps, le terme "culture" a multiplié ses significations et a été utilisé pour expliquer de nombreux phénomènes humains, la culture a toujours été considérée comme l'un des piliers de l'identité, donc ses différentes définitions sont liées à l'activité humaine et cela lui attribue des significations nombreuses. D'après la définition simplifiée de L'UNESCO, « *La culture dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances*⁶⁰ », à travers cette définition, la culture est donc désignée l'ensemble des œuvres humaines dans le contexte social, qui reflètent la pensée de l'être humain sur son comportement, sa vision du monde, ses activités et sa production.

Selon la langue française, « *La culture désigne l'ensemble de connaissances générales d'un individu*⁶¹ », avec la difficulté de déterminer le vrai sens de la culture, certaines définitions se réfèrent à la notion de culture comme « Une culture individuelle », en d'autres termes, l'ensemble des traits et des comportements résultant de la relation d'un individu avec son environnement et l'effet de son contexte social. Ce point de vue, se reflète également dans les propos de TYLOR qui a mentionné dans sa définition « *La culture est un tout complexe qui comprend le savoir, la croyance, l'art, le droit, la morale, la coutume et toutes les autres aptitudes acquises par un homme en tant que membre d'une société*⁶² ».

Mais en d'autre part, d'autres définitions lui attribuent un concept collectif moins centré sur l'individu, parce qu'il appartient à une entité culturelle qui, tout en subissant sa culture, se connecte au groupe et à la société, et que par sa connaissance, ses habitudes et ses savoirs aux autres, selon LAROUSSE, « *La culture est l'ensemble de valeurs et de structures sociales : manifestations artistiques, spirituelles, intellectuelles et morales, qui caractérisent un groupe humain, un pays ou une société par rapports à un autre groupe*⁶³ ».

A la fin, à travers ces définitions, deux significations différentes de la culture apparaissent, qu'ils sont :

II.2.1.1. La culture individuelle : C'est une culture qui se construit individuellement à travers diverses disciplines : l'histoire, la musique, l'art, les sciences, le sport,...et qui définit également une culture savante qui se rapporte au développement intellectuel d'une personne qui signifie le développement de certaines facultés d'esprit à travers divers exercices intellectuels appropriés, « *La culture individuelle comporte une dimensions d'élaboration, et de construction et donc une dimensions évolutive*⁶⁴ ».

60. L'UNESCO. 1998. « *Le rapport mondial de la culture 1998, culture, créative et marché* ».

61. WIKIPEDIA l'encyclopédie libre. « *Culture individuelle et culture collective* ». Lien : https://psychanalyse.com/pdf/Culture_individuelle%20et%20culture%20collective.pdf.

62. TYLOR, Edouard. 1871. « *Primaire culture* ».

63. CHRISTOPHE, Verdure. 2003. « *La culture, reflet d'un monde polymorphe* ».

64. WIKIPEDIA l'encyclopédie libre. Lien : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture>.

II.2.1.2. La culture collective : C'est une culture compatible avec ce qui définit l'identité du groupe et ce qui le caractérise et l'identifie par rapport aux autres, elle inclut les valeurs acquises au fil du temps et cela ralentit son développement. Il est également considéré comme une culture qui comprend la culture d'un peuple et s'affirme comme « Une culture populaire », qui est un ensemble de formes culturelles fondées sur des traditions qui sont exprimées, partagées et reconnues par l'ensemble d'une communauté, « *La culture collective correspond à une unité fixatrice d'identités, un repère de valeurs relié à une histoire, un art parfaitement inséré dans la collectivité*⁶⁵ ».

II.2.2. Les activités culturelles :

Il n'existe pas une définition universelle des activités culturelles, mais elles peuvent être considérées comme des activités qui incarnent ou transmettent des expressions culturelles indépendamment de leur valeur commerciale et se rapportent généralement à toutes les activités liées à la création, production, distribution ou consommation de musique, de théâtre, de danse ou d'arts visuels. Dont les principaux sont⁶⁶ :

La diffusion culturelle est une activité tendant à faire connaître le grand public avec les œuvres d'art et les œuvres intellectuelles dans les espaces publics ou par les médias appropriés, par exemple : le spectacle vivant théâtre, médiathèque, centre d'art....

L'animation culturel est une activité qui tend à donner à chacun les moyens de la vie collective à l'aide d'un lieu distinctif dont le but est de remplir les espaces et les temps vidée ainsi que de maintenir des relations entre les personnes au sein du groupe.

La formation culturelle est une activité pédagogique spécialisée ayant pour d'objet d'enseigner à un public particulier le sens des œuvres artistiques et spirituelles, par exemple : école d'art, école de musique, école de patrimoine....

La création culturelle est une activité de conception et de production artistique et une action de placer sous le regard du public, des objets divers, des œuvres d'arts, d'expliquer quelque chose à quelqu'un, peuvent être directes, comme les ateliers, salle de démonstration (musique, danse) ou indirectes, comme les expositions, les spectacles vivant....

La communication culturelle est une activité qui contribue à la production de formation intellectuelle et renforce la communication et l'échange entre les différents groupes sociaux en renforçant leur cohésion avec le développement de méthodes et de modèles de communication qui sont un outil important pour rompre l'isolement.

La conservation culturelle est une activité visant à assurer la sécurité des œuvres d'art et de spiritualité ainsi que la collecte et la divulgation des collections au public. Elle se compose de lieux de présentation tels que les monuments historiques et de lieux de consultations tels que la bibliothèque et les archives.

65. Idem 64.

66. Mémoire présenté en vue de l'obtention Du diplôme de Master 2. DEBACHE, Ali. RAMDANI ? Mehdi. « *La culture : Centre culturel* ». 2014/2015. P. 17 – 18.

II.2.3. Définition d'équipement culturel :

L'expression de l'activité culturelle dans les villes est comprise et traduite par des équipements culturels urbains au sens large, car c'est un outil qui contribue à définir la fonction culturelle des villes, en fournissant un panorama des activités culturelles qu'offrent les villes à leurs habitants et qui approprié pour lire et promouvoir des indicateurs de développement culturel.

CLAUDE MOLLARD a présenté une définition d'équipement culturel comme suit : « *Un équipement est une institution, afin de favoriser à but non lucratif, qui met en relation les œuvres de création et le public, afin de favoriser la conservation de patrimoine, la création et la formation artistiques et plus généralement, la diffusion des œuvres de l'art et de l'esprit, dans un bâtiment ou un ensemble de bâtiments spécialement adaptés à ces missions*⁶⁷ ». Par cette définition, l'équipement culturel est un groupe de biens de consommation et de services culturels locaux généraux et privés qui développent l'échange et la communication culturels et qui sont responsables de la production et de la collecte des dimensions de la connaissance et du divertissement et le mettre au service de la société.

Les équipements culturels contribuent à la promotion du métropolisation des villes afin que son intégration urbaine soit liée à l'ensemble du projet culturel de la ville et constitue le meilleur moyen de répondre à l'objectif stratégique qu'elle s'est fixé, car il constitue le lieu idéal pour construire une société harmonieuse et sa capacité d'élargir les connaissances et l'art dans la société et de renforcer les liens communautaires de la population.

II.2.4. L'équipement culturel et leur rôle sur la ville :

Au cours de la période où les équipements culturels se sont multipliés, ils ont été confrontés au phénomène de redéfinir leur rôle et leurs fonctions et d'élargissement de leur portée, car ils ont subi un développement significatif dans un certain nombre d'entre eux, pour devenir des instruments de socialisation et de fédération et pour être à la disposition de tous les groupes de population afin de promouvoir le développement culturel sous toutes ses formes.

Les équipements culturels ont des objectifs et des rôles importants qui influent sur l'aspect culturel des villes, de sorte qu'ils favorisent la diffusion de la culture dans différents groupes d'âge et promouvoir la préservation du patrimoine culturel, de l'artisanat et de la créativité artistique, ainsi que elle contribue également au développement de la culture populaire et vitale et permet aux groupes de s'exprimer et de développer leur sens créatif, en outre, elle influence l'aspect éducatif de sorte qu'il développe le niveau d'éducation et de connaissances dans la ville en fournissant l'information et la documentation culturelles nécessaires⁶⁸.

Les équipements culturels répondent aux besoins idéologiques et matériels de la population et créent un environnement pour la vie sociale et favorisent l'aspect social

67. CLAUDE, Mollard. « *L'ingénierie culturelle* ». Poche – 5^e édition. 2016.

68. Idem 66. P 17.

en échangeant des idées et des expériences, en renforçant et en améliorant la communication entre les membres de la société, et avoir un impact sur la sphère économique, puisqu'ils font partie du plan de développement des ressources régionales et locales et conformément à la stratégie de développement économique de la ville.

II.2.5. Les quatre pôles de système culturel :

Les pôles du système culturel sont :

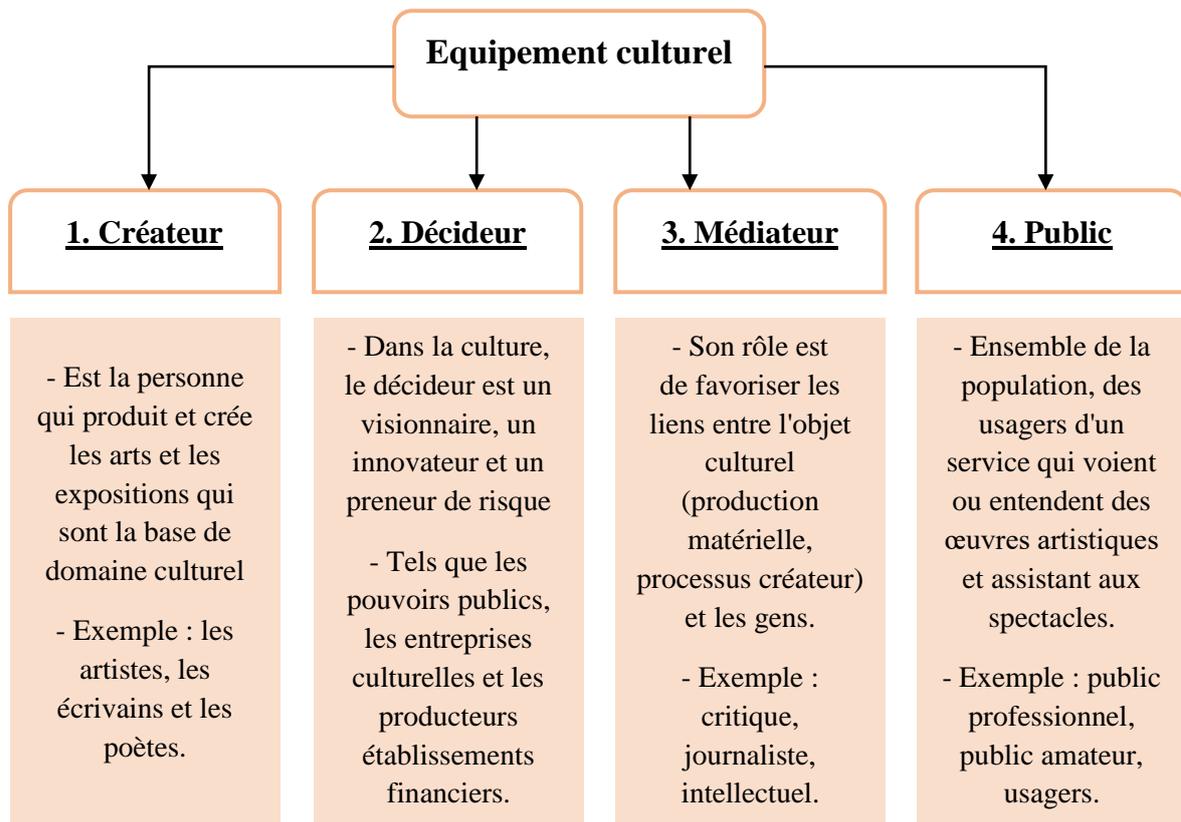


Figure 36 : Schéma des quatre pôles de système culturel.

Source : Auteurs

II.2.6. Classification des équipements culturels :

La classification des équipements culturels est généralement reposée sur les trois critères suivants⁶⁹ :

Selon l'échelle d'appartenance :

Equipements locaux : sont des équipements qui a un petit effet ne comprend que le quartier dans laquelle il est situé, et qui ne dépassent pas le périmètre de ses procédures de 0,5 à 1 km en raison de la faible capacité des unités et sont également utilisés dans les petites unités structurelles urbaine aux villages et peuvent être assemblés et intégrés dans un seul bâtiment : club scientifique local, salle de réunions et de conférences, petite bibliothèque... La capacité de ces équipements doit être calculée sur la base du nombre d'habitants de l'unité desservie.

69. Idem 68. P 21 - 22.

Equipements à fonction régionale ou nationale : sont des équipements qui ont un impact significatif sur la ville dans laquelle ils sont situés ou le pays entier en raison de leur importance et de leur spécialisation stricte, ils sont généralement implantés au centre-ville ou dans des endroits bien déterminé et spécifié, pour leur apparence et leur importance, ainsi que d'avoir pour la plus part une vocation unique, et qui sont généralement : les centres de recherche et les centres culturels scientifiques.

Selon les activités : L'équipement culturel peut être classé selon l'ensemble d'activités et de pratiques exercées et réalisée par cet équipement, où six activités différentes peuvent être distinguées :

- La diffusion culturelle, tels que les centres d'art et les spectacles.
- L'animation culturel, tels que : théâtre, cinéma et maison de culture.
- La formation culturelle, tels que : salle d'exposition et salle de documentation.
- La création culturelle, tels que les ateliers et les salles de musique et danse.
- La conservation culturelle, tels que les archives.
- La communication culturelle.

Selon la taille : Les équipements culturels peuvent être distingués et classés selon leur taille en fonction des critères suivants :

Le budget de fonctionnement : consiste en un document qui comprend les revenus et dépenses ordinaires d'équipements pour projeter l'activité générale de ces équipements et pour améliorer ou remplacer les actifs à long terme, et la façon de les financer.

La surface : La surface est un facteur important pour classer les équipements culturels, en les classant en des équipements à petit, moyen et grande taille.

La fréquentation annuelle : Représente le nombre annuel de visiteurs qui visitent ces équipements et est classée comme suit :

- Des équipements avec un grand nombre de visiteurs.
- Des équipements avec un moyen nombre de visiteurs.
- Des équipements avec un petit nombre de visiteurs.

II.2.7. Les types des équipements culturels :

Le centre culturel : est une institution et un lieu qui combine des activités culturelles différentes et généralement unifiées, et est un espace pour la relance de certaines activités avec des moyens matériels et techniques minimes, où sa présence est obligatoire dans chaque commune et chaque arrondissement⁷⁰.



Figure 37 : Le centre Heydar Aliyev, Bakou.

Source : <https://www.halles.be/fr/>.

70. https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_culturel.

La maison de culture : est une infrastructure culturelle multidisciplinaire de proximité qui géré par la municipalité. C'est un outil de production et de formation pour différents aspects de la culture tels que le théâtre, la danse et la peinture pour but de rendre accessible au plus grand nombre des personnes que possible. La politique nationale a identifié le besoin d'être dans une ville avec une capacité de 100.000 habitants et plus⁷¹.



Figure 38 : La maison de culture Firminy, France, 1953.

Source : <https://www.pinterest.com/pin/>.



Figure 39 : Le palais de culture Moufdi Zakaria, Alger.

Source : <https://www.pinterest.com/pin/>.

Le palais de culture : c'est un vaste et prestigieux édifice abritant des activités de grandes ampleurs avec de grands espaces, associations, organisations et services. Il vise également à accueillir des événements nationaux, des expositions internationales et des événements culturels de grande importance. Dans la politique nationale, sa présence doit être obligatoire dans un pays d'une population de 500000 ou 1 million habitants.

Le complexe culturel : c'est une cité multifonctionnelle avec une diversité des fonctions culturelles qui combine une variété de formes de structures culturelles et leur progrès. Dans la politique nationale un complexe culturel régional doit être conçu à l'instar de théâtre régional.



Figure 40 : Le complexe culturel avant-Gardiste, Chine.

Source : <https://www.pinterest.com/pin/>.



Figure 41 : Le théâtre des célestins, Lyon.

Source : <https://www.pinterest.com/pin/>.

71. <https://www.m-culture.gov.dz/index.php/fr/promotion-des-activites-culturelles/etablissements-de-diffusion-culturelle/maisons-de-la-culture>.

Le théâtre : c'est un édifice ou un lieu ouvert ou fermé destiné aux représentations des pièces théâtrales ou cinématographiques, il englobe par contre la diffusion du spectacle dans ses diverses formes allant des présentations de l'art dramatique jusqu'à se confondre au spectacle⁷².

Le musée : est un lieu ou un bâtiment dans lequel sont collectés, conservés et exposés des objets tel que des tableaux dans un souci d'enseignement et de culture. Son rôle est de montrer le passé des civilisations anciennes et les monuments qu'elles ont laissés afin que permettent à la société de connaître son histoire et son passé⁷³.



Figure 42 : L'opéra de Sydney.

Source : <https://www.pinterest.com/pin/>.



Figure 43 : Le musée Guggenheim, Bilbao.

Source : <https://www.pinterest.com/pin/>.

L'opéra : c'est un établissement destiné aux présentations des œuvre théâtrale mise en musique. Comme au théâtre, le genre musical de l'opéra est considéré comme un spectacle total car il réunit tous les arts (musique, texte, poésie, mise en scène, danse, chorégraphie, décors, costumes...).

La bibliothèque : est un lieu où l'on conserve une collection organisée de livres et matériels de référence, et un moyen d'accès à l'information et d'élargir le cercle des idées et des œuvres de l'imagination. Il existe des bibliothèques privées, bibliothèques riches ouvertes au public et des bibliothèques spécialisées:



Figure 44 : La bibliothèque Sainte Geneviève, Paris.

Source : <https://www.pinterest.com/pin/>.

72. <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/theatre/>.

73. <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/musee/>.

II.3. LE TOURISME CULTUREL :

II.3.1. Définition de tourisme culturel :

Le tourisme culturel désigne une forme de tourisme, ce qui rend son concept général lié à la définition du tourisme, où il est d'abord défini par **ORIGET DU CLUZEAU CLAUDE** comme « *Un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire*⁷⁴ ».

Selon le Programme Européen sur l'impact du tourisme culturel⁷⁵, le tourisme culturel est un déplacement afin de découvrir et d'apprendre à connaître, que ce soit le territoire d'accueil, son patrimoine, sa population, sa culture. En d'autres termes, il peut être considéré comme une forme de tourisme particulièrement centrée sur la culture et l'environnement culturel (y compris le paysage de la destination), les valeurs, les modes de vie, le patrimoine local, les arts visuels et de la scène, les industries, les traditions et les ressources récréatives de la collectivité hôte et peuvent comprendre la participation à des événements culturels, la visite de musées et de monuments et la rencontre avec les résidents locaux.

Selon **MIKE ROBINSON** et **DAVID PICARD**, le tourisme culturel peut être défini comme « *Une forme de développement économique qui s'appuie sur les ressources culturelles, mais c'est aussi une forme de développement qui bien que participant de la réalité économique, est un moyen pour les individus et les sociétés de connaître et de comprendre leur environnement et leur passé respectifs*⁷⁶ ». Le tourisme culturel donc est un moteur clé de l'économie des pays, représentant 8 à 10 % de la part du marché touristique. Sa part a considérablement augmenté ces dernières années en raison de l'accent mis par les pays sur l'attraction et l'attraction du plus grand nombre de touristes grâce à la création de salons commerciaux ciblant spécifiquement les destinations culturelles (parfois par des opérateurs spécialisés et des sites permettant d'appréhender celui-ci).

II.3.2. Les acteurs de tourisme culturel (Les touristes culturels) :

La croissance du tourisme culturel et sa diffusion dans le monde ont conduit à l'émergence d'une catégorie de touristes sous le nom de touriste culturel, un groupe de visiteurs, quel que soit leur âge ou leur groupe social et professionnel, qui cherchent à apprendre et à se faire plaisir en explorant les cultures dysfonctionnelles des pays. Ou ils possèdent un ensemble de similitudes et de motivations pour déterminer la raison du tourisme effectué par cette catégorie de touristes, parmi les motivations de touriste culturel sont :

- Motivation pour apprendre et explorer les cultures étrangères des pays et en apprendre davantage sur leurs patrimoines historiques et leur histoire ancienne.

74. ORIGET DU CLUZEAU, Claude. 2000. « *Le tourisme culturel* ». Paris : PUF. p3.

75. http://www.tourismeculturel_3.pdf. (Consulté le 25/03/2023).

76. MIKE, Robinson, DAVID, Picard. "The Framed World : Tourism, Tourists and Photography". London : Ashgate. 2009. P.24.

- Motivation pour l'étude et la collecte d'informations pour la recherche historique et culturelle.
- Curiosité générée par le suivi de certaines actualités culturelles et historiques (les livres, les films, les documentaires...).
- Le désir de renouveler et de sortir du contexte de vie ordinaire et de satisfaire les envies culturelles dans un environnement différent du leur.

Selon MCKERCHER et DU CROS⁷⁷, les touristes culturels sont classés en cinq catégories, selon deux thèmes principaux : premièrement, l'importance de la culture dans le choix de leur destination à visiter et deuxièmement, l'expérience culturelle que les touristes ont ou cherchent pendant le temps de leur visite. Les cinq catégories de touristes culturels sont :

II.3.2.1. Le passionné (Purposeful cultural tourist) : La culture est son motif premier de visite et il vit une expérience culturelle très profonde.

II.3.2.2. Le consciencieux (Sightseeing cultural tourist) : La culture occupe une place importante dans son choix de visiter une destination, mais l'expérience culturelle vécue est moins profonde.

II.3.2.3. L'instinctif (Serendipitous cultural tourist) : Il ne voyage pas pour des raisons culturelles mais, du fait de sa participation, il se trouve à vivre une expérience culturelle très profonde.

II.3.2.4. Le désinvolte (Casual cultural tourist) : La culture n'est pas sa motivation première pour voyage et l'expérience culturelle qui en résulte est superficielle.

II.3.2.5. L'accidentel (Incidental cultural tourist) : Il ne voyage pas pour des raisons culturelles mais participe cependant à des activités qui lui procurent une expérience culturelle superficielle.

II.3.3. Culture et tourisme : Un lien qui se renforce :

La relation entre la culture et le tourisme a été considérée comme un sujet important occupant diverses disciplines depuis l'Antiquité, cette relation a émergé depuis le XVIIIe siècle, la période où les visites touristiques vers les destinations culturelles ont émergé pour l'apprentissage et la connaissance, et elle a progressivement évolué au début du XXe siècle, malgré la différence évidente entre le concept de l'un à l'autre et le cercle de leur influence, dont la culture était considérée comme une marque d'identité pour les destinations et dépendait largement de l'éducation de la population locale et le tourisme était considérée comme une activité récréative indépendante de la vie quotidienne et de la culture de la population locale, cette différence, cependant, ne pouvait pas rompre l'interrelation entre la culture et le tourisme. Le phénomène de la relation entre la culture et le tourisme a évolué progressivement à la fin du XXe siècle et il est devenu de plus en plus évident que les atouts culturels exercent une influence, attirent les touristes et permettent aux destinations de se démarquer les unes des autres et le "tourisme culturel" était considéré comme une source importante de développement économique pour de nombreuses destinations.

77. HILARY, du Cros, BOB, McKercher.2020. "Cultural Tourism". London : Routledge.

De nos jours, le tourisme et la culture forment un couple dont la relation mutuellement avantageuse peut accroître l'attrait et la compétitivité des régions et des pays, de sorte que la culture est un élément important du produit touristique parce qu'elle se distingue dans un marché mondial très achalandé. De même, le tourisme est un puissant moyen de promouvoir la culture et de générer des revenus qui contribuent à la préservation et au développement du patrimoine culturel, de la production culturelle et de la créativité. Améliorer les liens entre le tourisme et la culture peut contribuer à accroître l'attrait et la compétitivité des destinations en tant que lieux de séjour, de visite, de travail et d'investissement.

II.3.4. Le tourisme culturel et leur avantage :

Selon La Charte Internationale du Tourisme Culturel adopté par ICOMOS⁷⁸, « *Le tourisme culturel est porteur d'avantages pour les communautés d'accueil et leur procure des moyens importants et des justifications pour rendre en charge et maintenir leur patrimoine et leurs pratiques culturelles* ». Le tourisme culturel apporte une gamme d'avantages aux pays dans divers secteurs économiques et sociaux ainsi que l'amélioration du tourisme et de la sphère culturelle afin d'assurer que les pays hôtes renforcent leur domination dans la sphère internationale, parmi les avantages et les rôles de tourisme culturel sont :

Sur le plan social, le tourisme culturel favorise les liens de sorte que la culture soit un outil pour calmer et comprendre les communautés et de bons échanges et contribue à la consolidation de l'identité de la société et met en évidence les caractéristiques culturelles et patrimoniales nécessaires pour construire l'image du pays. Le tourisme culturel peut stimuler la tolérance, la communication et l'intégration des migrants grâce à la connaissance et à la compréhension de la culture du pays hôte et contribue également à assurer et à améliorer la vie locale de la population en générant des revenus pour les particuliers. Il peut aussi être l'un des principaux outils pour diffuser l'image et la puissance douce d'une société à l'échelle internationale.

Sur le plan économique, les activités de tourisme culturel sont étroitement liées à d'autres secteurs de l'économie (artisanat, transports, production régionale, etc.) et constituent donc un catalyseur positif pour le développement régional et national et revêt une grande importance économique parce qu'il vise à créer des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, ainsi qu'organiser des acteurs de réseau capables d'assurer leur participation aux activités économiques et d'interpréter le patrimoine local.

Du côté culturel, le tourisme culturel contribue à la préservation du patrimoine culturel et historique, matériel et immatériel, en finançant la protection et la réhabilitation de ce patrimoine et en équilibrant également la protection et l'utilisation du patrimoine comme source de revenus et encourage ainsi la renaissance des traditions et la restauration des sites et monuments d'intérêt culturel ou architectural. Le tourisme culturel démontre aussi l'intérêt croissant pour la culture, notamment en tant que source d'identité et de différenciation face à la mondialisation.

78. Conseil international des monuments et des sites : <https://www.icomos.org/fr/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/176-charte-internationale-du-tourisme-culturel>.

Du côté touristique, le tourisme culturel permet d'atténuer le problème du tourisme saisonnier dans les lieux avec des attractions sportives ou côtières et est un outil pour distinguer entre l'offre touristique et son enrichissement ainsi que pour attirer le plus grand nombre de touristes par le développement de la culture et le renouvellement du patrimoine culturel du territoire.

II.3.5. Les différents types de tourisme culturel :

II.3.5.1. Le tourisme patrimonial : Cette espèce est fortement liée au tourisme axé sur la nature ou à l'écotourisme, comme le patrimoine bâti, les sites architecturaux, les sites du patrimoine mondial, les monuments commémoratifs ou les sites du patrimoine culturel, qui comprennent les musées, les bibliothèques, la littérature, les arts et le patrimoine populaire d'une région donnée.

II.3.5.2. Le tourisme dans les villes culturelles : Comprend des visites de sites archéologiques qui représentent diverses étapes historiques et de multiples civilisations, en plus les monuments du patrimoine urbain et culturel, qui se composent de villes historiques anciennes, marchés populaires, villages ruraux.

II.3.5.3. Le tourisme ethnique et tradition : Est le tourisme derrière laquelle est motivée pour apprendre les traditions des cultures locales, et la diversité ethnique de la région en explorant les industries artisanales, les arts populaires, et la diversité ethnique et culturelle du pays hôte, qui sont des attractions pour les touristes qui se soucient de la culture, l'histoire et la vie sociale.

II.3.5.4. Le tourisme religieux : Signifie la visite de voyageurs de diverses croyances religieuses dans des lieux religieux et sacrés à des fins de pèlerinage ou de rassemblements et traditions religieuses peut être aussi variée que la découverte de la religion (histoire, pratiques et coutumes), l'approfondissement de la connaissance d'une religion particulière, et pèlerinage. Cette forme de tourisme est divisée en deux catégories principales : Les pèlerinages et retraites spirituelles ; La visites des sites et lieux de mémoire qui ont marqué l'histoire des religions.

II.3.5.5. Les festivals touristiques culturelles : Ce type de tourisme culturel est un événement festif, organisé à un moment précis et répété chaque année et comprend des festivals et des événements culturels, des événements musicaux, des beaux-arts ou des productions audiovisuelles de l'une des régions.

Section C : ANALYSE DES EXEMPLES :

I. Exemple 1 « La Métropole De Marseille » :

I.1. Situation de la métropole Marseille :

La métropole Marseille est une commune française au sud-est de la France. C'est le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'azur.



Figure 45 : Situation de la ville de Marseille.

Source : *francegeo.free.fr*

Marseille est bordée par la Méditerranée à l'ouest et au sud, enserrée par les massifs de l'Estaque et de l'Étoile au nord, le massif du Garlaban à l'est, le massif de Saint-Cyr et le mont Puget au sud-est, le massif de Marseilleveyre au sud.

I.2. Les potentiels de la métropole Marseille :

Le centre-ville dense est assez limité :

- D'un côté par des massifs naturel très important et de l'autre côté par la mer (100 habitants par hectare).
- Le reste de la ville (la partie urbanisée) peu dense (35 à 60 habitants par hectare), la vie urbaine est structurée autour de nombreux quartiers, constituant de véritables lieux de vie et de centralités.
- Marseille jouit d'un héritage historique (patrimoine bâti) très important.

I.3. La problématique :

Comment réaménager la métropole de Marseille tout en conservant son potentiel historique, renforçant son potentiel paysager et en supprimant la rupture ville - mer ?

I.4. Les objectifs :

- Prolonger le centre-ville vers le nord en liaison avec les quartiers périphériques.
- Valoriser le patrimoine maritime et conforter la protection des espaces marins.
- Renforcer les activités touristiques et économiques en lien avec la mer.
- Redynamiser les quartiers existants.
- Redonner à Marseille un rang de métropole économique, sociale et culturelle.

I.5. Le programme :

Afin de résoudre les problèmes rencontrés par la métropole de Marseille, les urbanistes ont développé un nouveau plan pour la métropole qui comprend une variété de projets qui ont traduit les objectifs requis, ce programme comprend :

I.5.1. Le pôle de La Joliette :

Située en façade maritime, un positionnement stratégique entre port maritime et centre-ville, une accessibilité remarquable et une bonne desserte par le réseau de transports en commun. De plus c'est ici qu'est situé le bâtiment des Docks, l'élément déclencheur de l'opération Euro-méditerranéen.



Figure 46 : Plan de pôle de la Joliette.

Source : Google Search

Les réalisations prévues :

- Construction de 80 000 m² de logements, neufs ou en réhabilitation
- Des commerces et des hôtels.
- Puisque ce quartier est situé près des terminaux d'accueil des croisiéristes. La place Joliette
- Le caractère mixte du quartier a été renforcé par la création du Collège **JEAN-CLAUDE-IZZO**, Ecole maternelle, Un gymnase de proximité, du bâtiment des Archives départementales, 2000 Places de parking.

I.5.2. La cité de La Méditerranée :

- Ayant pour ambition d'implanter sur le front de mer de grands équipements culturels et commerciaux, la cité de la Méditerranée représente une surface de 60 ha.
- Former une vitrine du nouveau front de mer.
- Ces projets devraient être reliés à la ville et entre eux par des espaces publics et des cheminements piétons de qualité le long de l'axe littoral.
- Réinventant l'interface et les liens entre la ville et le port, la ZAC couvre deux secteurs distincts : l'un au Sud du secteur de la Joliette rassemblant principalement des grands

équipements culturels et commerciaux ; l'autre au Nord plus mixte et permettant le développement d'un véritable quartier urbain.

I.5.3. La ZAC St-Charles :

L'objectif principal de cette ZAC fut de réhabiliter cette partie de la ville, terminus de la nouvelle ligne TGV Paris-Marseille, tout en améliorant l'accessibilité du quartier

La ZAC saint Charles couvre une superficie de 16 ha Composée de : 42 000 m² de bureaux, 500 m² de logements neufs ou rénovés, 7000 m² d'Hôtels, 3000 m² de commerce, Un groupe scolaire, 2 parkings de 1 600 places, La nouvelle gare TGV paris-Marseille.



Figure 47 : Projet SAVIGNAT-Seura sur la ZAC.

Source : www.stoa-architecture.com



Figure 48 : Plan saint Charles.

Source : www.euroméditerranée.fr

I.5.4. Le pôle Belle-de-Mai :

Située à l'est du périmètre, au voisinage de la gare saint Charles. Le projet constitue une réappropriation et une valorisation de l'existant. L'ancienne manufacture transformée en lieu culturel.



Figure 49 : Pole belle de mai.

Source : www.stoa-architecture.com

I.5.5. Rue de la République :

Lien direct entre la place de la Joliette et le Vieux-Port, cette rue permet de relier le centre historique au nouveau quartier. Traversée par le tramway cette rue est un lien majeur entre le nouveau et l'ancien Marseille ; elle témoigne aussi d'un renouveau et d'une volonté de lier le vieux et le nouveau port.

L'intervention sur la rue de la république est essentiellement : La réhabilitation des logements, l'introduction de nouvelles constructions et le renforcement du commerce.



Figure 50 : La Rue de la République, entre port actif et Vieux-Port.

Source : www.stoa-architecture.com

I.5.6. Le Boulevard du Littoral, « un projet de recomposition » :

Prévu pour plusieurs modes de déplacements et privilégiant une mobilité « douce ».

Assumer toutes les fonctions des circulations automobiles et piétonnes : (le transit, la desserte et le stationnement automobile ; le transit piétonnier, la desserte des immeubles) nouvelle articulation entre la ville et le port.

I.5.7. Le J4/Esplanade St-Jean :

La libération du J4 des emprises du port en fait un espace public majeur au centre-ville que les habitants ont immédiatement adopté, Il faisait l'objet d'un aménagement de préfiguration pour initier la pratique publique.

Des espaces verts, des bancs, une promenade le long de la mer sont proposés, de plus, des expositions temporaires et le musée des civilisations de l'Europe.



Figure 51 : Esplanade Saint-Jean.

Source : Google Search

I.5.8. Les Terrasses du Port :

Ils abritent les activités commerciales et récréatives destinée aux passagers ferries et aux croisiéristes, mais aussi à un public large de consommateurs.

Le projet répond aux exigences suivantes :

- Intégration du projet à la gestion des flux de voyageurs embarquant et débarquant sur le port.
- Implantation d'activités tertiaires – commerciales, mais aussi culturelles et récréatives.



Figure 52 : Les Terrasses du Port vues depuis le Bd du Littoral.

Source : internet

I.5.9. La gare maritime de la Major :

La nécessité de modernisation des infrastructures offertes aux passagers, une nouvelle gare maritime a été inaugurée avec comme objectif majeur, l'ouverture du Port sur la Ville. Après avoir percé un nouveau tunnel qui la délivre de la circulation routière, l'esplanade de la Major a rendu le lieu entièrement accessible aux piétons et à y installer diverses activités.

II. Exemple 2 « La Métropole de Valence »

II.1. Situation de la métropole de Valence :

Est une ville d'Espagne, située dans l'est du pays sur la côte méditerranéenne de la péninsule Ibérique, dans la grande plaine alluviale des fleuves Júcar et Turia, dans le centre du golfe de Valence. La ville d'origine était située à environ quatre kilomètres de la mer, sur une île du fleuve Turia.

Troisième ville d'Espagne par la population qui est passée à 789 744 habitants en 2021, Valence est aujourd'hui la capitale de la Communauté valencienne et d'une de ses trois provinces, la province de Valence. Sa métropole compte 1 875 691 habitants.



Figure 53 : Situation de la ville de Valence.

Source : *polyglottes.org*

II.2. La problématique :

Comment faire de la métropole de Valence un lien important dans l'Espagne qui attire les touristes ?

II.3. Les objectifs :

- Créer un lien d'échanges et de diffusion pour la communauté de Valence.
- Produire une image forte pour valence qui pourrait être véhiculée jusqu'à l'international.
- Renforcer les activités touristiques, économiques et culturelles en lien avec la mer.

II.4. Le programme :

Valence a transformé l'ancien lit de la rivière **Turia** qui traversait la ville en un immense jardin de 9 km de long. À la fin des années 90, le premier bâtiment signé **Santiago Calatrava** et **Felix Candela** fut inauguré à l'extrémité sud de ces jardins, l'Hémisphérique. Ce fut la première étape de la cité des arts et des sciences actuelles.

Dans les années qui suivirent, 6 autres constructions sont venues compléter ce projet impressionnant et un peu fou. Aujourd'hui, ce n'est pas moins de **350.000 m²** qui sont dédiés au spectacle, à l'art, les sciences et la nature.

II.4.1. La cité des arts et sciences :

L'une des plus récente cité des sciences récemment édifée en Europe et plus précisément en Espagne à SEVILLE elle symbolise la nouvelle génération des cités des sciences dans le monde et ça par les nouvelles techniques employées en termes de langage architectural très pur par ces formes organiques et par les matériaux utilisés, le béton armé et le verre pour une très grande transparence des édifices

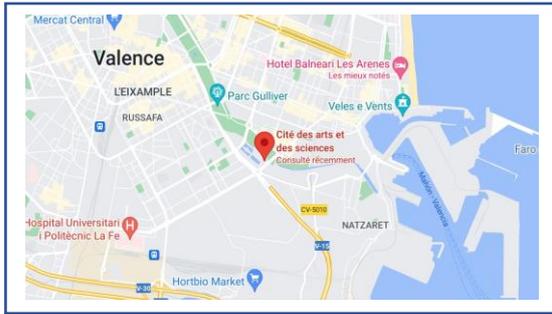


Figure 54 : La situation géographique du projet.

Source : Google Maps

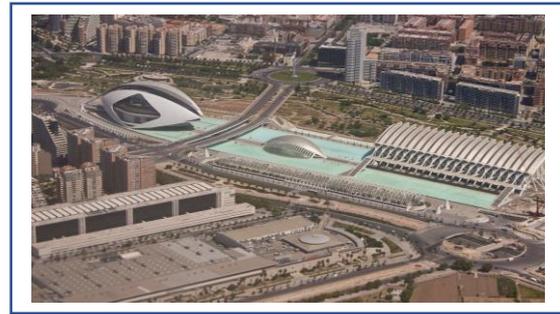


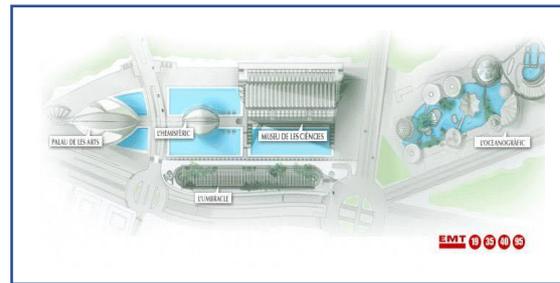
Figure 55 : Vue aérienne de la cité.

Source : blogvoyages.fr



Figure 56 : Vue aérienne de différents éléments de la cité.

Source : Google image



L'ensemble de la cité est organisé suivant un parcours évolutif et thématique selon les quatre thèmes qui sont :

- La mer.
- Le ciel.
- La faune et la flore.
- L'art et la technique.

La Cité des Arts et des Sciences est un complexe artistique et scientifique dont le principal objectif est la promotion culturelle de la région. Elle est composée de 5 éléments :

II.4.1.1. L'Hémisphérique :

En forme d'œil. Contient une salle de cinéma IMAX, un planétarium. Dispose d'une superficie d'environ 14 000 m². Ce complexe audiovisuel offre de nombreux spectacles sur écrans géants et aborde des thèmes technologiques et scientifiques variés. Il dispose également d'un planétarium et propose de nombreuses conférences.



Figure 57 : L'hémisphérique de la cité.

Source : emeraudetrip.com

II.4.1.2. L'Umbracule :

C'est un ensemble de jardins surélevés qui offrent une promenade agréable avec vue sur l'ensemble de la Cité des Arts.



Figure 58 : L'Umbracule de la cité.

Source : emeraudetrip.com

II.4.1.3. Le musée des sciences

« Prince Felipe » :

En forme de squelette de dinosaure. C'est un musée interactif de science. Il dispose d'une superficie d'environ 40 000 m² répartis sur trois étages.

Ce musée s'emploie à faciliter l'accès à la culture, à l'art, à la technologie et aux sciences au plus grand nombre, dans le but de susciter la réflexion et développer l'esprit critique de la population.



Figure 59 : Le musée des sciences de la cité.

Source : emeraudetrip.com

II.4.1.4. L'océanographie :

Aquarium en forme de nénuphar. Œuvre de l'architecte Félix Candela, c'est l'aquarium le plus grand d'Europe avec 110 000 m² et 42 millions de litres d'eau. Il offre une incroyable promenade sous-marine à travers l'océan, grâce à la reconstitution des principaux types d'écosystèmes existants dans le monde.



Figure 60 : L'océanographie de la cité.

Source : emeraudetrip.com

II.4.1.5. Le palais des arts :

En forme de bateau. Contient plusieurs salles dédiées aux arts et à la musique. Il s'agit du 5^{ème} et dernier élément constitutif de la Cité des Arts et des Sciences. Un majestueux édifice de 40.000 m² destiné à la création et diffusion des arts scéniques.



Figure 61 : Le palais des arts de la cité.

Source : emeraudetrip.com

CONCLUSION DU CHAPITRE :

A travers les différents concepts abordés dans le deuxième chapitre, nous pouvons dire qu'Alger est sans doute un projet décisif pour améliorer la compétitivité de la capitale et celle de toute l'Algérie à partir de maintenant, de par sa position de capitale du pays et au travers de ses fonctions administratives, politiques et économiques. Après le processus de métropolisation, la relation entre le centre et la périphérie a considérablement changé avec l'émergence d'une nouvelle centralité, qui pourraient être utilisés pour établir Alger comme une métropole internationale.

La ville d'Alger étant connue pour sa longue histoire et sa situation géographique caractérisée par l'existence d'un port, ces caractéristiques peuvent être utilisées pour développer une nouvelle centralité à travers le tourisme culturel en créant un projet qui favorise le développement culturel et touristique de la ville, en raison des grands effets de ces derniers dans divers domaines et qui travaille à réaliser le processus de métropolisation autour de laquelle nos problématique générale tournent.

Chapitre III :

CAS D'ETUDE

INTRODUCTION DU CHAPITRE :

Avoir inclus dans le chapitre II des informations détaillées et une explication des différents termes relatifs au thématique générale « Alger métropole » et au thématique de recherche « La centralité urbaine à travers le tourisme culturel ». Le chapitre III vise à identifier les différentes données qui ont caractérisé la ville d'Alger et, en particulier, la région d'El Hamma en raison de son importance historique et aussi comme une deuxième centralité de la ville d'Alger.

Ce chapitre est divisé en deux sections : Le premier est appelé « Analytique », qui consiste à effectuer une analyse régionale de la ville d'Alger au début, puis à effectuer une analyse urbaine de la région d'El Hamma pour identifier ses diverses caractéristiques et problèmes. La deuxième section, dite « Conceptuelle », consiste à répondre aux problèmes soulevés dans les sections précédentes par une série d'interventions urbaines qui ont abouti à un plan de développement et une intervention architecturale représentée par un projet spécifique lié au thématique de recherche.

Section A : Partie analytique

I. Lecture urbaine de la métropole d'Alger :

I.1. Présentation de la métropole d'Alger :

Alger la blanche, capitale de l'Algérie, ville portuaire, recèle des richesses historiques et urbanistiques indéniables. La balade qui commence au port, lieu commercial par excellence avec ses fameuses voûtes, se poursuit à travers les rues et la découverte des grands monuments de la ville⁷⁹.

Les constructions coloniales, se mêlent aux constructions musulmanes avec une parfaite homogénéité, peintes en blanc elles donnent à Alger l'impression d'étendue, un air marin et une pureté unique⁸⁰.

I.2. Situation et délimitation de la métropole d'Alger :

Alger est la capitale de l'Algérie, se situe au nord –centre du pays et occupe une position géostratégique intéressante du



Figure 62 : La métropole d'Alger.

Source : <https://www.algerie-expat.com>

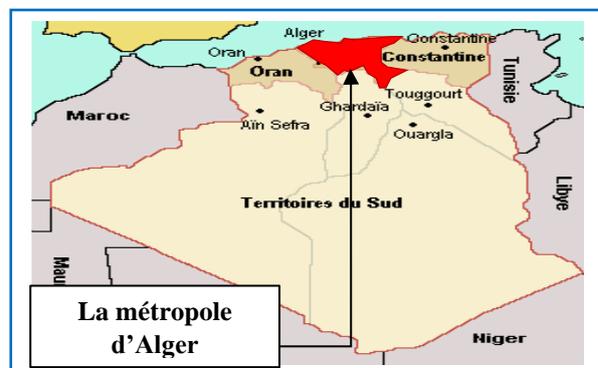


Figure 63 : Carte géographique qui représentent la situation de la métropole d'Alger.

Source : <https://www.axl.cefan.ulaval.htm>

79. <https://journals.openedition.org/mediterranee/9303>.

80. <http://www.odej-alger.dz/fr/alger2.html>.

point de vue des flux et échanges économiques avec le reste du monde⁸¹. Elle s'étend sur plus de 809 Km² où réside et travaille une population de près de 4 millions d'habitants, c'est la ville la plus peuplée en Algérie.

La métropole d'Alger est délimitée par :

- À l'est par la wilaya de Boumerdès à 20 Km,
- À l'ouest par la wilaya de Tipaza à 70 Km,
- Au nord par le bassin méditerranéen,
- Au sud la wilaya de Blida à 51 Km.



Figure 64 : La ville de Tipaza.

Source : <https://twitter.com/>



Figure 65 : La ville de Boumerdes.

Source : <https://www.algerie360.com>

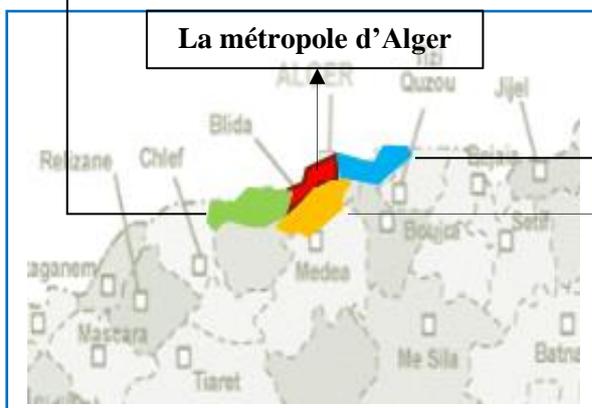


Figure 66 : Carte des limites administratives de la métropole d'Alger.

Source : <https://www.pnst.cerist.dz>



Figure 67 : La ville de Blida.

Source : <https://www.algerie360.com>

I.3. Accessibilité de la métropole d'Alger :

La métropole d'Alger dispose d'un système de transport riche et varié qui est assurée par:

- L'autoroute est-ouest parallèlement aux côtes méditerranéennes qui relie la frontière tunisienne près de la ville d'El Kala à la frontière marocaine près de celle de Maghnia.
- La gare ferroviaire au niveau du port, du front de mer et de la Casbah (la gare d'Alger et la gare de l'Agha), qui relie Alger avec différentes villes.

81. <https://www.dawalger.dz/fr/index.php/wi16#:~:text=Alger%20est%20situ%C3%A9e%20au%20nord,de%204%20millions%20d'habitants.>

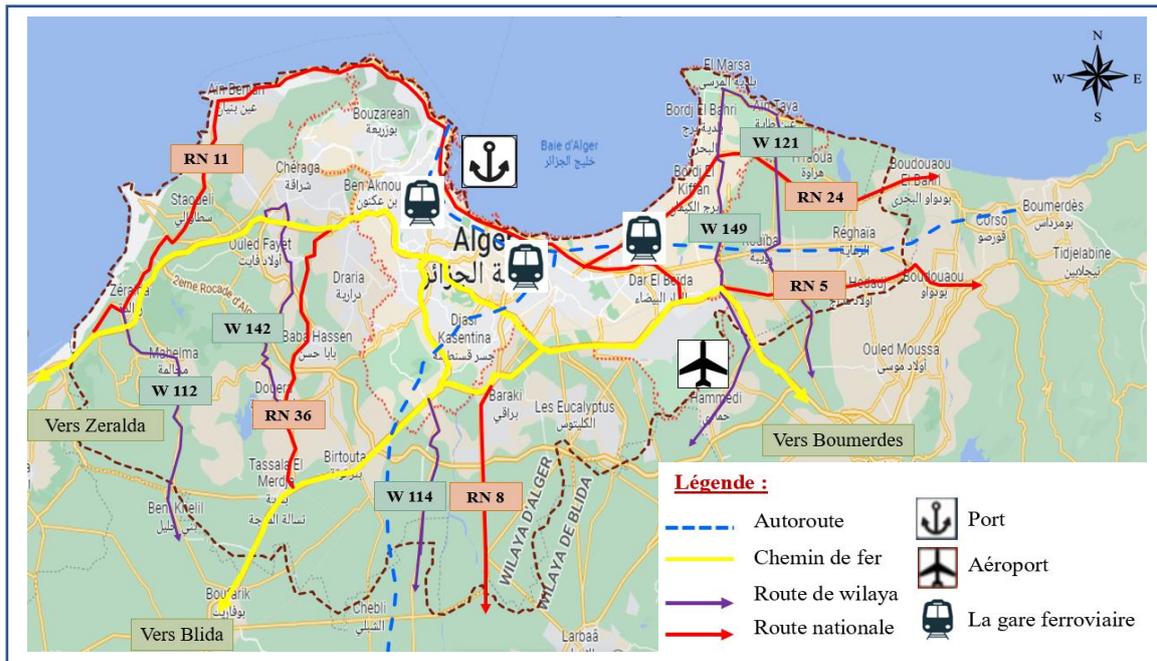


Figure 68 : Carte d'accessibilité de la métropole d'Alger.

Source : Google Maps / Traité par les auteurs

- Les routes nationales :
 - RN 5 : reliant Alger à Constantine
 - RN 11 : reliant Alger à Oran
 - RN 24 : reliant Alger à Bejaïa
- La gare ferroviaire au niveau du port, du front de mer et de la Casbah (la gare d'Alger et la gare de l'Agha), qui relie Alger avec différentes villes.
- Il peut aussi accéder à la métropole d'Alger depuis l'étranger par le port et l'aéroport Houari Boumediene.



Figure 69 : La gare de l'Agha.

Source : <https://www.autonews-dz.com>



Figure 70 : Le port d'Alger et L'aéroport Houari Boumediene.

Source : <https://www.flickr.com>



Figure 71 : La gare d'Alger.

Source : <https://www.autonews-dz.com>

I.4. Les éléments naturels de la métropole d'Alger :

La métropole d'Alger fait partie de la montagne de l'Atlas tellien, qui est un relief montagneux varié et très complexe principalement situé au nord⁸², le relief se caractérise par trois zones longitudinales : Le Sahel, le littoral et la Mitidja. Ce dernier est un facteur important de la présence d'une richesse végétale : Forêt de Bouchaoui, Bainem et la forêt de Zeralda.

Le territoire est traversé par deux importants cours d'eaux : Oued ElHarrach à l'Est et Oued Mazafran à l'Ouest qui se rencontrent et forment des noeuds. La ligne de crête principale qui est la ligne de partage des eaux ver la mer pour rejoindre d'autre cour d'eau important (Oued Keniss et Benimessous).



Figure 73 : Oued El Harrach.

Source : <https://www.lesoirdalgerie.com>



Figure74 : Oued El Mazafran.

Source : <https://portail.cder.dz>

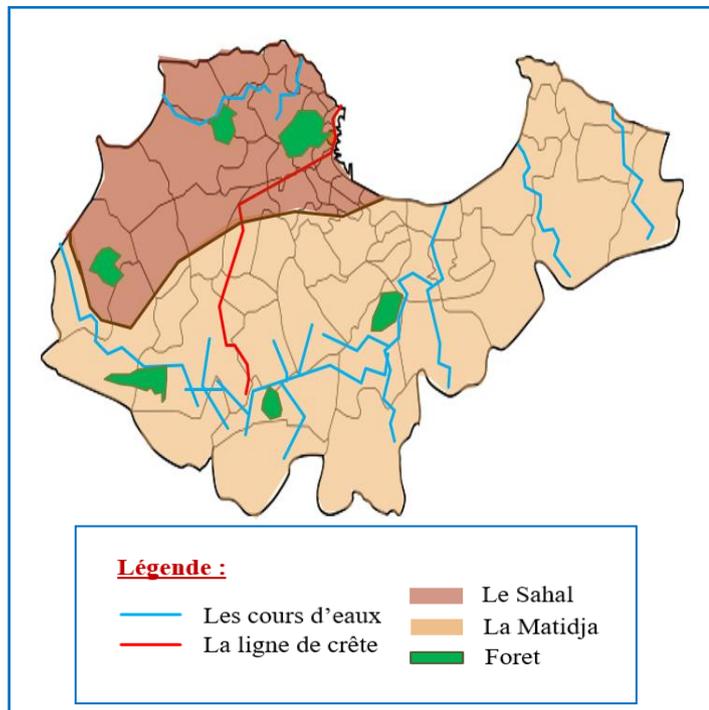


Figure 72 : Carte qui représente les éléments naturels de la métropole d'Alger.

Source : <https://fr.wikipedia.org>



Figure 75 : Forêt de Bouchaoui.

Source : <https://www.vinyculture.com>



Figure 76 : Forêt de Bainem.

Source : <https://fr.wikipedia.org>

82. https://iast.univ-setif.dz/documents/Cours/Geologie_Algerie1.pdf.

I.5. Développement historique de la métropole d'Alger :

I.5.1. Période phénicienne : connu sous le nom d'IKOSIM :

Alger est une ville créée par l'atout de son site, un site qui combinait tous les éléments nécessaires et accomplissait tous les besoins des phéniciens en vue de créer leur premier établissement humain sous forme d'un comptoir commercial qui était constituée de « quelques maisons et un dépôt de marchandise », donc on peut dire que la mer était la première source d'urbanité à Alger.

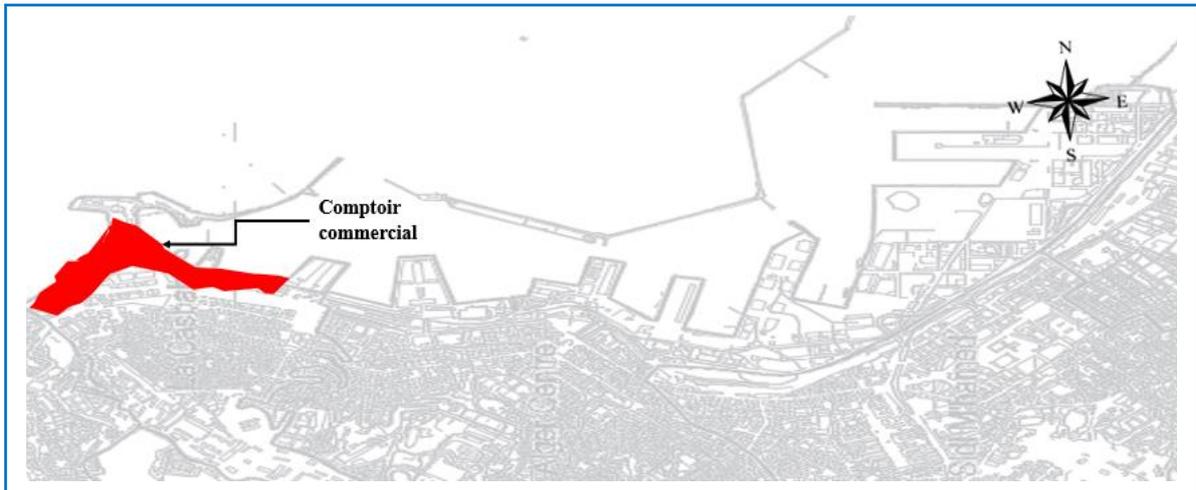


Figure 77 : La métropole d'Alger à la période phénicienne.

Source : PDAU d'Alger Traité par les auteurs

I.5.2. Période romaine : IKOSIUM fut latinisé en ICOSIUM :

La ville dans cette période s'est développée à l'intérieur d'une enceinte (rempart), ils ont créé la structure principale de la ville par la création des deux axes principaux : **Cardo Maximus** (actuellement beb El Oued – beb Azzoun) et **Decumanus Maximus** (actuellement rue de Marine), l'intersection des deux axes donna naissance à un forum à l'emplacement de l'actuelle place des Martyres, où se déroulait la vie économique, politique et religieuse.

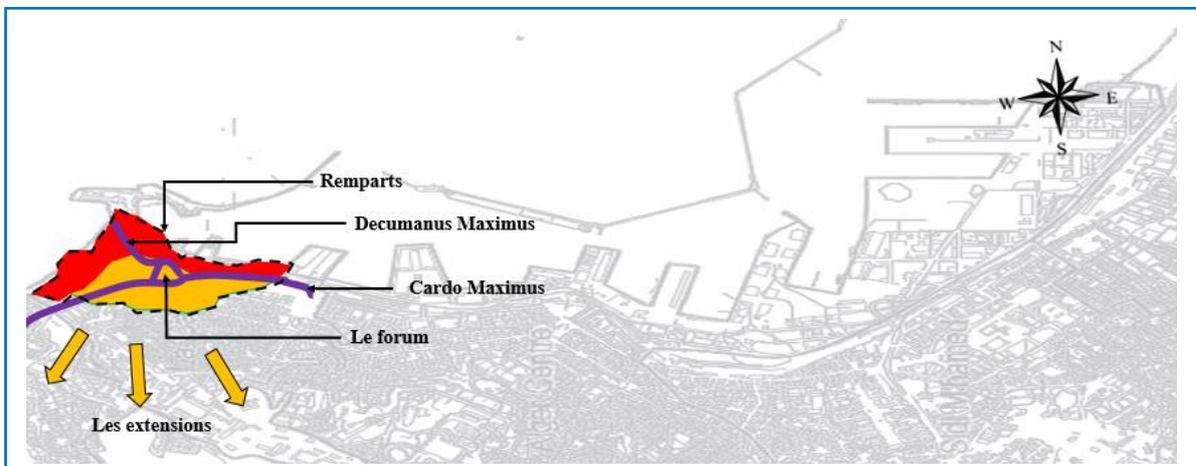


Figure 78 : La métropole d'Alger à la période romaine.

Source : PDAU d'Alger Traité par les auteurs

I.5.3. Période Arabo-berbère : configuration de la médina :

Dans cette période la ville était déjà entourée d'une enceinte plus robuste que la première en raison de l'extension vers les hauteurs et cela pour répondre aux exigences démographiques de l'époque (prolongement de la ville vers la colline). Cette extension a entraîné la division de la médina en deux parties (partie haute et partie basse), où la partie haute est destinée à l'habitation (partie résidentielle), où se trouve la source principale d'eau qui alimente toute la ville, et la partie basse est un espace public.

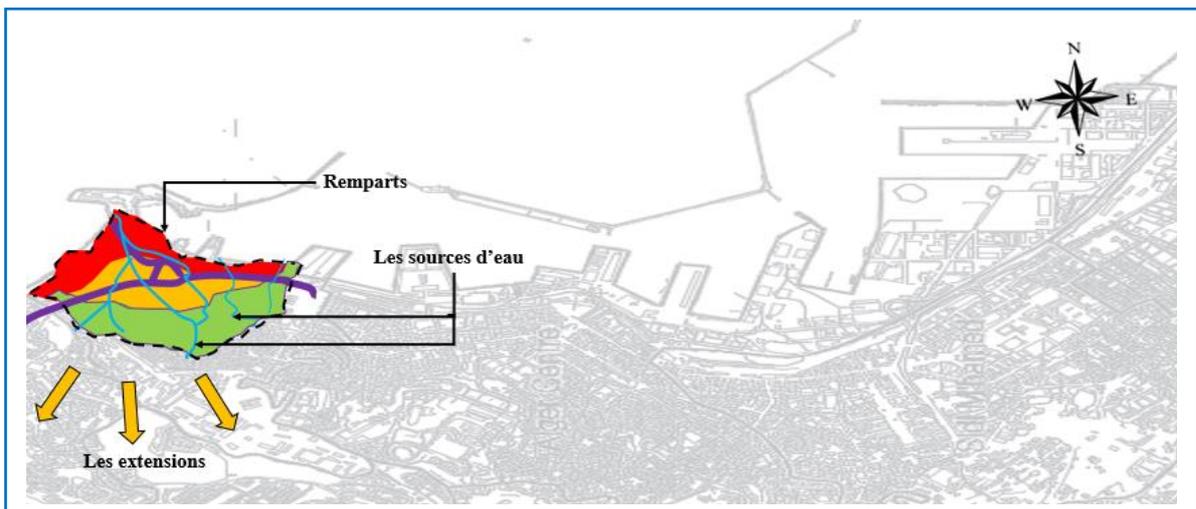


Figure 79 : La métropole d'Alger à la période arabo-berbère.

Source : PDAU d'Alger Traité par les auteurs

I.5.4. La période ottomane (1516-1830) :

Le premier souci des ottomans était d'agrandir les remparts déjà existants et la construction d'une nouvelle citadelle pour protéger la ville insérée dans ces remparts, la construction de cinq portes entourant la ville (beb lbhar, beb el djazair, beb el oued, beb el jedid et la porte d'Isly) et le début de l'extension vers la mer afin de créer un ilot pour faire un abri des navires.

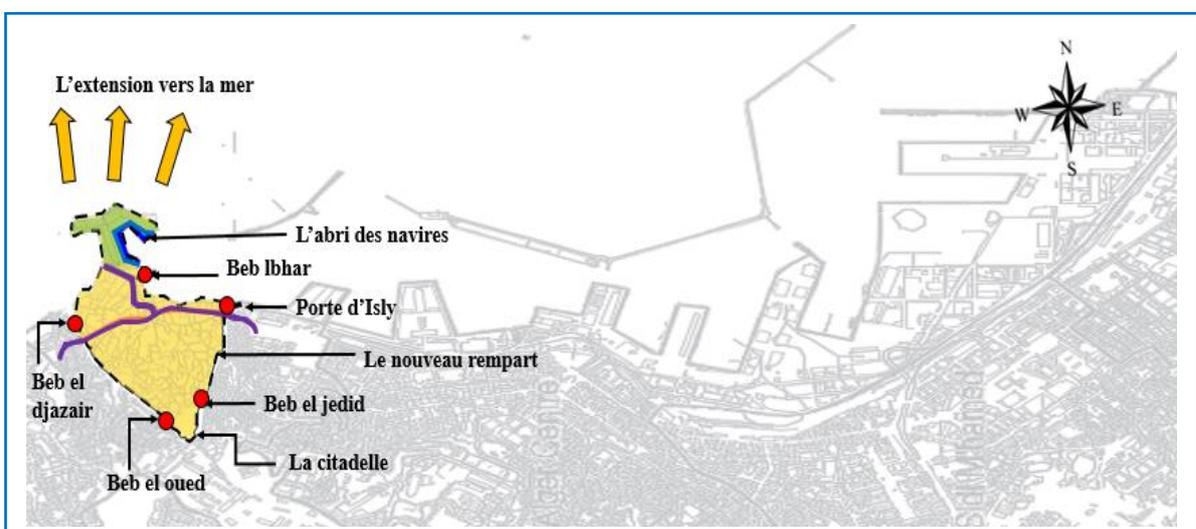


Figure 80 : La métropole d'Alger à la période ottomane.

Source : PDAU d'Alger Traité par les auteurs

I.5.5. La période coloniale :

▪ Première phase 1830-1846 :

- Pendant cette phase, ils ont démolit et rénové les édifices turcs dans la partie basse et ont commencé à s'étendre à l'extérieur des remparts de la ville (extension extra muros) en construisant des deux faubourg (faubourg Mustapha à l'est et faubourg Beb el oued à l'ouest) afin de contenir les immigrants européens, ce qui a conduit à l'élargissement des remparts.

- L'élargissement des voies à des fins militaires, en particulier les rues de Beb El Oued – Beb Azzoun et la rues de la Marine pour le passage des chars.

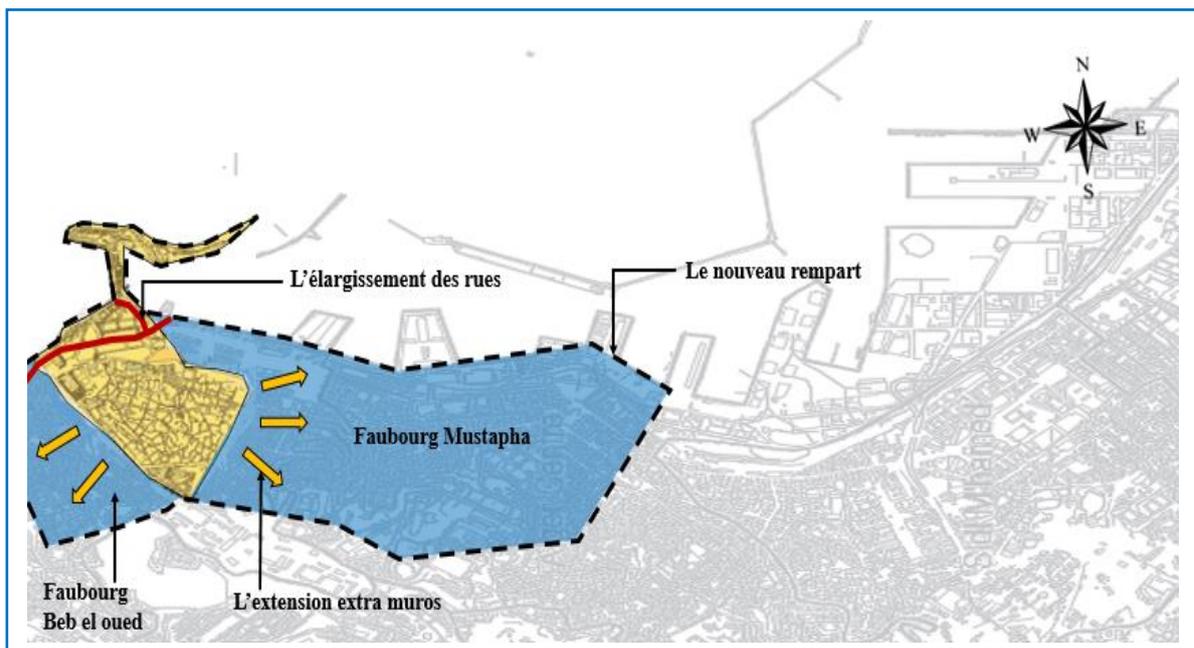


Figure 81 : La métropole d'Alger à la période coloniale 1830-1846.

Source : PDAU d'Alger Traité par les auteurs

▪ Deuxième phase 1846-1880 :

Durant cette phase, un grand nombre de projets d'urbanisme ont été proposés afin de transformer la ville d'Alger en une copie de la ville européenne, et l'un des projets les plus importants qu'ils ont réalisés :

- La création du boulevard de la ferrière en 1858, qui est un large boulevard de 70m d'ouvertures construit sur l'emplacement de l'enceinte sud.
- Développement de la ville vers le sud : quartier d'Isly et développement du port.
- Percement de nouvelles rues vers la mer : rue de Chartres avec sa place et rue de la Lyre.
- La création du bâti mixte et la disparition des remparts.

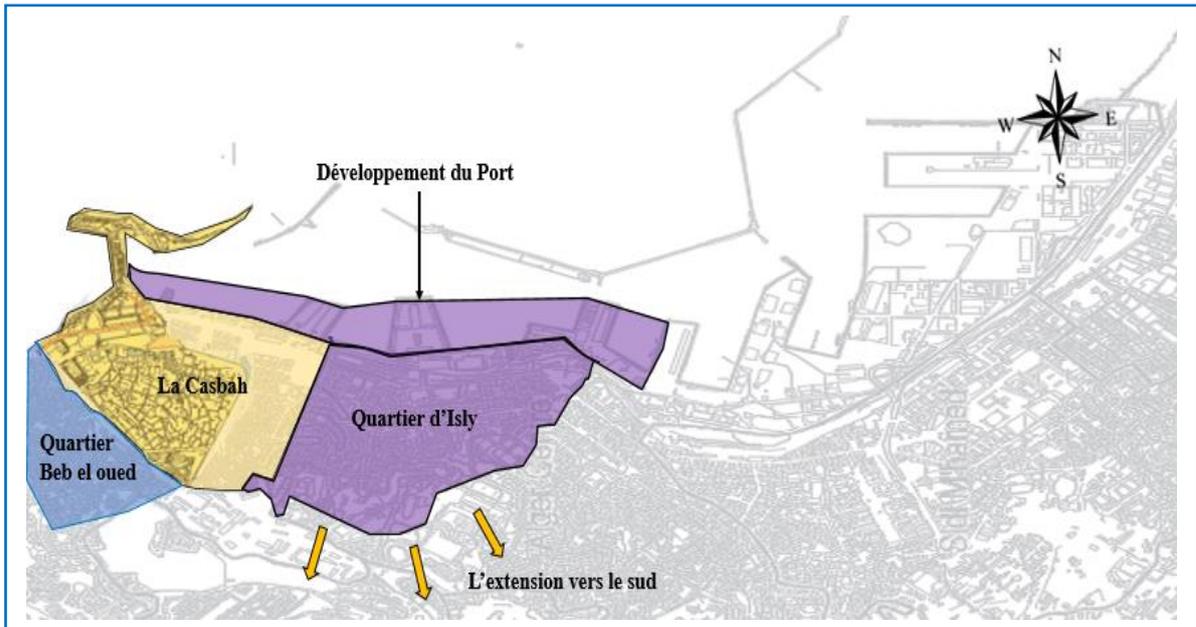


Figure 82 : La métropole d'Alger à la période coloniale 1846-1880.

Source : PDAU d'Alger Traité par les auteurs

▪ Troisième phase 1880-1962 :

- Durant cette phase, l'extension a concerné la partie est, où se trouvent les terres fertiles. Le port a également connu une extension et un développement, ce qui a stimulé la croissance urbaine et renforcé la relation entre la mer et la ville.

- Création de stations et de lignes de métro et de tramway.

- Poser le premier plan de directeur d'Alger, qui comprend les aménagements de certaines zones telles que Bab El Oued et le Champ de Manœuvre, où le groupe H.B.M a été construit.

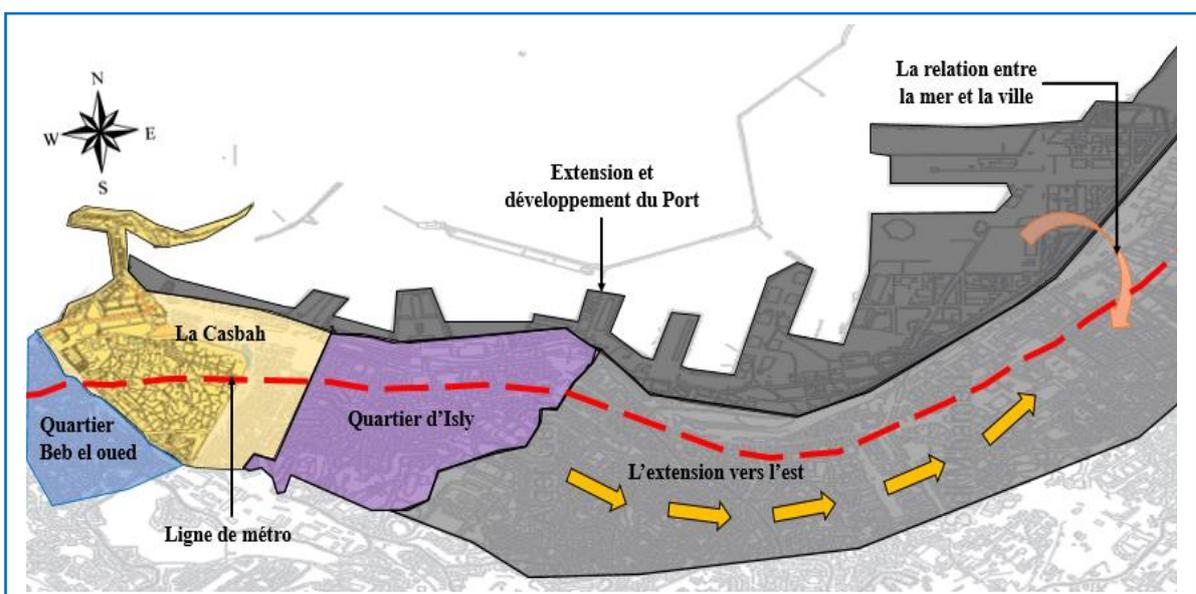


Figure 83 : La métropole d'Alger à la période coloniale 1880-1962.

Source : PDAU d'Alger Traité par les auteurs

I.5.6. La période postcoloniale (1962 à nos jours) :

Dans cette période, la ville d'Alger a connu une extension vers l'ouest avec une croissance urbaine non planifiée et non organisée en raison de l'exode rurale en masse, ce qui a entraîné la présence d'un grand nombre d'habitants ayant besoin des zones d'habitation.

Suivant les instructions du COMEDOR (1975-1986) : la rénovation et la restructuration de certains quartier comme El Hamma et Hussein Dey, et la réalisation des grands projets tels que :

- Le pôle universitaire de Bab Ezzouar.
- Le pôle d'affaire de Dergana.
- La cité gouvernementale d'El Mohammedia.

Le début de la reconstruction des terres agricoles afin de répondre aux besoins de la population et la domination totale du béton armé.

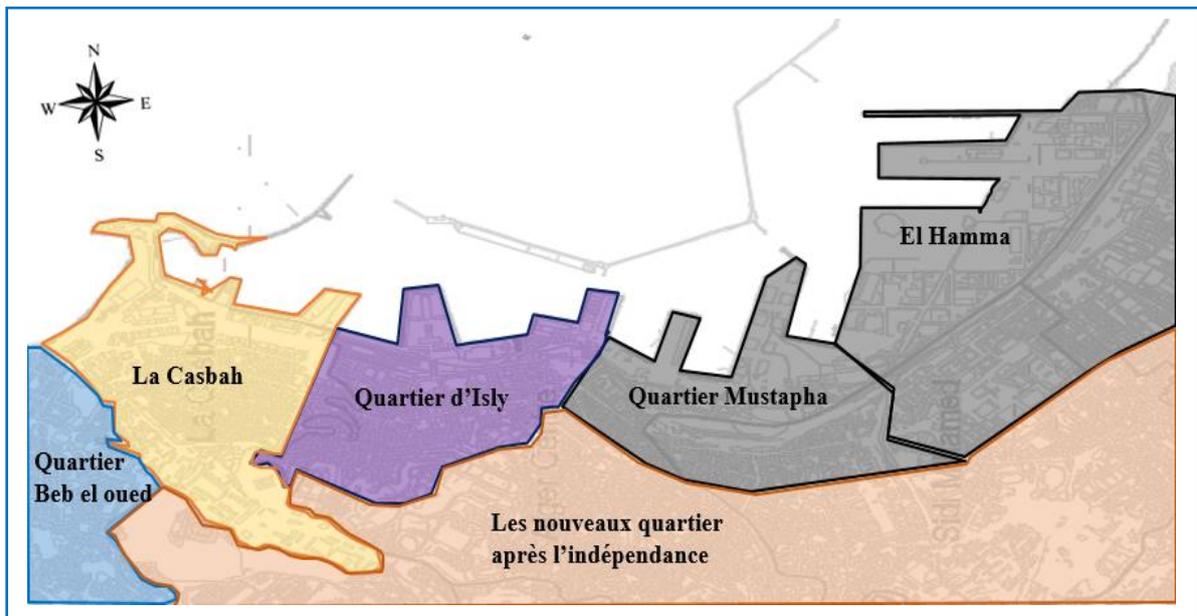


Figure 84 : La métropole d'Alger à la période postcoloniale 1962 à nos jours.

Source : PDAU d'Alger Traité par les auteurs

I.5.7. Synthèse sur le développement historique de la ville d'Alger :

La ville d'Alger est développée de manière linéaire parallèlement à la mer, qui est le premier établissement, à partir duquel l'extension a commencé à travers un ensemble de tissus historiques divers à différentes époques qui ont formé la diversité urbaine de la ville d'Alger.

En raison des différents tissus historiques qui ont formé la ville d'Alger, une série successive de places est apparue le long de l'axe régional menant vers Constantine, commençant par la place des Martyrs et se terminant au quartier d'El Hamma sur la place de 1^{er} Mai.

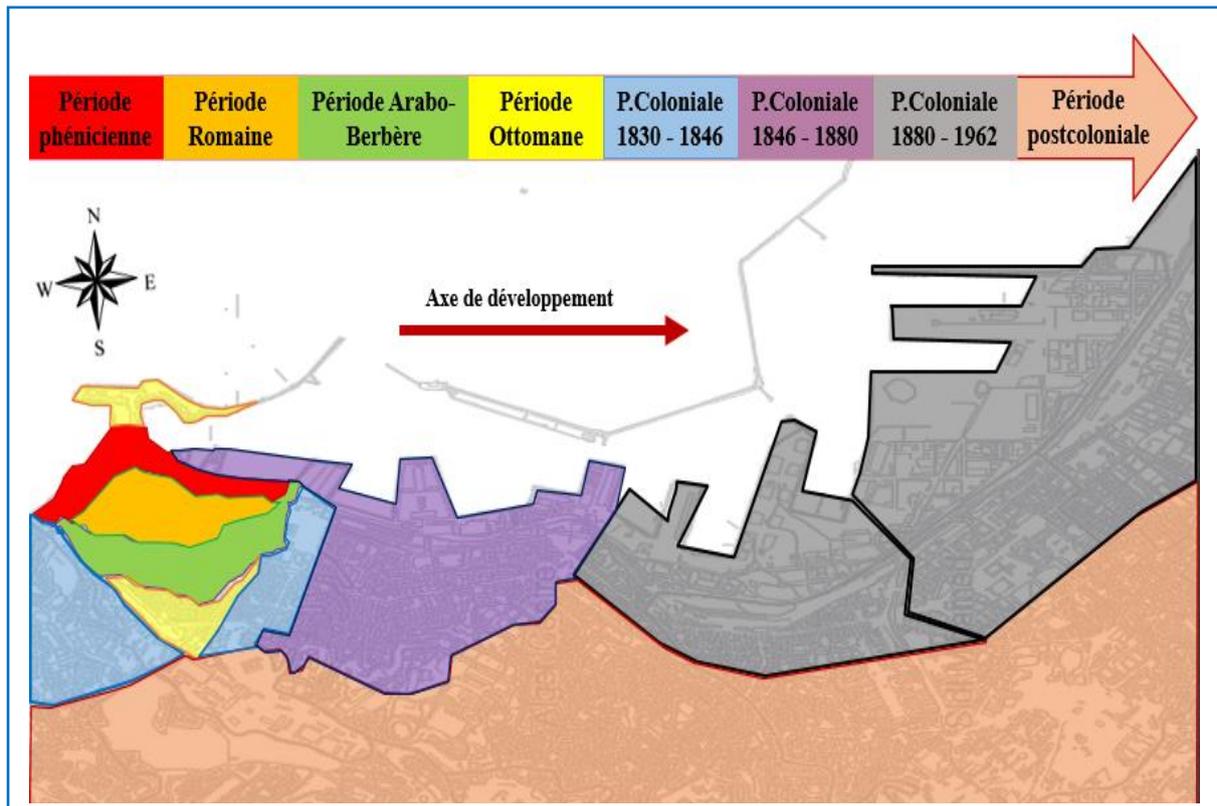


Figure 85 : Carte de synthèse de développement historique de la métropole d'Alger.

Source : PDAU d'Alger Traité par les auteurs

II. Analyse urbaine du quartier El Hamma :

II.1. Présentation du quartier El Hamma :

Le quartier d'El Hamma, une aire de centralité stratégique de la métropole d'Alger. Se situe au niveau de la commune de Belouizdad en pleine cœur de la baie d'Alger, un pôle de croissance qui favorise l'extension vers l'est. Le quartier s'étend sur une surface de 256ha, il est né suite à l'extension de la ville d'Alger vers l'est présentant une imbrication très forte entre les petites activités très diverses, constituant des éléments de repère intéressants ; il se distingue par sa vocation en tant que zone d'affaire et d'échange.



Figure 86 : Carte administrative de la métropole d'Alger.

Source : <https://fr.m.wikipedia.org>

II.2. Situation du quartier El Hamma :

Le quartier se situe dans la métropole d'Alger dans la commune de Belouizdad à 15 Km de la Casbah d'Alger et à 5 Km de l'aéroport avec une façade littorale de 1,6 Km le long de la baie d'Alger. Il occupe une place stratégique car il se situe au nord-est de la baie.

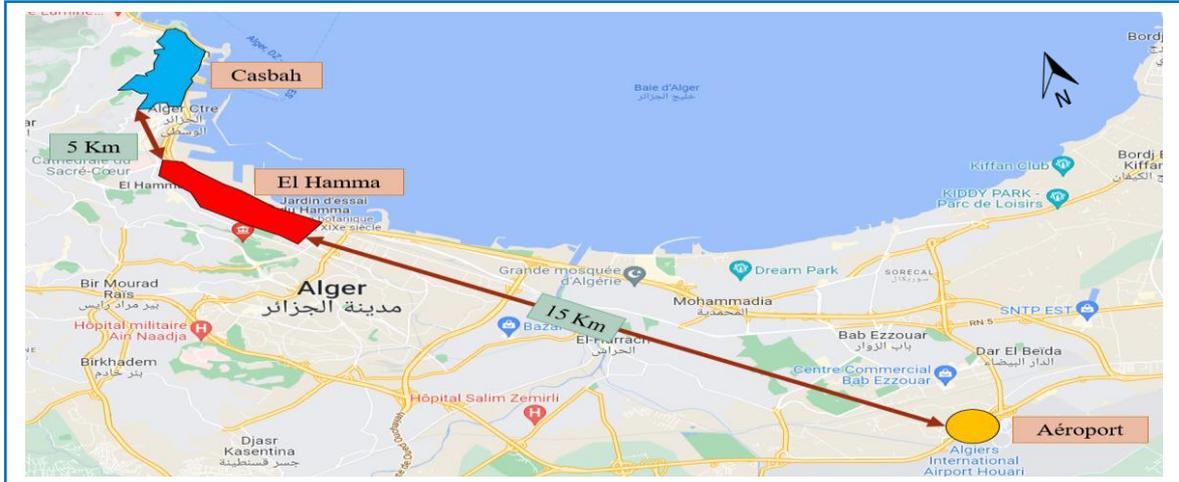


Figure 87 : Carte de situation du quartier El Hamma.

Source : Google Maps Traité par les auteurs

II.3. Délimitation administrative et physique du quartier El Hamma :

Quartier El Hamma est délimité au :

- Au nord la mer méditerranéenne et le port d'Alger.
- Au sud par la commune d'El Madania.
- À l'est par la commune de Hussein Dey.
- À l'ouest par la commune de Sidi M'Hamed.

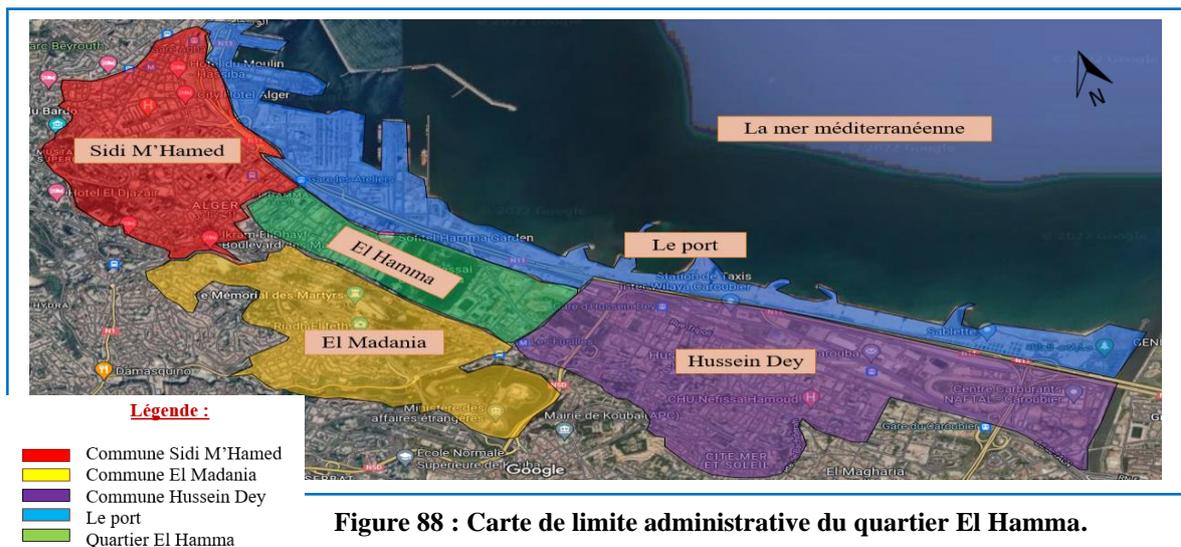


Figure 88 : Carte de limite administrative du quartier El Hamma.

Source : Google Earth Traité par les auteurs

Le quartier El Hamma est délimité aussi par les éléments structurants importants suivants :

- Au côté nord par la mer méditerranéenne et le port.
- Au côté sud par la rue Mohamed Belouizded.
- Au côté est par le jardin d'essai.
- Au côté ouest par la place de 1^{er} Mai.



Figure 89 : Place de 1^{er} Mai.

Source : <https://www.pinterest.fr>



Figure 90 : Le port d'Alger.

Source : <https://ebourse.dz>

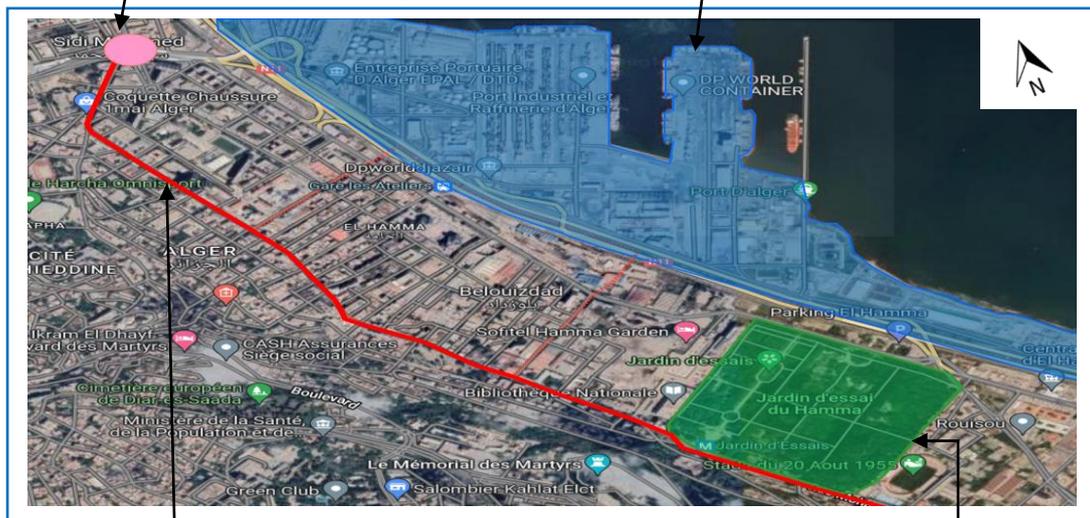


Figure 91 : Carte de limite physique du quartier El Hamma.

Source : Google Earth Traité par les auteurs



Figure 92 : Rue Belouizded.

Source : <https://fr.wikipedia.org>



Figure 93 : Le jardin d'essai.

Source : <https://babzman.com>

II.4. Accessibilité du quartier El Hamma :

En raison de son emplacement stratégique et de sa situation centrale, El Hamma dispose une diversité de moyens de transport qui lui permettent de relier avec d'autres communes.

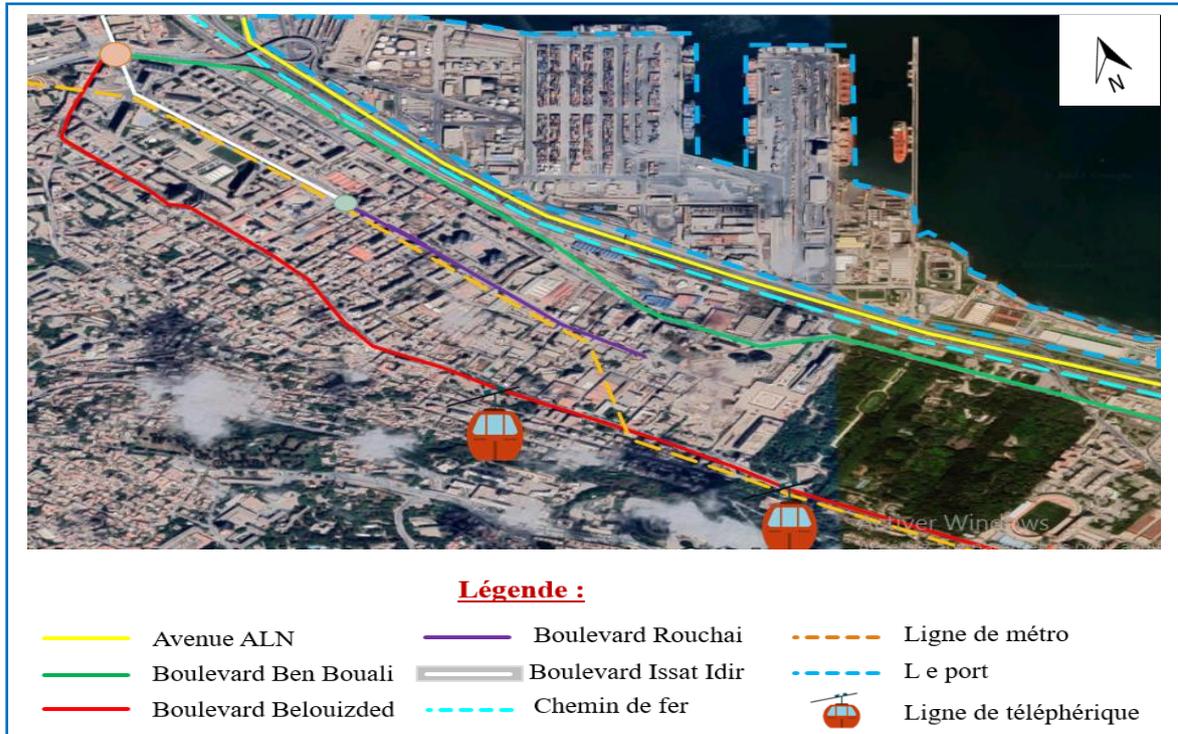


Figure 94 : Carte d'accessibilité du quartier El Hamma.

Source : Google Earth Traité par les auteurs

On peut y'accéder au quartier par :

- **La route nationale :** avenue de l'ALN.
- **Les voies principales :** Boulevard Mohamed Belouizded, Boulevard Hassiba Ben Bouali, Boulevard Rouchai Boualem et Aissat Idir.



Figure 95 : Boulevard Mohamed Belouizded.

Source : <https://fr.wikipedia.org>



Figure 96 : Boulevard Hassiba Ben Bouali.

Source : <https://mapio.net>

- **Accessibilité ferroviaire** : chemin de fer et la ligne de métro qui est située sous le boulevard Rouchaï Boualem.
- **La ligne de téléphérique** : au niveau de la station du Jardin d'essai.
- **Le port commercial.**



Figure 97 : Chemin de fer.

Source : <https://www.aps.dz>

Figure 98 : Station du métro.

Source : <https://fr.wikipedia.org>

Figure 99 : Ligne de téléphérique.

Source : <http://www.algerie62.dz>

II.5. Caractéristique physique du quartier El Hamma :

II.5.1. Topographie et sismicité du quartier :

Le quartier de El-Hamma présente une diversité dans sa topographie, car elle est divisée en deux parties (partie basse et partie haute) :

- La partie basse en forme de plaine avec une topographie quasiment plane ne dépasse pas 5% qui constitue une morphologie de site très favorable pour l'urbanisation.
- La partie haute, depuis la limite matérialisée par le boulevard Mohamed Belouizded vers les hauteurs de Maqam Eshahid qui représente une forte inclinaison de plus de 45% offrant à son sommet une vue sur toute la baie d'Alger.

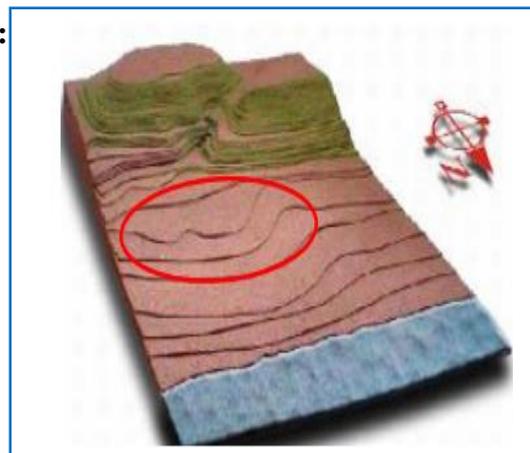


Figure 100 : Schéma explicatif de la topographie du quartier El Hamma.

Source : Google image

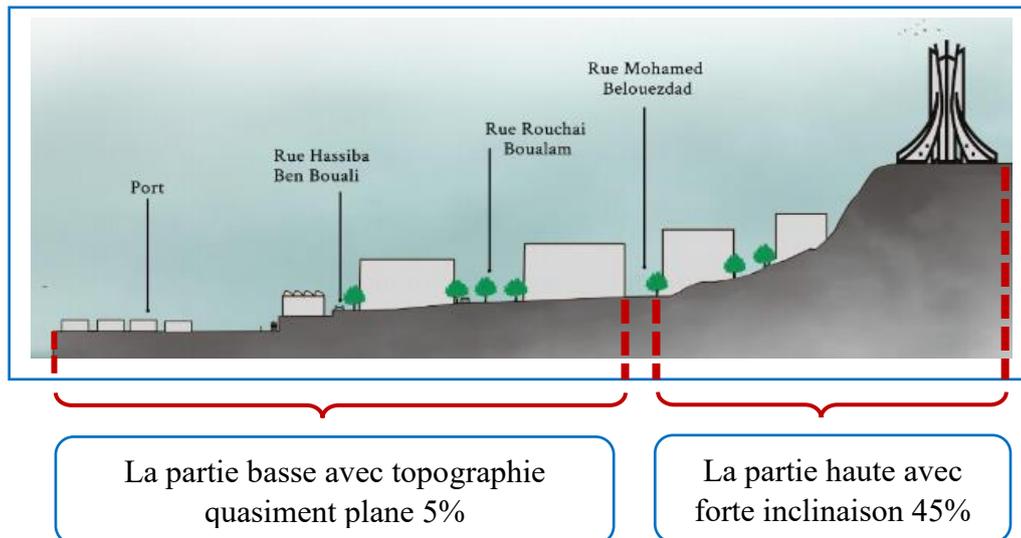


Figure 101 : Coupe schématique du quartier El Hamma.

Source : Auteurs

La sismicité :

La ville d'Alger, en particulier les communes situées sur la mer méditerranée est considérée comme une zone sismiquement active, et a été classée dans la zone III, ainsi que le quartier El Hamma car elle est considérée comme l'une des communes de la ville d'Alger.

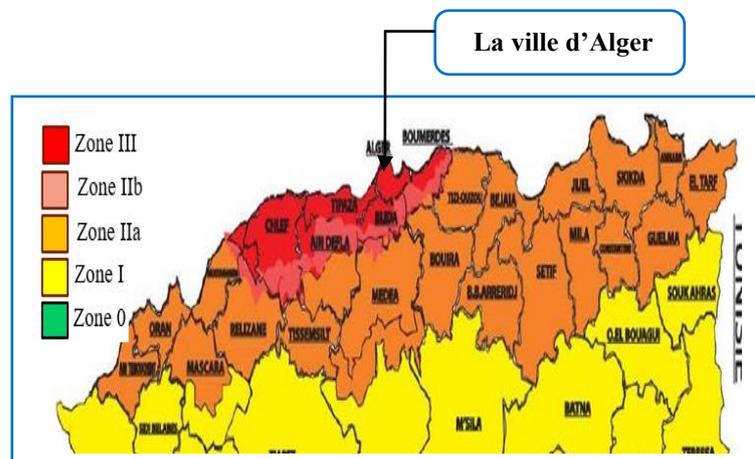


Figure 102 : Carte de zonage sismique du nord d'Algérie.

Source : <https://www.researchgate.net>

II.5.2. Température et pluviométrie :

- La température :** est douce sauf pendant les mois d'été qu'elle augmente dont la température de la mer varie entre 15 °C en février et 25,5 °C en août⁸³.
- La pluviométrie :** Les précipitations totalisent 600 mm par an : elles sont donc à un niveau intermédiaire. Au mois le moins pluvieux (juillet) elles s'élèvent à 5 mm, dans les mois les plus pluvieux (novembre, décembre) elles s'élèvent à 90 mm⁸⁴.

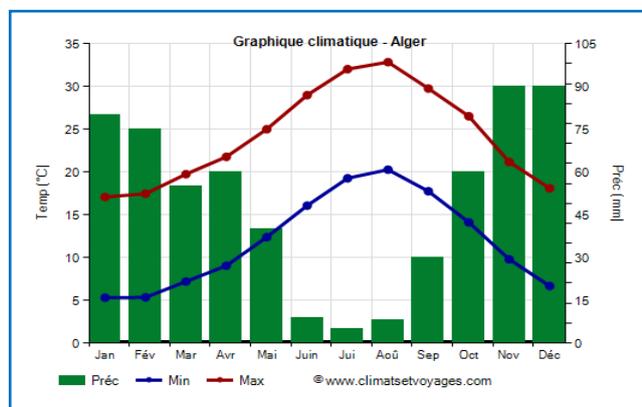


Figure 103 : Graphique climatique de la ville d'Alger.

Source : <https://www.climatsetvoyages.com>

83. <https://www.climatsetvoyages.com/climat/algerie/alger#:~:text=%C3%80%20Alger%2C%20les%20pr%C3%A9cipitations%20totalisent,s'%C3%A91%C3%A8vent%20%C3%A0%2090%20mm.>

84. Idem 83.

II.6. Développement historique du quartier El Hamma :

II.6.1. Période ottomane avant 1830 : La naissance d'un repère :

A l'époque ottomane, le quartier d'El-Hamma est situé extra muros de la ville. Il s'agit d'une zone pleine à caractère agricole avec un découpage du parcellaire irrégulière perpendiculaire à l'aqueduc a fin de facilité les opérations d'irrigations. Sur ces terres agricoles, on note l'existence de quelques bâtisses et des terrains non cultivés appelés Menzel el Mahala l'actuel 1^{er} Mai.

Le quartier est délimité par deux axes :

- L'axe de Constantine l'actuel la rue Hassiba Ben Bouali.
- L'axe de Laghouat l'actuel la rue Mohamed Belouizded.

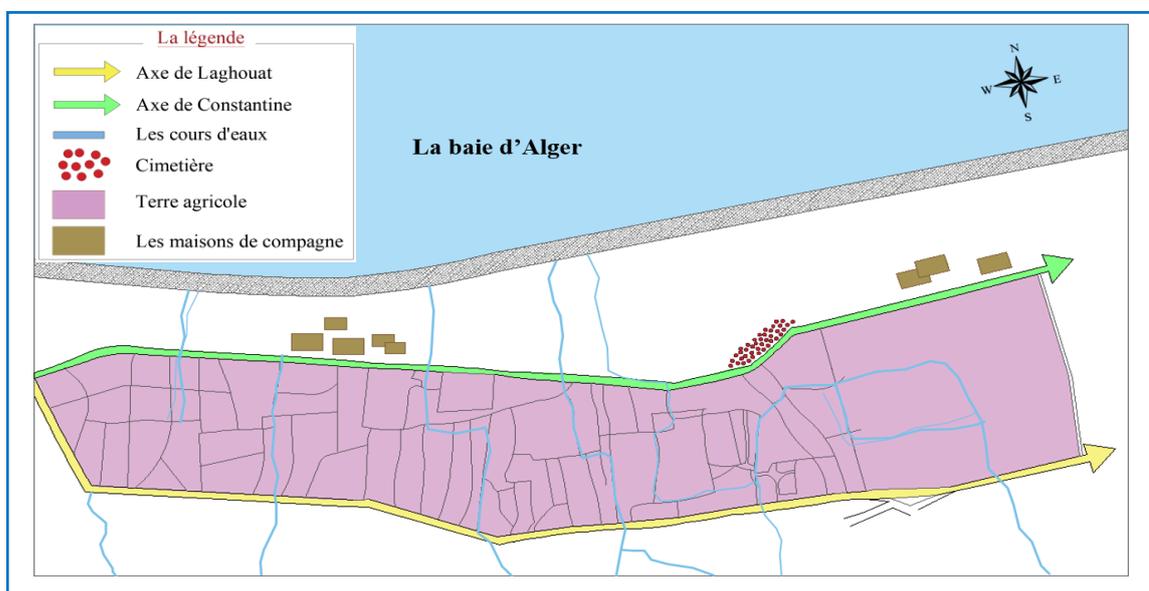


Figure 104 : Quartier El Hamma à la période ottomane.

Source : CNERU Traité par les auteurs

II.6.2. Période coloniale 1830 - 1962 : El Hamma et l'industrie :

- Première phase 1830-1846 :

El Hamma a toujours gardé son caractère agricole, aucun changement ne s'est produit sauf les travaux d'aménagement de :

- La première partie du jardin d'Essai est aménagée en 1832.
- L'implantation de l'Arsenal qui est une structure militaire implantée sur l'ancienne batterie turque en 1846.
- Présence d'un champ militaire accompagné d'un champ de manœuvre (CDM) sur le site du Mustapha.
- La mise en place du chemin de fer.



Figure 105 : Quartier El Hamma à la période coloniale 1830 – 1846.

Source : CNERU *Traité par les auteurs*

▪ Deuxième phase 1846-1880 :

El Hamma est devenu une zone à caractère industriel en périphérie d'Alger et l'activité agricole a commencé à disparaître, cela par la superposition du parcellaire urbain sur le parcellaire agricole.

Début d'urbanisation en 1866 au bord du jardin d'essai et l'arsenal, qui est structuré par deux axes parallèles qui orienteront l'extension de cette zone dans les deux sens :

- Rue de Lyon l'actuel Mohamed Belouizded.
- Rue Said Carnot l'actuel Hassiba Ben Bouali.

Début d'aménagement du port qui est un élément de centralité pour le quartier.

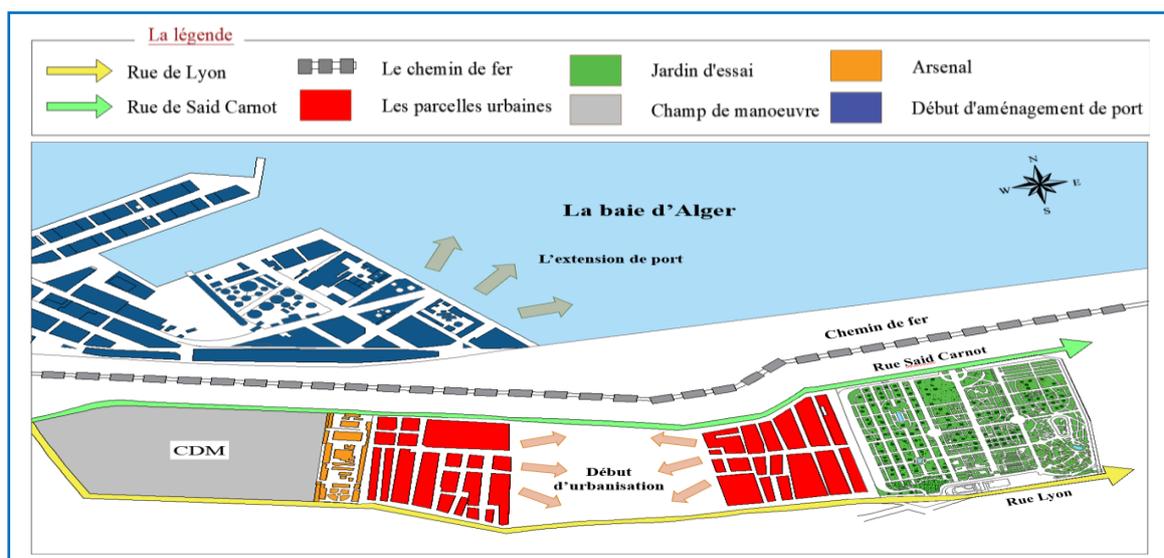


Figure 106 : Quartier El Hamma à la période coloniale 1846 – 1880.

Source : CNERU *Traité par les auteurs*

▪ Troisième phase 1880-1930 :

Cette phase est caractérisée par :

- La formation d'un axe central Rue Thiers (l'actuel l'axe Rochai Boualem) en 1884 qui ne correspond pas aux traces agricoles, cet axe aura le statut d'un parcours de liaison entre les deux entités : 1^{er} Mai/Arsenal et Arsenal/Jardin d'essai
- La densification totale du El Hamma entre l'Arsenal et le Jardin d'essai, et l'extension du port vers l'est.
- La création d'un groupement de logements sociaux du type HBM en 1928.

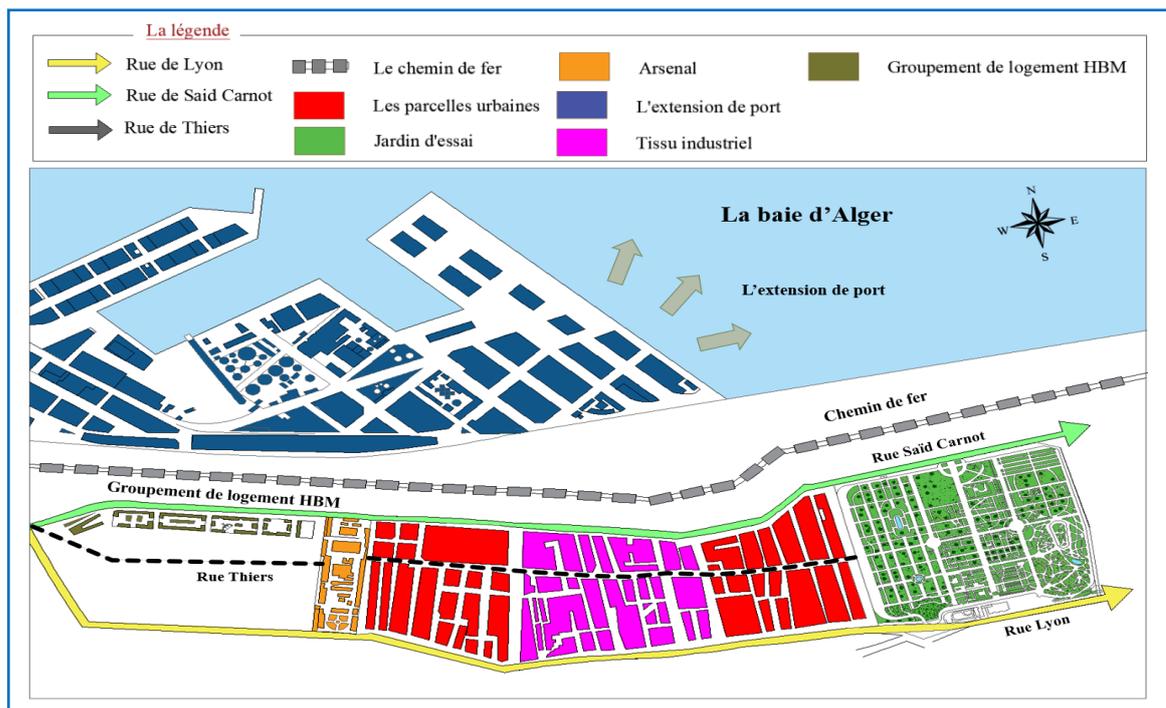


Figure 107 : Quartier El Hamma à la période coloniale 1880 – 1930.

Source : CNERU *Traité par les auteurs*

▪ Quatrième phase 1930-1962 :

Cette phase est caractérisée par :

- L'extension définitive du port vers El Hamma.
- La densification de l'habitat collectif du côté Champ de Manœuvre CDM avec la réalisation des HLM (Habitation à loyer modéré) en 1948.
- Construction des grands ensembles (Diar El Mahçoul Pouillon en 1954).
- La création des nouveaux axes actuel rue Alfres de Musset, rue Boughefra et rue Abdelkader Bouda.

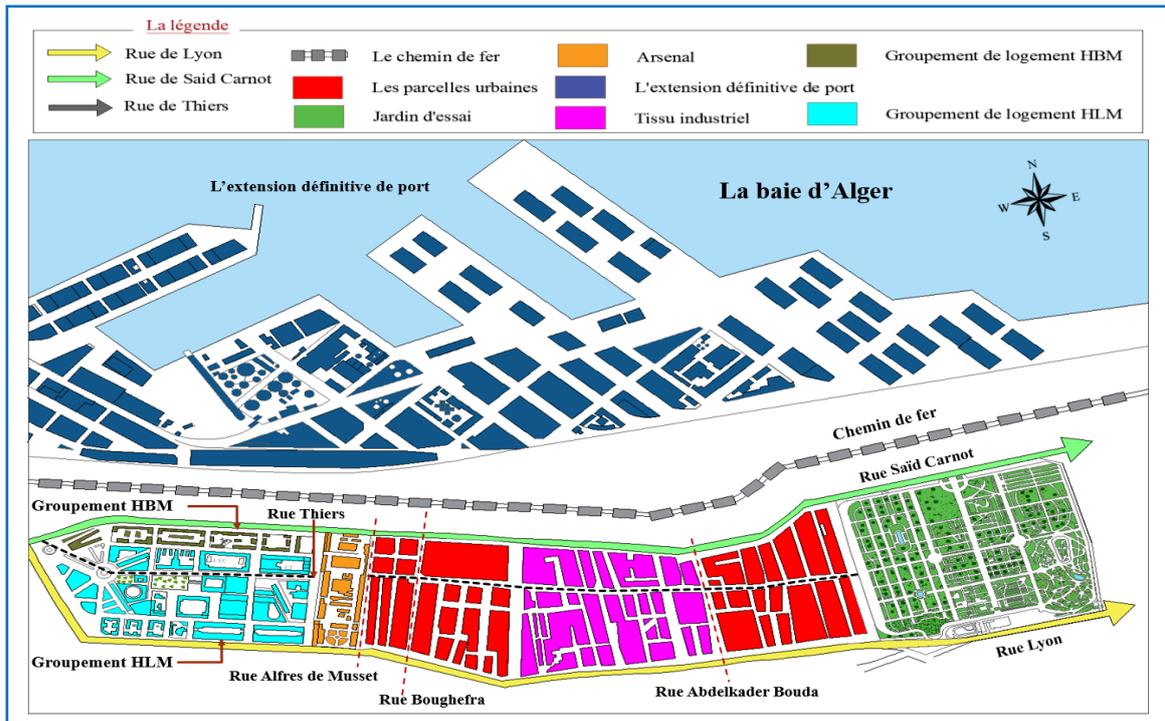


Figure 108 : Quartier El Hamma à la période coloniale 1930 – 1962.

Source : CNERU Traité par les auteurs

II.6.3. Période postcoloniale 1962 à nos jours :

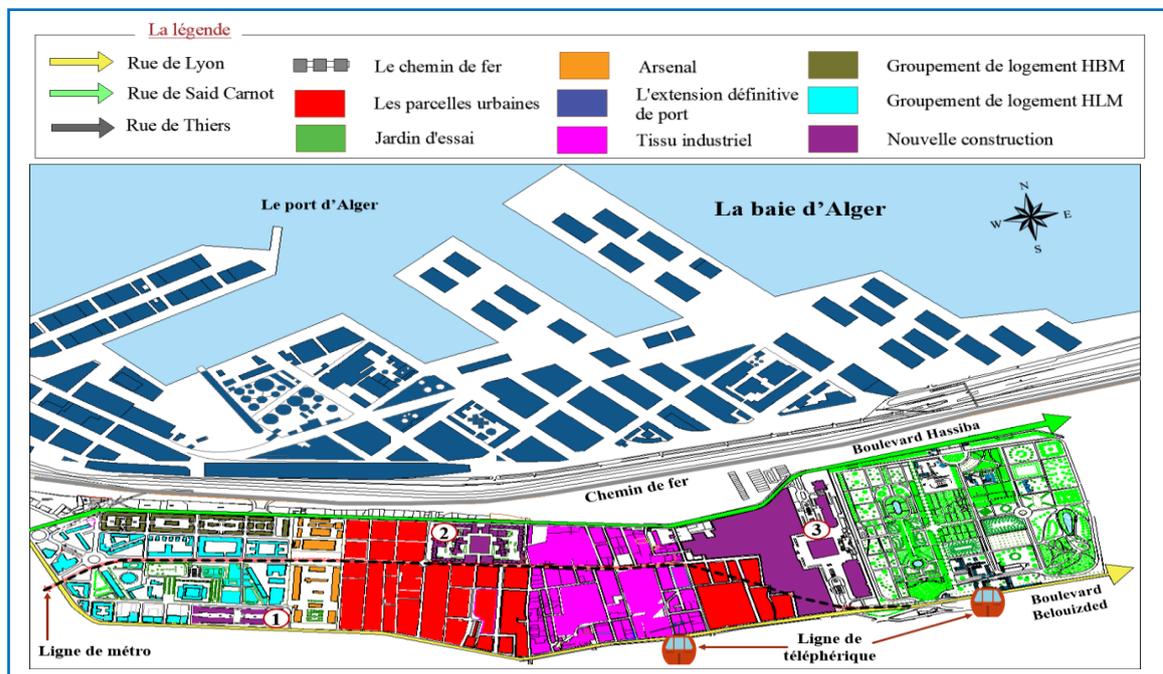


Figure 109 : Quartier El Hamma à la période postcoloniale 1962 à nos jours.

Source : CNERU Traité par les auteurs

Début de la restructuration et de la rénovation du quartier El Hamma à travers la démolition des quelques îlots et la reconstruction de nouveau d'autres îlots, élaborés par le CRENU en style architecture contemporains, parmi les projets on peut citer

- L'îlot prioritaire (Hôtel Sofitel, bibliothèque nationale)
- L'îlot Belhaffaf (projet d'habitation avec commerce)
- L'îlot des halls (cité El Djawhara)

Amélioration des moyens de transport (tramway, la ligne de métro et téléphérique).

II.2.4. Synthèse sur le développement historique de quartier El Hamma :

L'unité urbaine du quartier El Hamma est née à la suite du développement historique et l'extension de la ville d'Alger, et elle s'est formée à travers les différents tissus historique depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours, et cela apparait dans ses différentes entités urbaines.

Durant les différentes périodes qui ont traversé le quartier d'El Hamma, elle est passée d'une zone à caractère rurale à une zone à caractère industrielle avec une vocation de centre de gestion d'affaire et d'échange ce qui confirme la centralité d'El Hamma.

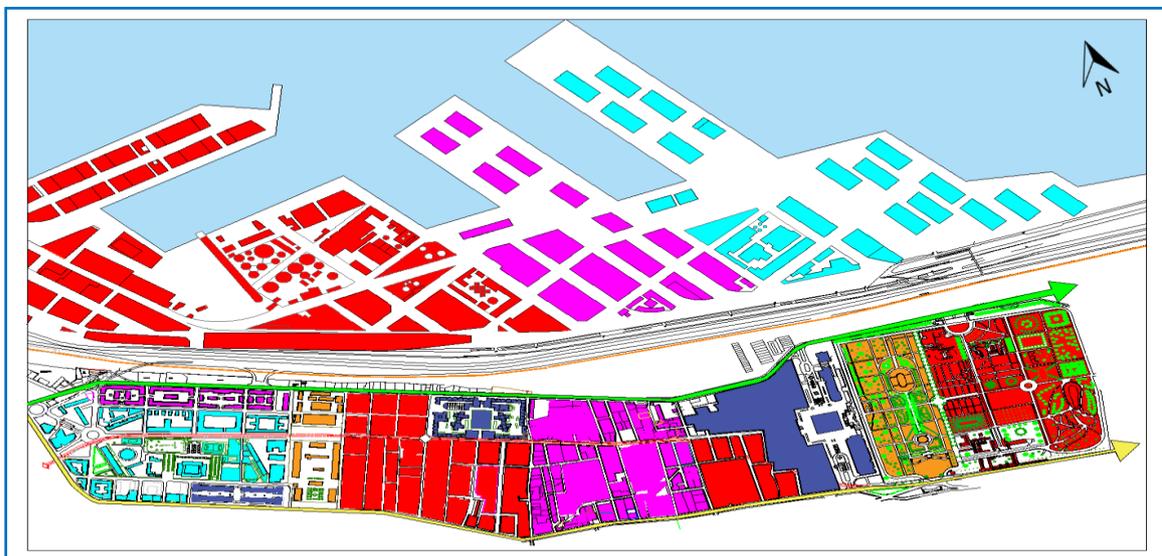


Figure 110 : Carte de synthèse de développement historique de quartier El Hamma.

Source : CNERU Traité par les auteurs

III. Analyse typologique du quartier El Hamma :

III.1. Étude de système viaire :

III.1.1. Hiérarchie des voies :

« Le système viaire est le système de liaison de l'espace du territoire linéaire, représenté par l'ensemble des circulations et des fonctions ».

Le quartier d'El- HAMMA est structuré par de plusieurs axes : l'autoroute de l'Est et le chemin de fer, HASSIBA Ben Bouali, AISSAT IDIR- Rochai BOUALEM, MOHAMED BELOUIZDAD qui sont le support d'un trafic Intense :

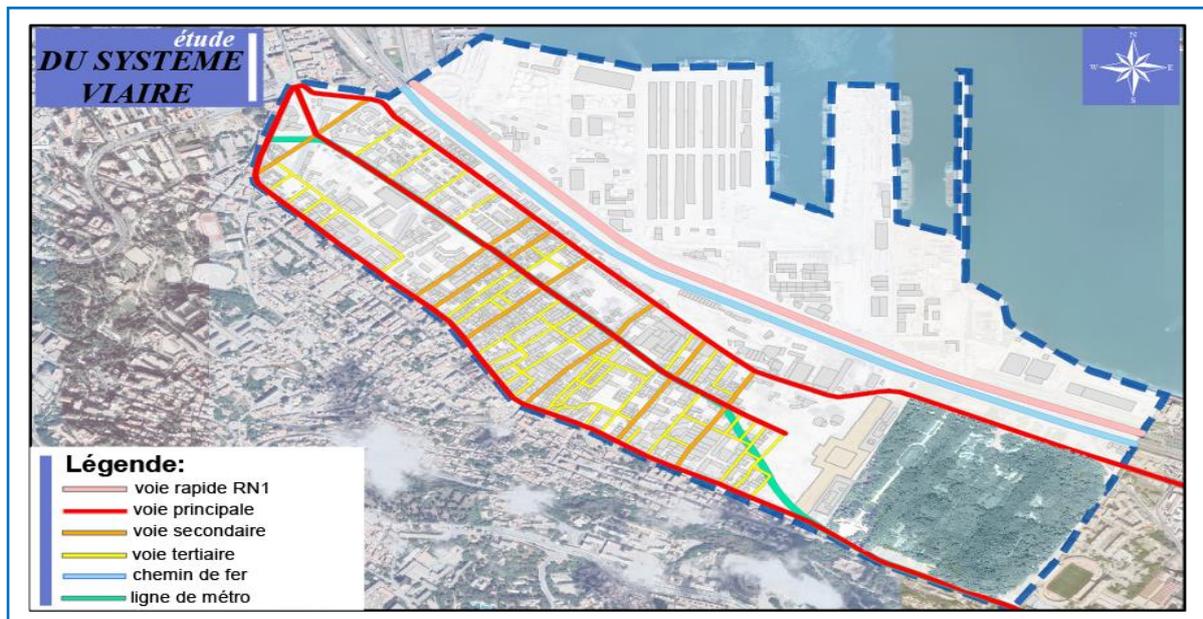


Figure 111 : Carte de système viaire de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs

III.1.1.1. Les parcours matrices :

- Rue Hassiba Ben Bouali :

La rue HASSIBA BEN BOUALI est un axe structurant du quartier bénéficie d'une largeur de 17 mètres. Elle se compose de trois voies de circulations chacune de 3 mètres et de chaque côté un trottoir de 4 mètres de largeur. Elle assure le transit est ouest et est caractérisé par un flux important. On remarque la présence de l'activité commerciale à partir de la gare de la SNTF vers la place 1er mai lorsqu'avant la gare, la rue ne possédait qu'une seule paroi sans de vocation particulière.



Figure 112 : Rue HASSIBA BEN BOUALI.

Source : Google image

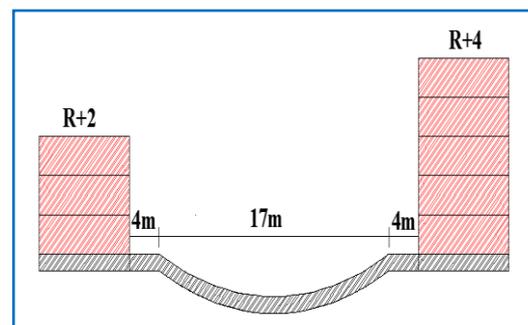


Figure 113 : Coupe sur La Rue HASSIBA BEN BOUALI.

Source : Auteurs

- Rue Mohamed Belouizded :

La rue Mohamed Belouizded présente une largeur de 12,5 mètres. Elle se compose de deux voies de circulations et de chaque côté un trottoir de 4 mètres. Elle est multifonctionnelle avec des immeubles d'habitation dont le RDC est commercial. Cet axe est à vocation commerciale, ce qui crée des flux piéton et mécanique importants. La rue, à sens unique, relie el HAMMA et l'aquiba ainsi qu'à la place du 1er mai et le jardin d'essai.



Figure 114 : Rue MOHAMED BELOUZDAD.

Source : Google image

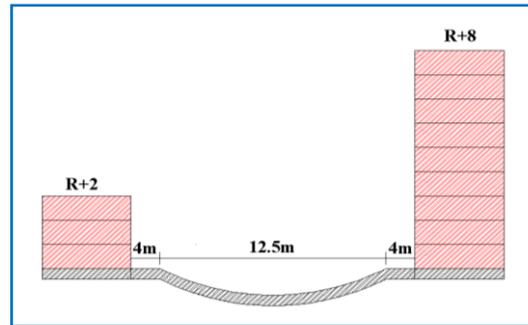


Figure 115 : Coupe sur La Rue MOHAMED BELOUZDAD.

Source : Auteurs

III.1.1.2. Les parcours de liaisons :

▪ Rue Aissat Idir - Rochai Boualem :

La rue Aissat Idir- Rochai Boualem présente une largeur de 15 mètres dont deux voies rôle très important dans la structure morphologique et fonctionnelle du quartier elle sert de parcours de liaison entre la place 1er mai et la place carrée. Elle est mal structurée et étroite et ponctuée par des activités tertiaires, secondaires, et des activités industrielles (hangars, entrepôts) et quelques habitations.



Figure 116 : Rue ROCHAI BOUALEM.

Source : Google image

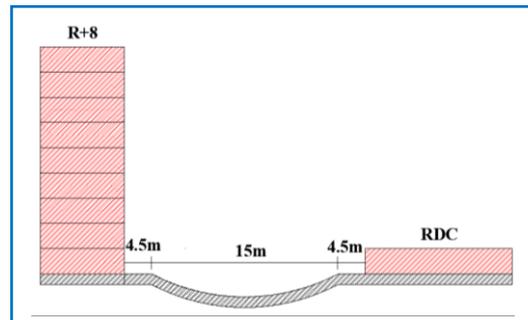


Figure 117 : Coupe sur La Rue ROCHAI BOUALEM.

Source : Auteurs

III.1.1.3. Les rues secondaires :

Les rues ont une largeur de 8 mètres : elle comporte deux voies circulations pour une largeur total de 6 mètres et un trottoir de chaque côté de 1 mètres de largeur. L'intention elle de leur confère le même gabarit ci-dessus.

▪ Rue Abdelkader Bouda :

- Relier le boulevard Hassiba au boulevard Belouizded et se croise avec la rue Rochai.
- Voie de liaison entre Hassiba et Belouizded, accueil les flux provenant de L'aquiba.
- Accueil des activités secondaires (hangars, dépôt).

- Rue Mohamed Bougherfa :

- C'est un parcours perpendiculaire aux boulevard Belouizde et Hassiba, relie la gare au boulevard Belouizded passant par la place Sahnoun.
- La rue a un caractère commercial (marchands ambulants) et caractère résidentiel et accueille le flux provenant de la gare ferroviaire.

- Synthèse :

A la fin de cette étude de système viaire on peut faire une synthèse des caractéristiques de quartier EL HAMMA, qui peut vous aider et vous orienter dans la prochaine étape de notre travail, elles sont résumées dans :

- La zone possède une accessibilité importante vu les nombreux axes qui la structurent.
- La densité de circulation au niveau de HASSIBA BEN BOUALI et BELOUIZDAD (le caractère administratif et commercial des rue)
- La rupture morphologique entre la ROUCHE BOUALEM et la place carré
- La perte de la carrière du boulevard ROUCHE BOUALEM, qui n'aboutit pas a la place carré
- Perméabilité de la région, pouvant offrir divers moyens de transport.
- Situation d'étranglement sur l'ensemble du périmètre : se présentant ainsi : des carrefours surchargés, un système à sens unique mal organisé, manque d'aires de stationnement, dimension des voies et type d'activités le long de ces voies.

III.1.2. Trafic routier :

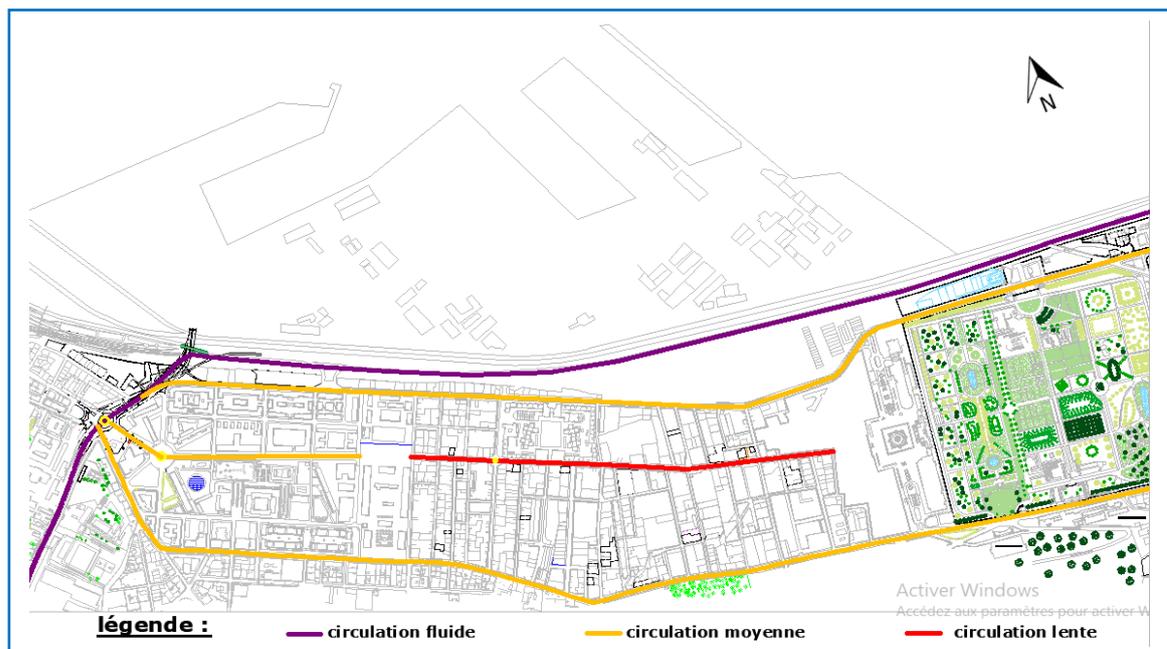


Figure 118 : Carte de trafic routier de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs

A travers la lecture de carte de trafic d'EL HAMMA, on remarque :

- Une circulation très fluide au niveau des friches de HASSIBA BEN BOUALI
- La circulation est moyenne dans l'autre partie là où se trouve l'habitat collectif et l'habitat intégré. Au niveau d'AISSAT-IDIR, la circulation est aussi moyenne à cause des équipements scolaires et administratifs. Une circulation moyenne au niveau des terrains libres. On remarque aussi une circulation moyenne au niveau des habitats intégrés de la rue MOHAMED BELOUIZDAD et une circulation fluide au niveau des friches industrielles. On constate la division des axes en séquences, ou chaque axe est divisé en plusieurs parties qu'on a plus l'impression que c'est le même axe
- Alors que sur BOUALAM-ROCHAI, on remarque une circulation lente à cause des différentes activités résidentielles, commerciales...

III.1.3. Les moyens de transports :

Du point de vue des transports, EL HAMMA est facile d'accès et se déplace en transports en commun. Il est desservi par la gare de train, et la ligne de métro, située au cœur du quartier avec 4 stations, et 2 stations de téléphérique et des arrêts de bus le long des voies structurantes.

Ainsi, EL HAMMA se présente comme zone où le système de transport très riche et diversifié, offrant un accès et une mobilité faciles.

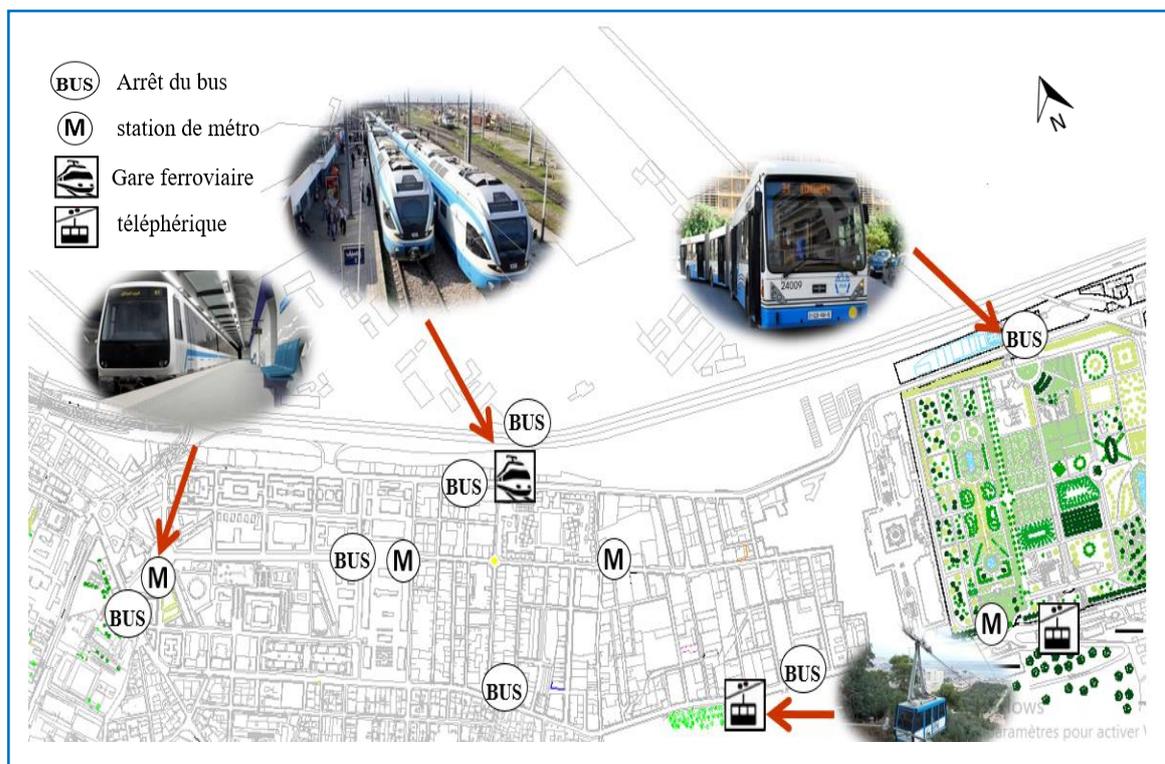


Figure 119 : Carte des moyens de transport de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traitée par les auteurs

III.2. Etude de système parcellaire :

« Le système parcellaire est le système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unité foncière ».

Dans notre cas, El Hamma est divisé en deux fragments :

- 1) Le 1^{er} fragment : du 1^{er} Mai à l'arsenal.
- 2) Le 2^{eme} fragment : du l'arsenal au jardin d'essai.

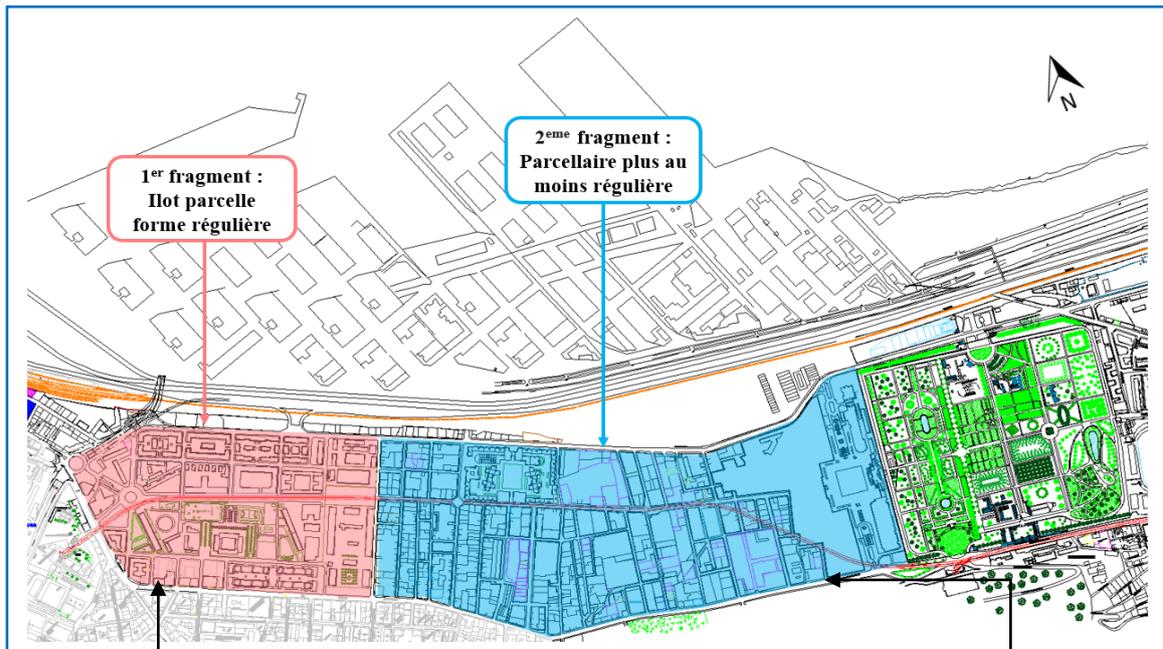


Figure 120 : Carte d'étude parcellaire de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs



Figure 121 : Carte des parcelles régulières.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs

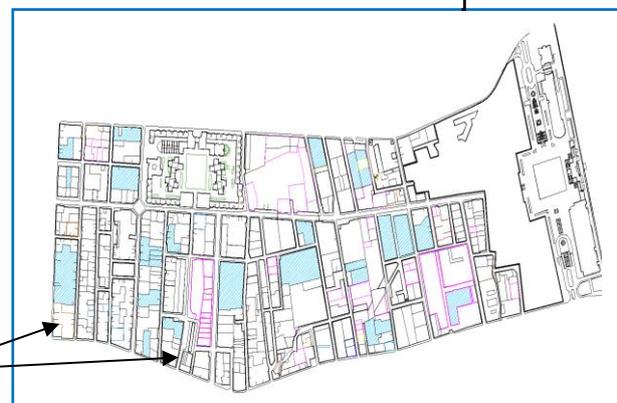


Figure 122 : Carte des parcelles irrégulières.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs

	<u>Aspect typologique</u>	<u>Aspect géométrique</u>	<u>Aspect dimensionnel</u>
Le 1^{er} fragment : du 1^{er} Mai à l'arsenal	- Dans cette zone, la trame parcellaire n'existe pas tels que les grands ensemble (ilot barre).	- Dans le cas des ilots parcelles, la forme géométrique est régulière proche du rectangle tels que les HBM, l'ilot Belhaffaf et les barres. - Dans le 1 ^{er} Mai les ilots sont triangulaires autour de la place (ilot haussmannien).	- Les ilots sont très allongés proches du carré tels que le siège de l'UGTA et les HBM. - Siège de l'UGTA (70*55m).
Le 2^{eme} fragment : du l'arsenal au jardin d'essai	- La subdivision des ilots en parcelles, cette division est faite par le tracé agricole et suit une direction perpendiculaire aux axes territoriaux (Hassiba Ben Bouali et Mohamed Belouizded).	- La trame parcellaire est plus au moins régulière - Des parcelles rectangulaires ou le côté la plus petite donne sur l'axe Mohamed Belouizded.	- Ce fragment est occupé par des grandes parcelles qui renferment des activités industrielles, des moyennes parcelles et des petites parcelles occupé par l'habitat collectif et individuelle.

Tableau 01 : Tableau des deux fragments de quartier El Hamma.

Source : Auteurs

III.3. Etude de l'ilots :

III.3.1. Occupation des ilots :

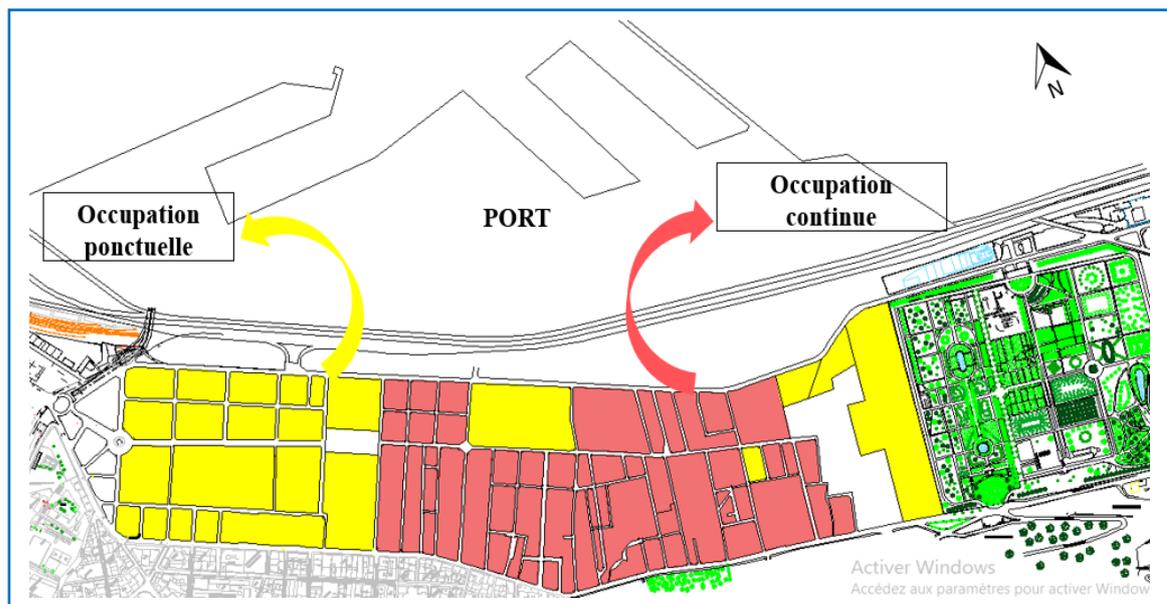


Figure 123 : Carte d'occupation des ilots de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs

El HAMMA se caractérise par deux formes d'occupation de l'îlot :

III.3.1.1. L'occupation ponctuelle : de la place du 1er Mai jusqu'à l'arsenal. Dans cette entité, les bâtiments sont séparés les uns des autres, ce qui engendre un bâti ponctuel, l'exemple des barres du 1er mai et siège de l'UGTA. L'occupation du sol n'est pas élevée, l'espace libre domine par rapport aux masses bâties.

III.3.1.2. L'occupation continue : du l'arsenal jusqu'à la place carrée, les bâtiments sont collés les uns aux autres non seulement le long de la rue, mais aussi en profondeur dans la parcelle de manière à former une masse uniquement interrompue par les rues.

III.3.2. Typologie de l'îlot :

III.3.2.1. A travers les fonctions des îlots :

L'îlot au niveau d'EL HAMMA se diffère suivant la fonction :

- **L'îlot équipement :** composé d'équipements scolaires, le siège de l'UGTA, le ministère de la jeunesse et des sports... on remarque une occupation totale de l'îlot sans tenir compte du découpage parcellaire.
- **L'îlot prioritaire :** Cette partie figure comme la plus prestigieuse de la zone avec ces édifices d'envergure (hôtel, bibliothèque nationale)
- **L'îlot mixte :** Il est découpé en parcelles, issues du tracé agricole, Il abrite : l'habitat individuel, collectif, ainsi que des activités (dépôts et industrie), sa lecture est très complexe.
- **L'îlot résidentiel :** Concerne en particulier tout l'habitat collectif existant dans la zone de type HBM ou HLM.
- **L'îlot libre :** terrains non bâtis.

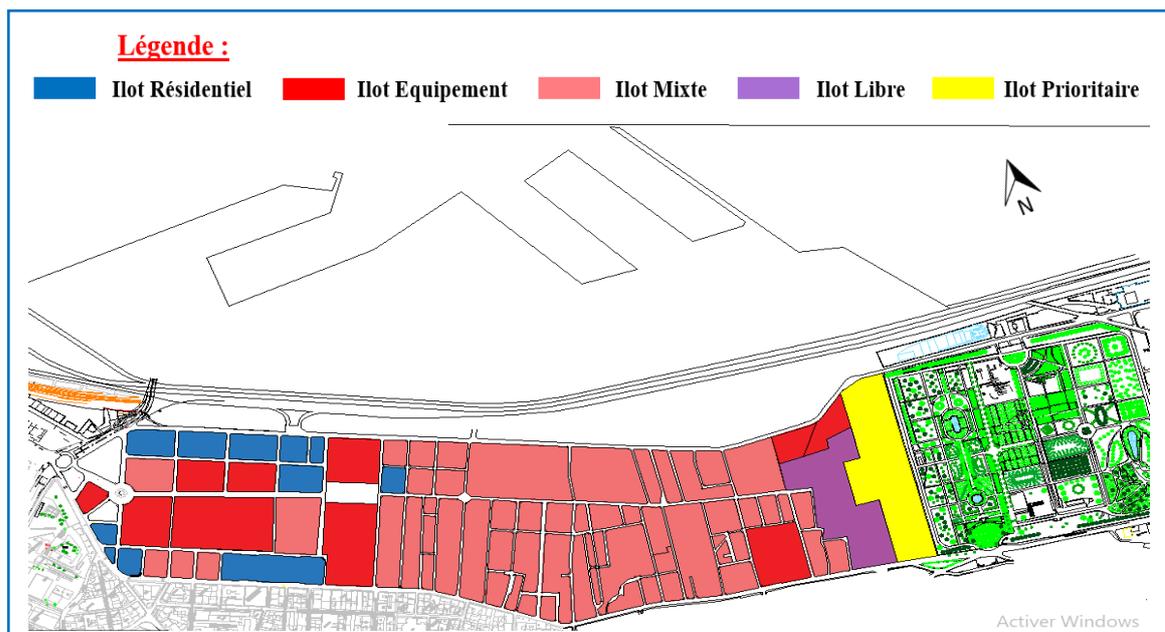


Figure 124 : Carte des fonctions des îlots de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traitée par les auteurs

III.3.2.2. A travers le type et le style des façades :

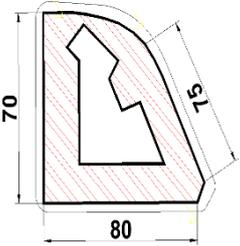
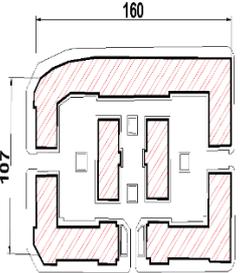
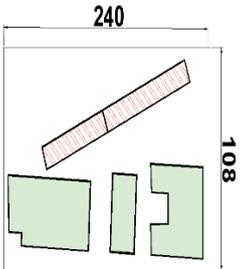
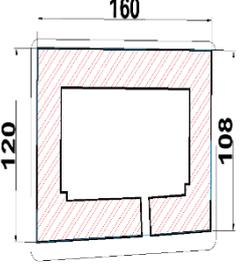
<u>L'ilot</u>	<u>La forme</u>	<u>Caractéristique</u>	<u>Illustration</u>
<p>1- Ilot mixte de style classique (haussmannien)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Façades extérieur simple avec des balcons + commerce dans RDC - Occupation totale de la parcelle - Le bâtiment suit la forme de la parcelle - Gabarit : R+5/R+6 	
<p>2- Ilot du style moderne avec cour intérieur (les HBM)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Cour intérieur avec vue sur l'extérieur par des accès - Façade simple avec des grandes fenêtres et des larges balcons + commerce dans le RDC - Occupation périphérique de la parcelle - Gabarit : R+5 	
<p>3- Ilot barre de style moderne</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment avec forme rectangulaire avec rythme répétitif dans chaque étage - Deux façades importantes avec des fenêtres en longueur - Occupation en diagonale de la parcelle - Gabarit : R+8 et R+15 	
<p>4- Ilot d'équipement de style néoclassique</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment avec cour intérieur - Façade simple avec des fenêtres aligner - Allègement des façades avec la rue - Occupation totale de la parcelle - Gabarit : R+1 	

Tableau 02 : Tableau de style des façades de quartier El Hamma.

Source : Auteurs

III.3.3. Le module :

A travers la lecture de la trame parcellaire du tissu, on remarque la présence d'un module bien défini dans la trame régulière des ilots de la partie ouest du quartier. Ce module fait 60m de longueur sur 40m de largeur. Les dimensions des autres ilots varient entre les multiples et les divisibles du module existant. Cette partie du tissu parcellaire suit une logique d'implantation qui est organisée et réfléchi.

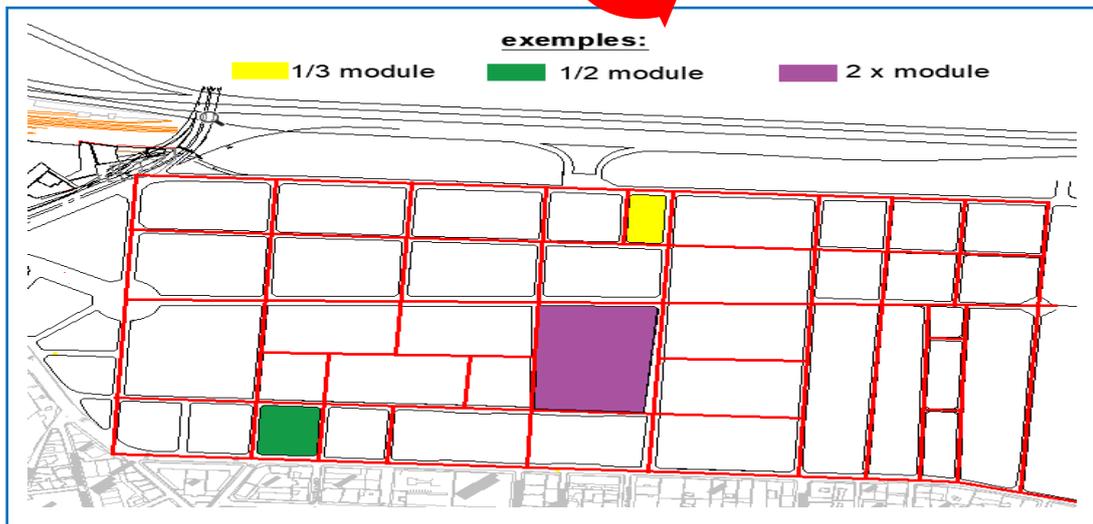
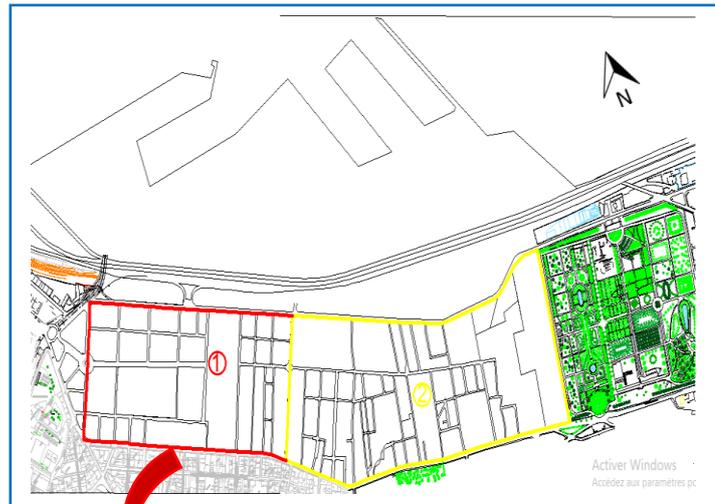


Figure 125 : Système modulaire de partie ouest de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traitée par les auteurs

III.4. Etude de bâti :

III.4.1. Le gabarit : (Figure 126)

On a constaté que la zone d'intervention se trouve face à une mauvaise occupation du sol dont les gabarits sont variés entre :

- Dans le 1^{er} fragment (1^{er} Mai à l'arsenal) : Les gabarits sont de moyenne R+3 et R+8 en raison de la présence des HBM et les barres.
- Dans le 2^{ème} fragment (l'arsenal au jardin d'essai) : Les gabarits sont limités entre RDC et R+3 sauf pour quelques immeubles habitation ou le nombre de niveaux passe de R+8 et les tours des halles de R+21.

III.4.2. L'état de bâti : (Figure 127)

Dans le quartier d'El Hamma on remarque qu'il y a une diversité dans l'état des bâtis, donc la zone d'intervention a été divisée en quatre sections :

- Du 1^{er} Mai à l'arsenal : Dans cette section l'état de bâti le plus courant est le bon état tels que les HBM et le siège de l'UGTA.
- Du l'arsenal au l'ilot prioritaire : Quelques bâtiments sont en moyen état et le reste en mauvais état en raison de la présence des friches.
- L'ilot prioritaire : L'état de bâti dominant est le très bon état dû à la présence des équipements prestigieux.
- Le port d'Alger : L'état de bâti est le mauvais état à cause de la prévalence des friches portuaire.

III.4.3. Bati ou non bâti : (Figure 128)

- Dans le 1^{er} fragment (1^{er} Mai à l'arsenal) : l'espace non bâti est élevé à cause la dominante entre l'espace libre et la masse bâti.
- Dans le 2^{eme} fragment (l'arsenal au jardin d'essai) : on constate que le tissu urbain de ce fragment est très dense, alors que les bâtiments sont compacts entre eux, ce qui souffre des problèmes de manque d'espaces verts et d'espace libres et cela est le résultat de la subdivision est faite par le tracé agricole.

III.4.4. Activités : (Figure 129)

On a remarqué qu'il y a une variété d'activité dans le quartier d'El Hamma :

- Du 1^{er} Mai à l'arsenal : dans cette section il y a une mixité d'activité dont l'activité dominante est la résidentielle qui est représentée dans les HBM et les barres, et la présence aussi des activités administratives, éducatives, culturelles et militaire ce dernier possède des problèmes d'incohérence à cause de sa situation.
- Du l'arsenal au l'ilot prioritaire : l'activité résidentielle est le plus courant dans cette zone et l'existence de quelques activités administratives, et une large diffusion des friches industrielles.
- L'ilot prioritaire : les activités existantes sont des activités culturelle et éducative et l'activité d'affaire.
- Le port d'Alger : on constate que l'activité existante est les friches portuaires en raison de la présence des ateliers, des hangars et des friches porteurs qui constitué 80% d'espace de port.

III.4.1. Le gabarit :



Figure 126 : Carte des gabarits de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs

III.4.2. L'état de bâti :

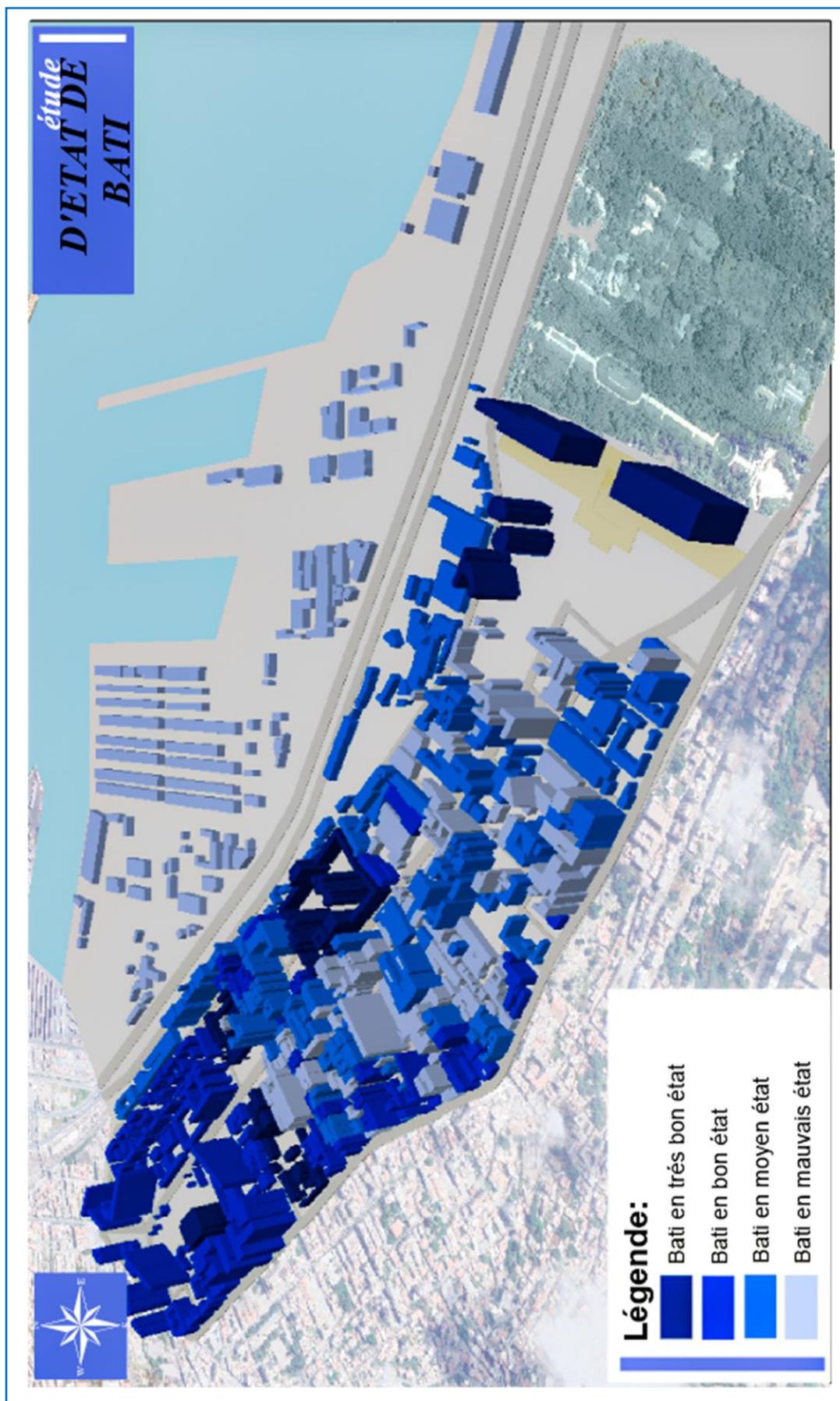


Figure 127 : Carte d'état de bâti de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traitée par les auteurs

III.4.3. Bati ou non bâti :

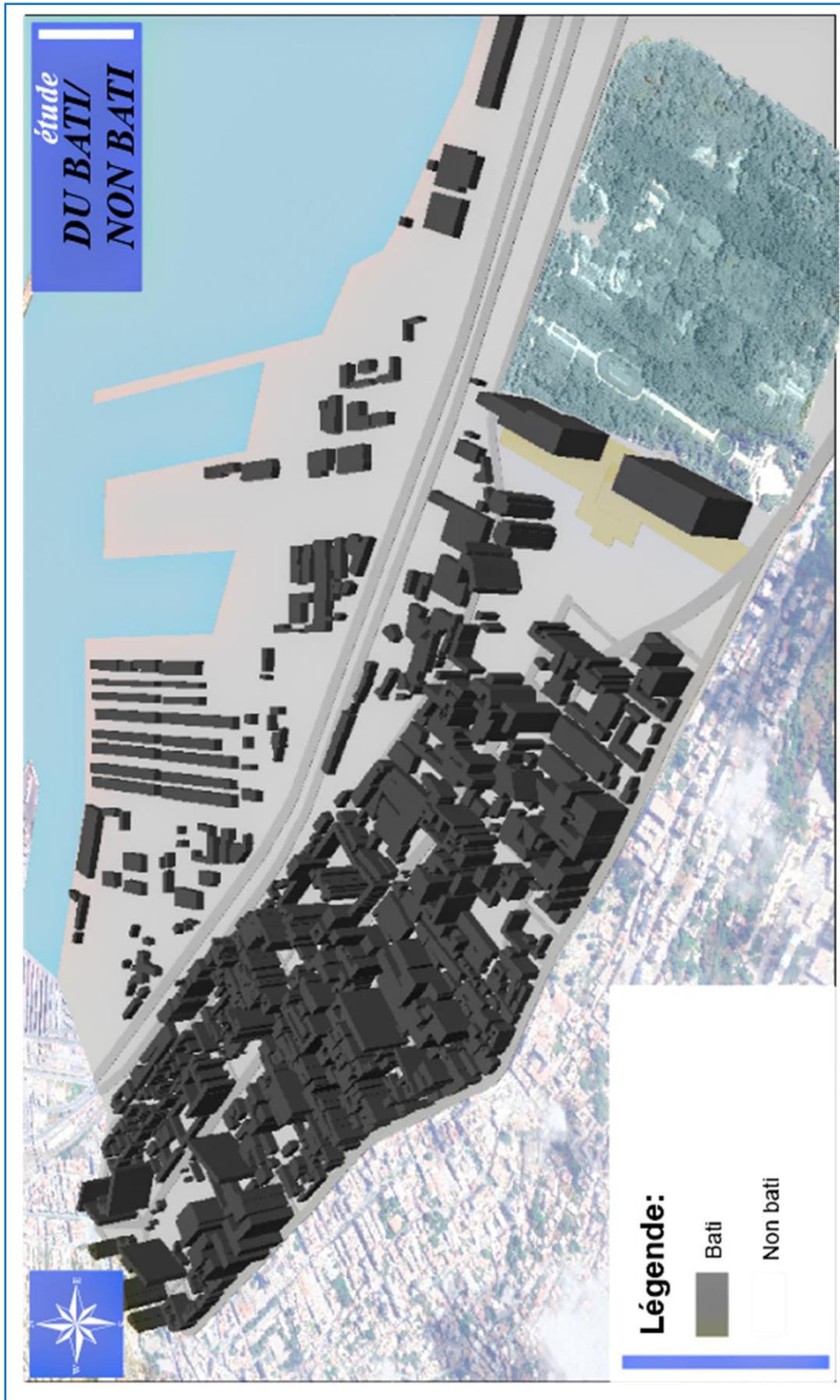


Figure 128 : Carte de bâti/non bâti de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs

III.4.4. Activité :



Figure 129 : Carte des activités de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs

III.5. Les places et les nœuds :

- **Définition de nœud :**

« Les nœuds sont les point focaux et stratégiques des lesquels un observateur peut pénétrer, et les principaux types se sont soit les points de rencontre des voies.... Peuvent être des vastes places, ou des formes linéaires assez étendue, ou même des quartiers centraux...⁸⁵ ».

- **Définition de place :**

« Place est un lieu où la croissance trouve la possibilité de se délayer, ces espaces ouverts en pour fonction essentiel de créer des diversions et des temps d'arrêt dans la ville⁸⁶».

El Hamma a un grand nombre des places qui s'étendent le long du quartier, à partir du jardin d'essai jusqu'à 1^{er} Mai :

III.5.1. La place carrée :

Situé au niveau de l'îlot prioritaire, elle occupe une position stratégique à côté du jardin d'essai entre la bibliothèque nationale et l'hôtel Sofitel avec une forme carrée de dimension 96m*96m et possède un centre commercial intégré au sous-sol. La place constitue l'articulation entre le quartier El Hamma et le jardin d'essai et assure la liaison entre les deux parcours Hassiba Ben Bouali et Mohamed Belouizded.



Figure 130 : La place carrée.

Source : <https://www.24hdz.com>



Figure 131 : Place de 1^{er} Mai.

Source : <https://blanche-alger.skyrock.com>

III.5.2. Place 1^{er} Mai :

Elle se situe à l'intersection de trois voies structurantes (Mohamed Belouizded, Hassiba Ben Bouali et Aissat Idir), avec une forme circulaire de 34m de diamètre, cette place fonctionne comme un nœud important à l'échelle de la ville.

III.5.3. La place ronde :

Sa réalisation n'est pas encore lancée (proposition de CNERU) elle est l'espace d'articulation entre les axes Rochai Boualem, Mohamed Belouizded et Hassiba Ben Bouali, c'est l'aboutissement de l'axe piéton reliant le Jardin d'essai, la place carrée et la rue Rochai Boualem.

85. LYNCH, Kevin. 1998. « L'image de la cité ».

86. LISTOUSKI, M-j-Bertrand. 1984. « Les places dans la ville ».

III.5.4. Place UGTA :

Cette place est située à l'ancien champ de manœuvre sur le boulevard de Aissat Idir avec une forme rectangulaire, elle est vécue comme un espace de jeu pour l'enfant et elle est matérialisée par des barres hautes et le siège de l'UGTA.



Figure 132 : Place UGTA.

Source : <https://docplayer.fr>



Figure 133 : Place 11 Décembre 1960.

Source : Traiter par l'auteur

III.5.5. Place 11 Décembre 1960 :

Situé à l'intersection des rues Mohamed Belouizded et Alouche Boualem avec une forme rectangulaire, c'est un arrêt dans le quartier en changeant la direction de voie, c'est une place rarement fréquentée malgré sa situation au cœur de l'axe Mohamed Belouizded et à proximité d'un centre culturel.

III.5.6. Nœud Sahnoune :

C'est une place à l'échelle du quartier, résultat de la juxtaposition de deux voies Rochai Boualem et Mohamed Bougherfa qui relie les hauteurs d'Alger avec sa partie basse, sa forme est octogonale et la parois de la place sont définies par une hétérogénéité du bâti et constitue un point de convergence à l'échelle du quartier.



Figure 134 : Nœud Sahnoune.

Source : Traiter par l'auteur

III.5.7 Nœud El Mokrani :

C'est une place à l'échelle du quartier, située à l'aboutissement des rues Lahcene Mimoun et Aissat Idir avec une forme circulaire de 60m de diamètre, elle fonctionne comme un simple carrefour.



Figure 135 : Nœud El Mokrani.

Source : Traiter par l'auteur

- **Synthèse :**

D'après l'analyse des différentes places du quartier El Hamma on a constaté que le quartier possède une diversité des places qui est caractérisée par la sécession linéaire, à partir de 1^{er} Mai jusqu'à le jardin d'essai, mais ne trouve pas la signification que donne une place c'est-à-dire elles manquent de dynamisme et d'animation en raison de l'extension anarchique et la mauvaise maîtrise des actions et interventions urbaines effectuées dans le quartier malgré que El Hamma dispose des atouts historiques et économiques qui contribuent au développement de ces places.

III.6. Les points de repères :

- **Définition des points de repères :**

« Les points de repères, références ponctuelles considérés comme extérieures par l'observateur, sont des éléments matériels simple dont l'échelle est variable dans de grandes proportions⁸⁷ ».

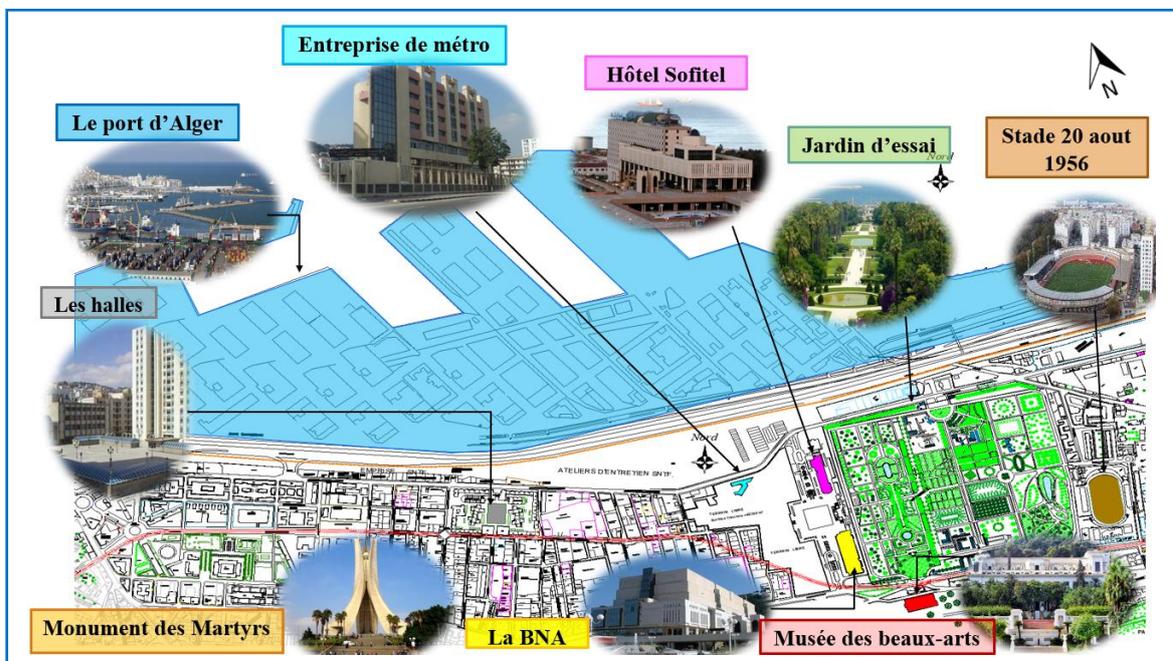


Figure 136 : Carte des points de repères de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traitée par les auteurs

III.6.1. Musée des beaux-arts :

Le musée national des Beaux-Arts d'Alger, est l'un des plus grands musées d'art d'Afrique. Ouvert au public depuis le 5 Mai 1930, il est situé dans le quartier d'El Hamma, du côté du jardin d'essai⁸⁸.



Figure 137 : Musée des beaux-arts.

Source : <https://www.tripadvisor.fr>

87. LYNCH, Kevin. 1998. « L'image de la cité ».

88. https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9e_national_des_Beaux-Arts_d%27Alger.

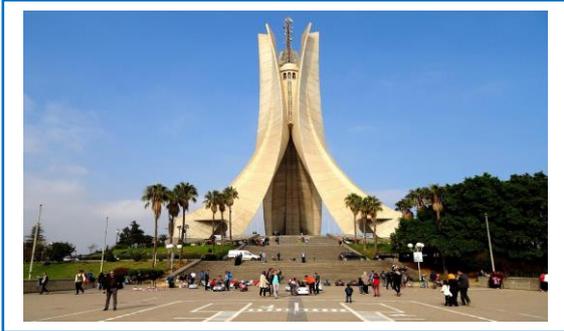


Figure 138 : Monument des Martyrs.

Source : <https://www.art-africain.info>

III.6.3. La bibliothèque nationale :

La bibliothèque nationale de l'Algérie BNA est située dans le quartier El Hamma au niveau de boulevard Mohamed Belouizded au coté du jardin d'essai, distingué par son implantation géographique et sa richesse en terme de manuels et ouvrages⁹⁰.



Figure 140 : Hôtel Sofitel.

Source : <http://www.bourse-des-hotels.com>

III.6.5. Le port d'Alger :

Le port d'Alger est un port maritime algérien, s'étendant de la commune d'Alger centre à la commune de Belouizded, dans la banlieue industrielle d'Alger, il est considéré comme une puissance économique et culturelle pour le quartier car il est le point de départ de la ville d'Alger⁹².

III.6.2. Monument des Martyrs :

Le Mémorial du Martyr est un monument aux morts commémorant la guerre d'Algérie pour l'indépendance, ouvert en 1982 pour le 20e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Le monument est situé sur les hauteurs d'Alger, dans la municipalité d'El Madania à proximité du centre commercial El Riadh Feth⁸⁹.



Figure 139 : La bibliothèque nationale.

Source : <https://air-booba213.skyrock.com>

III.6.4. Hôtel Sofitel :

L'hôtel Sofitel est un hôtel cinq étoiles situé dans le quartier de Hamma. L'établissement est idéalement situé à moins de 20 minutes de l'aéroport et à seulement 5 minutes du centre ville, mitoyen du Jardin d'Essai et à proximité de la Bibliothèque Nationale et du Musée des Beaux-Arts⁹¹.



Figure 141 : Le port d'Alger.

Source : <https://ebourse.dz>

89. <http://www.alger-city.com/tourisme/que-visiter/memorial-du-martyr>.

90. <https://www.elmoudjahid.dz/fr/culture/bibliotheque-nationale-d-el-hamma-reouverture-au-bonheur-des-etudiants-3865>.

91. <http://www.alger-city.com/tourisme/hotels/5-etoiles/sofitel>.

92. https://fr.wikipedia.org/wiki/Port_d%27Alger.



Figure 142 : Le jardin d'essai.

Source : <https://babzman.com>

III.6.6 Le jardin d'essai :

Le Jardin d'essai du Hamma, situé dans le quartier d'El Hamma et limité par les deux axes structurants Mohamed Belouizded et Hassiba Ben Bouali. Le parc se présente comme une trouée de verdure sur le littoral algérois dans l'axe de Monument des Martyrs, l'hôtel Sofitel et qui se termine par le port⁹³.

- **Synthèse :**

El Hamma possède une variété de repères bien connus qui constituent des points forts dans le quartier et aident à l'orientation, car elle s'étend le long de l'axe qui commence de monument des martyrs jusqu'au bout de la mer en passant par plusieurs sites culturels et touristiques tels que : Le musée des beaux-arts, la bibliothèque, Sofitel et le port, donnant la ville son caractère de dynamisme urbain.

Ces repères ont un impact sur l'image culturelle du quartier El Hamma et doivent être pris en compte dans toute opération future.

93. https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_d%27essai_du_Hamma.

Section B : Partie conceptuelle (Intervention) :

I. Intervention urbaine :

I.1. La stratégie d'intervention :

▪ El Hamma et les instruments d'urbanisme :

Avant d'entamer notre propre stratégie pour l'aménagement du front de mer du quartier El Hamma, il est plus intéressant de voir d'abord les orientations des instruments d'aménagement et d'urbanisme sur le quartier. Nous présentons donc les orientations de PDAU et de POS.

1. Proposition du PDAU :

- Le réseau routier compte quatre niveaux fonctionnels principaux : les autoroutes, les voies express, les artères principales (le réseau urbain principale) et les artères secondaires (les rues collectrices).
- Le système de mobilité envisage un sous-système de parking à trois niveaux : parking hors voirie, parking en voirie et parking d'accompagnement.
- La transformation de l'actuel axe ferroviaire Hussein Dey – Gare centrale en ligne de tramway.
- La désaffectation de chemin de fer traditionnel sur le tronçon à l'ouest d'Hussein Dey et sa transformation en couloir de TCSP, est une autre manière pour l'élimination de l'effet de coupure que cet axe ferroviaire lourd impose.

2. Proposition du POS : Les orientations sur le quartier El Hamma sont devisées sur trois POS :

a. POS U31 El Hamma-Hussein dey : Le POS est devisé en cinq zones :

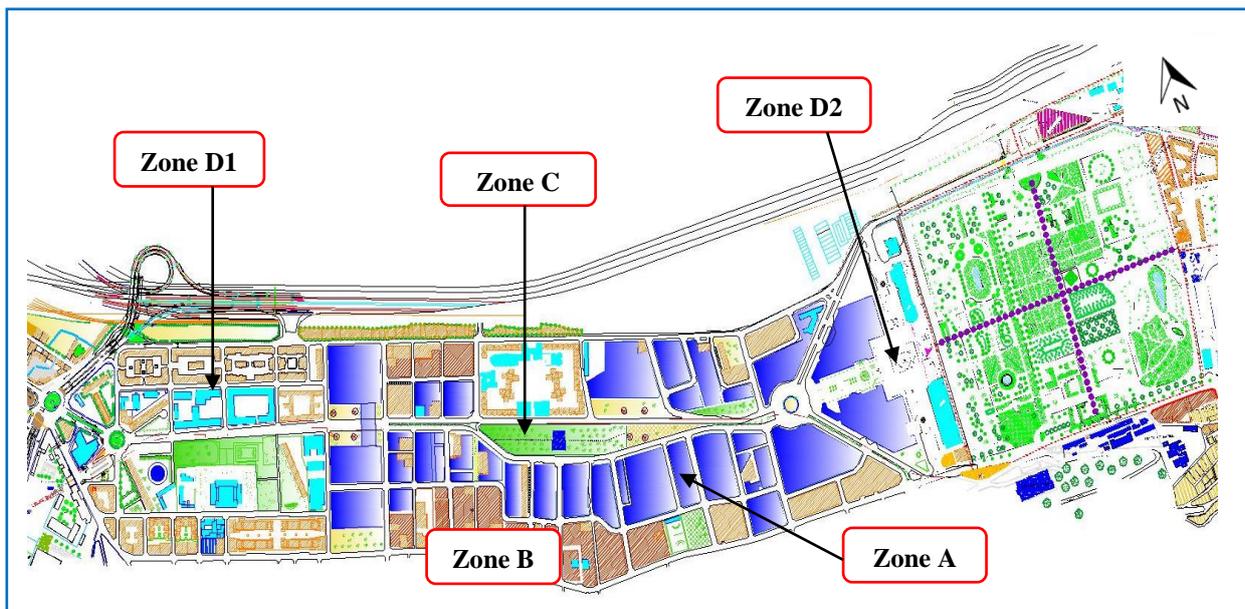


Figure 143 : Les orientations de POS U31 El Hamma-Hussein Dey.

Source : POS U31 El Hamma-Hussein Dey

- Zone A : La création d'un centre des affaires le long du boulevard Rochai Boualem après son élargissement, le réaménagement routier pour permettre une meilleure desserte et l'implantation de tours et d'immeubles bureaux le long de cet axe d'affaires affectés au secteur tertiaire.
- Zone B : Confirmation du caractère animé le long de la rue Belouizdad après rénovation des constructions avec surélévation du bâti de R+5 à R+7 max, la création d'une zone de services liée à l'activité portuaire intégrée à l'habitat collectif mixte : salles d'exposition-bureaux des transitaires -agences bancaires, de voyages et assurances.
- Zone C : Elargissement du Boulevard Boualem Rochai, l'aménagement paysager exceptionnel d'un parc urbain central, l'aménagement d'espaces publics autour des stations Métro et l'implantation d'un équipement constituant un véritable élément de repère : théâtre.
- Zone D1 : Rénovation de l'Arsenal et de la maison de la presse, la relance des travaux de l'îlot Belhaffaf, l'aménagement paysager du parc urbain autour du siège de l'UGTA et la rénovation de l'îlot des libérés.
- Zone D2 : Aménagement paysager des espaces en profitant de la vue vers le jardin d'Essai et la perspective vers le Boulevard Rochai Boualem.

b. POS 167 : Le port d'Alger	c. POS 168 : Belouizded-El Madania
<ul style="list-style-type: none"> - La réhabilitation de la relation historique de la ville avec la mer. - Le développement de la vocation culturelle et touristique du grand Alger. - Le renforcement et le mise en valeur de la façade maritime qui s'étend du 1^{er} Mai à la coute rouge. 	<ul style="list-style-type: none"> - La construction de l'esplanade de l'indépendance. - La valorisation du patrimoine culturel et environnemental. - L'implantation des équipements hyper centraux générateurs d'emplois dans le tertiaire.

Tableau 03 : Les orientations de POS sur le quartier d'El Hamma.

Source : Auteurs

▪ **Stratégie urbaine :**

Au cours de ces années, le quartier d'El Hamma a connu de nombreux changements du caractère industriel au caractère résidentiel. Ce changement est dû aux différents instruments d'aménagement et d'urbanisme lancés par les autorités pour améliorer ce quartier, mais ces instruments ne pouvaient pas atteindre le but désiré pour finir par ne pas savoir quoi faire avec ce quartier, qui est né un quartier réticent sans identité et sans caractère. Cette réticence se reflète manifestement dans les différentes activités qui s'y déroulent, d'une part, on trouve une gamme d'équipements prestigieuses de grande envergure compensée par de nombreux bâtiments dégradés, des friches et des terrains vacants.

Dès le départ, notre stratégie tourne autour de la façon de renforcer et de développer le quartier d'El Hamma en en faisant une deuxième centralité basée sur le tourisme culturel afin d'inclure Alger dans la liste des métropoles internationales. Par conséquent, on a choisi le domaine de la culture et du tourisme pour atteindre cet objectif en raison de leur grande

importance dans le développement des villes, c'est ce qui a été montré dans notre recherche dans le chapitre II sur le tourisme culturel et son impact sur les villes. Donc notre stratégie est la suivante :

- Renforcer les liens historiques entre le front de mer et le quartier car c'est un point de départ et le début de la construction du quartier d'El Hamma.
- Développement et affirmation de la vocation culturelle et touristique du quartier El Hamma.
- Récupérer les terrains occupés par les friches et les utiliser afin de compenser le manque des activités (reconversion des friches).
- La mise en valeur de la façade maritime et la réaménagement de port par la démolition des friches portuaires et la reconversion des friches ferroviaires.
- Renforcer les liens avec les quartiers voisins à travers le prolongement de l'axe culturelle entre le monument des martyrs et le port.
- Ouvrir le jardin d'essai au quartier et renforcer les liens entre ses différentes entités.

I.2.Potentialités et carences du quartier El Hamma :

Les potentialités :

- Position stratégique par rapport à la ville et la baie d'Alger.
- Accessibilité et communication facile avec les différentes communes de la ville en raison de la diversité de moyens de transport.
- Une morphologie de site très favorable pour l'urbanisation, car la topographie de terrain est relativement plate.
- Présence d'éléments naturels importants tels que le jardin d'essai et la mer.
- Un site riche de différents tissus historiques et d'un patrimoine culturel diversifié.
- Situation stratégique dans le champ visuel des équipements prestigieux de grandes envergures tels que : le monument des martyrs, musée des beaux-arts et la bibliothèque nationale.
- Disponibilité foncière en raison de la présence de nombreux terrains vides dans le quartier et après la récupération des friches.
- La présence du port qui est considéré comme une puissance économique et culturelle pour le quartier.

Les carences :

- Une rupture entre le quartier et son front de mer en raison de la présence du chemin de fer et de l'avenue ALN.
- La présence d'une rupture entre le quartier et le jardin d'essai.

- Problème d'articulation entre les différentes entités de quartier.
- Bâtie hétérogène en mauvais état.
- La présence des friches et l'implantation des usines industriels dans le quartier (au milieu d'un tissu à vocation résidentiel).
- Problème d'aménagement de front de mer.
- Une rupture entre le quartier d'El Hamma et les autres quartiers.

I.3. Schéma de principe :

Le schéma de principe d'aménagement a été la résultante des constats, des actions et des objectifs du quartier El Hamma, à travers ces analyses nous pouvons dire que le quartier est divisé en trois entités : le port, le jardin d'essai et la partie urbain, qu'il faut relier afin d'obtenir un projet d'urbanisme homogène.

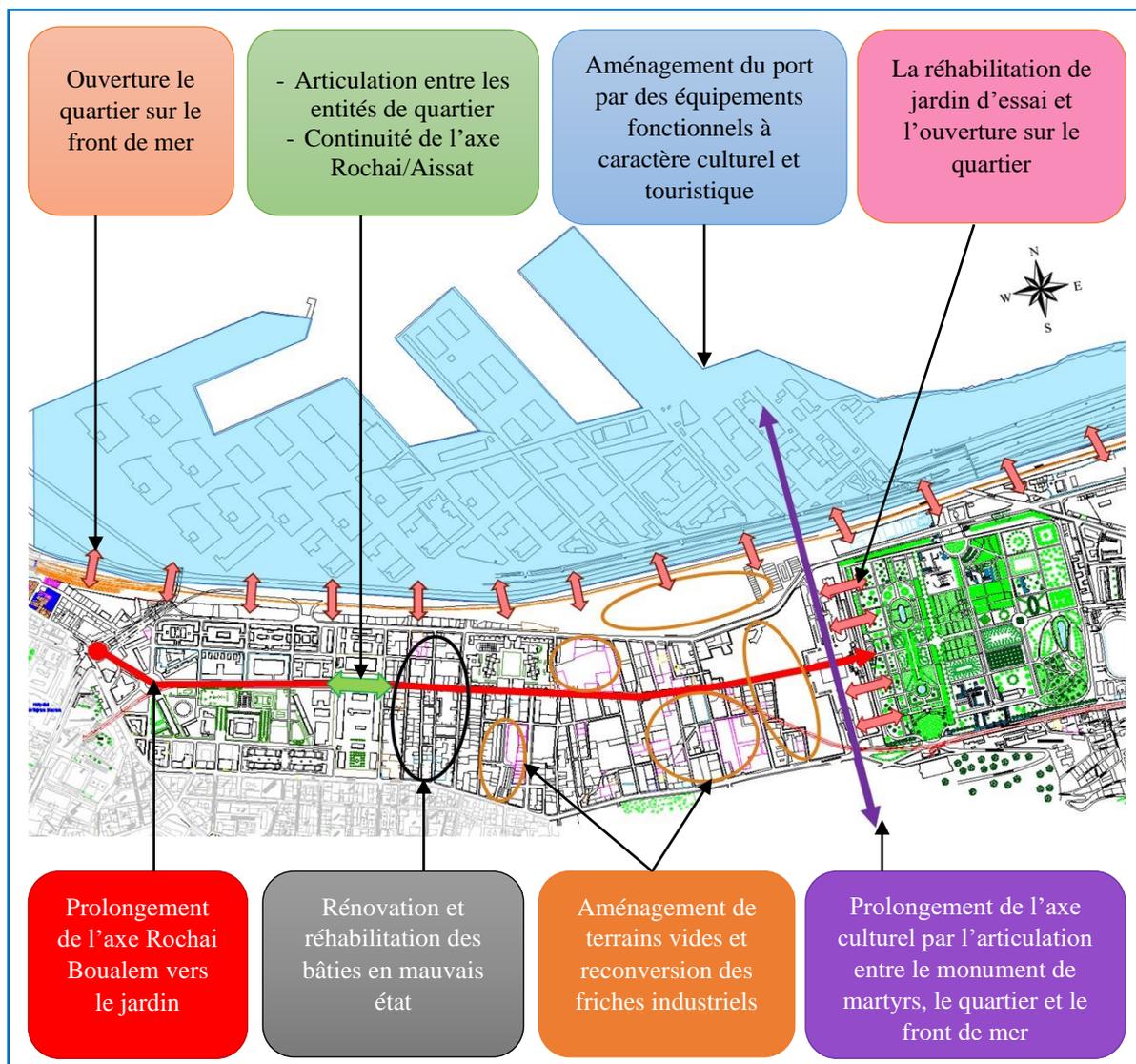


Figure 144 : Schéma de principe de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traiter par les auteurs

I.4. Schéma d'action :

Après l'analyse des différents systèmes urbains de quartier El Hamma, nous avons élaboré le tableau et les cartes suivantes qui montrent les constats et les actions à mener :

<u>Rappel de constat</u>	<u>Action à mener</u>	<u>Objectif</u>
1. Une rupture entre le quartier et son front de mer en raison de la présence du chemin de fer et de l'avenue ALN.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire la relation entre le quartier et le front de mer. ▪ Créer des percées directes vers la mer. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le port devient une partie d'El Hamma et qui travaille avec les autres entités de quartier.
2. La présence d'une rupture entre le quartier et le jardin d'essai.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Articuler le jardin d'essai avec le quartier par la réhabilitation. ▪ Ouvrir le jardin d'essai au quartier. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le jardin d'essai devient une partie d'El Hamma qui valorise le caractère touristique de la zone.
3. Problème d'articulation entre les différentes entités de quartier.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prolonger la rue Rochai Boualem vers le jardin d'essai et le relier à la rue Aissat Idir. ▪ Désenclaver l'arsenal qui était une barrière entre le CDM et El Hamma. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner une fluidité de mobilité et animation au quartier. ▪ Le quartier devient une partie unique homogène.
4. Bâties hétérogènes en mauvais état.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rénover et réhabiliter les bâties en mauvais état 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir un nouvel traitement de façade pour le quartier.
5. La présence des friches et l'implantation des usines industrielles dans le quartier (au milieu d'un tissu à vocation résidentiel).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récupérer les terrains occupés par les friches et les utiliser afin de compenser le manque des activités (reconversion des friches). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La construction de équipements qui contribuent à renforcer le côté urbain de quartier et pour répondre aux besoins des habitants.
6. Problème d'aménagement de front de mer.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaménager le port par la démolition des friches portuaires et la reconversion des friches ferroviaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation et amélioration du front de mer et le transformer en complexe touristique et culturel pour les touristes.

<u>Rappel de constat</u>	▪ <u>Action a mené</u>	▪ <u>Objectif</u>
7. Une rupture entre le quartier d'El Hamma et les autres quartiers.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer une liaison entre les différentes activités culturelles (l'axe culturel entre le monument des martyrs et le port) ▪ Prolonger les voies mécaniques de l'axe Belouizded pour établir la connexion avec les autres quartiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en valeur les différents équipements culturels de quartier. ▪ Renforcer les liens entre El Hamma et les quartiers voisines.

Tableau 04 : Les actions a mené et les objectifs de quartier d'El Hamma.

Source : Auteurs

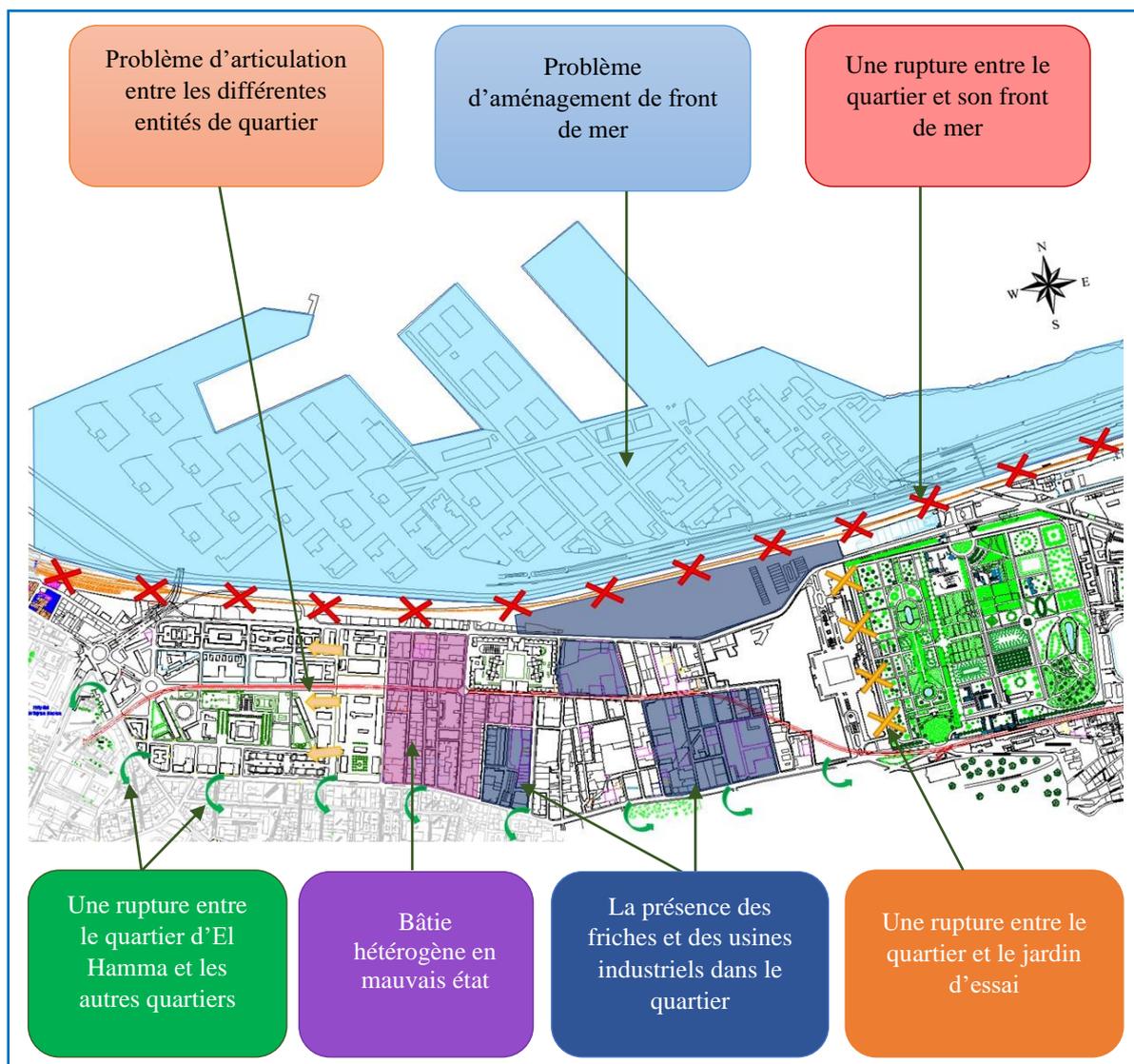


Figure 145 : Schéma des carences de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traité par les auteurs

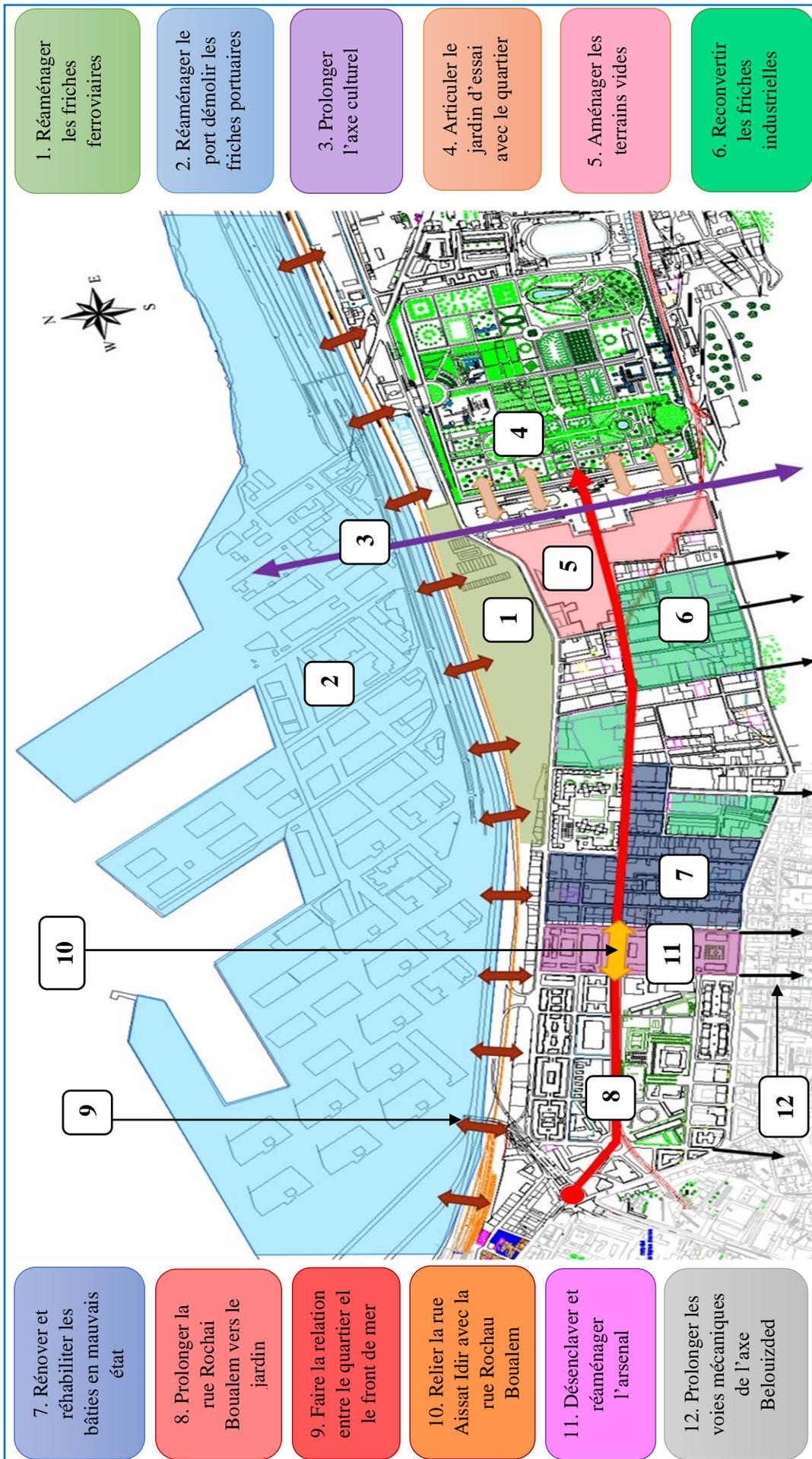


Figure 146 : Schéma d'action de quartier El Hamma.

Source : PDAU d'Alger traité par les auteurs

I.5. Plan d'aménagement :

Après avoir soumis les différents schémas relatifs au quartier d'El Hamma, nous avons maintenant décidé de convertir ces propositions en un proposition de plan d'aménagement sans oublier le principal problème soulevé dans la première chapitre « la transformation de la ville d'Alger en une métropole », donc l'intervention sera le développement d'une structure d'accueil touristique qui comprend divers équipements et aménagements culturels et touristiques.

Nous commençons par structurer la trame viaire de notre site en préservant et en projetant les axes existants pour créer un nouvel axe dans la zone de front de mer (La ligne de métro et les axes de la baie). De ce cadre, nous sommes sortis les axes secondaires pour finalement former les îlots.

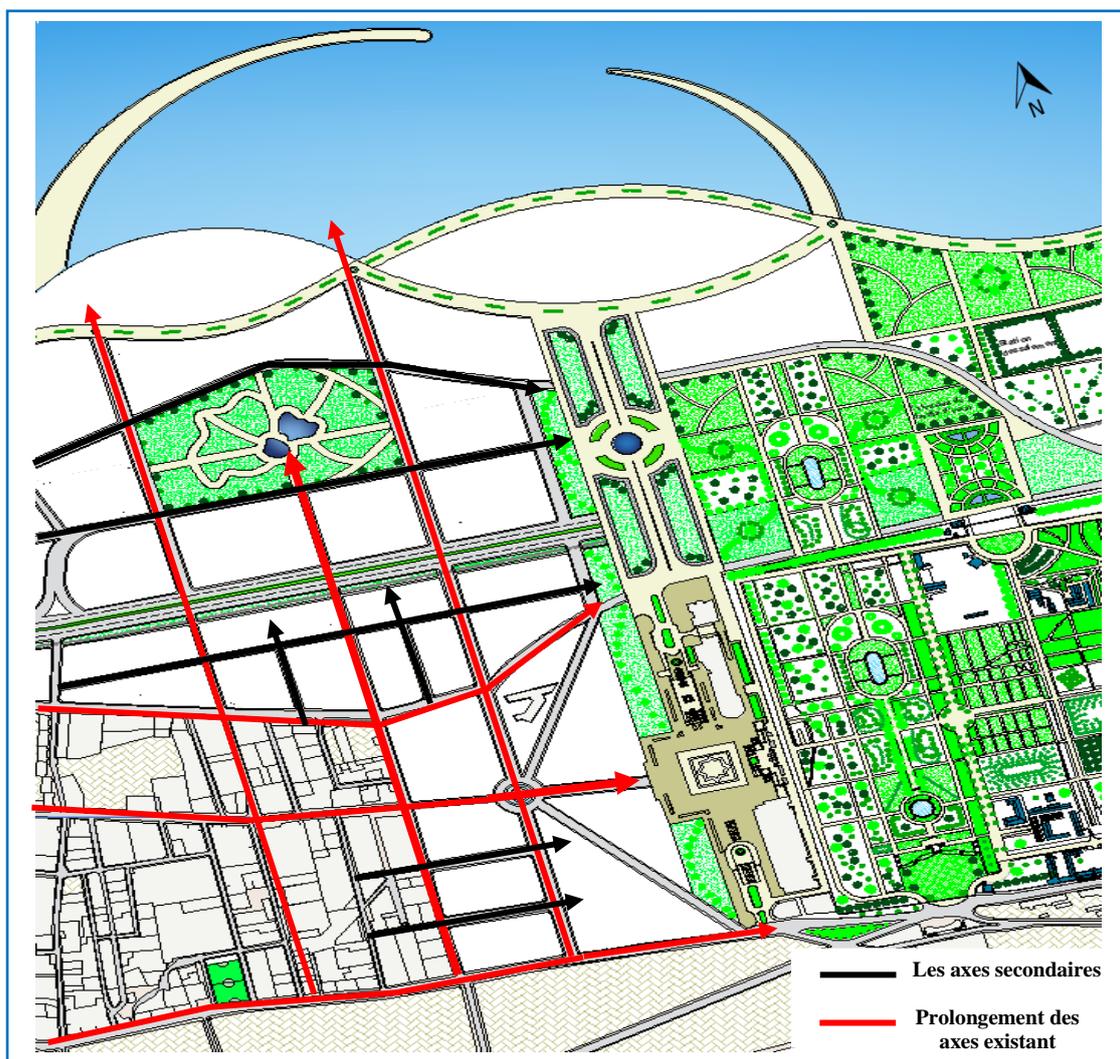


Figure 147 : La structure de trame viaire.

Source : Auteurs

Pour obtenir un plan d'aménagements structuré, on a appuyé sur la méthode de division en entités de même vocation, afin d'obtenir les entités suivantes :

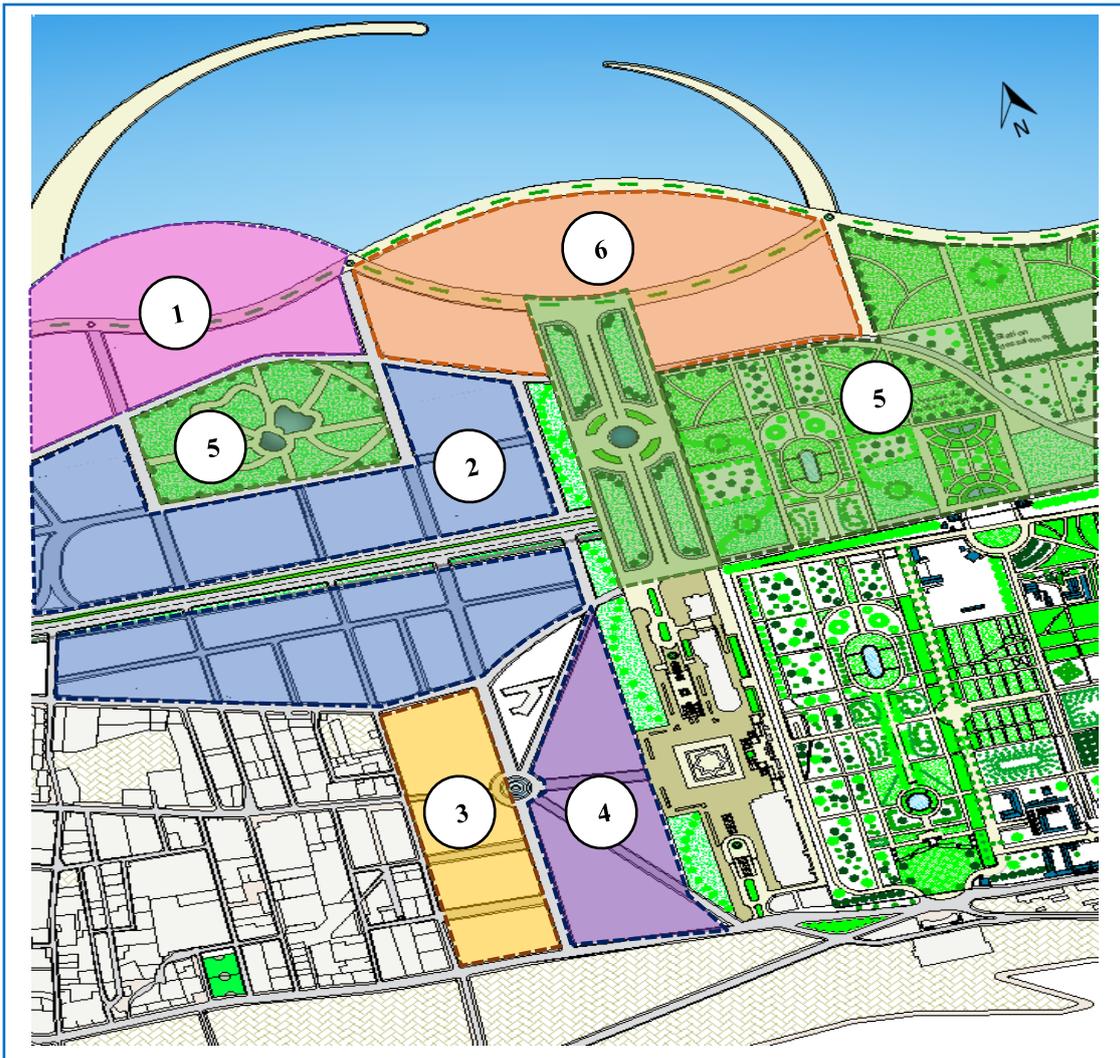


Figure 148 : Schéma représente le découpage des entités.

Source : Auteurs

1. L'entité de transport maritime :

Comprend :

- 1- La gare maritime.
- 2- La Douane.
- 3- Un hôtel et un appart hôtel de vocation touristique, Ils permettent aux visiteurs d'avoir des vues différentes car ils ont deux façades : la première donnant sur la mer et la seconde donnant sur le parc urbain.



Figure 149 : L'entité de transport maritime

Source : Auteurs

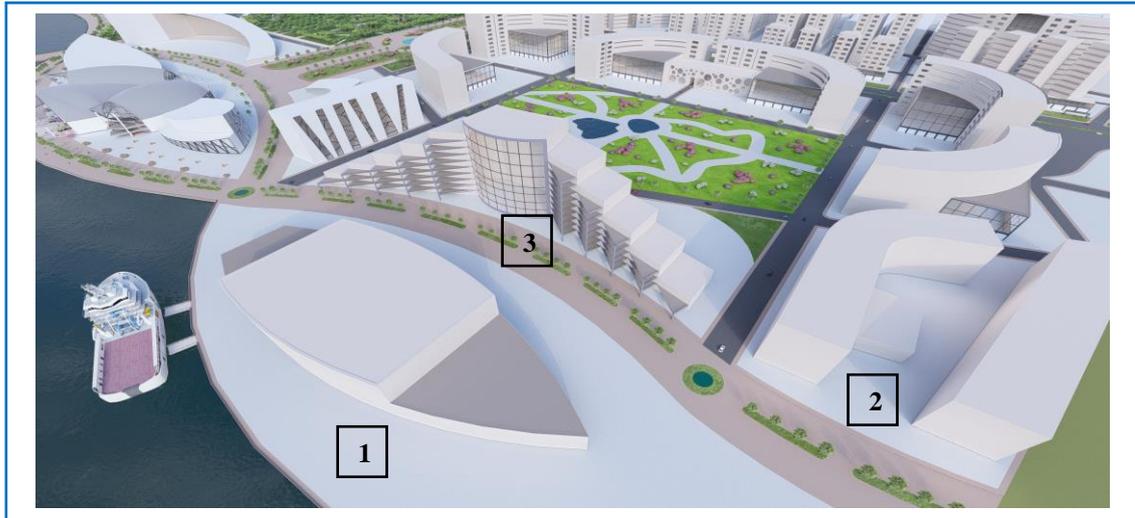


Figure 150 : 3D d'entité de gare maritime et d'hébergement.

Source : Auteurs

2. L'entité d'habitation :

Cette entité comprend deux ensembles d'habitations résidentiels aligné le long de boulevard des deux côtés et sont :

- 1- L'habitat intégré, c'est un ensemble de six bâtiments autour d'un parc urbain, avec une vue panoramique sur la mer.
- 2- L'habitat haut standing, il s'agit d'un ensemble de douze bâtiments à haute hauteur qui diminuent à mesure qu'elle s'approche de boulevard pour offrir une vue sur le front de mer.



Figure 151 : L'entité d'habitation.

Source : Auteurs



Figure 152 : L'habitat intégré.

Source : Auteurs



Figure 153 : L'habitat haut standing.

Source : Auteurs

3. L'entité commercial :

L'entité commercial dispose d'une gamme de quatre équipements commerciaux différents tels que le bazar, le centre commercial et les deux magasins de nature défierent avec vue sur la place carrée et le boulevard de Mohamed Belouizded lui donnant de nombreux visiteurs. Ce pôle comprend :

- 1- Le centre commercial. 2- Le bazar. 3- Les deux magasins.

4. L'entité d'affaire :

Cette entité est un ensemble d'équipements de vocation d'affaire, et a les mêmes caractéristiques que le pôle commercial car il donne sur la place carrée et est situé sur le boulevard de Mohamed Belouizded et il se compose de :

- 4 – Les deux tours d'affaires. 5- La bourse.



Figure 154 : L'entité commercial et l'entité d'affaire.

Source : Auteurs

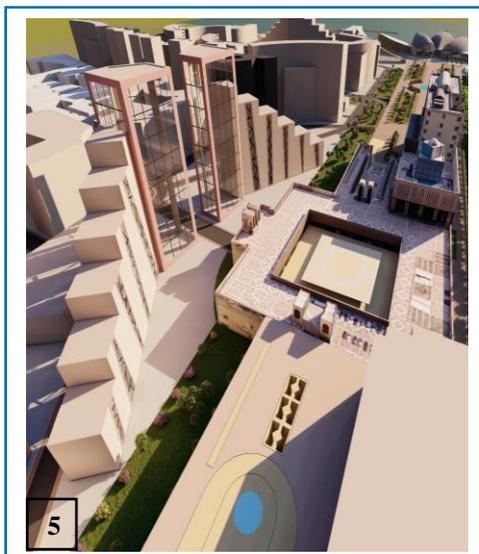


Figure 155 : 3D des deux tours d'affaires.

Source : Auteurs

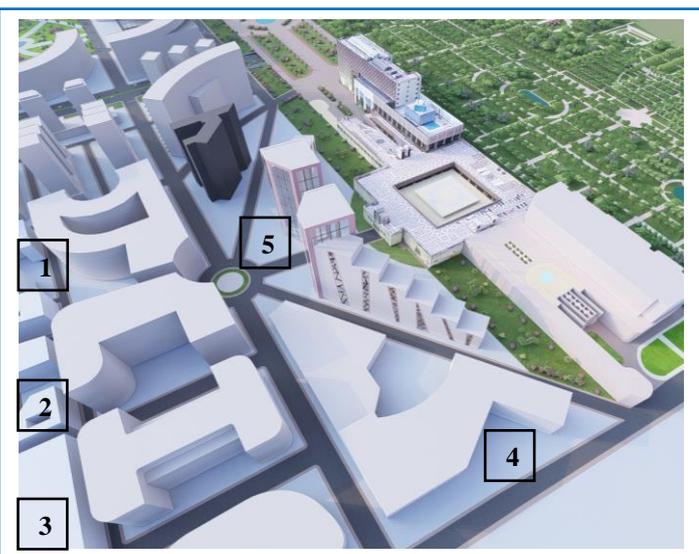


Figure 156 : 3D d'entité commercial et le pôle d'affaire.

Source : Auteurs

5. L'entité de détente et loisirs :

On a créé trois entités de détente et loisirs répartis dans tout le front de mer, pour fournir des lieux de repos et de détente pour les touristes, qui sont :

- 1- La première entité, comprend un parc urbain entouré d'un ensemble d'habitat intégré et dédié à eux et à l'hôtel de la gare maritime et contient divers équipements urbains de repos et de jeux pour les enfants.
- 2- La deuxième entité est une extension de jardin d'essai vers la mer afin de renforcer la relation entre le jardin et le front de mer.



Figure 157 : L'entité de détente et loisirs.

Source : Auteurs

- La troisième entité, qui est le point de départ de notre plan d'aménagement, car il contient :
 - 3- L'esplanade, qui est une extension de l'axe culturel qui part du Monument du martyr et se termine à notre projet (L'opéra), est également considéré comme un lien entre le quartier et le front de mer, renforçant ainsi la relation entre eux.
 - 4- Le port de plaisance dédiée à la mer assurant des navettes maritimes afin d'articuler entre les deux extrémités de la baie d'Alger.
 - 5- Afin d'assurer l'articulation entre l'esplanade et le port maritime et les différents espaces des entités, nous avons placé une promenade le long du front de mer ainsi qu'entourant l'assiette du projet pour fournir une accessibilité piéton facile.



Figure 158 : L'extension de jardin d'essai.

Source : Auteurs



Figure 159 : Le parc urbain.

Source : Auteurs

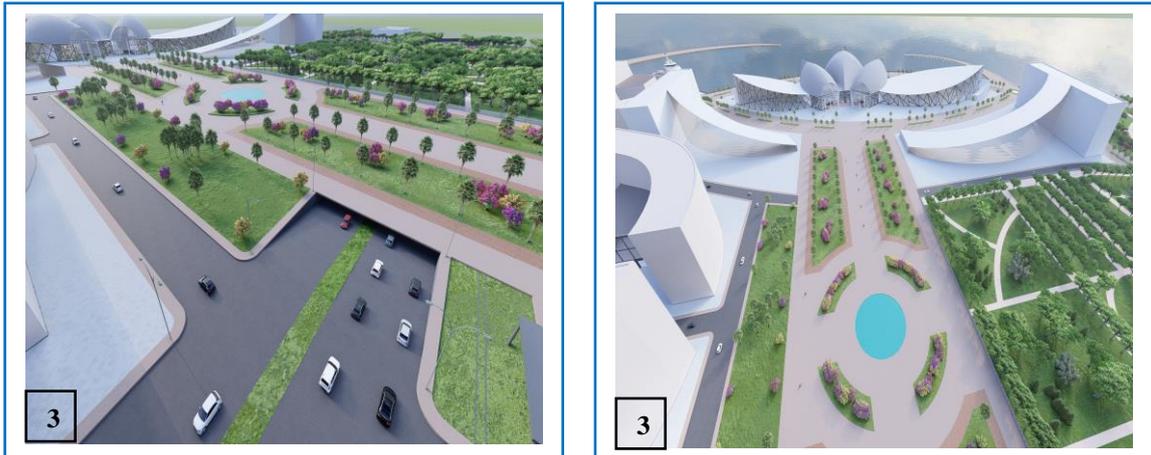


Figure 160 : L'esplanade.

Source : Auteurs



Figure 161 : Le promenade.

Source : Auteurs

6. L'entité culturelle :

Qui est le centre principal de plan d'aménagement, car il comprend notre projet architectural ainsi que divers équipements culturels tels que :

- 1- Le projet architectural (Opéra).
- 2- L'aquarium.
- 3- Le théâtre.
- 4- Le musée.
- 5- Le centre des recherches de science et d'art.

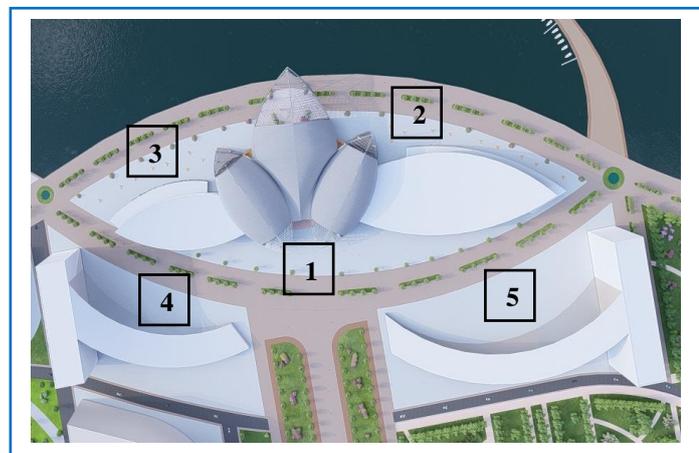


Figure 162 : L'entité culturelle.

Source : Auteurs

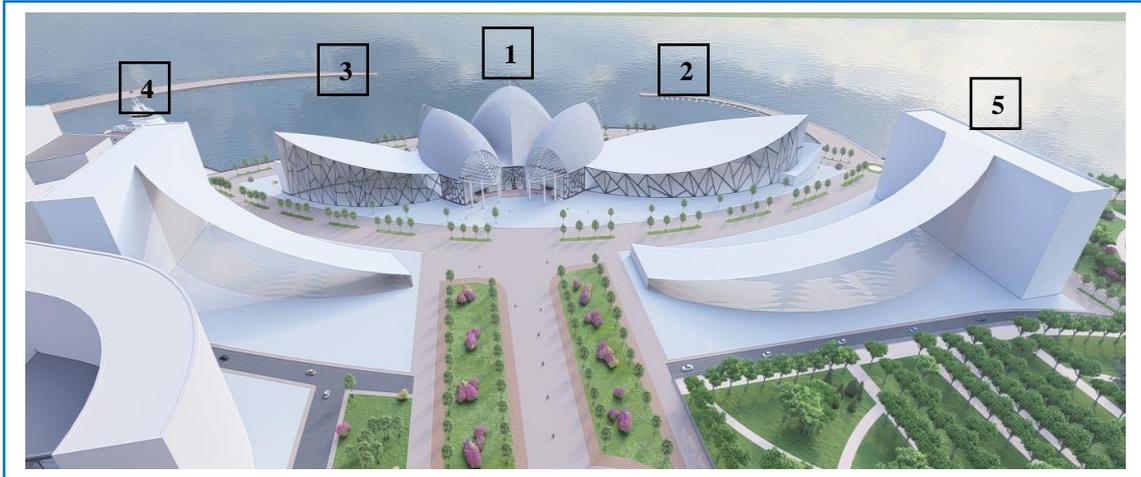


Figure 163 : 3D d'entité culturelle.

Source : Auteurs

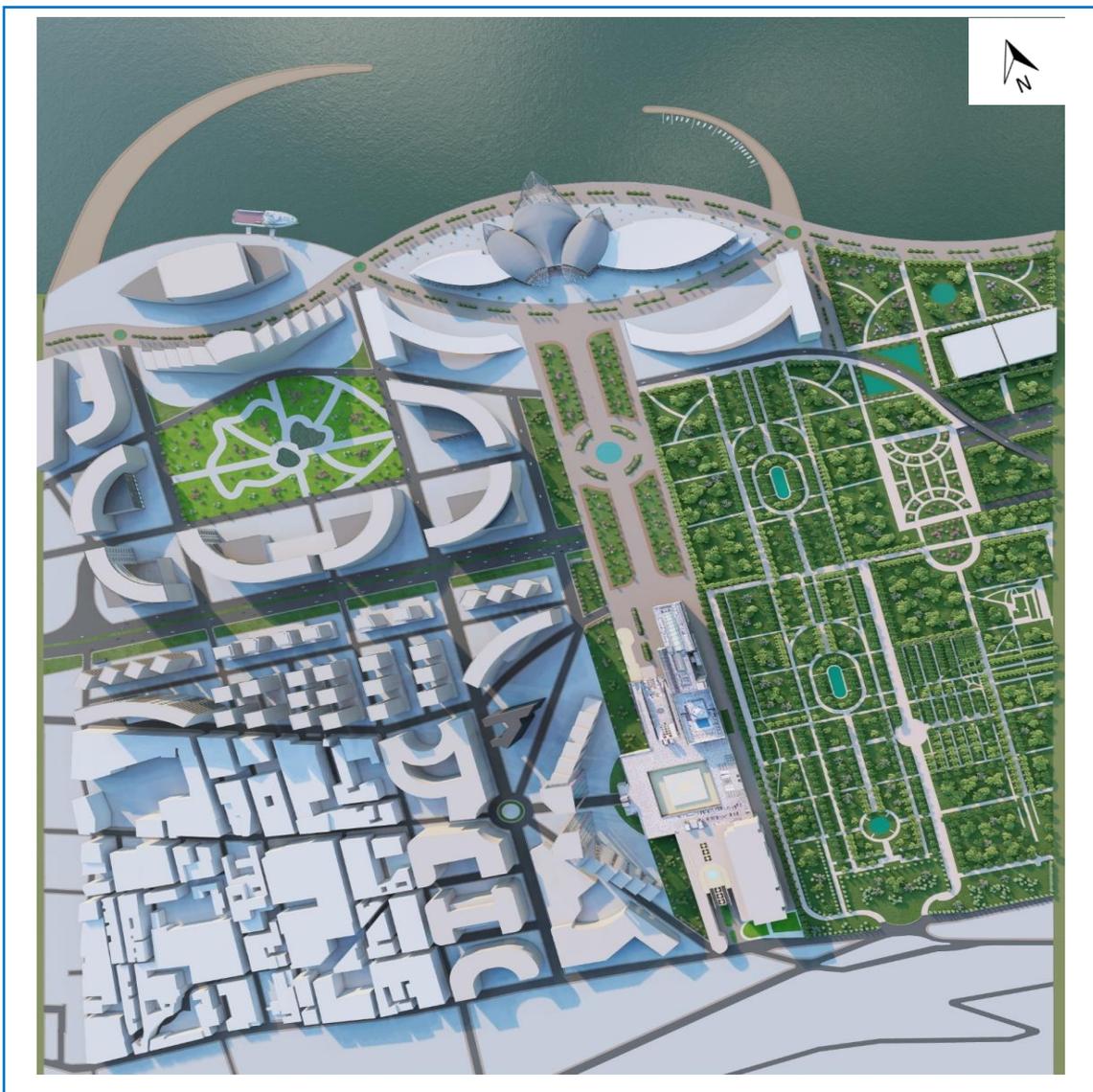


Figure 164 : Le plan d'aménagement.

Source : Auteurs

II. Conception architecturale :

II.1. Analyse de l'aire d'intervention :

II.1. Situation et délimitation de l'aire d'intervention :

Notre site d'intervention architectural se situe dans la partie nord de quartier d'intervention, dans le pôle culturel près du front de mer, il représente une position stratégique car il occupe la fin de l'axe culturelle qui part de Le Monument du Martyr et passe à travers divers équipements culturels (Bibliothèque nationale et Hôtel Sofitel) pour atteindre en la mer.

Notre site d'intervention est délimité :

- Au nord : Par la mer méditerranée et la promenade.
- Au sud : Par l'esplanade de l'axe culturelle, le musée et le centre des recherches.
- A l'ouest : Par le théâtre.
- A l'est : Par l'aquarium.

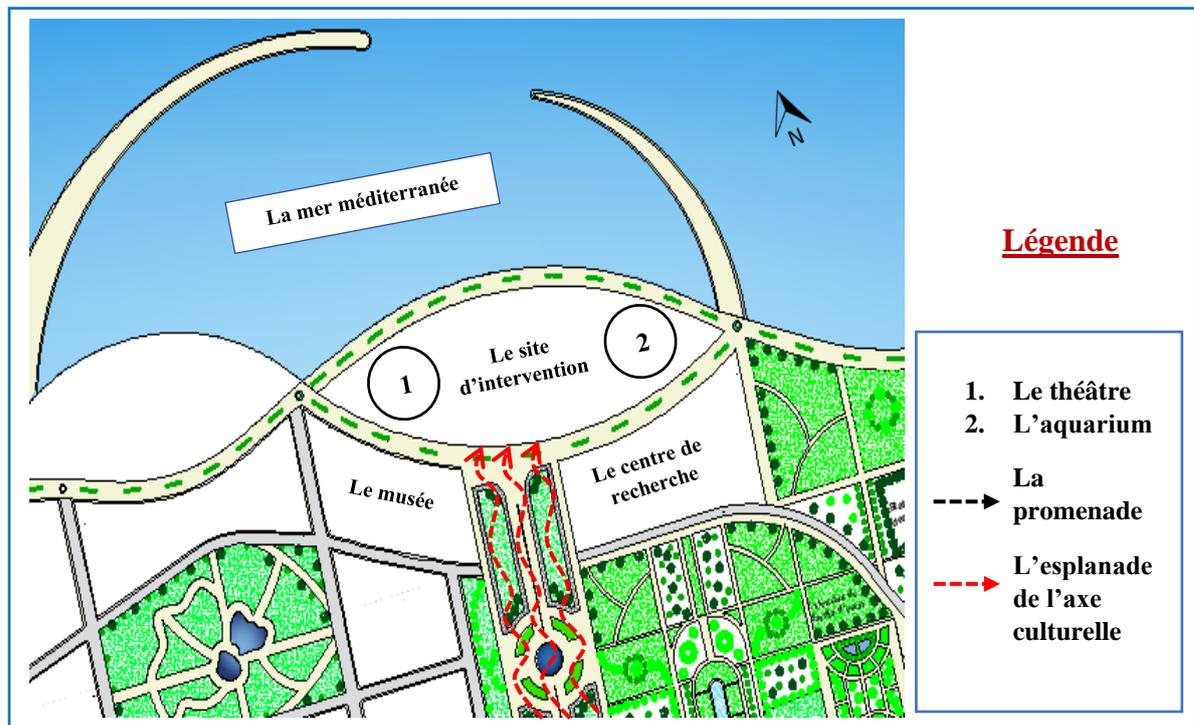


Figure 165 : Situation et délimitation du site d'intervention.

Source : Auteurs

II.2. Accessibilité de l'aire d'intervention :

Le site présente une accessibilité directe et facile à travers :

- Une accessibilité mécanique depuis l'axe urbaine menant au parking de l'opéra, et qui est cachée sous l'esplanade.
- Une accessibilité piétonne très considérables à travers l'esplanade et par la gigantesque promenade en front de la mer et au autour de l'assiette.

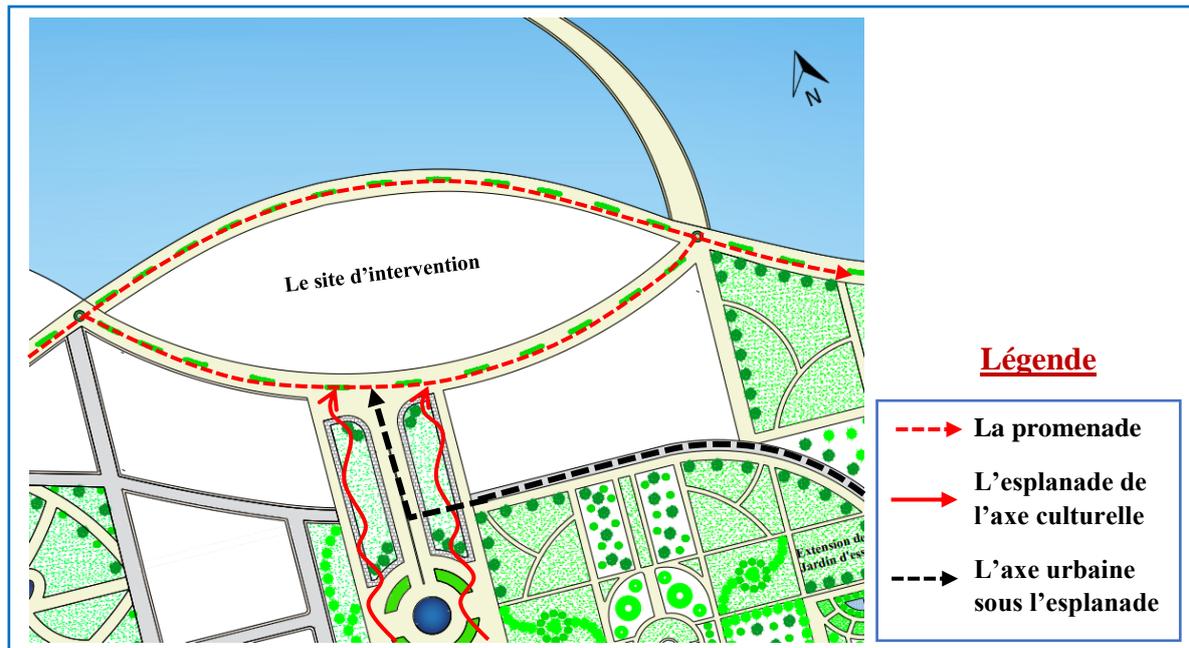


Figure 166 : Carte d'accessibilité du site d'intervention.

Source : Auteur

II.3. Environnement immédiat de l'aire d'intervention :

Le site est situé dans un environnement caractérisé par une vocation culturelle et touristique, et cela justifie l'existence de nombreux équipements différents au caractère culturel touristique, à l'Est : se trouve l'aquarium, le centre de recherche (science et art), et l'extension de jardin d'essai, et à l'Ouest : il existe le théâtre, le musée, l'hôtel et l'appart-hôtel, la gare maritime et les hauts standings avec son parc urbain. L'environnement du site est également caractérisé par une série des éléments naturels et artificielles qui lui ont donné une grande force stratégique tels que : le front de mer, le jardin d'essai, la bibliothèque nationale, le musée des beaux-arts et le Monument du Martyr dans les hauteurs au sud.

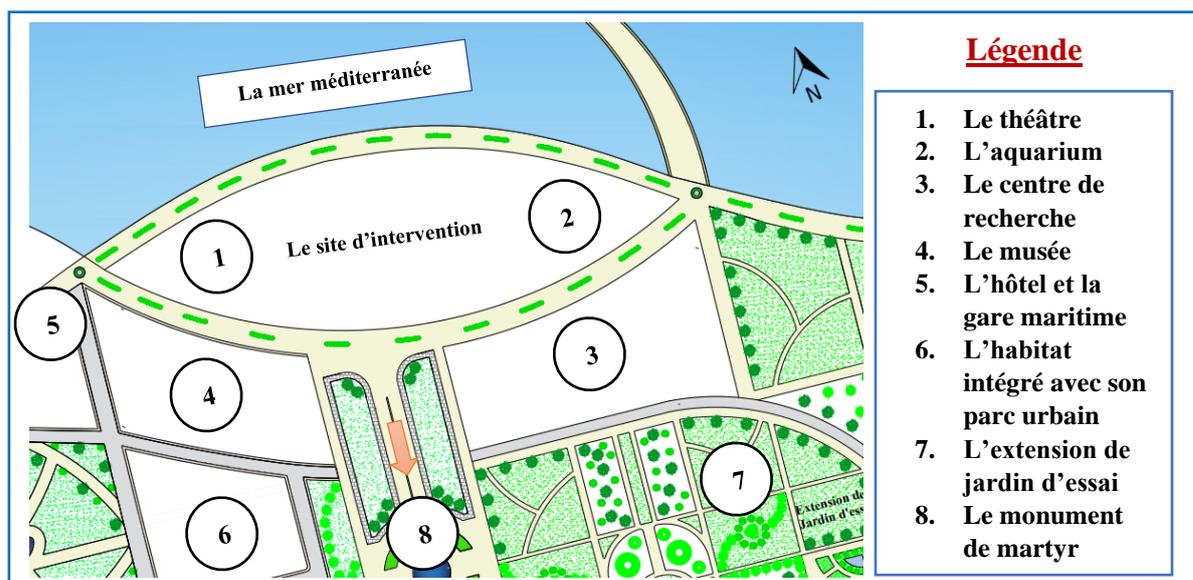


Figure 167 : L'environnement immédiat du site d'intervention.

Source : Auteurs

II.4. Géomorphologie de l'aire d'intervention :

a) Surface et forme : La forme de l'assiette est une intersection de deux arcs, qui ressemblent à la forme d'ellipse avec deux extrémités pointues. La longueur de chaque arc est de 490 mètres pour former une superficie égale à 49 354 m².

b) Données topographiques : Le site d'intervention présente une forme pleine avec une topographie quasiment plane ne dépasse pas 5% qui constitue une morphologie de site très favorable pour l'urbanisation.

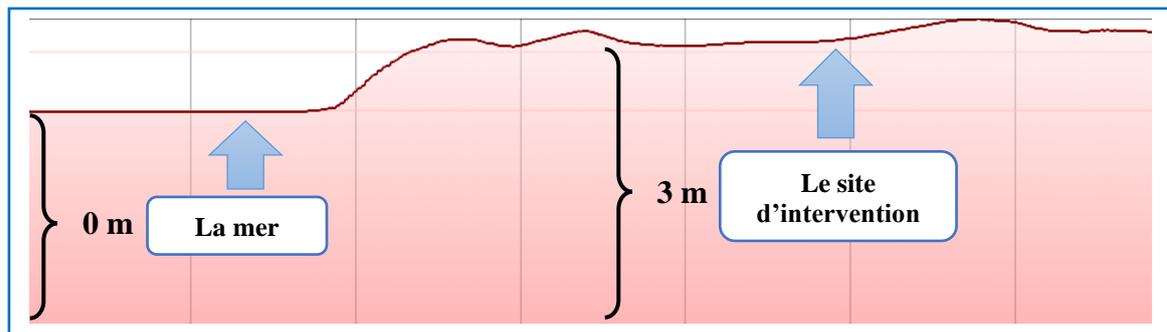


Figure 168 : Coupe CC du site d'intervention.

Source : Google earth

c) Données climatiques : Le site est caractérisé par une pluviométrie d'une différence de 48 mm de précipitations entre le mois le plus sec et le mois le plus humide, ainsi que par un changement de la température maximale en été de 35 °C à 10 °C en hiver, avec un taux d'humidité de 91,2 % en été et de 93,8 % en hiver. Ainsi que le vent dominant du côté nord-est avec une vitesse moyenne de 3,4/s en été, et au côté nord-ouest en hiver.

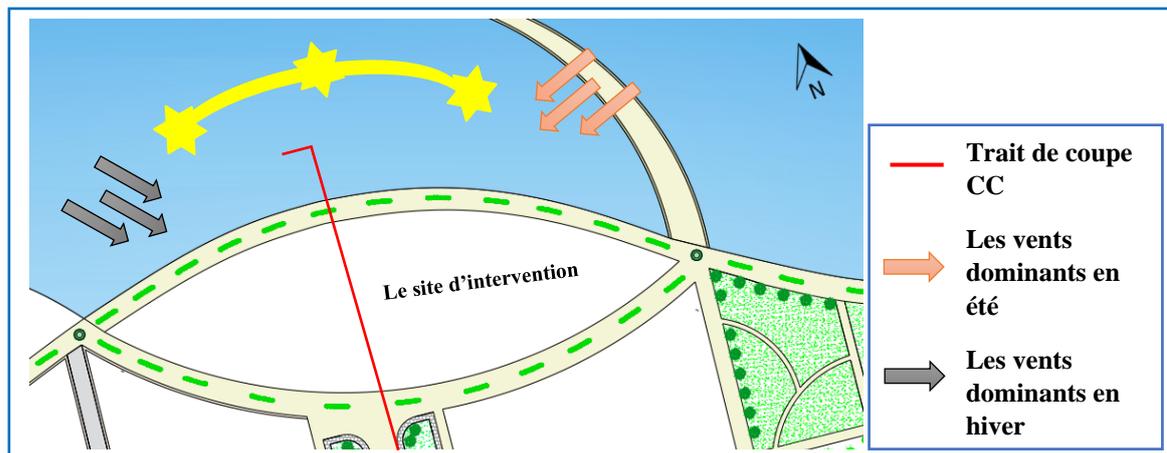


Figure 169 : Données climatiques du site d'intervention.

Source : Auteurs

d) Données géotechniques : Le sol de site d'intervention est assez hétérogène, constitué des alluvions « qui sont des dépôts de terre, de sable, de cailloux et de gravier laissés par un cours d'eau là où le courant est ralenti », ce qui on fait des caractéristiques géotechniques médiocres.

II.2. Choix du projet : Justification du choix :

Notre projet architectural sera une « Opéra house » sur le front de mer du quartier El Hamma, dans une logique de continuité de l'axe culturelle, qui commence par le Monument de Martyrs et passe par divers équipements culturels et touristiques, pour terminer avec un équipement marquant, qui surplombe sur la mer et qui favorise et assure la sphère culturelle et touristique dans le quartier.

▪ Qu'est-ce qu'un opéra ?

En architecture, un opéra est un bâtiment du secteur public ou privé, spécialement conçu pour la représentation des œuvres du domaine de l'opéra — l'opéra est le genre musical combinant la musique, le chant, les décors, la mise en scène, parfois la danse, qui contribuent à faire de ce type de spectacle, un « art total ».

▪ Pourquoi un opéra ?

Le choix du projet est lié à la nature de notre thème de recherche et vise à résoudre le problème sur lequel repose notre recherche, qui consiste à transformer la ville d'Alger en une métropole internationale en intégrant la dimension culturelle et touristique pour promouvoir et raviver les tissus anciens de la région. Le choix de l'opéra pour un projet peut être motivé par plusieurs autres raisons, voici quelques-unes des principales raisons pour lesquelles on pourrait choisir un opéra :

- Les projets d'opéra de haute qualité peuvent attirer l'attention des médias, des critiques et des amateurs d'art du monde entier. Cela contribue à la notoriété de la région sur la scène internationale et peut attirer un tourisme culturel de haut niveau, donc l'opéra travaille également à accroître la notoriété et la célébrité des villes dans le monde entier et cela va avec notre objectif principal qui est la métropolisation de la ville d'Alger.
- Les productions d'opéra de renom peuvent devenir des attractions culturelles majeures pour les touristes. Les amateurs d'opéra sont souvent prêts à voyager pour assister à des représentations spéciales ou à des productions renommées. Cela peut avoir un effet bénéfique sur l'industrie touristique locale en stimulant l'afflux de visiteurs, en générant des revenus pour les hôtels, les restaurants, les transports et d'autres services connexes.
- Les projets d'opéra contribuent à la promotion de la culture et des arts, ce qui peut avoir un impact positif sur la réputation d'une région ou d'une ville. Un engagement envers les arts peut attirer l'attention des médias, des critiques et des amateurs d'art du monde entier, renforçant ainsi la notoriété de la région et son attractivité culturelle.
- Les projets d'opéra peuvent avoir un impact social significatif en rendant l'art accessible, en favorisant l'éducation artistique, en renforçant la cohésion sociale, en promouvant la diversité et l'inclusion, ainsi qu'en offrant des expériences émotionnelles et inspirantes. Ils contribuent ainsi à enrichir la vie culturelle d'une communauté et à favoriser le développement individuel et collectif.

II.3. Analyse thématique :

II.3.1. Exemple 01 : L'Opéra de Sydney :

« *Au lieu de faire une forme carrée, j'ai fait une sculpture. J'ai voulu que cette forme soit un peu une chose vivante, que lorsque vous passez devant, il se passe toujours quelque chose, vous n'êtes jamais fatigué de la regarder se détachant sur les nuages, jouant avec le soleil et la lumière*⁴ ».

II.3.1.1. Présentation du projet :

L'Opéra de Sydney fait partie des œuvres architecturales majeures du XXe siècle. Il associe divers courants innovants tant du point de vue de la forme architecturale que de la conception structurelle. Sculpture urbaine magnifique soigneusement intégrée dans un remarquable paysage côtier, à la pointe d'une péninsule qui s'avance dans le port de Sydney, cet édifice exerce depuis sa construction une grande influence sur le monde de l'architecture.



Figure 170 : L'opéra de Sydney.

Source : <https://www.pinterest.fr/pin/>

Le bâtiment conçu par l'architecte danois **JØRN UTZON** de 1959 à 1973, après avoir remporté le concours international qui est organisé par la ville de Sydney afin que des architectes proposent un opéra pour la ville, **JØRN UTZON** dessine l'opéra de Sydney comme une sculpture vivante repérable, du ciel, de la terre et de l'océan, sur une surface de 1,8 hectares et il mesure 185 m de long, 120 m de large et 67 m d'hauteur.

II.3.1.2. Situation du projet :

L'Opéra est construit sur une petite péninsule, à Bennelong Point, du côté sud du port de Sydney, en Australie. Il est situé à l'extrémité nord-est du quartier central des affaires de Sydney (CBD), entouré sur trois côtés par le port (Sydney Cove et Cove Farm) et à l'intérieur des terres par les jardins botaniques royaux.

Où **JØRN UTZON** décrit où l'opéra a été construit comme : « *...Un projet idéal pour un architecte.... Premièrement, parce qu'il y avait un bel endroit, avec une belle vue, et deuxièmement, il n'y avait pas de programme précis...*⁵ ».

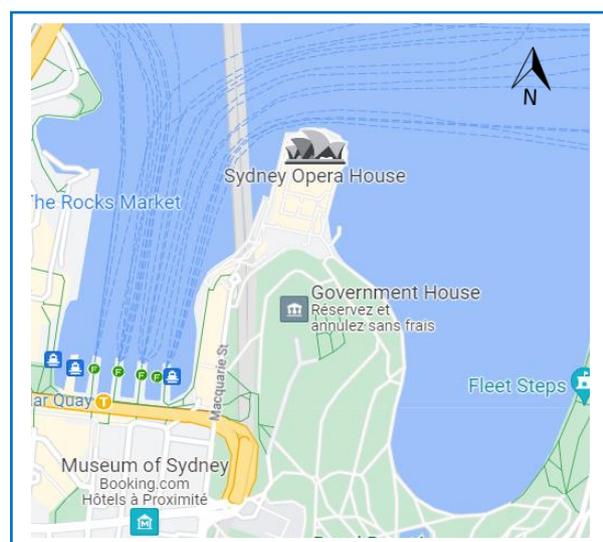


Figure 171 : Situation de l'opéra de Sydney.

Source : Google maps

II.3.1.36. Conception et volumétrie du projet :

Les architectes relient la forme principale de l'opéra à deux séries de trois grandes coquilles empilées les unes sur les autres, elles rassemblent aux voiles d'un navire. La forme générale de l'édifice au bord de l'eau rappelle le voilier, elle apparaît comme un bateau accostant au port, mais l'idée originale sur laquelle le bâtiment est construit est la croûte de la pièce orange où **JØRN UTZON** a dit en mentionnant l'origine de la forme d'opéra : « ...beaucoup de gens disent que mon design a été inspiré par les

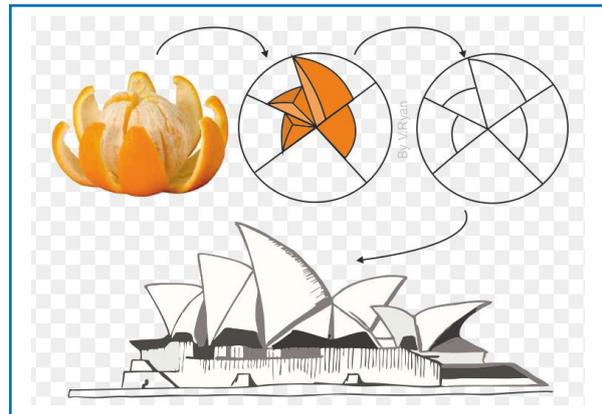


Figure 172 : Conception de l'opéra de Sydney.

Source : <https://www.freepng.fr/png->

Yachts à voile dans le port ou par les coquillages. Ce n'est pas le cas. C'est comme une orange, si vous épluchez une orange, vous obtenez ces segments, des formes similaires à celles-ci. C'était comme ça sur mes modèles. Je ne pensais pas qu'ils devaient être comme des voiles dans le port. Il se trouve qu'ils étaient similaires...⁵ ».

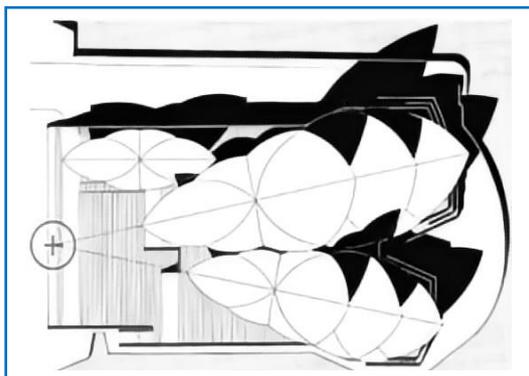


Figure 173 : Elaboration de l'opéra de Sydney.

Source : <https://arquiscopio.com>

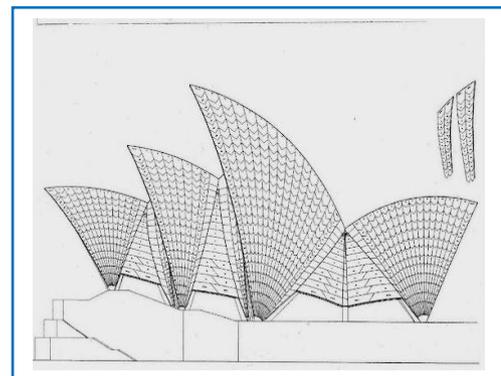


Figure 174 : La forme du toit de l'opéra.

Source : <https://arquiscopio.com>

- **La volumétrie du projet :**

Le bâtiment se compose de deux éléments clairement différenciés, une base solide et quelques couvertures dessus avec un aspect léger.

La toiture

La base :
Le podium



Figure 175 : Façade de l'opéra de Sydney.

Source : <https://www.printables.com>

- **Le podium :** Le premier est en fait le bâtiment lui-même et distribue tous les espaces de service. Il est conçu comme un socle pour le pont supérieur, mais il a aussi été interprété comme un grand plateau surélevé sur lequel le spectacle est "servi", et son plan supérieur, complètement horizontal, n'est rompu que pour former les tribunes destinées au public de les deux salles -une pour l'opéra et une autre pour les concerts- et de permettre un accès ponctuel par le bas par des escaliers. Cette esplanade supérieure s'incline vers la rue sous la forme d'un grand escalier, dans toute sa largeur.
- **La toiture :** L'autre partie du bâtiment, le toit, consiste en une série de coques triangulaires reposant sur un sommet et s'ouvrant vers le haut comme pour défier la stabilité. Ces coques recouvrent les trois espaces de rassemblement public : l'opéra, la salle de concert et le restaurant. Chacune des chambres est recouverte de quatre paires de coquillages et le restaurant de deux paires.

II.3.1.4. Les espaces du projet :

L'Opéra de Sydney possède plusieurs espaces intérieurs remarquables qui offrent des environnements uniques pour diverses représentations artistiques. Voici quelques-uns des espaces intérieurs les plus importants de l'Opéra de Sydney :

- **La billetterie :** de l'Opéra de Sydney se trouve dans le Box-Office Foyer, qui se trouve au premier niveau du bâtiment.
 - **Les salles de l'Opéra de Sydney :** Il y a six salles de spectacle dans ce magnifique bâtiment. Ces lieux accueillent une gamme variée de spectacles allant des opéras, des concerts de musique rock aux séminaires. Sont les suivants :
1. La Grande Salle (Concert Hall), c'est le plus grand espace intérieur de l'Opéra de Sydney, avec une capacité d'environ 2 679 sièges. La Grande Salle est principalement utilisée pour les concerts symphoniques et abrite un grand orgue. Elle est renommée pour son acoustique exceptionnelle.



Figure 176 : Concert Hall.

Source : <https://www.abc.net.au/radio/>

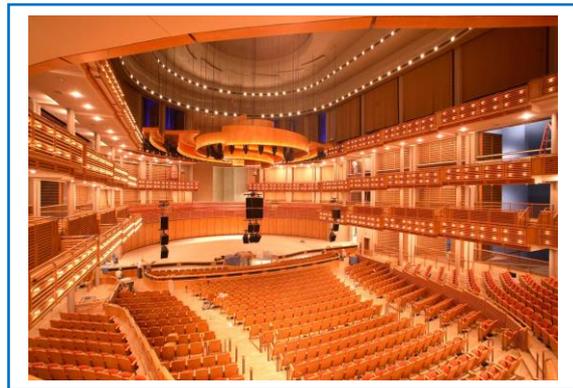


Figure 177 : Théâtre Hall.

Source : <https://evasion-online.com/les->

2. La Salle de l'Opéra (Théâtre Hall), cette salle, qui peut accueillir environ 1 547 spectateurs, est spécialement conçue pour les représentations d'opéra. Elle offre une scène polyvalente et une excellente visibilité depuis tous les sièges.

3. Le Théâtre Drama (Drama Théâtre) est un espace plus petit, pouvant accueillir environ 544 spectateurs. Il est utilisé pour les représentations théâtrales, les spectacles de danse et d'autres performances artistiques.

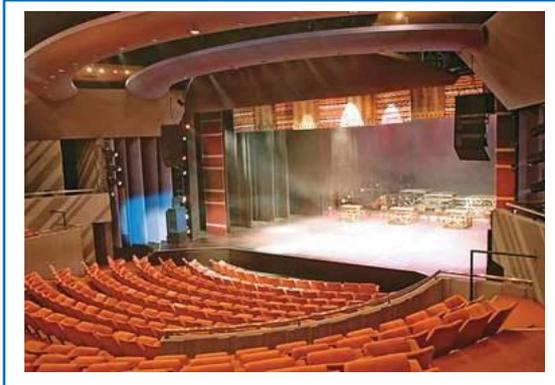


Figure 178 : Théâtre Drama.

Source : <https://entertainmentassignment.com>



Figure 179 : Le Studio.

Source : <https://www.pinterest.com/pin/>

4. Le Studio est un espace polyvalent qui peut être adapté à différentes configurations, et il est utilisé pour des productions de petite envergure, des concerts intimes, des conférences et d'autres événements spéciaux.
5. La Salle Utzon (Utzon Room), cette salle plus petite offre une vue panoramique sur le port de Sydney et peut accueillir environ 210 personnes. Elle est utilisée pour des récitals de musique de chambre, des conférences et des événements privés.



Figure 180 : La salle Utzon.

Source : <https://venueNow.com/spaces/nsw/>



Figure 181 : Théâtre Joan Sutherland.

Source : <https://www.wagner-biro->

6. Théâtre Joan Sutherland anciennement connu sous le nom de Théâtre de l'Opéra, cet espace est spécialement conçu pour les représentations d'opéra. Il a une capacité d'environ 1 507 places et comprend une fosse d'orchestre. Le théâtre offre un cadre intime qui permet au public de s'immerger dans l'expérience de l'opéra.
- **Les restaurants de l'Opéra de Sydney :** Il y a trois restaurants principaux à l'Opéra :
 1. Restaurant Bennelong, se trouve au premier niveau de l'opéra, et sert une cuisine australienne moderne.

2. Opéra cuisine et Bar, est située au bord de l'eau au niveau du hall inférieur de l'Opéra, ce qui en fait l'une des expériences préférées de Sydney.
 3. Restaurant de port (Portside), se trouve sous la colonnade sur la large promenade ouest face au pont du port.
- En plus de ces espaces principaux, l'Opéra de Sydney abrite également des studios de répétition, des loges, un studio d'enregistrement, des espaces d'exposition et la réception au premier niveau de l'opéra dans le hall inférieur.

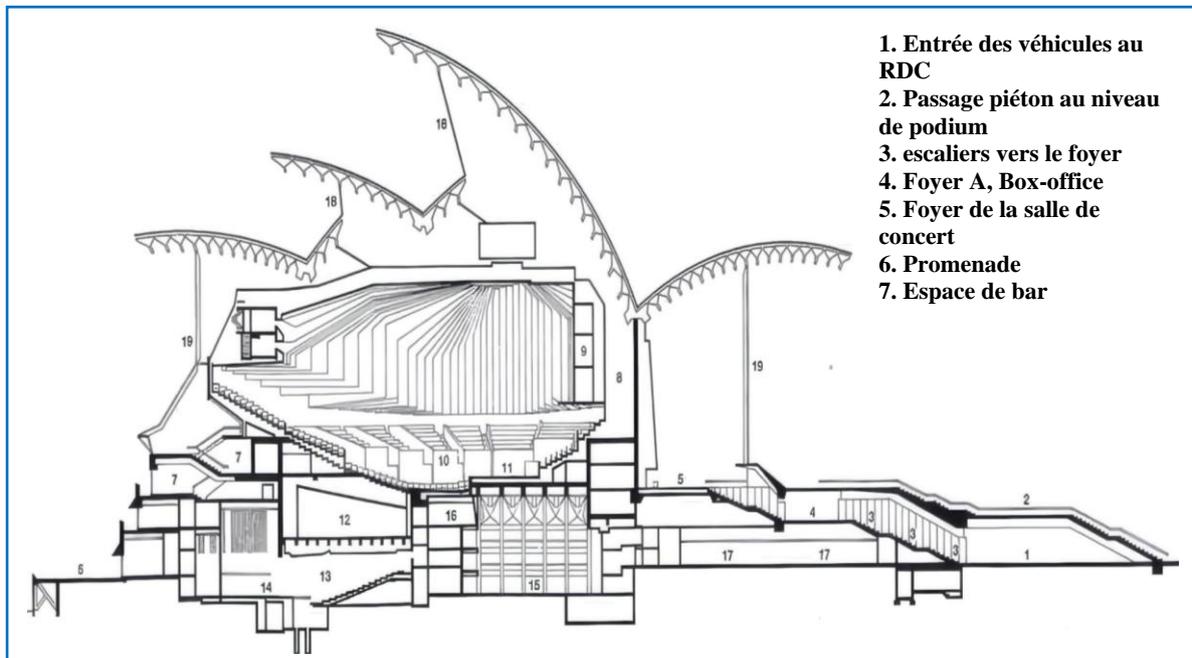


Figure 182 : Coupe longitudinale sur le Concert Hall.

Source : <http://facadesconfidential.blogspot.com/2012/05/sydney-opera-house-decoding-glass-walls.html>

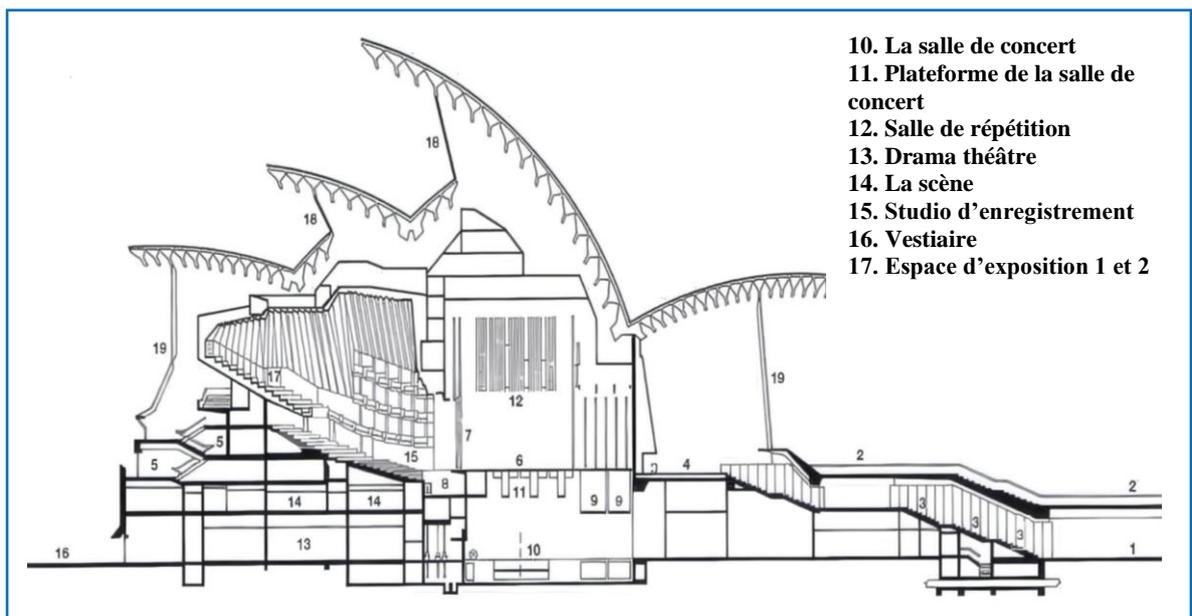


Figure 183 : Coupe longitudinale sur le Théâtre Hall.

Source : <http://facadesconfidential.blogspot.com/2012/05/sydney-opera-house-decoding-glass-walls.html>

II.3.1.5. Structure et fondation du projet :

▪ La structure :

L'opéra de Sydney (183 mètres de longueur et 120 mètres au niveau de sa plus grande largeur), a une superficie de 1.8 hectares. Il est supporté par 580 piliers de béton qui s'enfoncent jusqu'à 25 mètres au-dessous du niveau de la mer. C'est une structure en coques en béton armé.

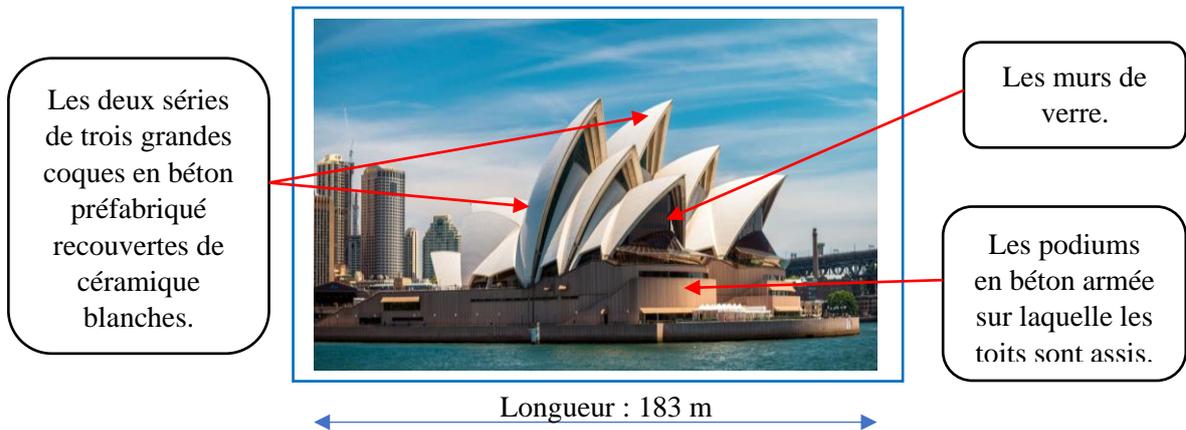


Figure 184 : Opéra de Sydney.

Source : <https://www.pinterest.fr/>

Utzon développe la forme finale des coquilles à partir d'un volume de base, la sphère de 75m de diamètre. Par la découpe de section dans celle-ci, il obtient des coques blanches de grandeurs variées, mais semblables par leur courbure venant de même solide de base.

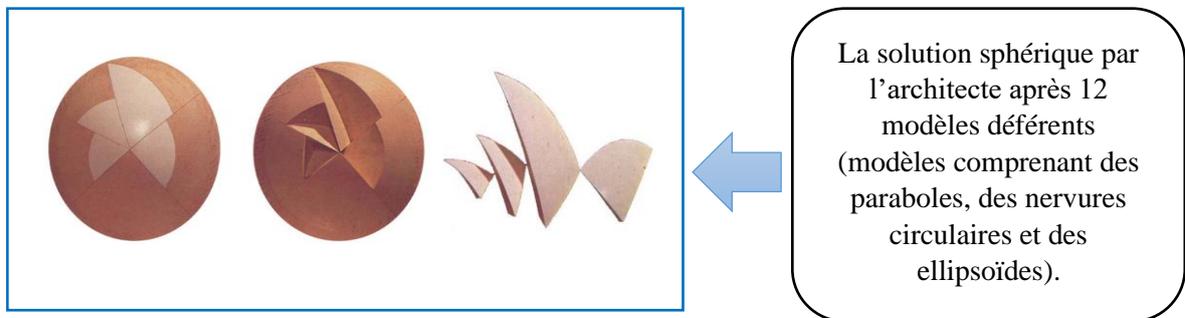


Figure 185 : La conception de toiture d'opéra.

Source : <https://www.urbanismo.com>

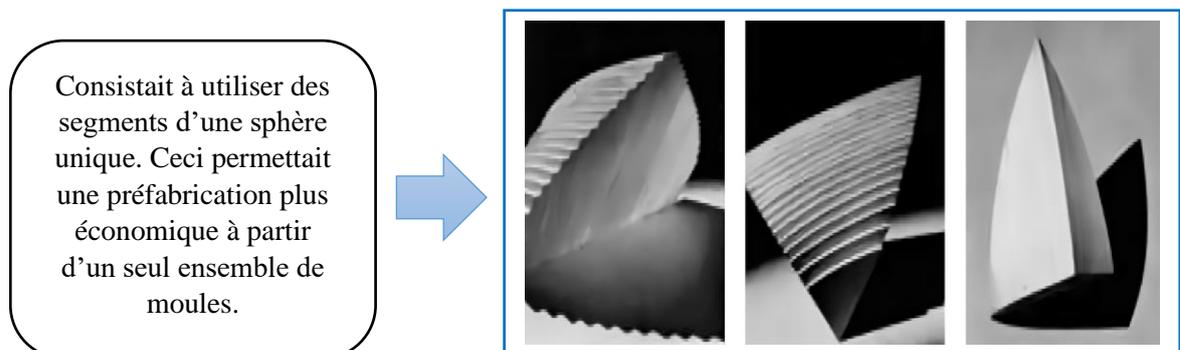


Figure 186 : Maquette des coquilles.

Source : <https://architexturez.net>

- **Les poutres :**

Plafond du « théâtre dramatique » :

Il se compose d'une grille en forme d'hexagone de poutres en béton armé, d'une surface approximative de 22x21m. Ces poutres sont de 762 mm 805 mm de profondeur, avec une largeur de 305 mm.

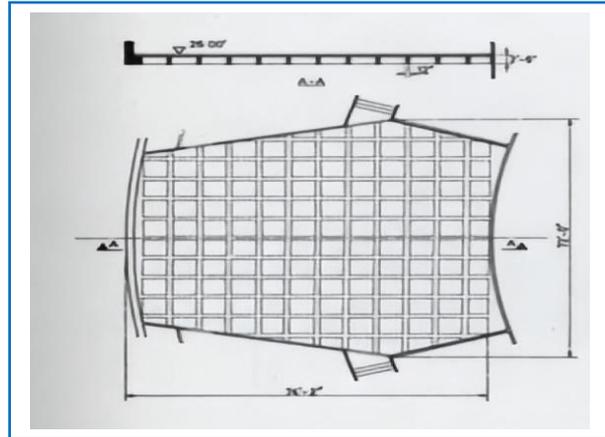


Figure 187 : Plafond du théâtre dramatique.

Source : <https://www.calameo.com/>

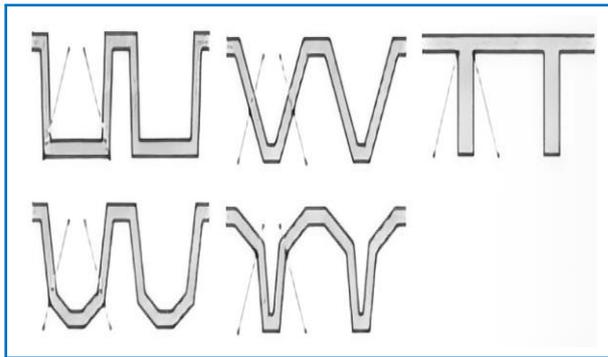


Figure 188 : Les sections variables des poutres.

Source : <https://www.calameo.com/>

Les halls :

La structure est faite de poutres en béton précontraint avec des travées principales de 49 et 41 m. Ces poutres ont été construites par paires de 3,7 m de large, et séparées de la paire suivante par un joint. Au-dessus d'eux, des dalles en béton préfabriquées ont été placées.

- **Détails du toit :**

La structure du toit se compose d'une série de nervures en béton armée, obtenues à partir de la surface d'une sphère d'un rayon de 75 m coupé par des plans qui passent à travers son centre, à 3,65 degrés l'un de l'autre, formant un ventilateur de nervures.

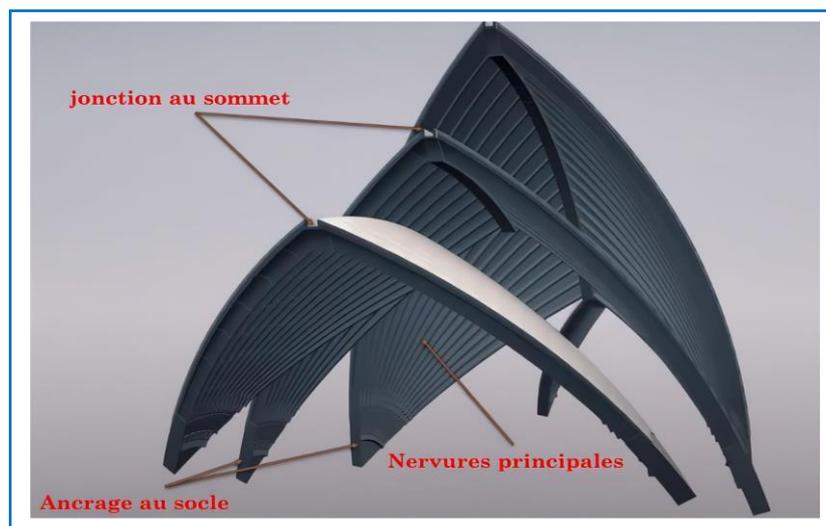


Figure 189 : Détails de nervure en béton armé.

Source : <https://www.calameo.com/>

Les étapes de réalisation du toit :

1. Pour diminuer les coûts de production, l'architecte décida d'instaurer sur le site de mini-usine produisant les différents morceaux. Chacune des sections était produite à l'aide de moules en contreplaqué dans lesquels le béton était placé à travers des câbles qui étaient prétendus avant la coulée.

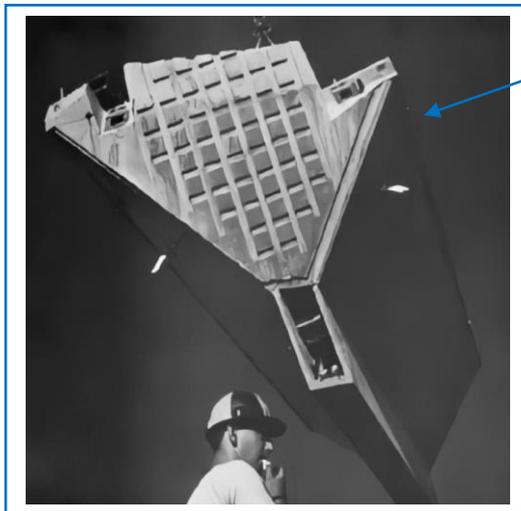


Figure 190 : Section en béton préfabriqué.

Source : <https://www.calameo.com/>

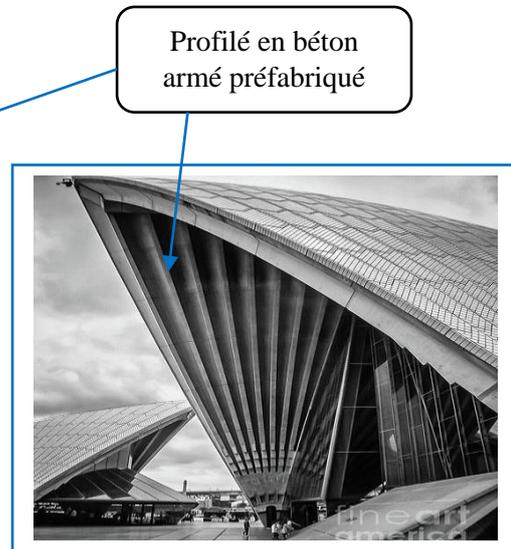


Figure 191 : Nervure en béton armé.

Source : <https://fineartamerica.com/>

2. Après le séchage des morceaux, une grue sur rails les montait sur la structure ou les ouvriers ajustaient l'orientation avec des crics hydrauliques.
3. Avant la fixation finale, une colle époxy était appliquée entre chacun des sections pour les fusionner et les boulonner l'une à l'autre. Ces morceaux n'étaient pas une série de répliques à partir d'un seul moule. Il fallut un grand nombre de moules puisque les nervures changeaient de profil selon la hauteur dans la coque.

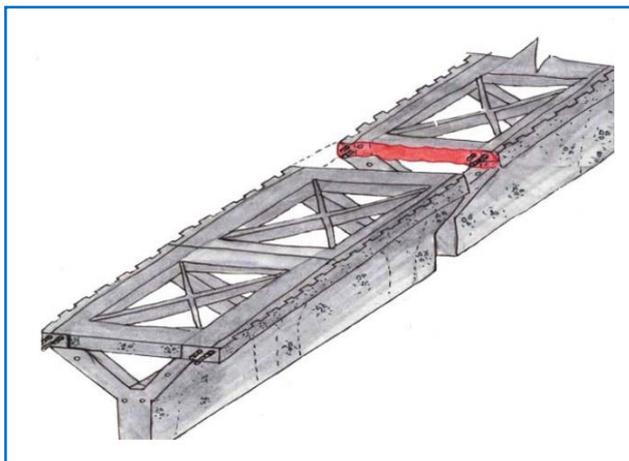


Figure 192 : Les nervures sont jointes avec une colle époxy et post-tendue.

Source : *Peter-Rice---OPERA.pdf*

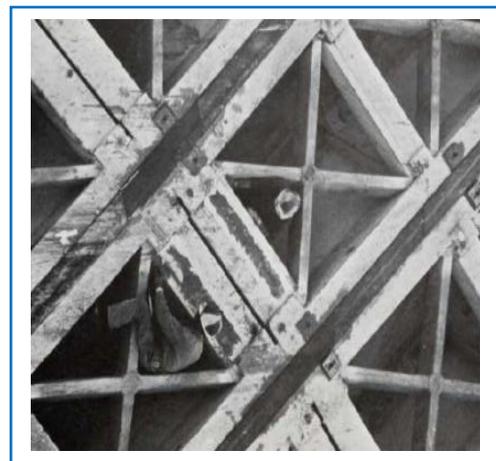


Figure 193 : Des barres de tension lient les parties creuses de la structure.

Source : <https://www.calameo.com/>

4. A la base de pilastre central, **Utzon** adopté un profil en « T » d'une dimension de 1200 mm X 400 mm qui se transformait graduellement jusqu'à sommet selon un profilé en « Y » d'une dimension de 2133 mm X 3660 mm.

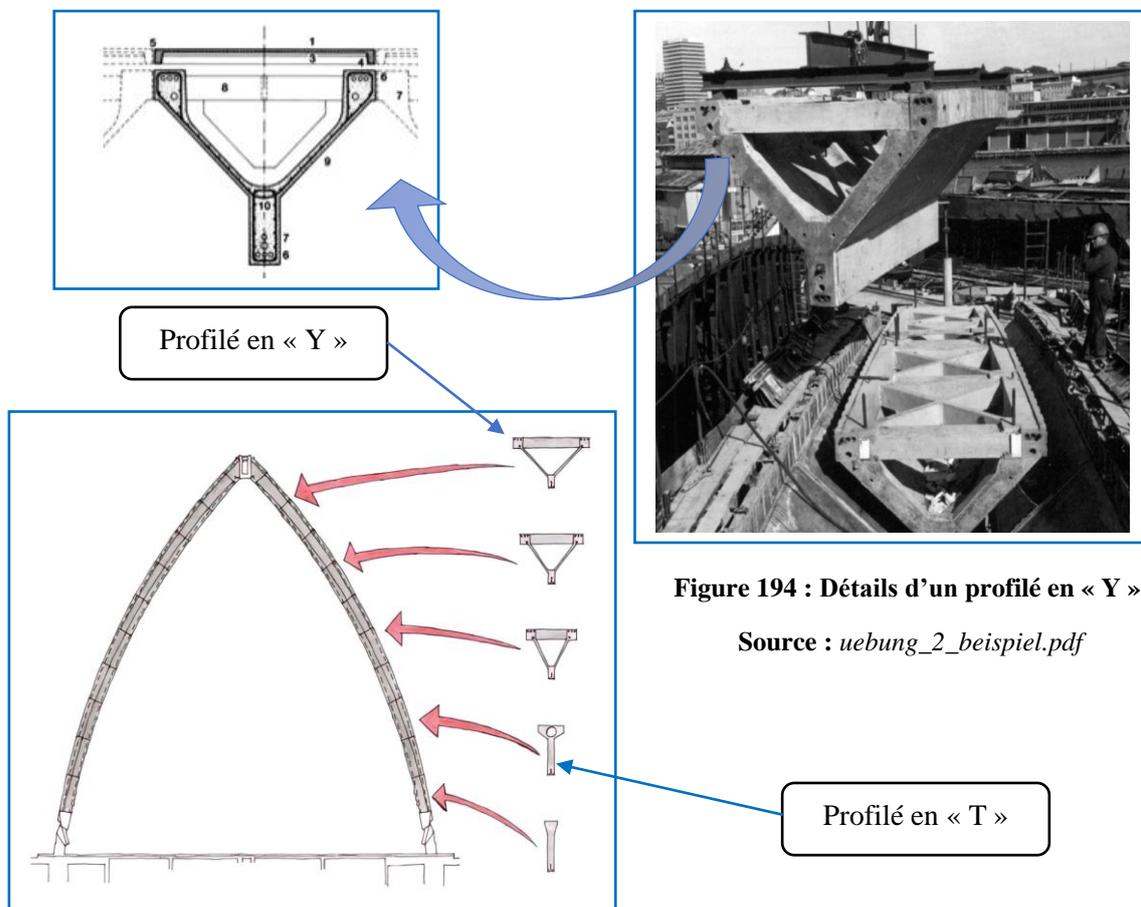


Figure 194 : Détails d'un profilé en « Y ».

Source : *uebung_2_beispiel.pdf*

Figure 195 : Type des profilés d'une nervure.

Source : *uebung_2_beispiel.pdf*

5. De plus, la jonction au sommet des deux coques était faite avec des moules uniques à cause de la complexité de la jonction.

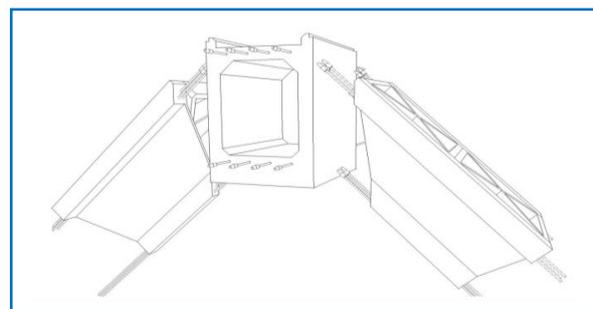


Figure 196 : Assemblage de sommet des coques.

Source : *Peter-Rice---OPERA.pdf*

▪ La fondation :

Il existe deux types de fondations soutenant le bâtiment de l'Opéra, selon le sol qu'elles reposent :

- Environ 700 pieux de béton de masse de 0,9 m de diamètre, tapissés deux boyaux d'acier soutiennent principalement le périmètre et la zone nord, où la roche est fortement modifiée et entrelacée de bande d'argile et de grès (capacité de la roche : 1,3 Mpa).

- Dans la zone centrale, le remplissage et la roche altérée ont été remplacés par un radier, des fondations en béton armé standard ont ensuite été placées sur le dessus (capacité de la roche : 0,65 Mpa).

II.3.1.6. Matériaux et traitement des façades :

▪ Les façades en verre :

Pour respecter les contraintes établies par l'architecte, les plaques de verre sont constituées de deux épaisseurs avec une ossature en acier. Chacun est différent de l'autre ; le verre intérieur offre un verre clair avec une couche de 12 mm et le verre extérieur un verre teinté bronze de 6 mm pour éviter la transmission des rayons UV à l'intérieur.

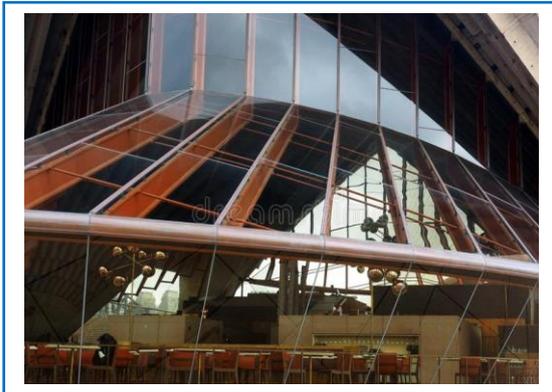


Figure 197 : Le verre extérieur de l'Opéra.

Source : <https://es.dreamstime.com/>

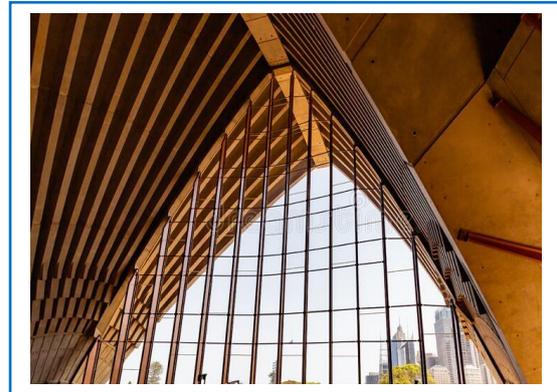


Figure 198 : Le verre intérieur de l'Opéra.

Source : <https://www.dreamstime.com>

De plus, collées ensemble avec une double couche intermédiaire de 0,76 mm d'un film de polyvinyle butyral, qui est apposé l'extérieur du verre extérieur pour limiter le nettoyage du mur-rideau. Selon les statistiques, l'Opéra de Sydney a partagé un total de 6625 mètres carrés de verre, ce verre sont distribués à l'intérieur et à l'extérieur de l'Opéra.



Figure 199 : Façade en verre de l'Opéra.

Source : <https://fr.dreamstime.com/>

Polyvinyle butyral utilisée pour assembler les verres et fabriquer du vitrage feuilleté.

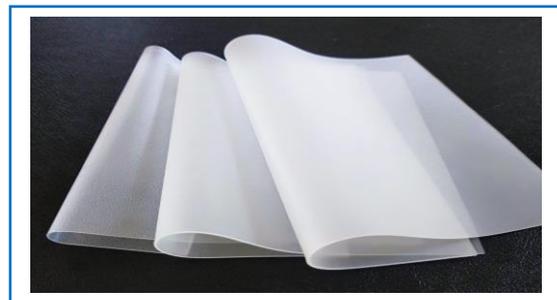


Figure 200 : Polyvinyle butyral.

Source : <https://fr.made-in-china.com/>

L'ossature en acier ou bien les montants ne soutiendront pas les coques, mais les parois de verre donneront l'impression qu'elles sont suspendues aux coques. L'acier a été choisi pour la structure du meneau principal, en raison de sa rigidité et de sa résistance, et les goujons standards ont été fabriqués à partir de deux tubes parallèles d'un diamètre de 90 mm, centrés à 530 mm et reliés par une plaque en treillis de 6 mm.



Figure 201 : L'ossature en acier dans les façades.

Source : <https://randyblogs.nl>

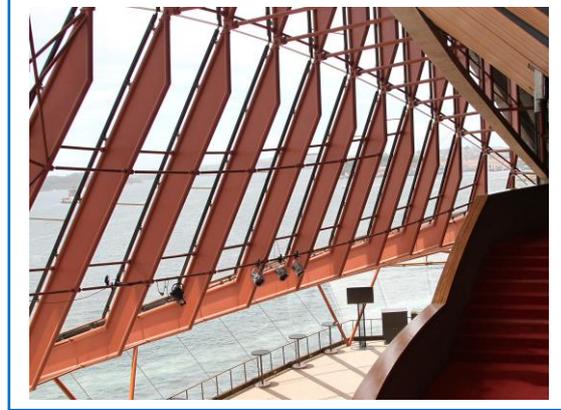


Figure 202 : L'ossature en acier sur l'intérieur.

Source : <https://commons.wikimedia.org>

▪ La toiture en céramique blanche :

L'approche d'**Utzon** dans ses projets est basée sur le traitement de la terre par des formes angulaires et carrés et des formes courbes représentant le ciel. Pour représenter le ciel, **Utzon** en vient à la conclusion que la couleur blanche serait la couleur de prédilection pour refléter son idée, et pour traduire ses intentions, il en vient à déterminer une grille selon les nervures de béton pour créer un système de panneau. Cette grille suivait la jonction des différents morceaux en verticale et à l'horizontale.

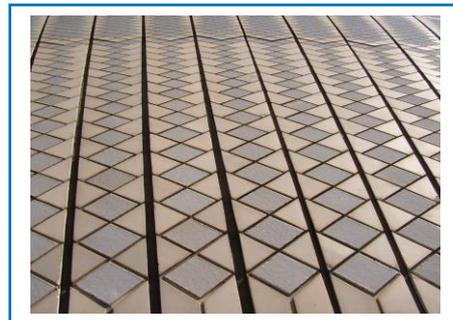


Figure 203 : La grille de céramique.

Source : <https://www.picfair.com>

Pour donner l'aspect d'épure total recherché, chacun des panneaux 3500mm à 3810mm possède des tuiles de céramique blanche autonettoyantes, inspiré de la céramique traditionnelle chinoise. La toiture est composée de 1.056.006 tuiles de céramique de 120mm, qui sont disposées en oblique, et les jonctions des coques étant plutôt compliquées, l'équipe de conception a identifié huit différentes géométries de coupe pour éviter la taille de ces tuiles sur le chantier.

La surface des toits de l'opéra étant énorme, la production des tuiles s'est réalisée par l'implantation d'une mini-usine de céramique sur le chantier, et pour être installées sur l'édifice, sont fixées selon un séquençage bien précis. En effet, des moules en forme de panneau sont disposés sur des tables, dans chacun des moules, une empreinte négative de la disposition des tuiles y est disposée.

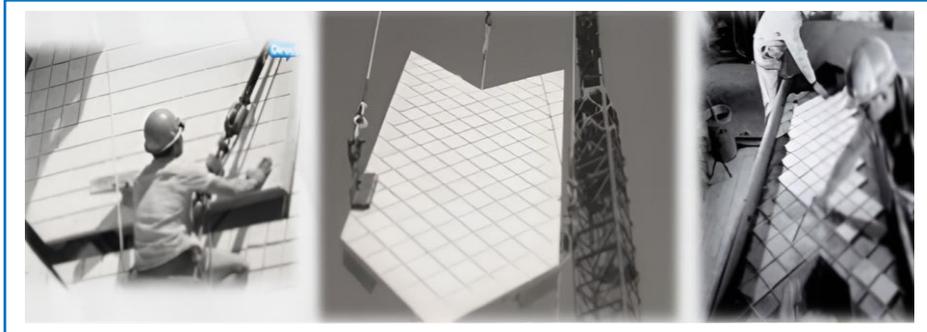


Figure 204 : La réalisation des tuiles en céramique.

Source : https://prezi.com/_wxlyckeimcv/lopera-de-sydney/

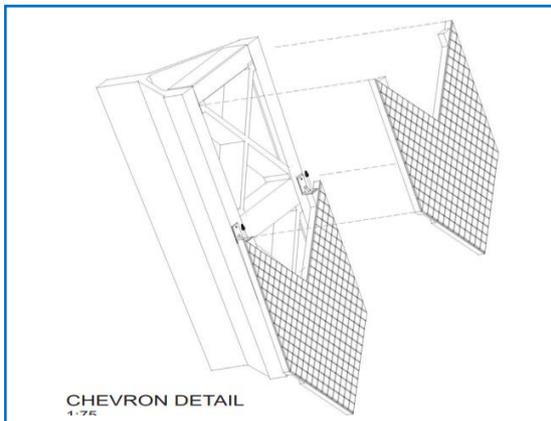


Figure 205 : La fixation des tuiles en céramique.

Source : *Peter-Rice---OPERA.pdf*

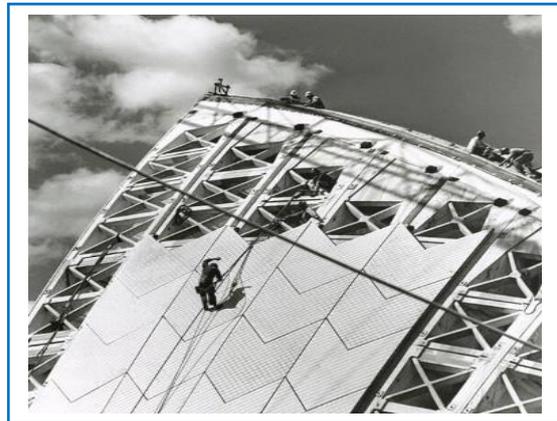


Figure 206 : La fixation des tuiles en céramique.

Source : <https://www.calameo.com>

L'ensemble est retourné pour la finition extérieure. Cette finition consiste en l'application d'un coulis de ciment-sable dans tous les joints. Par la suite, le panneau passera par une cuisson à la vapeur pour faire durcir le tout sans le faire craquer. Finalement, les joints sont recouverts d'une couche d'époxy pour la pérennité du panneau contre les intempéries.



Figure 207 : Les coques en céramique blanche.

Source : <https://www.calameo.com>

II.3. Analyse thématique :

II.3.2. Exemple 02 : Harbin opéra house :

« De forme fluide et sinueuse, l'intersection entre le paysage et la forme bâtie est volontairement floue ». Ma Yansong, Fondateur-architecte MAD Architects

II.3.2.1. Présentation du projet :

Harbin Opéra House est l'un des édifices iconiques du monde, avec son architecture originale et sa surface de 78 967 m² avec une capacité d'accueil d'environ 2 000 visiteurs par spectacle. Ce projet a été conçu par le cabinet d'architecture « MAD Architectes », sur les rives de la rivière Songhua, entouré par des zones humides à la périphérie de la ville de Harbin en Chine est une île culturelle étalant ses structures fluides blanches à travers le paysage environnant.



Figure 208 : Harbin Opéra House.

Source : <https://www.archdaily.com/>

L'opéra a été conçu par l'architecte MA YANSONG en 2015, où son projet est apparu en 2010 lorsque MAD a remporté le concours international ouvert pour l'île culturelle de Harbin, un plan directeur pour un opéra, un centre culturel, et le paysage de zones humides environnantes le long de la rivière Songhua de Harbin. L'opéra sinueux est le point focal de l'île culturelle.

II.3.2.2. Situation du projet :

L'opéra de Harbin est situé dans la ville de Harbin, en nord de la Chine, dans une île indépendante du reste de la ville « Ile de la culture », au bord de la rivière Songhua, à proximité d'un centre culturel, une zone résidentielle à l'est et une vaste zone industrielle à l'ouest.



Figure 209 : Situation de Harbin Opéra House.

II.3.2.3. Conception et volumétrie du projet :

Pour l'architecte déconstructiviste, le nouvel opéra d'Harbin a été pensé en réponse à la force et à l'esprit de la nature indomptée et du climat glacial qui entourent la ville, **MA YANSONG** explique, « *Nous traitons l'architecture comme un paysage* »

Pour le volume, le bâtiment ressemble à celui sculpté par le vent et l'eau, et se marie parfaitement avec la nature et le terrain - le transfert de l'identité locale, l'art et la culture. **MA YANSONG** a déclaré : « *Nous envisageons l'Opéra de Harbin comme un centre culturel pour l'avenir - un lieu énorme pour la performance, ainsi qu'un espace public dramatique qui incarne l'intégration de l'homme, l'art et l'identité de la ville, tout en se mélangeant avec la nature environnante* ».

II.3.2.4. Les espaces du projet :

La forme de projet se compose de deux unités curvilignes, avec une légère différence d'orientation de l'une à l'autre.



Figure 210 : Situation de Harbin Opéra House.

Source : Google earth traité par l'auteur

La première unité avec une taille importante : est dédiée pour le théâtre principal et séparé en deux espaces par un rideau de fer.

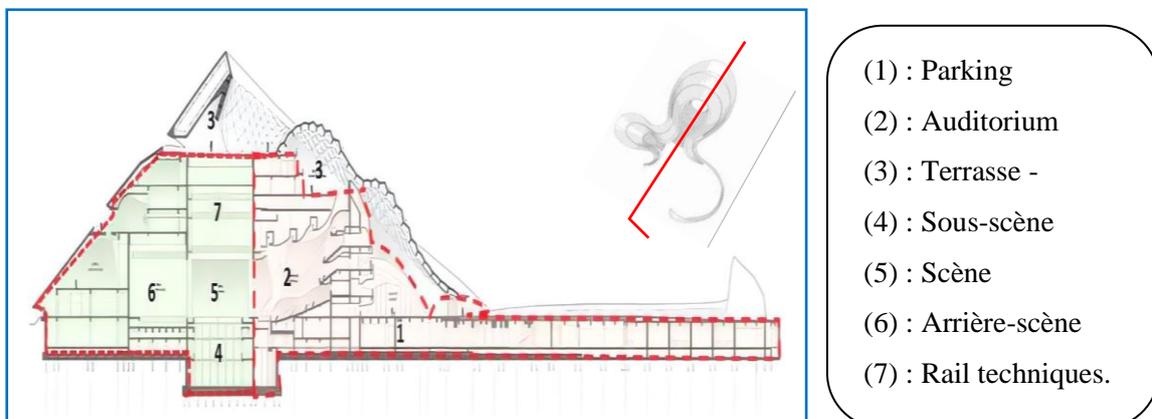


Figure 211 : Coupe de théâtre principal de Harbin Opéra.

Source : www.japan-architectes.com traité par l'auteur

La première espace est dédiée au grand public et se compose d'un parking sous-sol, un auditorium réparti sur trois niveaux (des sièges par terre et deux balcons, ainsi que deux terrasses au niveau supérieur). Et la deuxième espace, c'est pour l'ensemble de la scène (sous-scène, scène, arrière-scène et rails techniques).

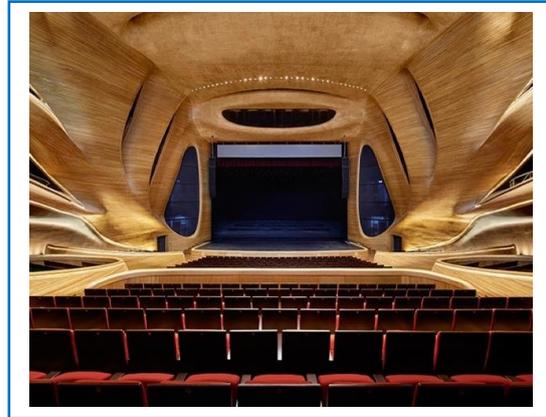
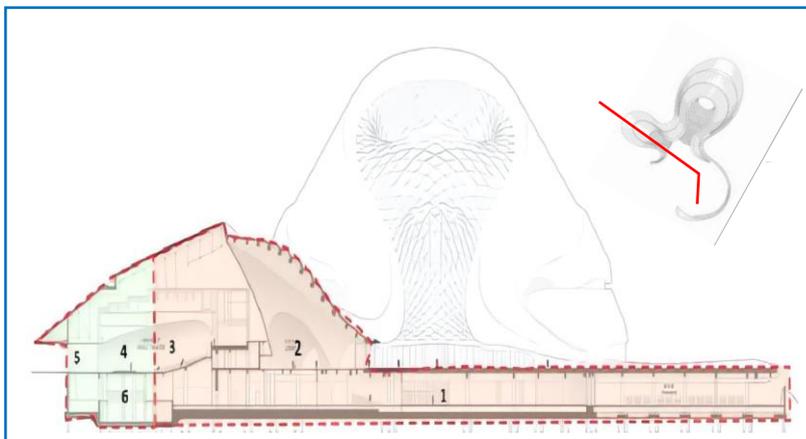


Figure 212 : Le théâtre principal de Harbin Opéra. Figure 213 : Le petit théâtre de Harbin Opéra.

Source : <https://www.journal-du->

Source : <https://www.opera->

▪ La deuxième la plus petit concerne le petit théâtre : de la même manière le petit théâtre est séparé en deux espaces, la taille de l'espace public est beaucoup plus importante que la deuxième espace. La première espace comprend un parking au sous-sol, un immense hall d'entrée, un auditorium qui contient uniquement des sièges par terre, et la deuxième espace est dédiée pour la scène et l'ensemble des espaces techniques.



- (1) : Parking
- (2) : Hall
- (3) : Auditorium
- (4) : Scène
- (5) : Arrière-scène
- (6) : Sous-scène

Figure 214 : Coupe de petit théâtre de Harbin Opéra.

Source : www.japan-architectes.com traité par l'auteur

▪ **La distribution intérieure :**

Au rez-de-chaussée : Le projet est accessible depuis l'esplanade par deux accès qui mènent vers un grand foyer (1), depuis le foyer les espaces disponibles à la portée du grand public sont : la salle d'attente (2), réception et billetterie (3), grand théâtre (4), le petit théâtre (5), sanitaires (6) et la bouche de sous-sol (7).

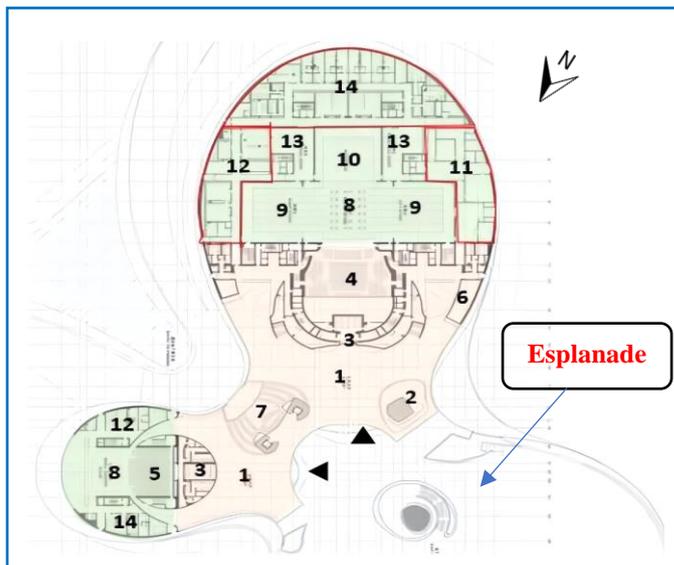


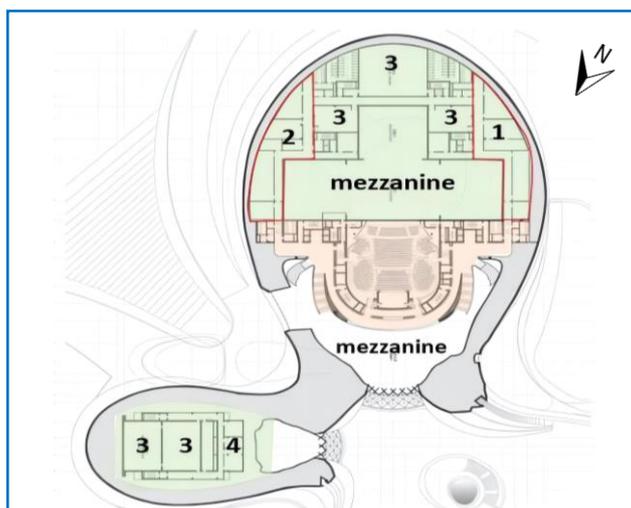
Figure 215 : Plan de RDC de Harbin Opéra.

Source : www.japan-architectes.com traité par l'auteur

- (1) : Gran foyer (Hall)
- (2) : Salle d'attente
- (3) : Réception et billetterie
- (4) : Grand théâtre
- (5) : Petit théâtre
- (6) : Sanitaires
- (7) : Bouche de parking
- (8) : Scène
- (9) : Scène latérale
- (10) : Arrière scène
- (11) : Menuiserie et décoration
- (12) : Maquillage et costume
- (13) : Salle de répétition
- (14) : Vestiaire et salle d'artiste

Au-delà des auditorium, l'accès est disponible uniquement aux artistes, travailleurs et agents. Pour le grand théâtre : l'espace est dominé par la scène (8), les scènes latérales (9) et l'arrière scène (10). Au tour de ces ensemble on trouve : A l'est les locaux de menuiserie et décoration (11) près de la scène latérale pour permettre un déplacement facile, à l'ouest tout ce qui concerne le maquillage et les costumes (12), au sud les salles de répétition (13), vestiaires et chambres d'artistes (14) pour un accès direct à l'arrière scène. Et pour le petit théâtre, la distribution technique est plus modeste : ateliers des costumes et maquillage au sud (12), vestiaires et chambres d'artistes au nord (14).

Au premier niveau : Les deux théâtres sont séparés l'un de l'autre, le grand théâtre est accessible au grand public depuis les escaliers, tandis que à l'espace technique on trouve la mezzanine qui donne sur l'ensemble de la scène, des bureaux d'administration (1), des salles des cours (2) et de répétition (3). Pour le petit théâtre l'accès est uniquement pour le staff technique et les artistes ou on trouve des immenses salles de répétitions (3) et des vestiaires (4).



- (1) : Administration
- (2) : Salle des cours
- (3) : Salle des réceptions
- (4) : Vestiaires

Figure 216 : Plan de 1^{er} étage de Harbin Opéra.

Source : www.japan-architectes.com traité par l'auteur

II.3.2.5. Matériaux et traitement des façades :

En référence au paysage sinueux des environs, le projet a été créé comme une gigantesque masse curviligne ou la notion de façade nord, sud, ouest... n'existe plus, c'est une masse uniformément distinguée.

1. Au nord, la partie inférieure de projet se dispose d'un grand mur en verre permettant un contact direct entre le hall à l'intérieur et l'esplanade à l'extérieur.



Figure 217 : Façade de Harbin Opéra.

Source : <https://noticias.arq.com.mx/>



Figure 218 : Mur en verre de Harbin Opéra.

Source : <https://noticias.arq.com.mx/>

2. Dans la partie supérieure, s'élève un mur rideau en verre cristallin plane au-dessus du grand hall avec le soutien d'une structure légère en diagrède et composée de pyramides de verre, la surface alterne entre lisse et facettée, faisant référence à la neige et à la glace tourbillonnantes du climat glacial, ainsi les visiteurs sont accueillis avec la simple opulence de la lumière naturelle et de la sensation matérielle.



Figure 219 : Façade de Harbin Opéra.

Source : <https://www.iconeye.com/architecture/harbin->



Figure 220 : Mur rideau de Harbin Opéra.

Source : <https://www.journal-du->

3. Pour le reste du projet, on se situe principalement les espaces techniques, le projet est revêtu en panneaux en aluminium blanc lisse qui reflètent la poésie du bord et de la surface, de la douceur et de la netteté.

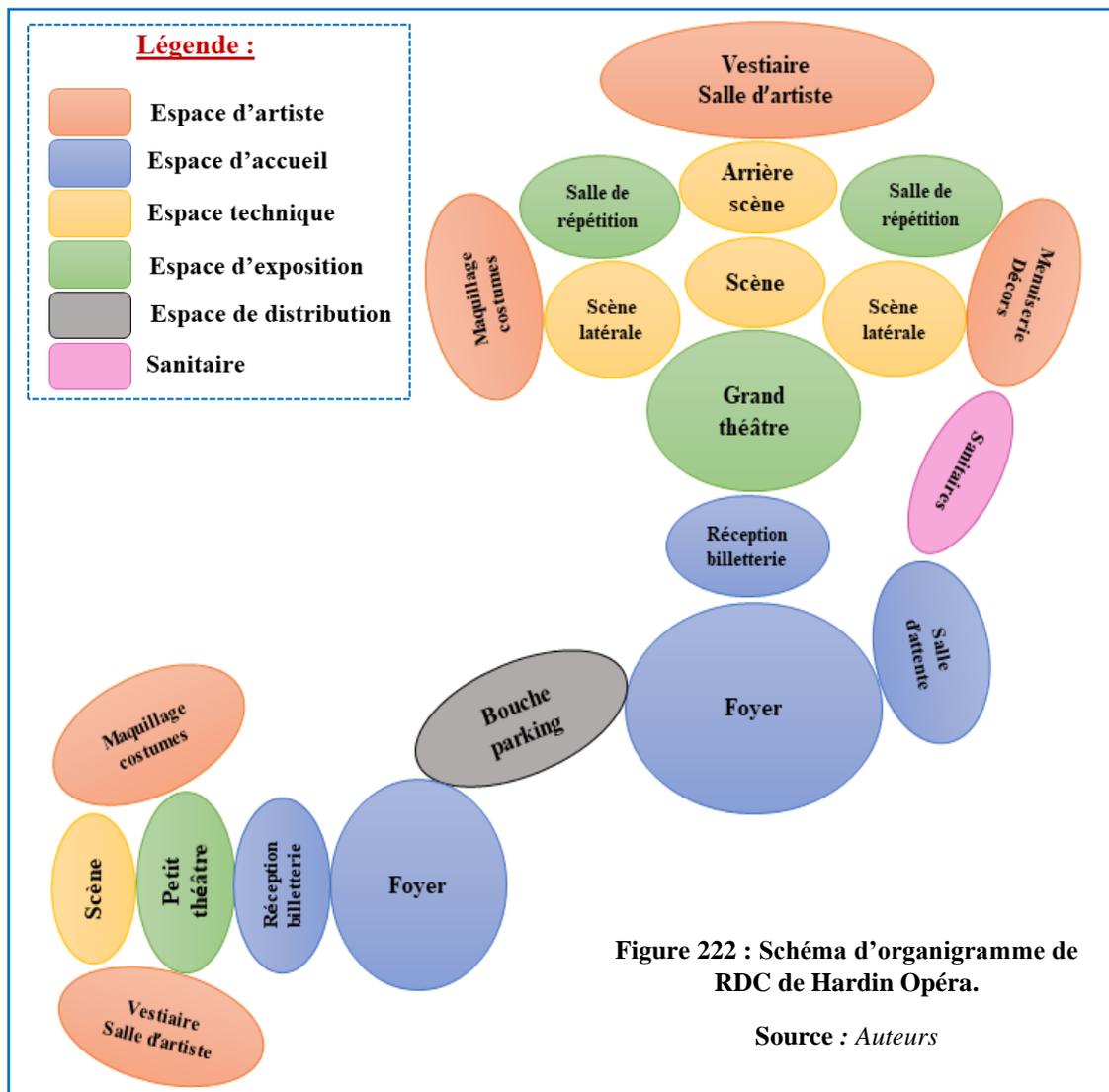


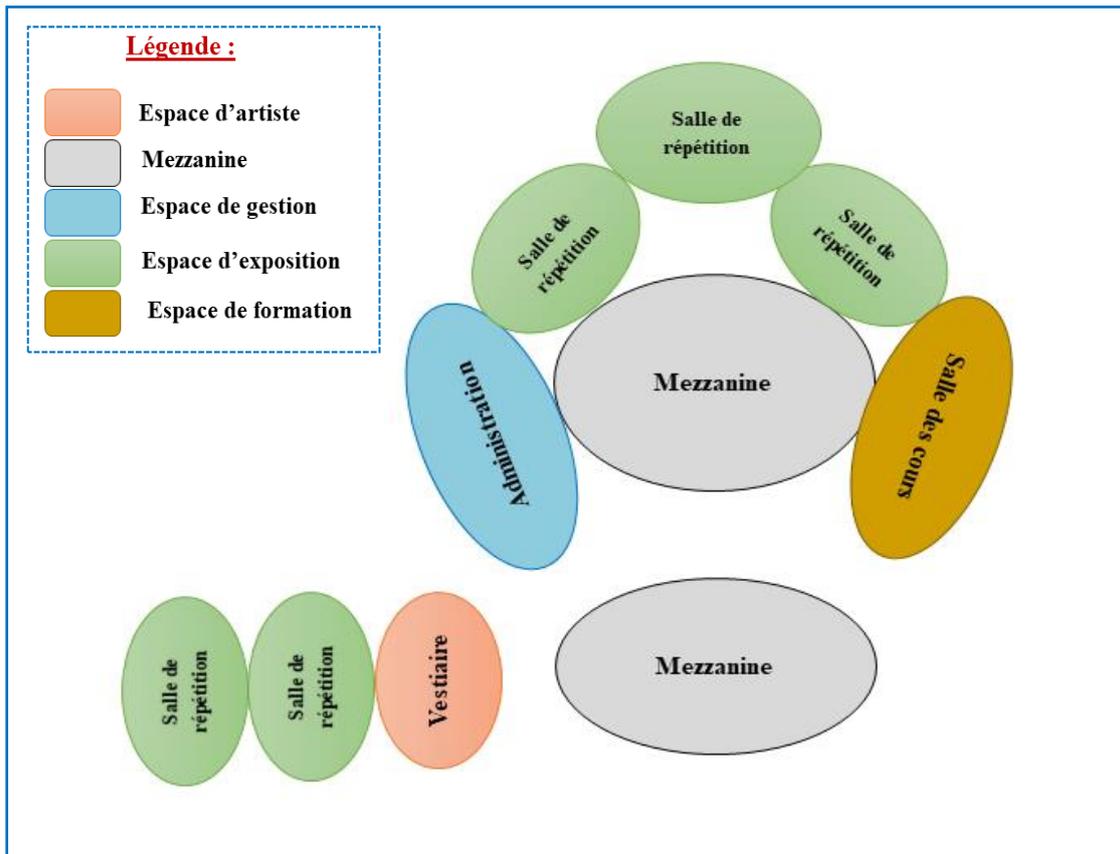
Figure 221 : Panneaux en aluminium de Harbin Opéra.

Source : <https://www.journal-du-design.fr/architecture/harbin->

II.3.1.6. L'organigramme spatiale et le tableau de programme :

- L'organigramme spatiale :



Figure 223 : Schéma d'organigramme de 1^{er} étage de Hardin Opéra.

Source : Auteurs

▪ **Tableau de programme :**

	<u>Espace</u>	<u>Surface</u>		<u>Espace</u>	<u>Surface</u>		<u>Espace</u>	<u>Surface</u>
Unité d'accueil	Foyer	2400 m ²	Unité d'échange	Auditorium	1150 m ²	Unité technique	Menuiserie	180 m ²
	Salle d'attente	80 m ²		Scène	310 m ²		Salle de décors	1300 m ²
	Réception	70 m ²		Arrière scène	230 m ²		Salle de costumes	34 m ²
	Billetterie	150 m ²		Scène latérale	120 m ²		Salle de maquillage	34 m ²
	Sanitaires	200 m ²		Sanitaires	100 m ²		Salle de répétition	1080 m ²
	Administration	195 m ²					Sanitaires	150 m ²
				Salle d'artiste	300 m ²			
				Vestiaire	300 m ²			

Tableau 05 : Programme des espaces de Harbin Opéra.

Source : Auteurs

II.4. Programme du projet :

▪ Programme qualitatif et quantitatif :

Après les études et les recherches que nous avons faites à travers l'analyse des deux exemples précédents (Opéra de Sydney et Harbin opéra), ainsi que quelques exemples supplémentaires qui ne sont pas mentionnés dans ce travail tels que : Opéra d'Oslo, Jinan Opéra house ... sur le fonctionnement de l'opéra et le design intérieur et extérieur, nous avons pu développer le programme suivant sur lequel notre opéra est basé :

<u>Unité</u>	<u>Espace</u>	<u>Sous-espace</u>	<u>Surface</u>	<u>Nombre</u>	<u>Surface totale</u>
Accueil	Hall d'accueil	Hall	524 m ²	1	809 m ²
		Billetterie	18 m ²	2	
			28 m ²	2	
		Bureau de billetterie	9 m ²	4	
			15 m ²	2	
		Sanitaire	63,5 m ²	2	
Echange et expression	Salle d'opéra (1404 personnes)	La grande salle	1530 m ²	2	8032 m ²
		Le balcon	542 m ²	2	
		La scène	256 m ²	2	
		L'arrière scène	62 m ²	2	
		Salle d'artiste individuelle	11 m ²	4	
			Salle d'artiste groupé	19 m ²	
		15 m ²		2	
		Vestiaire	11 m ²	4	
		Salle de maquillage et costume	18 m ²	4	
		Salle de menuiserie	36 m ²	2	
		Salle polyvalente	36 m ²	2	
		Dépôt de décors	14 m ²	2	
		Sanitaire	19,5 m ²	4	
		Pop corne	53 m ²	2	
			33 m ²	2	
			95 m ²	1	
		SAS d'entrée en RDC	35,5 m ²	4	
			127 m ²	2	
			86 m ²	2	

		SAS d'entrée en étage	148 m ²	4	
			208 m ²	4	
			52,5 m ²	8	
Formation et enseignent	Hall d'accueil	Réception	235 m ²	1	1158 m ²
	Formation de dessin	Atelier de sculpture	71 m ²	1	
		Atelier de peinture	65 m ²	1	
		Atelier de dessin	65 m ²	1	
		Salles des cours	65 m ²	1	
			68 m ²	1	
		Club de dessin	71 m ²	1	
		Sanitaire	28,5 m ²	2	
	Formation du musique	Studio d'enregistrement audio	32 m ²	1	
		Studio d'enregistrement vidéo	32 m ²	1	
		Salle de répétition	71 m ²	1	
			65 m ²	1	
		Salles des cours	68 m ²	1	
			65 m ²	1	
		Club de musique	71 m ²	1	
		Sanitaire	28,5 m ²	2	
Documentation et recherche	Bibliothèque	Réception	261 m ²	1	309 m ²
		Recherche des livres			
		Ordinateur			
		Espaces de lecteur individuelle			
		Espaces de lecteur groupé			
		Bureau d'administration	16 m ²	1	
		Bureau	16 m ²	1	
		Stock	16 m ²	1	
Gestion et coordination	Hall d'accueil	Réception	235 m ²	1	
	Administration d'opéra	Bureau de directeur	65 m ²	1	

		Secrétariat	37 m ²	1	1254 m ²
		Salle de réunion	68 m ²	1	
		Bureau de gestion	52 m ²	1	
		Bureau des comptables	65 m ²	1	
		Bureau de programmation	43 m ²	1	
		Dépôt	35 m ²	1	
		Archives	19,5 m ²	1	
			25 m ²	1	
		Sanitaire	28,5 m ²	2	
			7,5 m ²	1	
	Administration des formations	Bureau de directeur	65 m ²	1	
		Secrétariat	37 m ²	1	
		Salle de réunion	68 m ²	1	
		Salle des profs	65 m ²	1	
		Bureau des surveillances	71 m ²	1	
		Bureau d'inscription	52 m ²	1	
		Bureau de programmation	43 m ²	1	
		Dépôt	35 m ²	1	
		Archives	19,5 m ²	1	
			25 m ²	1	
Sanitaire	28,5 m ²	2			
	7,5 m ²	1			
Commerce	Commerce	Boutique d'artisanat	143,5 m ²	2	1199 m ²
			104 m ²	2	
		Boutique d'artisanat de galerie	32 m ²	8	
			30 m ²	4	
		Arrière-boutique	53 m ²	2	
			35 m ²	2	
		Stock	14 m ²	4	
			12 m ²	8	
Consommation et détente	Restaurant de RDC	Restaurant	378,5 m ²	2	

		Cuisine	78,5 m ²	2	1425,5 m ²
		Vestiaire	16,7 m ²	2	
		Dépôt	23 m ²	2	
		Sanitaire	12,5 m ²	2	
			10,5 m ²	2	
	Restaurant d'étage	Restaurant	354,5 m ²	2	
		Cuisine	54 m ²	2	
		Dépôt	7,5 m ²	2	
		Sanitaire	5 m ²	4	
	Cafétéria	Cafétéria de galerie	50 m ²	2	
			35 m ²	2	
		Cafétéria des administrations	121 m ²	1	
	Technique	Locaux techniques	Dépôt des techniques	23,5 m ²	
14 m ²				4	
Stock d'hygiène			50 m ²	2	
Stationnement	Parking	Places de voiture	12,5 m ²	93	1577 m ²
		Places de vélo	6,25 m ²	6	
		Places de PMR	24 m ²	3	
	Locaux techniques	Chaufferie	26,5 m ²	1	
		Bâche à eaux	26,5 m ²	1	
		Electricité	34 m ²	1	
		Climatisation	34 m ²	1	
		Dépôt de décors	46 m ²	2	
		Dépôt	19,5 m ²	1	
		Stock matériel	26,5 m ²	2	
		Loge gardien	19,5 m ²	1	

Tableau 06 : Programme de base de projet architectural.

Source : Auteurs

II.5. Conception du projet :

▪ L'idée de projet :

L'objectif principal de notre travail était de placer la métropole d'Alger parmi les principales métropoles internationales et pour atteindre ce but nous avons pensé à concevoir un projet de grande envergure reconnu dans l'arène internationale, qui sera considéré comme un point de repère pour la région d'El Hamma et un point de départ pour la métropolisation d'Alger.

L'idée principale pour la conception de ce projet était de renforcer l'axe culturel venant du Monument du Martyr et arrivant au port d'Alger, et qui traverse plusieurs équipements culturels telles que la bibliothèque nationale et le musée de beaux-arts, pour finir avec un équipement de vocation culturelle donnant sur la mer. Et puisque la région d'El Hamma est connue pour contenir un élément naturel important, le jardin d'essai, qui est contient différents types d'arbres, de fleurs et de feuilles, donc nous avons voulu inspirer la forme de base de notre projet à partir de l'un de ces éléments afin de renforcer la relation avec le jardin d'El Hamma.

▪ **La genèse de projet :**

Etape 1 : L'idée de base du projet a été inspiré par un feuillage du jardin d'essai, donc la forme principale que nous avons commencée était une feuille orientée sur la mer à la fin de l'axe culturel provenant du Monument du martyr.

Etape 2 : Afin de donner une forme cohérente au projet, nous avons ajouté deux volumes identiques et symétriques à l'axe culturel des deux côtés de la volume principale. Et pour préserver l'idée inspirée par les feuillages de jardin d'essai, nous avons laissés les volumes ajoutés avec la même forme de volume principale, mais avec une surface plus petite, pour mettre en évidence la partie centrale (le volume principale) et lui donner une plus grande attention à être la fin de l'axe culturel allant vers la mer.

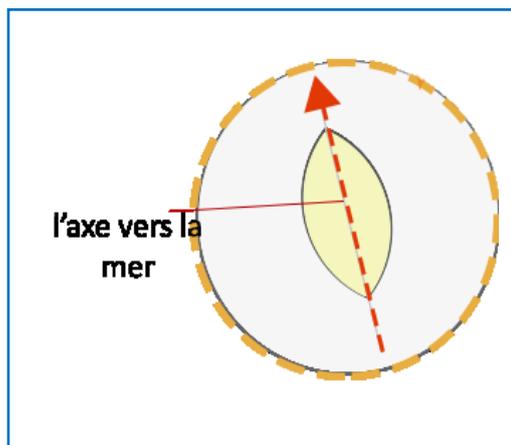


Figure 224 : Etape 01.

Source : Auteurs

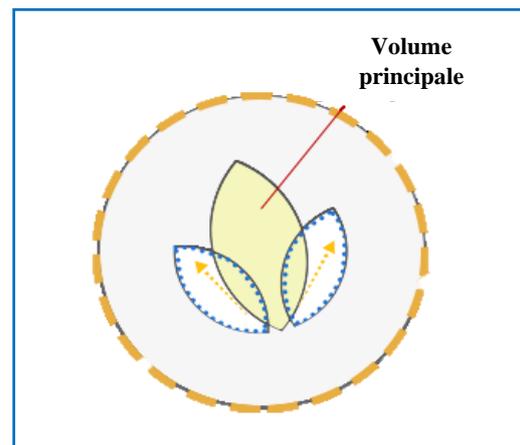


Figure 225 : Etape 02.

Source : Auteurs

Etape 3 : Nous en avons enlevée certaines parties des trois volumes ajoutés, et c'est à cause du fonctionnement intérieur des espaces : Donc les parties en avant sont enlevées afin de distinguer l'entrée principale au centre et les entrées des salles de l'opéra à la périphérie, et les parties en arrière sont enlevées afin de placer les terrasses et rendre la visibilité disponible sur la mer.

Etape 4 : Afin de mettre en valeur le projet de l'opéra et de lui donner une volumétrie remarquable, nous avons ajouté un toiture courbé inspiré par le toit de l'Opéra de Sydney, de sorte que nous avons jouée entre le plein et le vide, avec l'ajout d'une pergola courbée

dans la même forme de toit dans les endroits de parties enlevées pour couvrir les entrées et les terrasses.

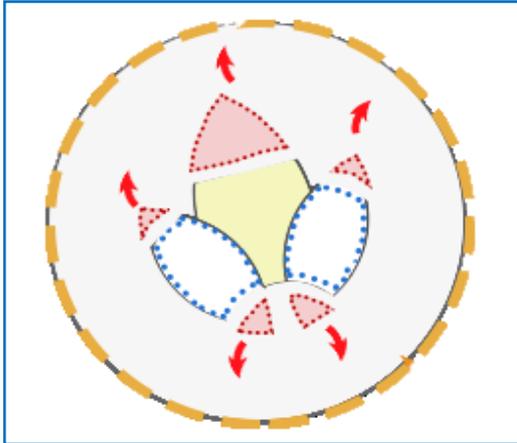


Figure 226 : Etape 03.

Source : Auteurs

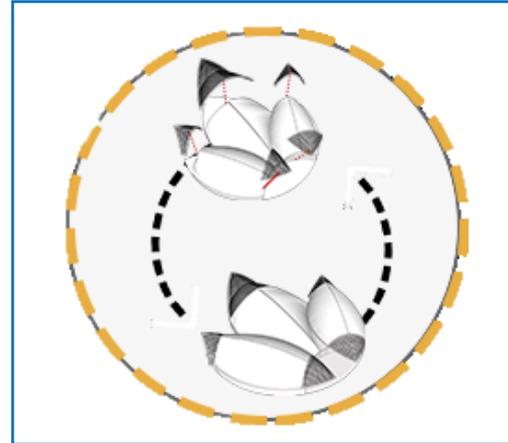


Figure 227 : Etape 04.

Source : Auteurs

▪ **Composition de plan de masse :**

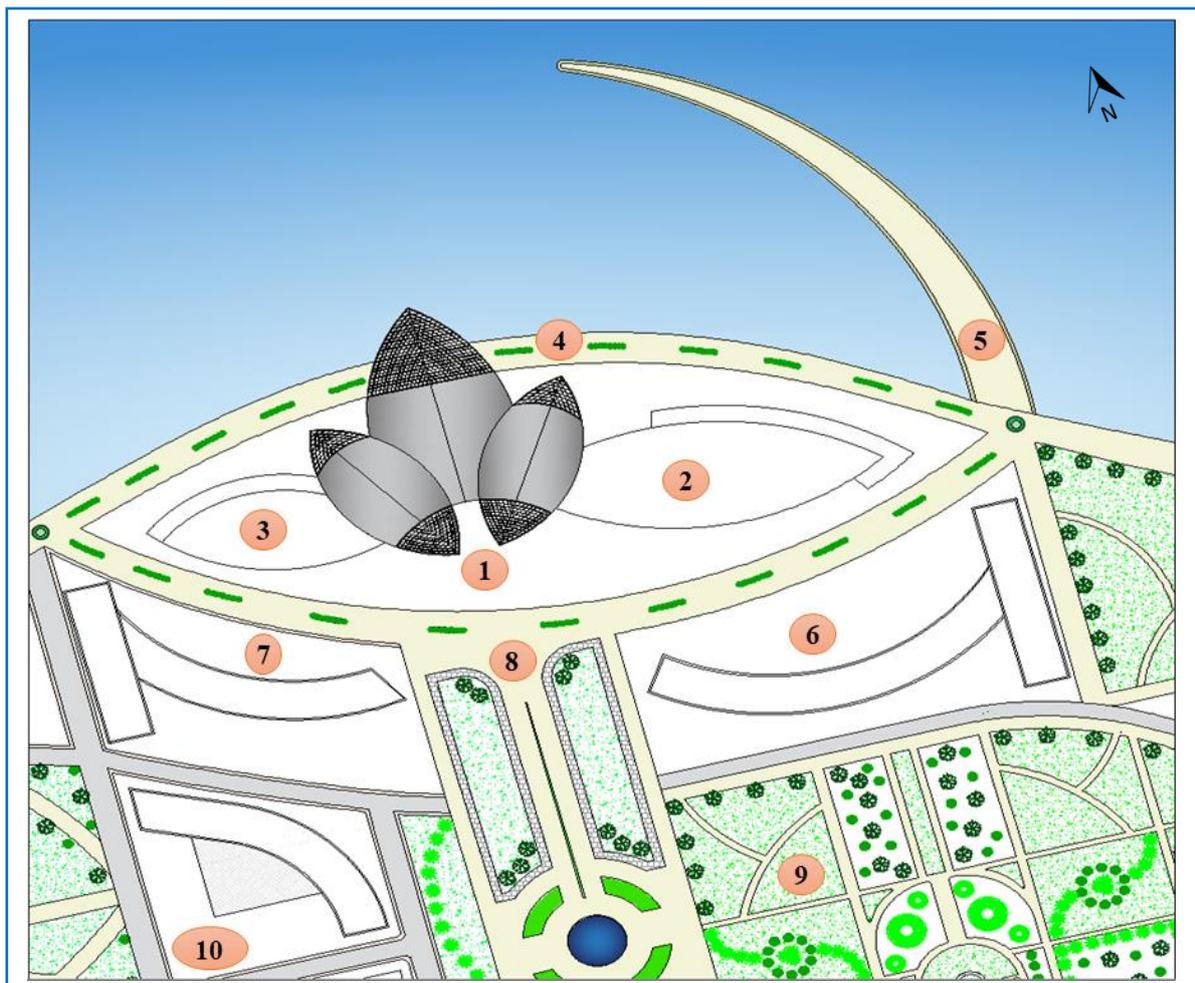


Figure 228 : Plan de masse.

Source : Auteurs

Le projet (1) est situé à la fin de l'esplanade que nous avons créée pour déterminer l'axe culturel provenant du monument du martyr à la mer, donnant au projet une façade maritime du nord ainsi qu'une façade donnant sur l'esplanade et qui face le quartier du côté sud. Le plan de masse contient également les projets suivants :

(2) : Un aquarium au côté est du projet avec une façade maritime qui donne une vue panoramique aux touristes.

(3) : Un théâtre au côté ouest de projet qui donne aussi une vue sur la mer en raison de sa façade maritime.

(4) : Une promenade autour de l'assiette de projet offrant aux touristes la possibilité de se détendre, une au nord et qui donne sur la mer ainsi qu'elle passe à l'intérieur du projet, la deuxième au sud, donne sur le quartier et qui croise à l'esplanade. Les deux promenades aménagées par des mobiliers urbains et des espaces verts.

(5) : Un port de plaisance dédié à la mer assurant des navettes maritimes afin d'articuler entre les deux extrémités de la baie d'Alger.

(6) : Le Centre de recherche de science et d'art.

(7) : Le musée.

(8) : Une esplanade longue offre un parcours de liaison entre le quartier et le projet, équipé des espaces verts et des mobiliers urbains pour le confort des touristes.

(9) : Une extension de jardin d'essai.

(10) : Habitat intégré.

▪ **Description de distribution intérieure :**

- Le sous-sol : Est d'un niveau, avec une entrée cachée sous l'esplanade, et est destiné uniquement aux artistes et au personnel d'opéra. Il est également la seule entrée pour les artistes d'arriver à l'opéra loin de public. Il regroupe les fonctions de stationnement, environ de 93 places de voiture, 6 places de vélo et 3 places de PMR, ainsi que les dépôts de décors, les locaux techniques et les stocks matériels de l'opéra.

- Le premier niveau : Le bloc central au milieu est destiné au public car elle permet le passage de l'axe culturel pour atteindre à une grande espace donnant sur la mer, divisée en deux sections, le premier dédiées aux restaurants et l'autre section dédiée au public, ainsi que des boutiques d'artisanats contenant des œuvres d'opéra et de musique, et des escaliers pour passer à l'étage supérieur.

Pour les deux autres blocs sur les bords du projet, ils sont similaires en taille et en espace intérieur. Chacune dispose d'une entrée au côté donnant sur l'esplanade menant à la billetterie ainsi qu'un espace dédié au pop-corn et une grande salle d'opéra de 984 personnes avec sa propre scène. Dans ce niveau nous trouvons également des espaces pour les artistes et les personnels d'opéra tels que : les salles d'artiste individuelle et groupée, les salles de maquillage et costume, dépôt de décors, les salles de menuiserie et la salle polyvalente, ainsi que l'arrière scène derrière la scène. Pour le côté de front de mer, les deux blocs ont une galerie de boutiques d'artisanats et deux cafétérias avec vue sur

l'intérieur et l'extérieur de l'opéra. La sortie de cette coté est contrôlée et l'accès est autorisé uniquement pour les personnes tenant des billetteries, car il y a un escalier et un ascenseur pris directement au SAS de la salle d'opéra dans le premier étage.

- Le deuxième niveau : Le deuxième niveau dispose d'un grand hall au milieu duquel il y a une espace de popcorn et deux entrées menant au deuxième niveau du restaurant au premier niveau. Sur les deux côtés, nous trouvons deux guichets pour les billets et deux entrées opposées menant à un SAS où nous trouvons deux entrées à la salle d'opéra et un escalier menant au balcon d'opéra au troisième niveau. En entrant dans la salle d'opéra il y a un SAS qui mène à une terrasse donnant sur la mer et un escalier menant à la galerie des boutiques. Pour le coté qui donne sur l'esplanade est dédié aux espaces de formation de dessin et musique. Où nous trouvons la réception et deux escaliers menant au troisième niveau et des places allouées pour l'enseignement tels que : des salles de cours, des salles de répétition, et des clubs pour le dessin et la musique, ainsi qu'une bibliothèque qui recueille divers sujets liés au dessin et la musique.

- Le troisième niveau : On trouve les deux balcons de l'opéra avec leurs terrasses sur le côté de la mer, et au deuxième coté qui donne sur l'esplanade , il y a les deux administrations avec leurs espaces, l'un dédie au opéra qui contient le bureau de directeur, le secrétariat, la salle de réunion et les bureau et l'autre au formation de dessin et musique, qui contient aussi le bureau de directeur, le secrétariat et la salle de réunion, ainsi que la salle des profs et les bureau, et au milieu des deux administrations, on trouve une cafétéria pour le personnel des administrations.

▪ Conception des façades :

Le site du projet joue un grand rôle dans le choix de la forme de sa façade car il est entouré de plusieurs éléments naturels qui attirent les touristes tels que l'extension de jardin d'essai, l'esplanade et la mer. Afin de profiter de ses différents paysages, on a fait une percée visuelle à travers la création d'une porte ondulée qui commence de la façade sud à la façade principale nord pour permettre à la mer d'être vu et qui créera une connexion entre le projet et le reste du site.



Figure 229 : Façade sud.

Source : Auteurs



Figure 230 : Façade principale nord.

Source : Auteurs

Pour la façade nord, qui est une façade principale de projet car elle donne la mer, nous avons prévu de la traiter avec un mur rideau qui longe la façade, afin de maximiser l'interaction des vues entre le public à l'intérieur du projet et la mer, et pour profiter de la lumière naturelle du jour, car cette façade contient des restaurants, des cafétérias, des galeries de boutique et cela crée une vue panoramique sur la mer.

Pour la façade sud, qui a une vue sur le quartier, nous avons adopté le même traitement de la façade principale dans les deux blocs périphériques, mais cette fois le mur rideau est seulement une couverture pour la façade avec des ouvertures de fenêtre régulières, car ces deux blocs contiennent des espaces qui ne nécessitent pas l'entrée d'une grande quantité de lumière tels que l'administration et les classe d'enseignement de musique et de dessin. Afin de donner plus d'attention et de distinction à l'entrée, nous l'avons couverte avec un moucharabieh en bois, qui a donné au projet le caractère d'identité et la culture locale du quartier et a créé un lien entre le passé et le présent et a également permis un contact visuel entre l'intérieur et l'extérieur.

Pour la toiture, nous avons inspirés l'idée de toit de l'Opéra de Sydney, qui est un couverture courbe bidirectionnel, avec quelques touches ajoutées, de sorte que nous avons jouée entre plein et vide, avec l'ajout d'une pergola courbée en forme de toiture, intercalés de colonnes circulaires portant le poids de la toiture.

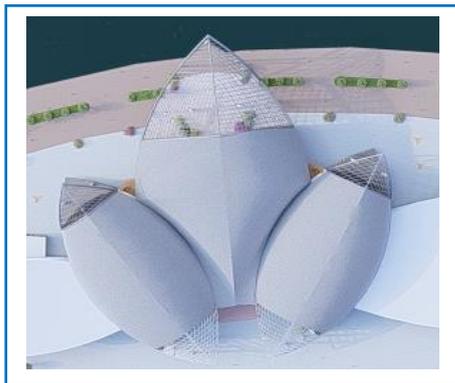


Figure 231 : Toiture de projet.

Source : Auteurs

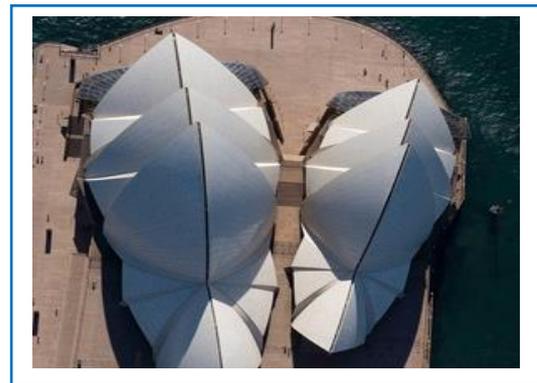


Figure 232 : Toiture de l'Opéra de Sydney.

Source : <https://www.shutterstock.com/>

▪ **Système constructif :**

Pour la superstructure, nous avons choisi une structure en mur de voile de 20 cm d'épaisseur, ce qui est dû à la nature des espaces du projet qui nécessitent de grandes surfaces et l'absence de structures spécifique dans les salles d'opéra, de sorte que ce type de structure nous permet de réduire les dimensions des éléments porteuses et offrir une grande flexibilité et de nombreuses possibilités de conception.

Afin de soutenir la superstructure, nous avons choisi la toiture comme structure tridimensionnelle à parois mince, c'est un terme qui comprend les structures généralement industrialisées et métalliques, permettant la réalisation de constructions de grandes portées sans appuis intermédiaires.

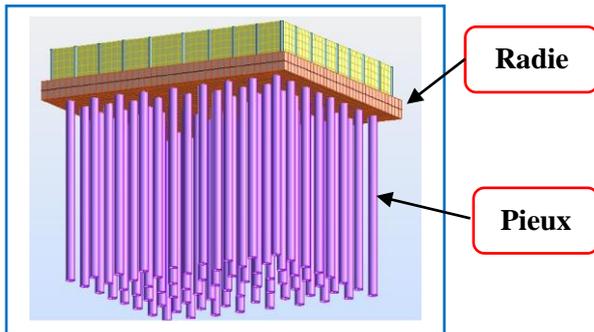


Figure 233 : Structure mixte radier sur pieux.

Source : <https://slideplayer.fr/slide/>



Figure 234 : Structure en coque tridimensionnelle.

Source : <https://www.archiexpo.fr/prod/lanik/>

Le site est situé dans une zone sismique active, et a été classée dans la zone III, et en raison de sa proximité avec la mer, cela pose un risque grave pour la stabilité du bâtiment, nous avons donc choisi pour l'infrastructure des fondations mixtes constitué de pieux battus préfabriqués en béton de dimensions $0,45\text{m} \times 0,45\text{m}$ liaisonnés au radier pour limiter les tassements absolus ou différentiels.

Pour Permettre la surveillance du mouvement d'une partie du projet à une autre, et éliminer tout risque de fissuration du bâtiment après l'expansion des matériaux, nous avons choisi des joints de dilatation qui atténuent le phénomène de changement de taille des matériaux qui survient avec les écarts de température et les effets du temps.

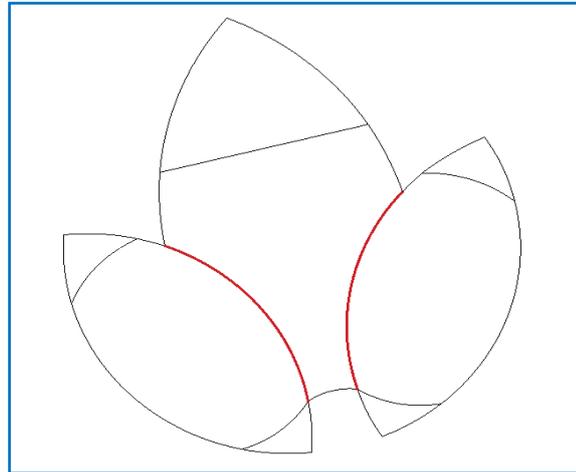


Figure 235 : L'emplacement des joints.

Source : Auteurs

CONCLUSION DU CHAPITRE :

En conclusion, nous pouvons dire que d'Alger est considérée comme une ville de commandement au niveau national en raison de sa situation géographique et de son potentiel naturel et industriel, elle peut également concourir pour le titre d'une métropole internationale à travers le renforcement et le développement de ses centres historiques. C'est ce que nous avons essayé de faire en créant une nouvelle centralité au quartier d'El Hamma basée sur la culture et le tourisme, qui sont un moteur de l'économie des pays.

Conclusion

Générale

CONCLUSION GENERALE

Basées sur l'idée de transformer la ville d'Alger en métropole internationale, concurrence avec d'autres métropoles pour les premières places, la principale question qui nous a amenés à aborder plusieurs autres questions était de savoir comment intervenir dans le processus de valorisation et d'intégration des centres historiques dans la métropolisation de leurs territoires en générale, et au métropolisation de la ville d'Alger précisément. Ce travail s'est donc concentré sur la recherche d'une réponse à ce sujet en apportant des dimensions culturels et touristiques au développement et à l'épanouissement de ces espaces comme hypothèse.

Il était nécessaire, avant de pouvoir ultérieurement creuser la question, de poser notre travail sur un socle théorique solide, en commençant par la conceptualisation des phénomènes de la métropolisation et la métropole et la connaissance des paramètres régisseurs qui entraînent les villes à devenir des métropoles. Sur la base de ces informations, nous avons ensuite développé une analyse des indicateurs et des composantes de la ville d'Alger afin de découvrir leur potentiel et les raisons de l'absence d'Alger sur la carte des métropoles mondiale, et pour répondre à la question posée, nous avons réduit notre cercle de recherche d'Alger à l'un de ses centres culturels. C'est le quartier d'El Hamma où nous sommes intervenus à travers le sujet de nos recherches, qui est la création d'une nouvelle centralité urbaine basé sur la culture et le tourisme parce qu'ils jouent un rôle énorme dans la prospérité du : facteur de cohésion sociale, levier économique, moteur majeur d'attractivité, cinquième pilier du développement durable et facteur des grandes villes. D'autre part, nous avons également pu reconnaître la grande importance que les grandes villes ajoutent à la culture en l'intégrant dans la stratégie politique de leurs terres, et par conséquent la culture est devenue un facteur majeur dans l'attrait de toute ville qui souhaite exister.

Sur la base des résultats recueillis à toutes les étapes de cette recherche, nous nous sommes appuyés sur le choix de l'opéra comme projet central, qui est porté sur deux critères : la notoriété que l'opéra apportent aux villes et son revenu économique et social, pour donner à Alger une nouvelle image et restaurer sa profession de tourisme historique et ainsi restaurer son influence locale, régionale, nationale et internationale.

B ibliographie

▪ Livres et ouvrages :

- AGGOINE, Karim. 2010. « *Contribution à l'analyse du rôle de la métropolisation dans la compétitive des territoires* ». p 133.
- ALDO, Rossi. « *L'architecture de la ville* ».
- ANTOINE, Bailly, JEAN, Marie Huriot. 1999. « *Villes et croissance : modèles, perspectives* ».
- BELORGEY, Gérard. 1967. « *Le gouvernement et l'administration de la France* ». p 344.
- BEVORT, Hugo (CGET). 2012. « *Paris, métropoles. Le défi de la gouvernance* ». Éditions du Moniteur, pp.51-87, 2012.
- BURY, J-C. 2003. « *Métropoles et structuration des territoires* ». Paris : Conseil Economique et Social. DATAR : p 262.
- CASTELS, Emanuel. « *La question urbaine* ». p.280.
- CHERIF, Rahmani. 1998. « *Gouvernorat du Grand Alger* ». p.6.
- CHRISTALLER, Walter « *Central places in Southern Germany* ». (Edition originale en Allemand 1933). 1966. p 230.
- CHRISTOPHE, Verdure. 2003. « *La culture, reflet d'un monde polymorphe* ».
- CLAUDE, Lacour, SYLVETTE, Puissant. 1999. « *La métropolisation, croissance, diversité, fractures, collection villes* ».
- CLAUDE, Mollard. « *L'ingénierie culturelle* ». Poche – 5^e édition. 2016.
- CLAUDE, SYLVETTE. 1999. « *La métropolisation, croissance, diversité, fractures, collection villes* ».
- DERYCKE, P-H. 1999. « *Comprendre le dynamique métropolitain* ». In : Lacour C. Puissant S. p.1-19.
- DOLLFUS, Olivier. 1994. « *Chapitre I. L'espace Monde, un espace géographique* ». Paris, Economica (Programme ReLIRE), - « *Géo-Poche* ». P. 15-34.
- Dossier du Ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire. « *Demain l'Algérie* ». 1995. p 294.
- FERRIER, J-P. 2001. « *Pour une théorie de la métropolisation* ». Cahier de la métropolisation n1. p.44-51.
- FRANÇOIS, Ascher, Cité par LEROY, S. (2000). *Sémantiques du métropolisation*. 1998. L'Espace Géographique n°1 : 78-86.
- HILARY, du Cros, BOB, McKercher.2020. "*Cultural Tourism*". London : Routledge.
- HUNZIKER, Krapf. 1942. « *Le plan de l'enseignement général du tourisme* ».
- HURIOT, Jean-Marie. PERREUR, Jacky. 1994. « *Centre et périphérie fondements et critères* ». 47 p.
- J. BEAUJEU, Garnier. 2003. « *Dictionnaire simplifier de la géographie* ». Pascal Saffache. p.73.
- JEAN, Labasse. 1957. « *L'organisation de l'espace* ». p.232-235.
- JEAN, Paul Levy. 1987. « *Centres villes en mutation* ». p 423-424.
- KEVIN, Lynch. 1985. « *L'image de la cité* ». p.55.
- LACOUR, Claude, GASCHET, Frédéric. 2002. « *Métropolisation, centre et centralité* ». p.49-72.
- LISTOUSKI, M-j-Bertrand. 1984. « *Les places dans la ville* ».
- LOZATO, Jean Pierre, CIOTART Leroux Erick. 2012. « *Management du tourisme* ». 3^{eme} édition, Editions Pearson, France. P.06.
- LYNCH, Kevin. 1998. « *L'image de la cité* ».

- MANUEL, Castells. 196. « *The information age: Economy, Society and culture* ».
- MANUEL, CASTELLS. 1972 « *La question urbaine* ». Maspero, Paris.
- MIKE, Robinson, DAVID, Picard. "The Framed World : Tourism, Tourists and Photography". London : Ashgate. 2009. P.24.
- ORIGET DU CLUZEAU, Claude. 2000. « *Le tourisme culturel* ». Paris : PUF. p3.
- PAUL, Claval. Décembre 2000. « *Cahier de Géographie du Québec* ». Volume 44, n 123. p.285 – 301.
- PETER, Marcuse, RONALD, Van Kempen. 2000. "Globalizing cities : A New Spatial Order ?".
- RENARD, J. 2000. « *Nantes, métropole inachevée ?* ». L'Information Géographique 2 : 117-133.
- RENARD, Jean. 28 Février 2008. « Nantes à la croisée des chemins ».
- STEPHANE, Cordobés, Lajarge, Romain, VANIER, Martin. 2010. *Pour des périurbains assumés*. p 21-32.
- TYLOR, Edouard. 1871. « *Primaire culture* ».
- WACKERMAN, G .2000. « *Très grandes villes et métropolisation* ». Paris, Ellipses.
- ZUCHELLI Alberto. 1983. « *Introduction à l'urbanisme opérationnel* », Volume 1, 428p, O.P.U., Alger.
- **Les dossiers de ministère :**
 - BACHAR, Keira. 11 Mars 2016. « *Le nouveau PDAU d'Alger approuvé* ». Publié sur RURAL-M Etudes sur la ville – Réalités Urbaines en Algérie et au Maghreb. Lien : <https://ruralm.hypotheses.org/972>.
 - DUAC (DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION – ALGER), « *Révision du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme : PDAU d'Alger – Rapport d'orientation 2030* », Alger, Parque Expo, 2011.
 - L'UNESCO. 1998. « *Le rapport mondial de la culture 1998, culture, créative et marché* ».
 - Ministère de l'Aménagement et du Tourisme. « *Schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine* ».
 - Rapport de la Banque Mondiale. Juin 2009. « *La mobilité urbaine dans l'agglomération d'Alger : évolutions et perspectives* ». Alger. P 40.
 - REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. « *Programme d'Aménagement Côtier (PAC) "Zone côtière algéroise"* ».
 - URBANIS, Alger, capitale du 21^{ème} siècle. *Le Grand Projet Urbain*, ANEP, Alger.
- **Thèse et mémoire :**
 - LA FABRICATION PLURIELLE DE CENTRALITES DAND LA PERIPHERIE DE COSTANTINE : Le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, Ahcéne LAKEHAL, le : 23 mai 2013.
 - Le Processus Evolutif de Ville Algériennes : Un Phénomène de Nature Typologique, Thèse de Doctorat en science, Dr. Q. HADJI, EPAU, p 170.
 - MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME MAGISTERE EN URBANISME. Option : ville et projet urbain, Présenté par : Mr. BOUDRA Messaoud, Thème : RENOUVELLEMENT DU CENTRE ORIGINEL DE LA VILLE DE PAR LA DEMARCHE DU PROJET URBAIN, p 47.
 - Mémoire présenté en vue de l'obtention Du diplôme de Master 2. DEBACHE, Ali. RAMDANI ? Mehdi. « *La culture : Centre culturel* ». 2014/2015. P. 17 – 18.
 - SAIDI, T. 2009. « *Centralité et symbolique dans les quartiers informels : Cas de Constantine, Batna et Guelma* ». Département d'architecture, Université de Batna. P 57.

▪ Sites internet :

- https://openjicareport.jica.go.jp/pdf/11842036_02.pdf.
- <https://books.openedition.org/pufr/262>.
- Le LAROUSSE Encyclopédique. Lien : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/centre/14139>.
- <http://geoconfluences.en.s-lyon.fr/glossaire/centralite>.
- <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Modele-christallerien.html>.
- <https://wikimemoires.net/2012/03/tourisme-et-genese-du-secteur-touristique/#:~:text=Le%20tourisme%20est%20donc%20l,ext%C3%A9rieur%20de%20la%20r%C3%A9sidence%20principale>.
- <https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme#:~:text=Formes%20de%20tourisme%20%3A%20Il%20existe,national%20et%20le%20tourisme%>
- <https://www.amenitiz.com/fr/blog/11-differents-types-de-tourisme-qui-existent/>. <https://economy-pedia.com/11039349-touristic-infrastructure>.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9_national_des_Beaux-Arts_d%27Alger.
- <http://www.alger-city.com/tourisme/que-visiter/memorial-du-martyr>.
- <https://www.elmoudjahid.dz/fr/culture/bibliotheque-nationale-d-el-hamma-reouverture-au-bonheur-des-etudiants-3865>.
- <http://www.alger-city.com/tourisme/hotels/5-etoiles/sofitel>.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Port_d%27Alger.
- WIKIPEDIA l'encyclopédie libre. « *Culture individuelle et culture collective* ». Lien : https://psyaanalyse.com/pdf/Culture_individuelle%20et%20culture%20collective.pdf.
- WIKIPEDIA l'encyclopédie libre. Lien : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture>.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_culturel.
- <https://www.m-culture.gov.dz/index.php/fr/promotion-des-activites-culturelles/etablissements-de-diffusion-culturelle/maisons-de-la-culture>.
- <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/theatre/>.
- <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/musee/>.
- http://www.tourismeculturel_3.pdf. (Consulté le 25/03/2023).
- Conseil international des monuments et des sites : <https://www.icomos.org/fr/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/176-charte-internationale-du-tourisme-culturel>
- <https://journals.openedition.org/mediterranee/9303>.
- <http://www.odej-alger.dz/fr/alger2.html>.
- <https://www.dawalger.dz/fr/index.php/wi16#:~:text=Alger%20est%20situ%C3%A9%20au%20nord,de%204%20millions%20d'habitants>.
- <https://www.climatsetvoyages.com/climat/algerie/alger#:~:text=%C3%80%20Alger%2C%20les%20pr%C3%A9cipitations%20totalisent,s'%C3%A9%201%20C%20A8vent%20%20C%20A0%2090%20mm>.

Liste des figures

Figure 01 : Schéma expliquant le cheminement méthodologiques	07
Figure 02 : Métropole internationale New York	13
Figure 03 : Métropole nationale, Montréal	13
Figure 04 : Métropole régionale, Toulouse	13
Figure 05 : La métropole d'Alger	15
Figure 06 : Les pôles du GPU	19
Figure 07 : Courbe de la démographie de la ville d'Alger	20
Figure 08 : La bibliothèque nationale	22
Figure 09 : L'opéra d'Alger	22
Figure 10 : Stade Nelson Mandela	22
Figure 11 : La grande mosquée	22
Figure 12 : Mémorial du Martyr	22
Figure 13 : Aéroport Houari Boumediene	23
Figure 14 : Ministère de finance	23
Figure 15 : La Grande Salle de spectacle de Ouled Fayet	23
Figure 16 : Le Grand Musée d'Afrique	23
Figure 17 : L'institut Régional de Formation Musicale (IRFM)	23
Figure 18 : La Bibliothèque Arabo Sud-Américaine	23
Figure 19 : L'Institut Supérieur des Métiers des Arts, du Spectacle et de l'audio-visuel (ISMAS)	23
Figure 20 : Les trois principes des lieux centraux	27
Figure 21 : Développement par satellisation	29
Figure 22 : Développement progressif continu	29
Figure 23 : Développement Mixte	30
Figure 24 : Développement linéaire	30
Figure 25 : Développement concentrique	30
Figure 26 : Développement en étoile	30
Figure 27 : Développement par déboulement	30
Figure 28 : Développement compact	31
Figure 29 : Développement par éclatement	31
Figure 30 : Le tourisme d'affaire	35
Figure 31 : Le tourisme balnéaire	35
Figure 32 : Le tourisme de santé	36
Figure 33 : Le tourisme du nature	36
Figure 34 : Le tourisme sportif	36
Figure 35 : Le tourisme culturel	36
Figure 36 : Schéma des quatre pôles de système culturel	41
Figure 37 : Le centre Heydar Aliyev, Bakou	42
Figure 38 : La maison de culture Firminy, France, 1953	43
Figure 39 : Le palais de culture Moufdi Zakaria, Alger	43
Figure 40 : Le complexe culturel avant-Gardiste, Chine	43
Figure 41 : Le théâtre des célestins, Lyon	43
Figure 42 : L'opéra de Sydney	44
Figure 43 : Le musée Guggenheim, Bilbao	44
Figure 44 : La bibliothèque Sainte Geneviève, Paris	44
Figure 45 : Situation de la ville de Marseille	49
Figure 46 : Plan de pôle de la joliette	50
Figure 47 : Projet SAVIGNAT-Seura sur la ZAC	51

Figure 48 : Plan saint Charles	51
Figure 49 : Pole belle de mai	51
Figure 50 : La Rue de la République, entre port actif et Vieux-Port	51
Figure 51 : Esplanade Saint-Jean	52
Figure 52 : Les Terrasses du Port vues depuis le Bd du Littoral	52
Figure 53 : Situation de la ville de Valence	53
Figure 54 : La situation géographique du projet	54
Figure 55 : Vue aérienne de la cité	54
Figure 56 : Vue en plan de différents éléments de la cité	54
Figure 57 : L'hémisphérique de la cité	54
Figure 58 : L'Umbracule de la cité	55
Figure 59 : Le musée des sciences de la cité	55
Figure 60 : L'océanographie de la cité	55
Figure 61 : Le palais des arts de la cité	55
Figure 62 : La métropole d'Alger	58
Figure 63 : Carte géographique qui représentent la situation de la métropole d'Alger	58
Figure 64 : La ville de Tipaza	59
Figure 65 : La ville de Boumerdes	59
Figure 66 : Carte des limites administratives de la métropole d'Alger	59
Figure 67 : La ville de Blida	59
Figure 68 : Carte d'accessibilité de la métropole d'Alger	60
Figure 69 : La gare de l'Agha	60
Figure 70 : Le port d'Alger et L'aéroport Houari Boumediene	60
Figure 71 : La gare d'Alger	60
Figure 72 : Carte qui représente les éléments naturels de la métropole d'Alger	61
Figure 73 : Oued El Harrach	61
Figure 74 : Oued El Mazafran	61
Figure 75 : Forêt de Bouchaoui	61
Figure 76 : Forêt de Bainem	61
Figure 77 : La métropole d'Alger à la période phénicienne	62
Figure 78 : La métropole d'Alger à la période romaine	62
Figure 79 : La métropole d'Alger à la période arabo-berbère	63
Figure 80 : La métropole d'Alger à la période ottomane	63
Figure 81 : La métropole d'Alger à la période coloniale 1830-1846	64
Figure 82 : La métropole d'Alger à la période coloniale 1846-1880	65
Figure 83 : La métropole d'Alger à la période coloniale 1880-1962	65
Figure 84 : La métropole d'Alger à la période postcoloniale 1962 à nos jours	66
Figure 85 : Carte de synthèse de développement historique de la métropole d'Alger	67
Figure 86 : Carte administrative de la métropole d'Alger	67
Figure 87 : Carte de situation du quartier El Hamma	68
Figure 88 : Carte de limite administrative du quartier El Hamma	68
Figure 89 : Place de 1 ^{er} Mai	69
Figure 90 : Le port d'Alger	69
Figure 91 : Carte de limite physique du quartier El Hamma	69
Figure 92 : Rue Belouizded	69
Figure 93 : Le jardin d'essai	69
Figure 94 : Carte d'accessibilité du quartier El Hamma	70
Figure 95 : Boulevard Mohamed Belouizded	70

Figure 96 : Boulevard Hassiba Ben Bouali	70
Figure 97 : Chemin de fer	71
Figure 98 : Station du métro	71
Figure 99 : Ligne de téléphérique	71
Figure 100 : Schéma explicatif de la topographie du quartier El Hamma	71
Figure 101 : Coupe schématique du quartier El Hamma	72
Figure 102 : Carte de zonage sismique du nord d'Algérie	72
Figure 103 : Graphique climatique de la villa d'Alger	72
Figure 104 : Quartier El Hamma à la période ottomane	73
Figure 105 : Quartier El Hamma à la période coloniale 1830 – 1846	74
Figure 106 : Quartier El Hamma à la période coloniale 1846 – 1880	74
Figure 107 : Quartier El Hamma à la période coloniale 1880 – 1930	75
Figure 108 : Quartier El Hamma à la période coloniale 1930 – 1962	76
Figure 109 : Quartier El Hamma à la période postcoloniale 1962 à nos jours	76
Figure 110 : Carte de synthèse de développement historique de quartier El Hamma	77
Figure 111 : Carte de système viaire de quartier El Hamma	78
Figure 112 : Rue HASSIBA BEN BOUALI	78
Figure 113 : Coupe sur La Rue HASSIBA BEN BOUALI	78
Figure 114 : Rue MOHAMED BELOUIZDAD	79
Figure 115 : Coupe sur La Rue MOHAMED BELOUIZDAD	79
Figure 116 : Rue ROCHAI BOUALEM	79
Figure 117 : Coupe sur La Rue ROCHAI BOUALEM	79
Figure 118 : Carte de trafic routier de quartier El Hamma	80
Figure 119 : Carte des moyens de transport de quartier El Hamma	81
Figure 120 : Carte d'étude parcellaire de quartier El Hamma	82
Figure 121 : Carte des parcelles régulières	82
Figure 122 : Carte des parcelles irrégulières	82
Figure 123 : Carte d'occupation des ilots de quartier El Hamma	83
Figure 124 : Carte des fonctions des ilots de quartier El Hamma	84
Figure 125 : Système modulaire de partie ouest de quartier El Hamma	86
Figure 126 : Carte de type des gabarits de quartier El Hamma	88
Figure 127 : Carte de l'état de bâti de quartier El Hamma	89
Figure 128 : Carte de bâti / non bâti de quartier El Hamma	90
Figure 129 : Carte des activités de quartier El Hamma	91
Figure 130 : La place carrée	92
Figure 131 : Place de 1 ^{er} Mai	92
Figure 132 : Place UGTA	93
Figure 133 : Place 11 Décembre 1960	93
Figure 134 : Nœud Sahnoune	93
Figure 135 : Nœud El Mokrani	93
Figure 136 : Carte des points de repères de quartier El Hamma	94
Figure 137 : Musée des beaux-arts	94
Figure 138 : Monument des Martyrs	95
Figure 139 : La bibliothèque nationale	95
Figure 140 : Hôtel Sofitel	95
Figure 141 : Le port d'Alger	95
Figure 142 : Le jardin d'essai	96
Figure 143 : Les orientations de POS U31 El Hamma-Hussein Dey	97

Figure 144 : Schéma de principe de quartier El Hamma	100
Figure 145 : Schéma des carences de quartier El Hamma	102
Figure 146 : Schéma d'action de quartier El Hamma	103
Figure 147 : La structure de trame viaire	104
Figure 148 : Schéma représente le découpage des entités	105
Figure 149 : L'entité de transport maritime	105
Figure 150 : 3D d'entité de gare maritime et d'hébergement	106
Figure 151 : L'entité d'habitation	106
Figure 152 : L'habitat intégré	106
Figure 153 : L'habitat haut standing	106
Figure 154 : L'entité commercial et l'entité d'affaire	107
Figure 155 : 3D des deux tours d'affaires	107
Figure 156 : 3D d'entité commercial et le pôle d'affaire	107
Figure 157 : L'entité de détente et loisirs	108
Figure 158 : L'extension de jardin d'essai	108
Figure 159 : Le parc urbain	108
Figure 160 : L'esplanade	109
Figure 161 : Le promenade	109
Figure 162 : L'entité culturel	109
Figure 163 : 3D d'entité culturel	110
Figure 164 : Le plan d'aménagement	110
Figure 165 : Situation et délimitation du site d'intervention	111
Figure 166 : Carte d'accessibilité du site d'intervention	112
Figure 167 : L'environnement immédiat du site d'intervention	112
Figure 168 : Coupe CC du site d'intervention	113
Figure 169 : Données climatiques du site d'intervention	113
Figure 170 : L'opéra de Sydney	115
Figure 171 : Situation de l'opéra de Sydney	115
Figure 172 : Conception de l'opéra de Sydney	116
Figure 173 : Elaboration de l'opéra de Sydney	116
Figure 174 : La forme du toit de l'opéra	116
Figure 175 : Façade de l'opéra de Sydney	116
Figure 176 : Concert Hall	117
Figure 177 : Théâtre Hall	117
Figure 178 : Théâtre Drama	118
Figure 179 : Le Studio	118
Figure 180 : La salle Utzon	118
Figure 181 : Théâtre Joan Sutherland	118
Figure 182 : Coupe longitudinale sur le Concert Hall	119
Figure 183 : Coupe longitudinale sur le Théâtre Hall	119
Figure 184 : Opéra de Sydney	120
Figure 185 : La conception de toiture d'opéra	120

Figure 186 : Maquette des coquilles	120
Figure 187 : Plafond du théâtre dramatique	121
Figure 188 : Les sections variables des poutres	121
Figure 189 : Détails de nervure en béton armé	121
Figure 190 : Section en béton préfabriqué	122
Figure 191 : Nervure en béton armé	122
Figure 192 : Les nervures sont jointes avec une collé époxy et post-tendue	122
Figure 193 : Des barres de tension liant les parties creuses de la structure	122
Figure 194 : Détails d'un profilé en « Y »	123
Figure 195 : Type des profilés d'une nervure	123
Figure 196 : Assemblage de sommet des coques	123
Figure 197 : Le verre extérieur de l'Opéra	124
Figure 198 : Le verre intérieur de l'Opéra	124
Figure 199 : Façade en verre de l'Opéra	124
Figure 200 : Polyvinyle butyral	124
Figure 201 : L'ossature en acier dans les façades	125
Figure 202 : L'ossature en acier sur l'intérieur	125
Figure 203 : La grille de céramique	125
Figure 204 : La réalisation des tuiles en céramique	126
Figure 205 : La fixation des tuiles en céramique	126
Figure 206 : La fixation des tuiles en céramique	126
Figure 207 : Les coques en céramique blanche	126
Figure 208 : Harbin Opéra House	127
Figure 209 : Situation de Harbin Opéra House	127
Figure 210 : Situation de Harbin Opéra House	128
Figure 211 : Coupe de théâtre principal de Harbin Opéra	128
Figure 212 : Le théâtre principal de Harbin Opéra	129
Figure 213 : Le petit théâtre de Harbin Opéra	129
Figure 214 : Coupe de petit théâtre de Harbin Opéra	129
Figure 215 : Plan de RDC de Harbin Opéra	130
Figure 216 : Plan de 1 ^{er} étage de Harbin Opéra	130
Figure 217 : Façade de Harbin Opéra	131
Figure 218 : Mur en verre de Harbin Opéra	131
Figure 219 : Façade de Harbin Opéra	131
Figure 220 : Mur rideau de Harbin Opéra	131
Figure 221 : Panneaux en aluminium de Harbin Opéra	132
Figure 222 : Schéma d'organigramme de RDC de Hardin Opéra	132
Figure 223 : Schéma d'organigramme de 1 ^{er} étage de Hardin Opéra	133
Figure 224 : Etape 01	138
Figure 225 : Etape 02	138
Figure 226 : Etape 03	139
Figure 227 : Etape 04	139

Figure 228 : Plan de masse	193
Figure 229 : Façade sud	141
Figure 230 : Façade principale nord	141
Figure 231 : Toiture de projet	142
Figure 232 : Toiture de l'Opéra de Sydney	142
Figure 233 : Structure mixte radier sur pieux	143
Figure 234 : Structure en coque tridimensionnelle	143
Figure 235 : L'emplacement des joints	143

Liste des tableaux :

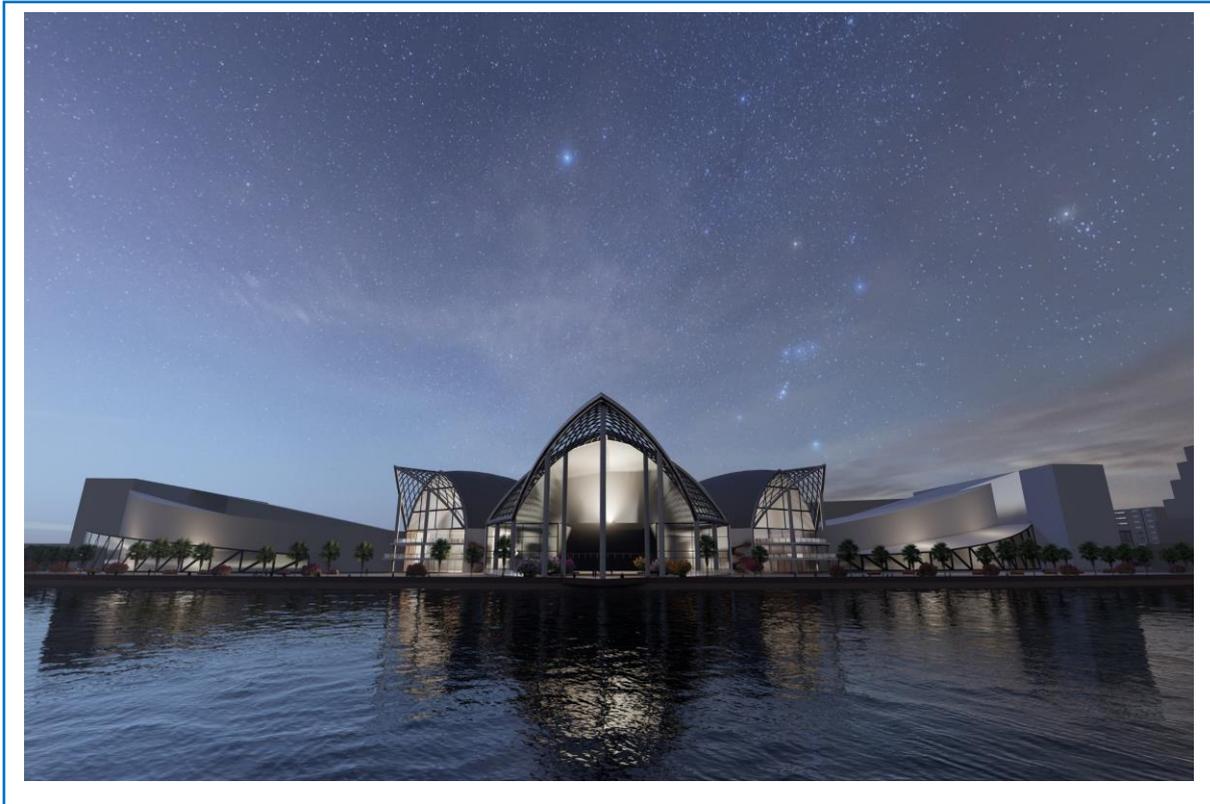
Tableau 01 : Tableau des deux fragments de quartier El Hamma	83
Tableau 02 : Tableau de style des façades de quartier El Hamma	85
Tableau 03 : Les orientations de POS sur le quartier d'El Hamma	98
Tableau 04 : Les actions a mené et les objectifs de quartier d'El Hamma	102
Tableau 05 : Programme des espaces de Harbin Opéra	133
Tableau 06 : Programme de base de projet architectural	137

Liste des abréviations :

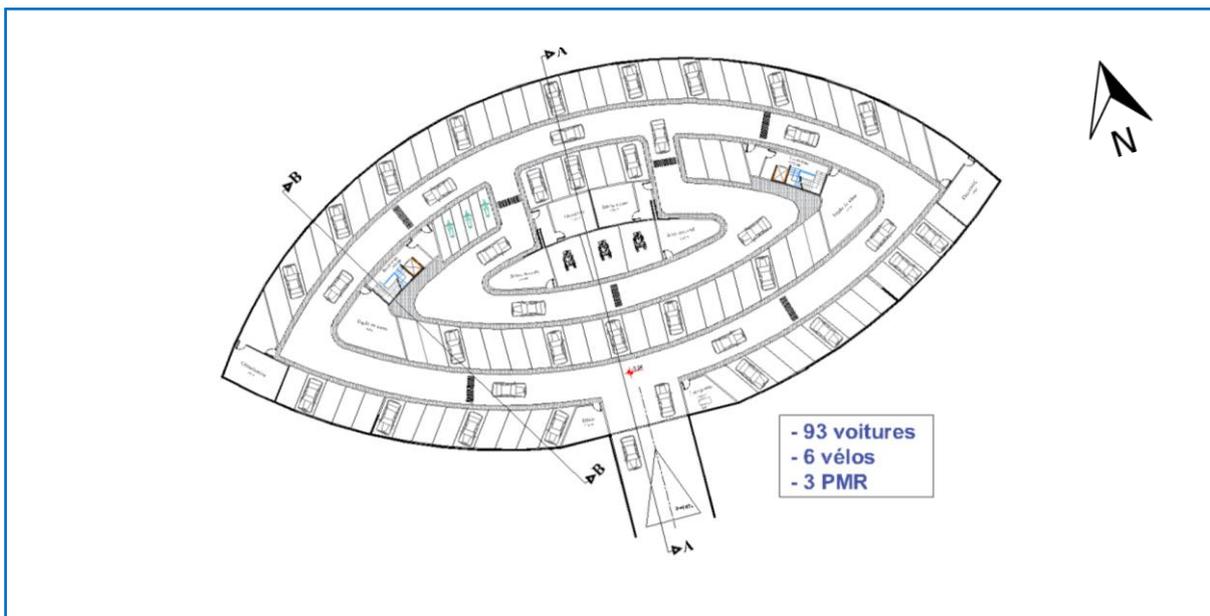
- **GPU** : Grand Projet Urbain.
- **INSEE** : l'Institut national de statistique et des études économiques.
- **CFM** : Le cadre des fonctions métropolitaines.
- **EMS** : Les emplois métropolitains supérieurs.
- **CGET** : Commissariat général à l'Egalité des territoires.
- **CADAT** : Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire.
- **C.O.M.E.D.O.R** : Comité Permanent d'Etudes, de Développement, d'Organisation et d'Aménagement de l'Agglomération d'Alger.
- **POG** : Le Plan d'Orientation Générale.
- **PUD** : Le plan d'urbanisme directeur.
- **SDAAM** : Le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Algéroise.
- **PACMA** : Le Programme D'aménagement Côtier de la région métropolitaine d'Alger.
- **P.D.A.U** : Le nouveau Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.
- **SNAT** : Schéma Nationale d'Aménagement du Territoire.
- **SRAT** : Schéma Régionale d'Aménagement du Territoire.
- **IRFM** : L'institut Régional de Formation Musicale.
- **ISMAS** : L'Institut Supérieur des Métiers des Arts, du Spectacle et de l'audio-visuel.
- **OMT** : Organisation mondiale de tourisme.
- **ICOMOS** : La Charte Internationale du Tourisme Culturel.
- **ZAC** : Zone d'activité commerciale.

Annaxes

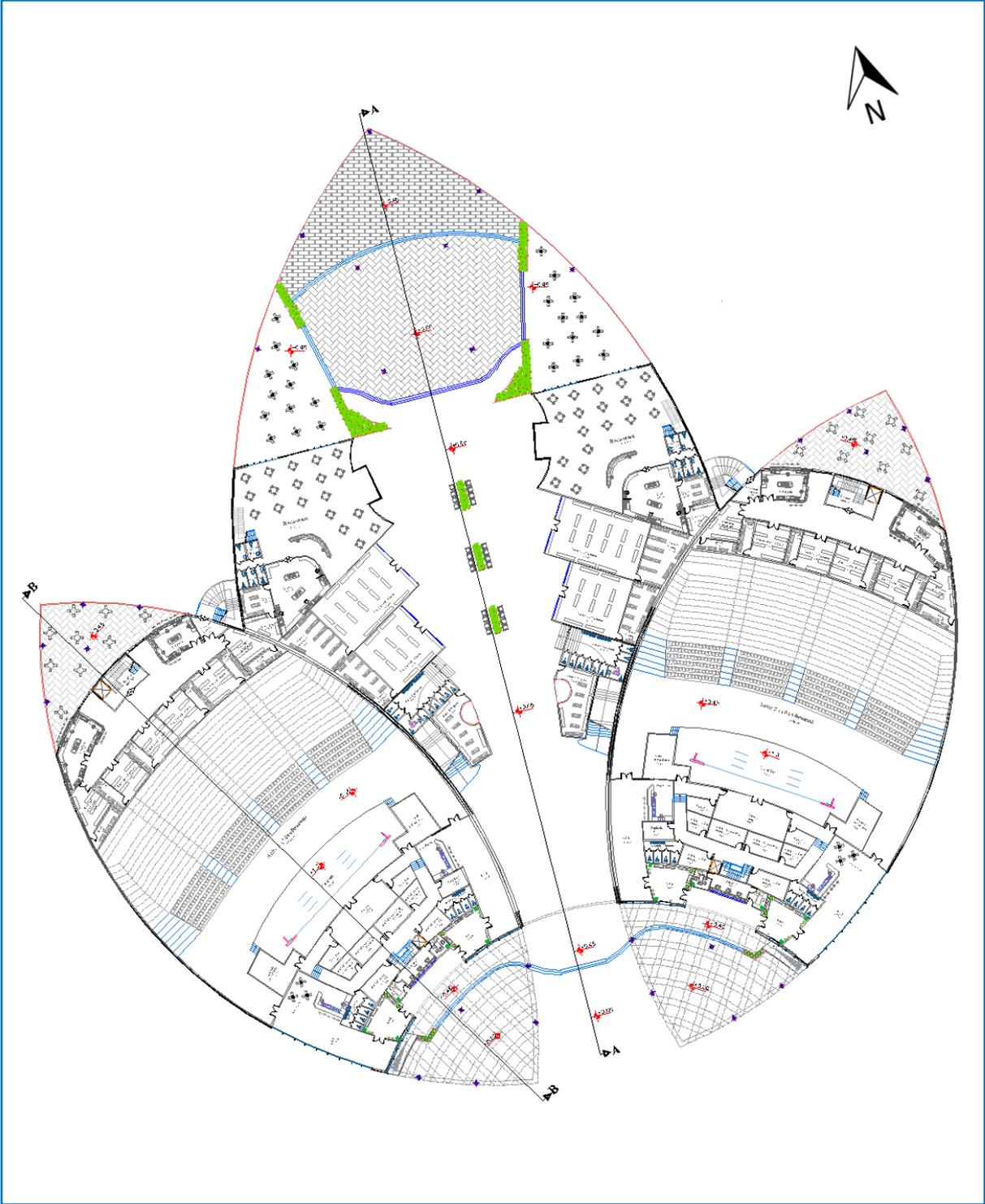
- Le dossier graphique :



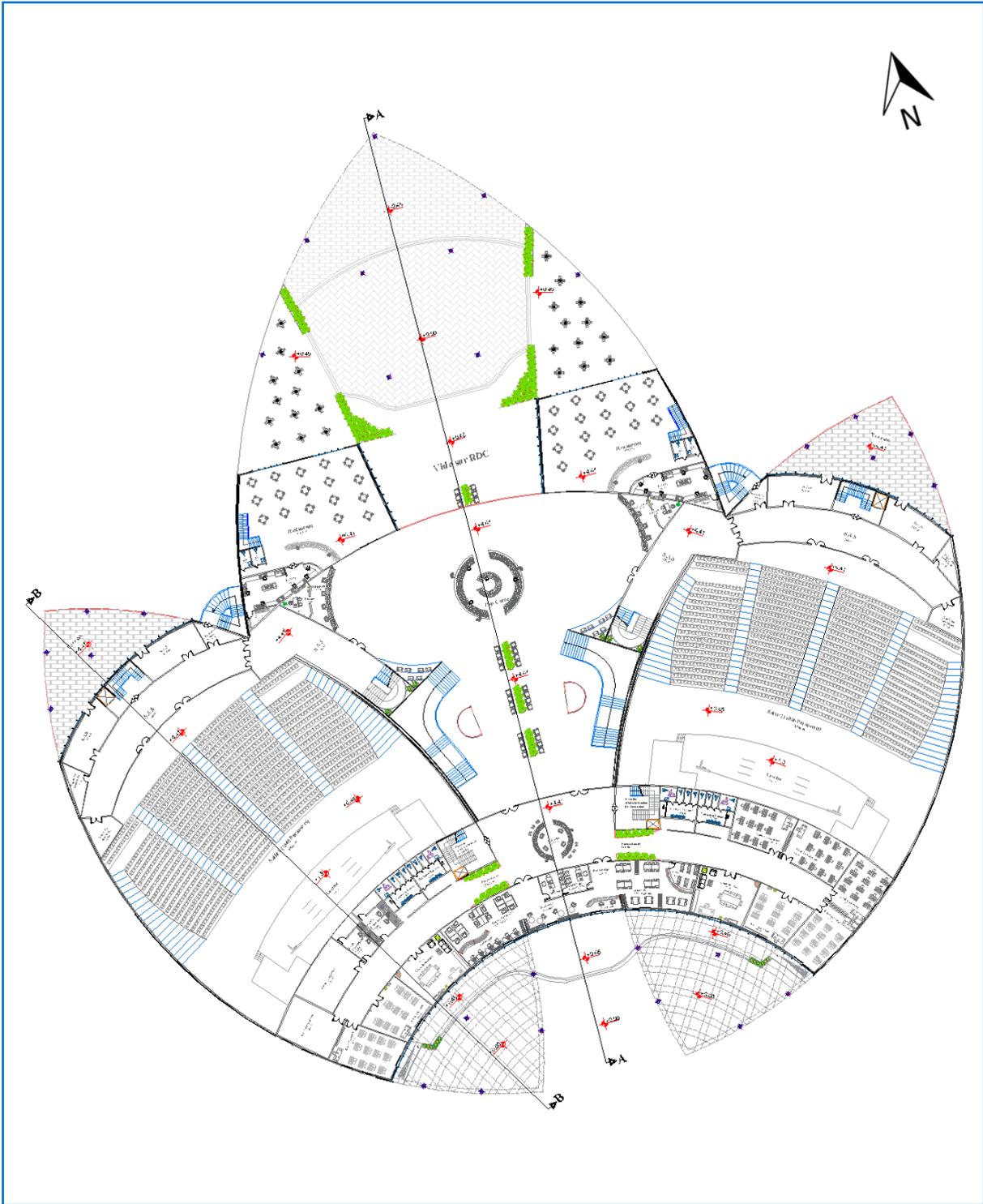
Plan de Sous-sol



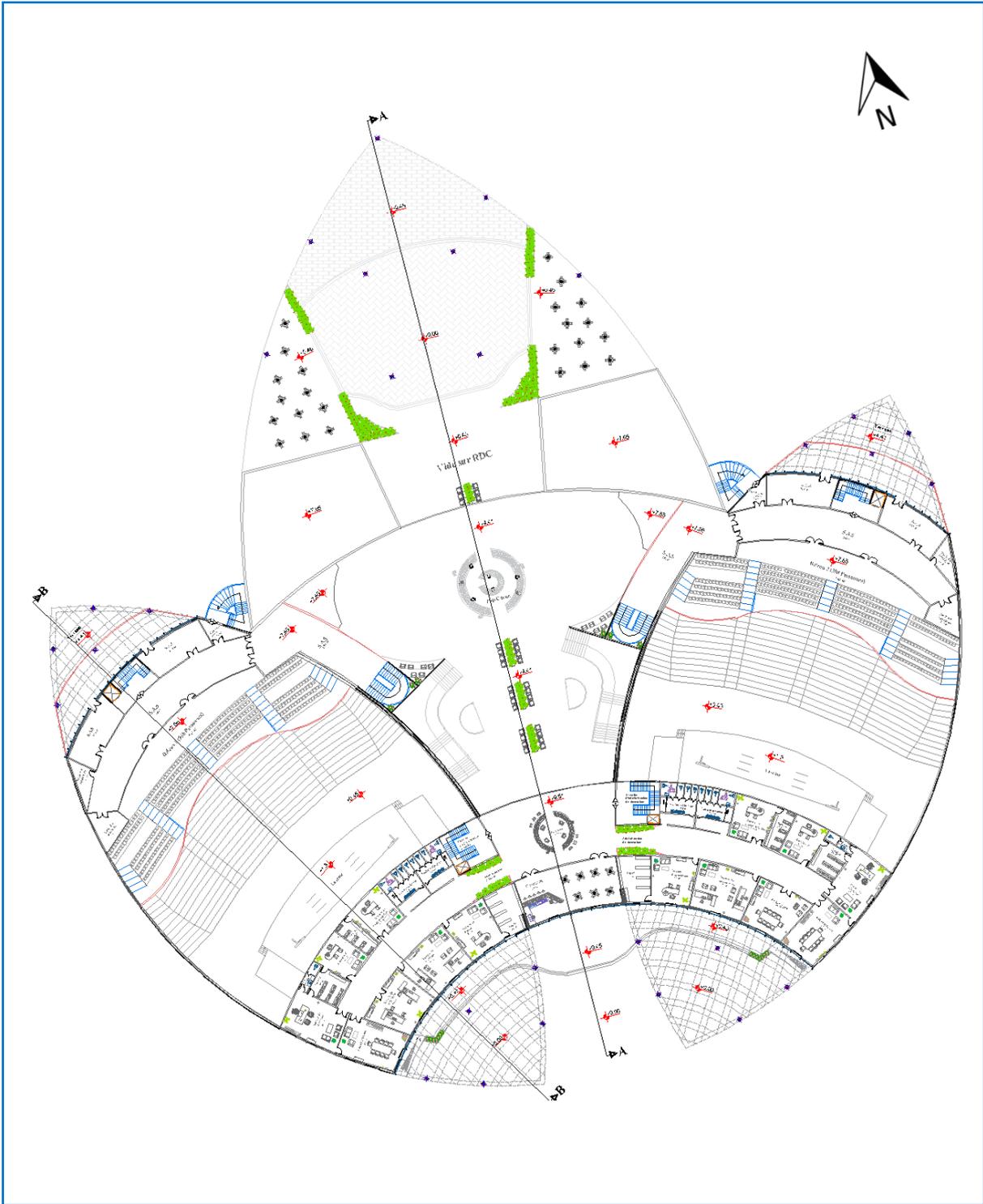
Plan de RDC

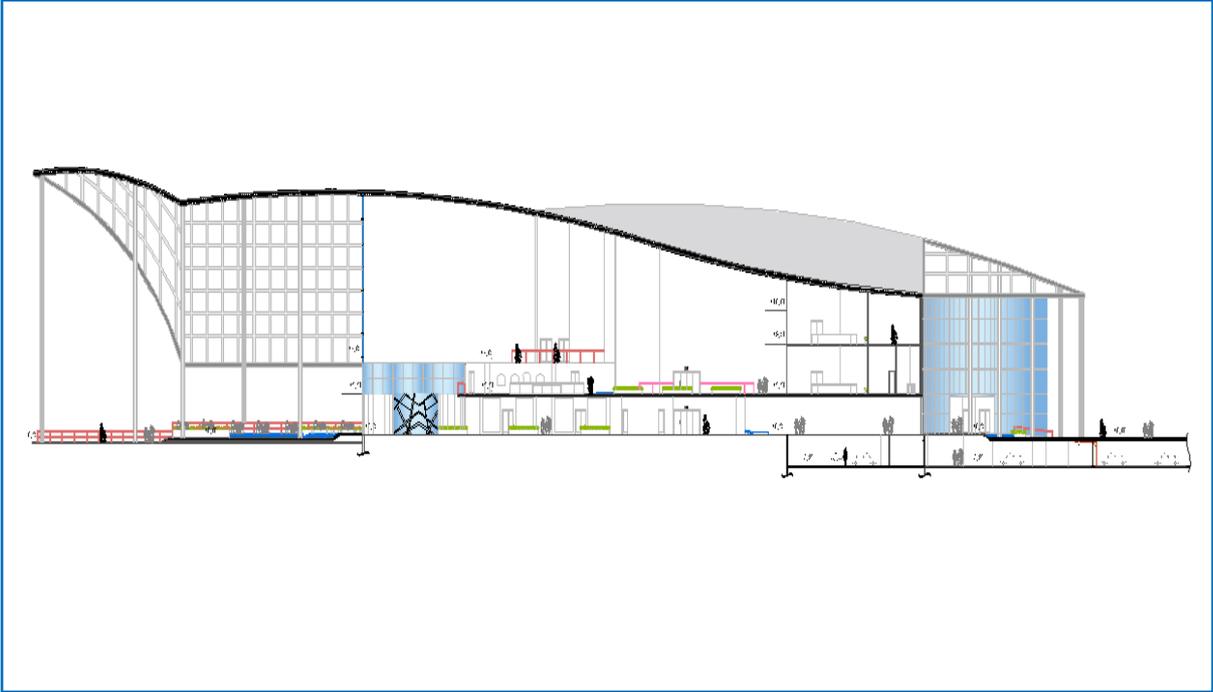


Plan de 1^{er} étage

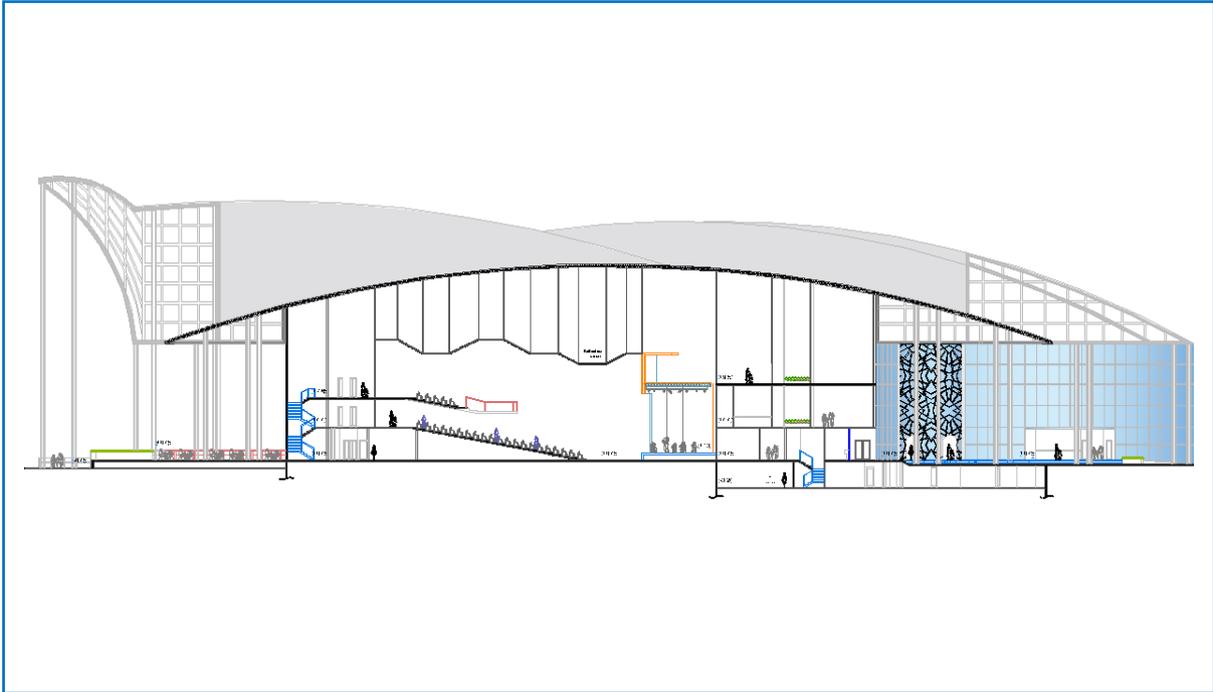


Plan de 2^{eme} étage





Coupe AA



Coupe BB



Façade principale Nord



Façade Sud